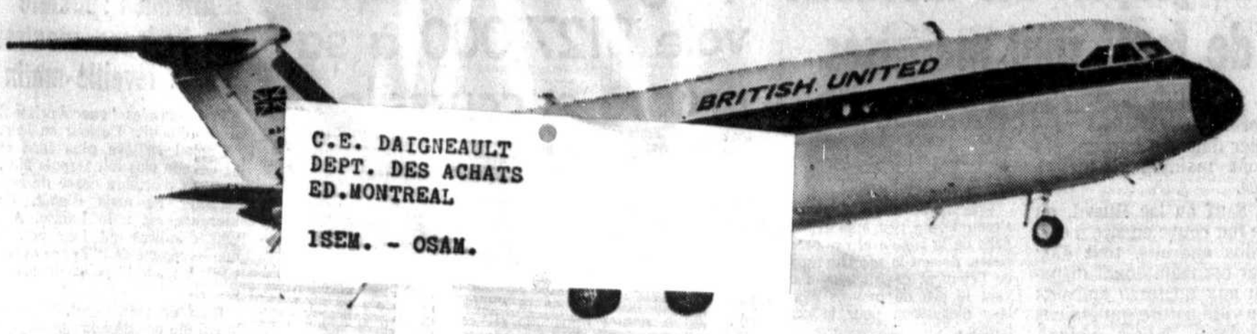

C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

LE PROTOTYPE DU "ONE-ELEVEN" s'est écrasé ce matin avec ses sept occupants. Premier et seul appareil de ce type à voler présentement, il en était à son 54e vol d'essai. Cette photo a été prise le 20 août dernier, alors qu'il décollait pour la première fois.

Le "One-Eleven", sur lequel Air Canada avait les yeux, s'écrase en Angleterre

par André BOILY

Consternation ce matin au quartier général d'Air Canada. Dans chaque bureau des trois étages supérieurs de la Place Ville-Marie, il n'était guère question que de la tragédie survenue quelques heures plus tôt au BAC "One-Eleven".

On sait en effet que le prototype de ce biréacté fabriqué par la British Aircraft Corporation s'est écrasé ce matin à Tisbury, localité située à 100 milles environ à l'ouest de Londres. Les cadavres calcinés de ses sept occupants ont été trouvés dans les débris de l'appareil qui faisait déjà l'orgueil de l'industrie aéronautique de Grande-Bretagne, et sur lequel elle comptait d'ailleurs principalement pour reprendre la tête de la production mondiale dans ce domaine.

L'appareil qui s'est écrasé était le premier et encore le seul de ce type à voler. Il avait reçu son baptême de l'air le 20 août dernier.

Or le "One-Eleven" est avec le DC-9 fabriqué par la compagnie américaine Douglas, le plus sérieux candidat à la succession des turbopropulsés "Viscount" et "Vanguard" d'Air Canada, qui doit d'ici quelques semaines annoncer l'achat par étapes de 35 nouveaux avions pour un contrat d'environ $200 millions.

Théoriquement, et selon les affirmations officielles de la companie, trois autres appareils, dont la prestigieuse "Caravelle" française, sont encore en lice, mais des sources de renseignements placées trop près de la haute direction d'Air Canada pour qu'on puisse en douter ont déjà avoué que Le "Trident" britannique, le Boeing 727 américain et la "Caravelle" même avaient été éliminés à toute fin pratique parce qu'ils ne représentaient pas la formule la plus rentable pour les besoins spécifiques d'Air Canada.

Réunion au sommet

Mais la tragédie survenue ce matin en Angleterre ne pouvait se produire à un plus mauvais moment, si l'on peut sans cynisme s'exprimer ainsi.

C'est aujourd'hui en effet qu'a

Voir AIR CANADA en page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 5¢ — Montréal, mardi 22 octobre 1963 / saint Hilarion, abbé.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE ● 80e ANNEE, No 7 ● 4 CAHIERS ● 52 PAGES

AUJOURD'HUI

Le MEURTRE DE PEARSON
Double "bombe" ; retrait de l'accusation contre Watson; ajournement du procès (Page 3)

STE-JUSTINE
Les représentantes des gardes-malades rencontrent le ministre provincial de la Santé (Page 3)

CULTIVATEURS
Les cultivateurs du Québec refuseraient de payer l'impôt foncier si l'on ne donne pas satisfaction à leurs revendications sur ce point (Page 10)

GERARD-D. LEVESQUE
- *Par sa politique d'"envahissement", Ottawa nous mènera vers une dépendance servile ou une indépendance totale (Page 15)*
- *Dans le domaine de la planification économique, Québec entend consulter les corps intermédiaires (Page 15)*

CUBA
- *Castro rationne le sucre et réclame la fin de l'embargo américain (Page 27)*
- *Il y a un an, le monde était à quelques minutes de la guerre nucléaire (Page 27)*

EXPORTATIONS
Les exportateurs discutent académiquement des relations canado - américaines (Page 50)

DERNIÈRE HEURE

26 blessés

PATERSON, New Jersey, (Reuter) — Une série d'explosions, suivies d'incendies, se sont produites aujourd'hui dans une fabrique de produits de teinture de Paterson, causant des dégats évalués à trois millions de dollars. 26 personnes ont été blessées, et on signale un manquant.

SOMMAIRE

Annonces classées / 29 à 37
Bandes dessinées / 38
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 48
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 21
Immeuble / 49
Les Tribunaux / 8
Loisirs et récréation / 22
Mots croisés / 49
Nouv. internationales/27, 39, 40
Radio et Télévision / 28
Session fédérale / 15, 26
Spectacles et Concerts / 24, 25
Sports / 42 à 45
Vie féminine / 16 à 20
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 23

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE / MAXIMUM : 55
VOIR DETAILS EN PAGE 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

"Grandeur" ... et marasme

La révolution pacifique menée par Jean Lesage au Québec menace de sombrer dans un marasme administratif.

Depuis trois ans, le gouvernement Lesage s'est préoccupé presque exclusivement de sa "politique de grandeur". Il néglige des réformes qu'il devrait juger essentielles s'il désire vraiment que la "grandeur" dont il rêve revête un caractère permanent.

Prenons un exemple concret : le Bill 60.

La création d'un ministère de l'Education exigera des dépenses considérables et l'engagement d'un personnel nombreux. Il faudra créer toute une série de nouveaux services, tels celui des programmes scolaires et celui de la direction des études, ser-

Voir DEMOCRATIE en page 2

Montréal veut l'étatisation du gaz naturel

par **Claude GENDRON**

La ville de Montréal a réclamé avec force, ce matin, la nationalisation de la Corporation de gaz naturel du Québec. Elle est d'avis que "l'intérêt public de la province et de la métropole le commande, à cause de la situation financière précaire de la compagnie et des augmentations de tarifs que celle-ci doit imposer aux petits consommateurs."

La ville était l'un des premiers corps publics entendus par la Commission chargée d'enquêter sur la distribution du gaz naturel dans la province de Québec. Cette Commission, qui a ouvert des audiences publiques, ce matin, à Montréal, est formée du juge Jacques Vadboncoeur, et des commissaires Tessier et A. Cossette-Trudel, tous trois membres de la Régie de l'Electricité et du gaz, qui a déjà autorisé au cours des dernières années des hausses consécutives des tarifs du gaz naturel.

A ce moment-là, la ville de Montréal, représentée comme aujourd'hui par Me George Gould, C.R., s'était opposée à toute hausse des tarifs et avait réclamé une enquête sur la distribution du gaz naturel en général.

Sept raisons invoquées

Les principaux griefs que les représentants et les experts municipaux formulent à l'endroit de la Corporation de gaz naturel du Québec se résument comme suit :

1. "Après approximativement cinq ans d'existence, la Corporation de gaz naturel n'a pas pris l'envergure d'une compagnie qui a atteint sa maturité et s'est avérée une réussite financière;

2. "La Corporation a encouru un déficit cumulatif de près de $17 millions au 30 juin 1962 et se trouve acculée au désastre financier;

3. "Elle n'a pas fourni un service adéquat basé sur une structure de taux raisonnables et stables;

4: "La compagnie a augmenté ses taux de façon substantielle à deux reprises depuis 1961. L'attitude de la cité est à l'effet que ces augmentations, qui furent imposées presque exclusivement sur les usagers domestiques, étaient injustifiées.

5. "La compagnie, à cause de sa situation financière précaire, ne peut effectuer un finan-

Voir GAZ en page 2

La tutelle dès cette semaine

par **Jean CHARPENTIER** et **Jacques LAFRENIERE**

Le premier ministre M. Pearson, a révélé hier soir avoir reçu du président Kennedy l'assurance que ce dernier fera tout en son pouvoir pour réprimer tout acte de violence ou toute autre forme de représailles de la part de la centrale ouvrière américaine FAT-COI par suite de la mise en tutelle des syndicats de marins par le gouvernement canadien.

Par ailleurs l'arrêt de travail des 16,000 membres du Syndicat international des marins qui a débuté vendredi soir dernier s'est poursuivi encore aujourd'hui. A Montréal, les marins se réunissaient à midi à la permanence du syndicat, rue St-Jacques, pour décider de mettre fin à leur grève ou de prolonger cette action en guise de protestation contre la mise en tutelle de leur syndicat et de quatre autres syndicats maritimes.

Tutelle gouvernementale

Au cours d'un entretien téléphonique avec son collègue américain, hier midi, M. Pearson lui aurait fait savoir que tout espoir d'une tutelle privée se révélait désormais impossible étant donné la grève illégale déclanchée par le Syndicat international des gens de mer et le refus de la centrale américaine de la décommander.

La tutelle gouvernementale étant désormais inévitable, le premier ministre aurait prié le président américain de faire en sorte que cette mesure n'entraine pas de représailles contre les navires et les marins canadiens de la part des syndicats américains.

Tout en déplorant la nécessité d'une telle mesure, M. Kennedy lui aurait donné l'assurance qu'il ferait tout en son possible à cette fin.

De source autorisée, on apprend que la mise en tutelle ne sera pas appliquée aujourd'hui mais fort probablement cette semaine.

M. Pearson a d'autre part confirmé l'opinion courante que les pourparlers de la semaine dernière en vue d'une tutelle privée avaient repris à la demande du président américain.

Quant aux premiers pourparlers, le chef du gouvernement a déclaré qu'ils avaient échoué par suite de l'insistance provocante et irresponsable du président de la FAT-COI, M. Meany, à ce que la majorité des

Voir TUTELLE en page 2

Voir autres textes et photos en page 41

Les Etats-Unis s'opposent à l'expansion de l'industrie canadienne de l'automobile

WASHINGTON. (PC) — Le secrétaire au Commerce Luther Hodges a déclaré aujourd'hui qu'il s'oppose au projet canadien d'expansion de l'industrie automobile et il a pressé les constructeurs américains de "se réveiller", et de faire connaitre leurs critiques du plan canadien.

M. Hodges a déclaré au cours d'une conférence de presse que, bien qu'il n'ait pas la liberté, à ce stade, de dévoiler les détails du projet d'expansion canadien, le public doit être informé que le projet canadien déplacerait quelques-uns des ateliers liés de près à la fabrication automobile et causerait ainsi du chômage dans l'industrie automobile américaine.

Alors qu'on lui demandait ce qu'il comptait faire à la suite de l'application éventuelle du projet canadien, M. Hodges a répondu que "si le Canada viole l'accord général sur les tarifs et le commerce, nous prendrons des mesures de représaille".

"Par contre, si le Canada ne viole pas les accords du Gatt et envisage une autre façon de procéder, nous verrons, s'il y a lieu, ce que nous pourrons faire."

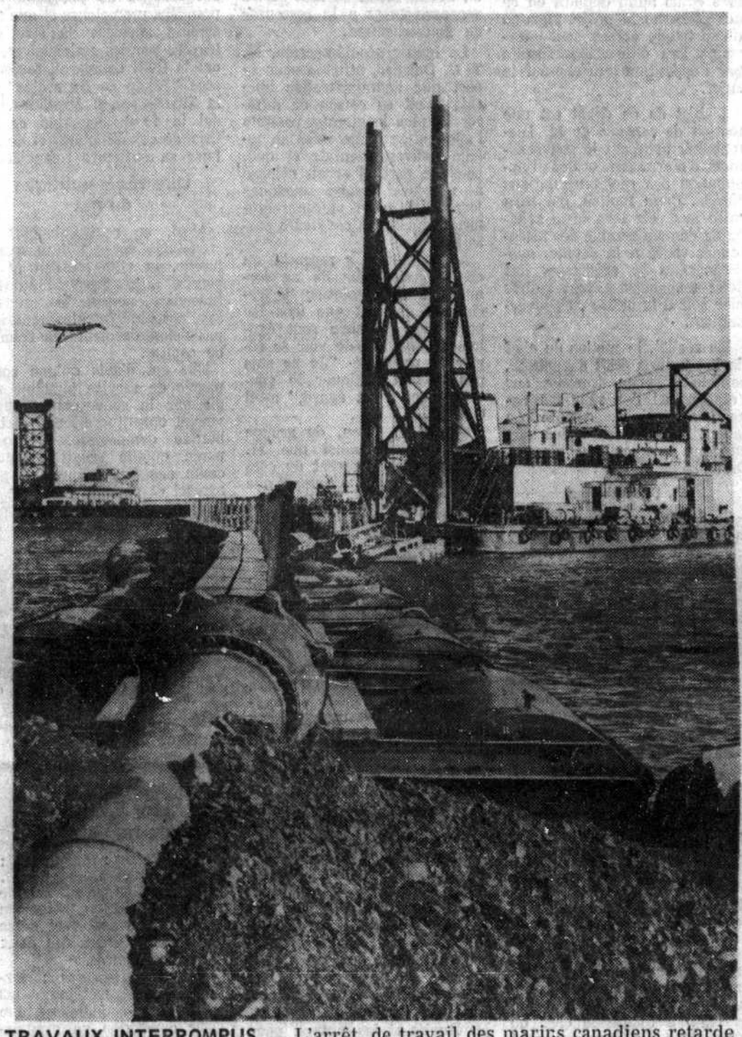

TRAVAUX INTERROMPUS — L'arrêt de travail des marins canadiens retarde les travaux préliminaires à l'Expo de 1967. Ce matin encore, les dragues des compagnies Marine Industries et McNamara demeuraient immobilisées aux abords de l'île Ste-Hélène.

(photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE)

Washington: réductions tarifaires sur 87% du commerce d'importation

WASHINGTON. (UPI, PA) — Les Etats-Unis sont disposés à négocier des réductions tarifaires portant sur 6,000 produits, ou environ 87 pour cent du total de leurs importations, a fait savoir hier la Maison Blanche.

Cette liste préliminaire, où figurent les produits qui feront l'objet de négociations tarifaires dans le cadre du GATT, au printemps prochain, pourrait être modifiée à la lumière des représentations que feront les différentes industries américaines sur les conséquences possibles pour l'économie des Etats-Unis.

En effet, la commission trifaire des Etats-Unis a annoncé qu'elle tiendra des séances publiques à partir du 2 décembre prochain en vue de déterminer l'impact sur l'économie américaine d'éventuelles réductions tarifaires. Cette enquête durerait environ cinq mois.

Dans une communication au Congrès, le président Kennedy estime que les prochaines négociations tarifaires, dans le cadre du GATT, pourraient conduire à une expansion notoire des échanges commerciaux entre pays du monde libre.

La liste rendue publique hier contient 60 pour cent plus de produits que la liste qui avait été arrêtée en vue des négociations tarifaires qui ont eu lieu en 1960.

D'autre part, le comité interministériel sur le commerce, au sein duquel siègent les représentants des différents secrétariats (Trésor, Agriculture, Travail, etc.), fera lui aussi une enquête sur les conséquences prévisibles d'éventuelles réductions tarifaires.

On s'attend que la commission tarifaire et le comité interministériel soumettent les conclusions de leurs enquêtes respectives d'ici six mois au président Kennedy.

Les seuls produits qui ne sont pas mentionnés sur la liste préliminaire, rendue publique hier, sont ceux qui ne sont pas couverts par le "Trade Expansion Act". Les tapis, le verre, le plomb, le zinc et les produits pétroliers figurent parmi les produits dont l'administration Kennedy ne pourra réduire les tarifs.

13% des Québecois seraient en faveur de la séparation immédiate

TORONTO (PC) — Une enquête menée auprès de 1,000 Canadiens français du Québec indique que 13 pour cent sont en faveur de la séparation immédiate de la province du reste du Canada.

Mais 43 pour cent s'opposent à la division du Canada, 21 pour cent disent qu'ils n'ont jamais entendu parler de la question et 23 pour cent sont encore indécis.

La plupart des séparatistes interrogés affirment désirer l'indépendance par des voies démocratiques. Huit pour cent déclarent qu'ils approuveraient un coup d'Etat. Personne n'approuve la violence.

L'enquête a été faite conjointement par The Maclean's Magazine, le Magazine Maclean, édition française, le programme de télévision "Inquiry", canal 6, et le Groupe de recherche sociale, organisme non lucratif qui recrute ses membres parmi les professeurs et les étudiants des facultés de sciences sociales, economiques et politiques des universités McGill et de Montréal.

Les résultats de l'enquête ont été annoncés au cours de l'émission télévisée : "Inquiry", hier soir, sur le réseau anglais de Radio-Canada. Ils seront publiés dans les prochains numéros de la revue Maclean, éditions anglaise et française.

Les "séparatistes", qui représentent 13 pour cent du total, se recrutent surtout chez les universitaires, les artistes, les jeunes, dans les populations urbaines. Un professionnel sur quatre est séparatiste, proportion qui demeure la même chez les personnes gagnant plus de $6,000 par année. L'argument majeur des "séparatistes" est que le Canada anglais domine la minorité canadienne-française.

Environ 16 pour cent des Montréalais interrogés souhaitent la séparation, tandis que dans les milieux ruraux on ne trouve que 11 pour cent de séparatistes. Quarante-cinq pour cent des fermiers déclarent n'avoir jamais entendu parler du séparatisme.

Voici une liste de quelques catégories de citoyens avec leur pourcentage de partisans du séparatisme : ceux de 18 à 29 ans : 17 pour cent; les hommes : 16 pour cent; les femmes : 10 pour cent; les professionnels : 25 pour cent; les étudiants : 25 pour cent; les

FLQ, mouvement "subversif"

OTTAWA. (PC) — La Gendarmerie royale du Canada estime que le FLQ est un mouvement "subversif" et qu'elle doit garder ses membres à l'oeil.

C'est ce qu'a révélé le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, M. Donald MacDonald, aux Communes. Il a dit que la politique de la Gendarmerie était la même vis-à-vis toutes les organisations qui utilisent la violence.

Voir QUEBECOIS en page 2

Femmes au concile?

CITE DU VATICAN, (AFP, Reuter, UPI) — La participation des femmes comme auditrices au concile a été préconisée par le cardinal Léo Joseph Suenens, dans une intervention qu'il a faite ce matin au concile. L'archevêque de Malines et Bruxelles, l'un des cardinaux choisis par le pape Paul VI pour présider aux débats des Pères conciliaires, a fait valoir l'avantage qu'il y aurait à faire participer aux travaux conciliaires un plus grand nombre de laïcs, dont des femmes.

La question de la présence au concile de représentantes féminines a déjà été envisagée au sein des orgues conciliaires.

Après sa déclaration, les 2,200 Pères conciliaires ont violé le règlement des débats et ont spontanément applaudi le cardinal belge.

Le cardinal Suenens a déclaré que les observateurs laïcs devraient être plus nombreux (ils sont actuellement au nombre de dix, représentant pour la plupart des organisations catholiques internationales), et que parmi eux devraient être admises des femmes.

Après tout, a souligné le cardinal, "les femmes forment la moitié de la population du monde."

Un porte-parole du concile a déclaré que le cardinal Suenens a également proposé que des représentants des grands ordres religieux féminins et masculins soient également autorisés à assister au concile oecuménique.

Le cardinal Suenens a déclaré que les membres de la hiérarchie ne sont pas les seuls à avoir des dons du Saint Esprit, mais que ceux-ci sont reçus par tous les membres de l'Eglise.

Ces dons, s'ils ne sont pas orientés par l'autorité de l'Eglise, peuvent être "dangereux et désordonnés". Mais la hiérarchie, continua-t-il, ne doit pas faire de l'Eglise un "appareil purement administratif"

Voir FEMMES en page 2

Lord Home coopérera avec l'URSS pour éliminer la guerre froide

LONDRES. (UPI, Reuter) — Après avoir déclaré hier soir, au cours d'une émission radiotélévisée, que son gouvernement envisageait une "entière coopération" avec M. Khrouchtchev, le nouveau premier ministre britannique, lord Home, faisait approuver par son cabinet sa décision de demander à la reine d'ajourner la réunion des Chambres en vue de lui permettre de se faire élire aux Communes. Toutefois, le chef du parti travailliste, M. Wilson, a déclaré, à l'issue d'un entretien avec lord Some, qu'il était opposé à toute mesure visant à retarder la rentrée des Chambres.

D'autre part, le secrétaire du parti travailliste écossais, M. William Marshall, a affirmé aujourd'hui que lord Home ne pourra pas se porter candidat à l'élection complémentaire qui aura lieu le 7 novembre prochain dans la circonscription de Kinross et West Pershire, en Ecosse.

Dans une déclaration au journal "Evening Standard", M. Marshall a affirmé qu'il fera connaitre lundi prochain, c'est-à-dire après que le délai d'inscription pour les candidats se sera écoulé, pour quelles raisons le premier ministre ne serait pas éligible. M. Marshall a précisé qu'il s'était rendu compte de l'inéligibilité de lord Home à l'issue de l'entrevue que celui-ci à accordé à la télévision hier.

Propos de lord Home

"Lorsque M. Khrouchtchev a déclaré que la force ne ferait plus partie de l'interprétation soviétique du communisme, j'ai compris que nous étions enfin à même d'effectuer des progrès vers une véritable coexistence", a déclaré lord Home qui a précisé que son attitude à l'égard du communisme était "inflexible seulement lorsqu'il inscrit la force à son programme".

Lord Home a fait ces déclarations au cours de trois interviews qu'il a accordées hier à la télévision britannique.

Au sujet de la politique que son gouvernement entend suivre à l'égard du Marché commun, lord Home a révélé qu'il ne fallait pas songer actuellement à de nouvelles négociations en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne au groupe des "Six". Ce que nous ferons, a-t-il ajouté, consistera à maintenir avec l'Europe les contacts les plus étroits possibles.

Quant à une rencontre possible avec le président Kennedy, lord Home a dit qu'il ne pouvait rien préciser à ce sujet, "pas plus que je ne puis vous dire si je m'attends à rencontrer bientôt M. Khrouchtchev".

De telles rencontres, a-t-il ajouté, "dépendent de l'évolution des relations internationales, des intitiatives que nous pensons pouvoir prendre et des conditions dans lesquelles nous pensons pouvoir les prendre : soit par l'intermédiaire des ministres des Affaires étrangres,

Voir LORD HOME en page 2

Le chancelier Erhard à Paris et Washington

BONN (Reuter) — M. Ludwig Erhard, chancelier de l'Allemagne fédérale, a annoncé aujourd'hui qu'il rencontrera le général de Gaulle, le mois prochain, à Paris. Il a précisé qu'il avait été invité par le président de la République française à faire ce voyage, les 21 et 22 novembre. Il se rendra ensuite à Washington, les 24 et 25 novembre, pour y conférer avec le président Kennedy et des membres du gouvernement américain.

M. Erhard a annoncé cette nouvelle à une réunion du groupe parlementaire démocrate-chrétien, à Bonn.

MAC : "Butler, bring me another Scotch, will you ?"

Le départ d'Adenauer ne changera rien aux liens franco-allemands

– Hervé Alphand

SAN FRANCISCO. (AFP) — La politique du président de Gaulle ne comporte aucun élément "d'isolationnisme" ni "d'anti-américanisme", a affirmé avec force l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. Hervé Alphand.

Au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée hier à San Francisco, où il est venu pour prendre part au "Festival de France", l'ambassadeur a affirmé que les journaux britanniques et américains avaient une conception totalement fausse de l'attitude de la France vis-à-vis du Marché commun et de "l'Europe des Six". L'indépendance n'empêche nullement, a-t-il affirmé, les amitiés entre nations.

Pendant que M. Alphand parlait, un groupe de personnes manifestait devant la porte de l'immeuble où il se trouvait, protestant contre la décision de la France de se procurer un armement nucléaire.

L'ambassadeur a souligné le fait que l'amitié franco-allemande est maintenant bien assurée et que le départ du chancelier Adenauer ne changera rien à cet état de choses. Les informations rapportées par certains journaux, a-t-il dit, selon lesquels le nouveau chancelier allemand, M. Ludwig Erhard, aurait semblé faire montre de sentiments inamicaux ou critiques vis-à-vis du président de Gaulle, au cours de son premier discours de la semaine dernière, constituaient "une fausse interprétation".

En ce qui concerne les relations entre la France et les Etats-Unis, a dit l'ambassadeur, ce n'est là qu'une "question de tactique et de méthode". "Nous sommes unis pour les questions fondamentales", a dit M. Alphand, qui a ajouté : "Nous travaillons de concert avec les mêmes idéaux en vue d'un monde libre".

L'ambassadeur de France a rappelé aux journalistes que la France et les Etats-Unis avaient agi comme des "alliés résolus" pendant les crises de Cuba et de Berlin.

POURQUOI DEVENIR

CHAUVE?

Prenez garde à ces signaux dangereux!

Agissez immédiatement!

La calvitie peut être prévenue! Des signaux tels que: (1) chute des cheveux; (2) démangeaisons, et (3) pellicules, vous avertissent que vous devez agir immédiatement et éviter de devenir chauve. Faites comme des milliers d'autres gens. Confiez à la clinique Thomas le soin de débarrasser votre cuir chevelu des désordres qui vous rendraient chauve et de stimuler la croissance naturelle de vos cheveux.

Venez aujourd'hui! Vous verrez par vous-même comment ce fameux traitement de confiance Thomas (a) maîtrise 14 affections du cuir chevelu; (b) contrôle l'excès anormal de graisse ou sécheresse; (c) restaure la croissance de vos cheveux qui pousseront plus épais et plus forts. Seulement à la clinique Thomas vous êtes certain d'obtenir un traitement qui s'est perfectionné durant plus de 40 années de succès. Consultez immédiatement le spécialiste Thomas. L'examen est gratuit et sans obligation. Vous réaliserez que vous pourrez vous débarrasser des pellicules encastrées. Nous stimulerons la croissance normale de vos cheveux et de la sorte vous ne serez jamais chauve. Souvenez-vous, l'examen est gratuit. N'hésitez donc plus, mais venez.

SPECIAL! — TRAITEMENTS D'ESSAI A DEMI-PRIX

Afin de vous familiariser avec nos méthodes de prophylaxie capillaire, la clinique Thomas vous offre un traitement-démonstration complet des cheveux et du cuir chevelu pour la moitié du prix régulier. Cela vous permettra de juger par vous-même de l'efficacité de nos méthodes et de la manière dont nous pouvons vous aider à arrêter votre chute de cheveux.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE — LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

TUTELLE

SUITE DE LA PAGE 1

curateurs à la tutelle fussent américains.

Ces déclarations du premier ministre, qui constituent en quelque sorte un bilan provisoire de l'affaire des Grands lacs et un bilan définitif en ce qui concerne le projet mort-né d'une tutelle privée, sont intervenus lors d'un débat suscité par l'opposition officielle sur le sujet.

L'objet de ce débat est une motion de censure de M. Diefenbaker accusant le gouvernement d'atermoiement dans l'application des recommendations Norris. Cette motion, qui sera mise aux voix lors de la séance de demain semble dès maintenant vouée à la défaite, néo-démocrates et créditistes des deux tendances s'étant ralliés hier soir à la cause du gouvernement.

En réalité, la motion du chef de l'opposition était davantage, semble-t-il pour ironiser sur l'état actuel des relations canado-américaines, comme en faisait foi le discours plus sarcastique que critique de M. Diefenbaker.

M. Diefenbaker

Ce dernier en effet a longuement ridiculisé le délai apporté par le président Kennedy à recevoir l'appel téléphonique de M. Pearson, samedi dernier en huit. "L'appel fut logé vendredi soir, a-t-il affirmé, mais ne fut accepté que le lendemain midi."

"De toute manière, il était inutile d'appeler à l'aide le président américain, car celui-ci a besoin de votes," a tranché le chef conservateur, faisant allusion à l'élection américaine de l'an prochain, "or ces votes, c'est la FAT-COI qui les lui fournit."

M. Diefenbaker a reproché également au gouvernement d'avoir perdu son temps à user avec M. Banks de diplomatie, langage inconnu à ce dernier, tandis que l'économie canadienne était en danger.

Enfin, il a blâmé M. Pearson de n'avoir pas intenté de poursuites judiciaires contre M. Banks comme le recommandait le rapport Norris. "Au lieu de cela, a ajouté le chef de l'Opposition, le gouvernement confie l'étude de la question à deux avocats dont il refuse maintenant de publier le rapport préliminaire."

M. Pearson

Répondant hier soir à M. Diefenbaker, le premier ministre a déploré que celui-ci se soit confiné dans l'ironie et l'insinuation pour traiter d'une situation qui risque d'entraîner de graves dangers.

Il a relaté que jusqu'à la dernière minute son gouvernement avait fait l'impossible pour éviter d'avoir à imposer sa tutelle aux syndicats de marins. "Nous étions même disposés à admettre un curateur américain sur trois au sein d'une tutelle privée."

"Mais il est temps maintenant de prouver que le Canada et le syndicalisme libre ont plus de poids que lui, M. Banks."

Prenant à leur tour la parole, les porte-parole du NPD et du Crédit social se sont portés successivement à la rescousse du gouvernement.

Le leader néo-démocrate, M. T. C. Douglas, affirma pour sa part que l'administration libérale avait eu raison de différer le plus longtemps possible l'application d'une mise en tutelle gouvernementale et que, pour sa part, il serait disposé à attendre encore quelques jours afin qu'on puisse recruter les meilleurs curateurs possible.

A son tour, il a reproché au chef conservateur de ne formuler aucune solution de rechange, ajoutant que tous les partis en Chambre sont également désireux de voir se régler le problème. "Je ne suis pas prêt à critiquer le gouvernement à cet égard," a-t-il conclu.

Enfin, M. Olson, du groupe thompsonniste, ainsi que M. Caouette se rangèrent du côté du gouvernement, affirmant que les circonstances actuelles commandent plus que jamais l'unanimité du parlement.

L'arrêt de travail

Si les marins ne retournent pas bientôt au travail, ils encourront les foudres du gouvernement fédéral qui a déclaré que cette "grève est illégale". Les grévistes sont passibles d'une amende de $100 chacun, leurs dirigeants, $300 et le syndicat $500 pour chaque jour d'infraction, en vertu de la législation ouvrière fédérale.

Des marins ont dit ce matin que cette mesure ne les effrayait pas. "Ce sera autre chose avec la tutelle, mais jusqu'à ce moment-là, nous n'avons pas l'intention de nous laisser impressionner", ont déclaré quelques-uns d'entre eux. Leur conversation laissait croire que le vote pris ce midi indiquera qu'ils ne veulent pas retourner au travail, à moins d'en être forcés.

Il a été impossible de rejoindre les dirigeants du syndicat, M. Banks et les autres, pour leur faire confirmer si le retour au travail serait ordonné aujourd'hui.

GAZ

SUITE DE LA PAGE 1

cement satisfaisant à des conditions raisonnables;

6. "Elle n'a pu étendre son service aux territoires contigus qui réclament le service du gaz à des taux équitables;

7. "A cause de relations contractuelles et inter-corporatives (avec la Trans-Canada Pipe Lines Limited en particulier), la Corporation de gaz naturel du la Corporation de gaz naturel du Québec et Trans-Canada Pipeline Limited".

Elle soutient également qu'au cours des dernières années, les petits consommateurs de gaz ont été appelés à peyer pour des erreurs de prévision des premiers promoteurs et que ces erreurs auraient dû être défrayées par les actionnaires, et que la CGN demeurait toujours sous "l'épée de Damoclès" de la Trans-Canada Pipelines, ce qui la rend incapable de se tirer de ces difficultés et de refaire sa structure financière.

Une régie publique du gaz

Ainsi, en recommendant la renationalisation" du gaz naturelle, la ville soutient qu'on pourra ainsi briser l'impasse financière, puisque les intéressés actuels "n'entreprendront pas volontairement" la refonte du capital.

Elle est d'avis qu'une compagnie de service publique régie par le gouvernement provincial constituerait une distributrice compétente, d'abord parce qu'elle serait indépendante des fournisseurs de gaz naturel et pourrait négocier ou renégocier avec celles-ci des contrats "à des conditions bilatérales".

Cette régie conserverait le capital dans le Québec et deviendrait un facteur important dans l'expansion économique du Québec. La ville soutient aussi que les activités de la régie s'effectueront au grand jour et entraîneront une plus grande stabilité des taux du gaz, sans pour autant compromettre ou affaiblir la cote de crédit de la province.

QUEBECOIS

SUITE DE LA PAGE 1

universitaires : 26 pour cent; les techniciens : 29 pour cent.

Environ 60 pour cent de ceux qui sont en faveur du séparatisme déclarent l'être devenus au cours des deux dernières années.

Les réponses des adversaires du séparatisme — 43 pour cent — indiquent que leur opposition va grandissant. Quelque 69 pour cent d'entre eux affirment qu'ils se sont éloignés du séparatisme au cours de la dernière année. Environ 67 pour cent disent qu'ils ne deviendraient pas séparatistes même si la majorité de leurs concitoyens le devenaient.

Interrogés sur le Front de libération québecois, 27 pour cent déclarent que le FLQ a employé la violence uniquement pour attirer l'attention sur lui, alors que 18 pour cent estiment que son but était véritablement de réaliser l'indépendance du Québec.

La plupart des personnes interrogées sont d'avis que le séparatisme est un problème important pour le Québec, et 57 pour cent croient que les mouvements séparatistes ont eu des conséquences heureuses pour cette province.

(par C.G.) — En ouvrant les audiences publiques de la Commission d'enquête sur la distribution du gaz naturel dans le Québec, le président, le juge Jacques Vadboncoeur, a déploré que trop peu d'organismes semblent s'intéresser à cette enquête malgré les avis que la commission leur a envoyés.

Dans ses remarques préliminaires, le juge Vadboncoeur a précisé qu'il ne s'agissait pas d'une commission royale ni d'un tribunal d'enquête. "Pour bien saisir ce qu'elle est, il faut interpréter le mot "enquête" comme pouvant signifier une étude, un relevé, un sondage, un examen" a dit le juge.

Donc, les études qui débutent seront poursuivies dans une optique provinciale, pour l'ensemble du Québec. Les commissaires prendront en considération tout ce qui peut les aider à recommander une politique provinciale de gaz qui sera dans l'intérêt de la population du Québec. On étudiera tous les aspects de la question.

La commission ne siègera pas qu'à Montréal, mais elle a l'intention, le cas échéant d'aller également siéger en d'autres endroits de la province.

Québec ne peut se réorganiser, ni effectuer une refonte de capital sur une base satisfaisante.

Mêmes intérêts financiers

Le mémoire de la ville rappelle les conclusions du rapport de la Commission Salvas sur la vente du réseau gazier de l'Hydro-Québec à la Corporation de gaz naturel du Québec démontrant que la transaction fut "sinon carrément illégal, du moins mal avisée et complètement contraire à l'intérêt public".

La ville soutient par ailleurs que "bien que les directeurs à double-emploi aient été éliminés, il est évident que présentement les mêmes intérêts financiers possèdent et régissent

AIR CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

lieu la réunion "au sommet" au 40e étage de la Place Ville-Marie. Le bureau de direction y rencontre le président McGregor et ses experts techniques afin de prendre connaissance des études complexes effectuées depuis près de quatre ans et dont découlera le choix imminent d'un nouvel appareil.

Malgré ce qui a été annoncé un peu partout, aucune décision ne doit être prise aujourd'hui, le bureau des directeurs n'ayant pour l'instant qu'à ratifier l'étu- de déjà faite, s'il le trouve convaincant, et donner aux services techniques le mandat pour en tirer les conséquences qui s'imposent.

Mais il ne sert à rien de nier l'influence que la tragédie survenue au premier "One-Eleven" pourra jouer dans le choix d'Air Canada. Elle pourrait même coûter à la British Aircraft Corporation un contrat sur lequel elle comptait pour auréoler de gloire son nouveau porte-couleurs et assurer le succès financier du projet. Nombre de compagnies attendent pour faire le leur en effet de connaître le choix de la compagnie canadienne, tant il est vrai que les travaux effectués par Air Canada font école depuis quelques années, ses exigences et ses études étant à peu près ce qu'on peut peut trouver de plus poussé dans ce domaine.

A quiconque connaît l'aéronautique, il est certain que l'écrasement d'un avion, fût-il le prototype à ses débuts, ne signifie strictement rien et ne compromet pas la réputation de l'appareil.

Mais il n'en demeure pas moins qu'une telle tragédie peut exercer une influence énorme sur le public. D'un seul coup, il est possible que le public canadien et étranger perde aujourd'hui beaucoup de sa confiance envers le "One-Eleven".

Air Canada le sait et ne sera pas sans en tenir compte, sachant fort bien que l'achat d'un avion dont ses passagers ont peur risquerait peut-être de lui faire perdre dans les années à venir une proportion "x" de sa clientèle. Une proportion parfois minime qui n'en fait pas moins toute la différence entre les profits et un déficit.

FEMMES

SUITE DE LA PAGE 1

qui limiterait la liberté du peuple de Dieu.

C'est dans cet esprit que le cardinal a suggéré une plus grande participation de religieux et de laïcs des deux sexes au concile.

Le cardinal ne parlait pas, ce matin, en tant que l'un des quatre "modérateurs" choisis par le pape Paul IV pour diriger les débats de l'assemblée conciliaire, mais il jouit d'une très grande autorité parmi les Pères.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

vices dont il n'existe même pas aujourd'hui un embryon au Département de l'Instruction publique.

Or, la réforme de la fonction publique n'est pas plus avancée en 1963 qu'elle ne l'était en 1960. A cause de salaires insuffisants et de l'incompétence de la Commission du service civil, le gouvernement n'a même pas les fonctionnaires qu'il lui faut pour s'acquitter des tâches déjà entreprises. On peut donc se demander combien d'années il faudra attendre avant qu'un véritable ministère de l'Education puisse fonctionner convenablement.

Mais ce n'est pas tout. Au point de vue financier, le premier ministre Jean Lesage poursuit une politique assez curieuse. Sa main droite feint d'ignorer ce que fait sa main gauche. Au conseil des ministres, Jean Lesage est toujours prêt à s'embarquer dans toute entreprise qui a une résonance de grandeur. Mais au Conseil de la Trésorerie, il mesquine toujours sur les moyens financiers. Les budgets sont à tel point rognés que les ministères fonctionnent à grand-peine.

C'est l'incohérence complète dans l'engagement des fonctionnaires et dans l'élaboration du budget.

Dans ces conditions, il est facile de prévoir que la réforme de l'enseignement, la planification économique et les autres aspects de la politique de grandeur vont démarrer avec beaucoup de difficultés.

Le gouvernement est à un point tournant de son évolution. Il doit passer du stade des idées à celui de l'exécution.

Malheureusement, il est très mal équipé pour cette transition.

(Tous droits réservés)

LORD HOME

SUITE DE LA PAGE 1

ce qui est le processus ordinaire, soit par l'intermédiaire des chefs de gouvernement, s'ils peuvent apporter quelque chose de plus".

Inexpérimenté?

Il a déclaré, lors d'une autre interview, qu'il ne pensait pas que ce soit exact de dire qu'il n'a pas une expérience suffisante des Affaires intérieures pour faire un bon premier ministre.

Lord Home a rappelé qu'il avait représenté une circonscription d'Ecosse avant d'être nommé ministre d'Etat pour les Affaires écossaises.

Interrogé sur les événements qui ont précédé son arrivée officielle au 10 Downing Street, le premier ministre a répondu n'avoir jamais recherché ce poste, ajoutant : "J'ai dit oui, parce que j'estimais qu'il était de mon devoir d'agir ainsi"

Il a rendu hommage à M R. A. Butler, son successeur aux Affaires extérieures, en affirmant : "Nous dirigerons le gouvernement et le parti comme deux partenaires". Quant à la façon dont il entend faire face à l'opposition de M. Harold Wilson, le chef travailliste, lord Home a répondu : "Présentons-nous d'abord à l'élection partielle avant de lutter pour une élection générale. Pour le moment, j'ai à lutter pour une élection partielle très bientôt". (Lord Home doit être le candidat conservateur à l'élection partielle de Kinross-West-Perthshire, Ecosse, le 7 novembre prochain. Le candidat déjà pressenti s'est désisté en sa faveur).

Interrogé sur l'attitude britannique au sujet de la ségrégation raciale en Afrique du Sud, lord Home a concédé qu'il pouvait être utile pour les Nations unies d'exercer des pressions sur le gouvernement de Prétoria, mais il se refuse à toute prise de sanctions économiques à l'égard de ce pays.

CORSETS MÉDICAUX

Bandes herniaires – Collets – Bretelles – Béquilles – Cannes

BAS pour VARICES

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS

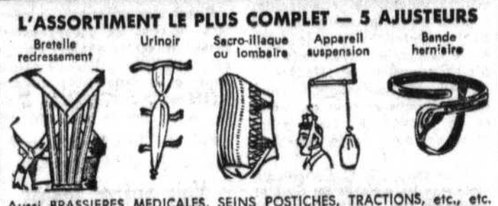

Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS, etc., etc.

Exécution des prescriptions de médecins pour articles d'orthopédie

"Les PHARMACIES professionnelles"

SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

Succ.: 921 est, Ste-Catherine, VI. 2-9622 — 6511, St-Hubert, CR. 2-8233

Un gérant de banque vole $127,000 à sa propre succursale

HALIFAX. (PCf) — James C. Pope, ancien gérant d'une succursale de la Banque Royale du Canada, à Armdale, dans la banlieue de Halifax, s'est avoué coupable, hier, à l'accusation d'avoir volé de l'argent de la banque.

Selon Me Georges T. Hanrahan, assistant procureur de la couronne, la somme impliquée s'élèverait à environ $127,000.

Pope, âgé de 49 ans, a été arrêté après la séance régulière de la cour et le juge E. D. Murray a fixé son cautionnement à $6,000.

Quelques minutes plus tard, Pope s'est présenté à nouveau et s'est reconnu coupable d'avoir volé une somme impliquant "une somme de plus de $50". Il connaîtra sa sentence vendredi.

Grève des débardeurs à Londres

LONDRES, (Reuter) — Six mille débardeurs du port de Londres viennent de se mettre en grève ce matin, pour protester contre l'éviction d'un de leurs délégués aux négociations qui doivent s'ouvrir dans le courant de la journée avec les employeurs au sujet de la semaine de 40 heures, réclamée par les ouvriers du port.

Ce mouvement de grève a paralysé plusieurs importantes sections du port de Londres. D'autre part, les débardeurs ont décidé d'effectuer aujourd'hui une marche de protestation jusqu'au siège de l'association patronale afin d'exiger que leur négociateur évincé, leur secrétaire général, M. Dick Barrett, participe aux négociations.

La météo

MAXIMUM : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides, Rimouski et Gaspé**: ensoleillé avec températures saisonnières. Vents légers. Maximum à Montréal et Ottawa 55; Québec, Sherbrooke, Ste-Agathe, Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 45.

Aperçu pour demain : nébulosité légère; peu de changement dans les températures.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé. Quelques nuages en soirée. Un peu plus chaud. Vents légers. Maximum à Témiscamingue, Rouyn-Noranda 55; à Val d'Or 50.

Aperçu pour demain : nuageux. Peu de changement dans les températures.

Dimanche matin

Attention spéciale aux horloges, montres et... réveille-matin

Les journées "raccourcissent à vue d'oeil". De jour en jour, le soleil se lève plus tard et se couche plus tôt. Depuis hier, le mois d'octobre cesse de ressembler au mois d'août. Le mercure est à la baisse. Autant d'indices qui font penser que le régime de l'"heure avancée" est sur le point de prendre fin.

Rien de plus exact. Comme le stipule une décision prise par le conseil municipal de Montréal, en décembre dernier, c'est à minuit et une minute, dimanche matin, qu'il faudra faire marche arrière aux aiguilles des horloges, montres et... réveille-matin.

Ce sera donc dimanche le retour au régime de l'heure solaire, régime abandonné depuis le dimanche 28 avril.

Québec reconnaît le statut des assureurs-vie

CHICOUTIMI — Le président de l'Association des assureurs-vie du Québec a annoncé qu'à l'occasion de son congrès, l'organisme québécois avait appris que l'autorité provinciale lui avait reconnu son statut officiel. La nouvelle en a été communiquée aux assureurs par le conseiller juridique du service des assurances.

Le haut fonctionnaire a souligné que "la loi des assurances prévoit la reconnaissance d'une association d'assureurs dont le certificat équivaut à la licence accordée par le service". Me Jacques Casgrain a poursuivi en rappelant que l'autorité québécoise a "juridiction exclusive sur le statut professionnel et l'activité professionnelle des citoyens du Québec".

Les assureurs-vie s'étant groupés en association professionnelle et ayant demandé leur reconnaissance officielle, "le surintendant du service de l'assurance reconnaîtra l'Association des assureurs-vie", a conclu Me Casgrain.

OFFRES D'EMPLOIS
Cité de Montréal
SERVICE DU PERSONNEL

ARCHITECTE ($6500-$9500) — Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : être membre en règle de l'Association des Architectes de la Province de Québec; de préférence posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

CHEF-ADJOINT DE L'ATELIER DE RELIURE ET DE REPARATION DES LIVRES ($3700-$4700) — Hommes ou femmes bilingues. Instruction : 9e année ou l'équivalent; posséder un diplôme de relieur d'une institution reconnue. Expérience : quelques années d'expérience dans la reliure des livres; pouvoir réparer les livres et connaître le fonctionnement des machines utilisées dans les ateliers de reliure.

COMMIS GRADE 1 ($2700-$3700) — Hommes bilingues. Age : avoir au moins 17 ans au 1er décembre 1963. Résider dans la cité de Montréal. Instruction : au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Expérience : aucune expérience n'est exigée.

COMPTABLE GRADE 4 ($7700-$8900) — Hommes bilingues. Instruction : posséder un grade universitaire en sciences commerciales ou comptables ou être membre en règle d'une association de comptables reconnue. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience en comptabilité ou en vérification publique ou privée après l'obtention de l'un des titres ci-dessus mentionnés.

INGENIEUR ($6500-$9500) — Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : de préférence posséder un diplôme en génie ou science appliquée d'une université reconnue; être membre en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec lors de la nomination.

INGENIEUR JUNIOR — Pour la première année de pratique, le traitement sera $5500, et la deuxième année $6000. — Après deux ans, sur présentation de la carte de membre en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec, le candidat pourra être promu à la fonction d'ingénieur ($6500-$9500). Instruction : de préférence posséder un diplôme en génie ou science appliquée d'une université reconnue; être membre junior en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec, lors de la nomination.

INSPECTEUR (division des arbres) ($4200-$5200) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er novembre 1963. Instruction : 9e année ou l'équivalent et avoir suivi des cours d'horticulture, de sylviculture ou d'agronomie d'une institution reconnue. Expérience : quelque expérience dans un travail se rapportant à l'arboriculture ou à la sylviculture. Pouvoir conduire un véhicule automobile.

PHOTOGRAPHE ($4200-$5200) — Hommes bilingues. Age : au moins 19 ans au 1er novembre 1963. Instruction : 9e année ou l'équivalent. Expérience : quelque expérience dans un travail de photographie. Les candidats devront être familiers avec toutes les opérations de la photographie : le développement, l'impression, l'agrandissement, la retouche, etc.

POLICIER ($4400-$5795) — Hommes bilingues. Age : au moins 18½ et moins de 30 ans. Instruction : 10e année ou l'équivalent. Taille minimum : 5'9", pieds nus; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Le salaire maximum sera atteint après trois ans de service.

STAGIAIRE EN ARCHITECTURE — Pour la première année de pratique, le salaire sera $5500. — et la deuxième année $6000. — Le candidat sera nommé architecte ($6500-$9500) après deux ans de cléricature. Instruction : être inscrit en qualité de membre étudiant auprès de l'Association des Architectes de la Province de Québec et posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

SURVEILLANT DE TRAVAUX (améliorations locales) ($4500-$5700) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er novembre 1963. Résidence à Montréal. Instruction : au moins l'équivalent d'une 9e année d'études, et produire certificat à cet effet. Expérience : avoir quelques années d'expérience dans le domaine de la construction ou quelque expérience dans la surveillance ou l'inspection de travaux de construction. Bonne connaissance de la pose des formes et des qualités de béton et d'asphalte; habileté à lire des plans et à rédiger des rapports.

TECHNICIEN DU PERSONNEL GRADE 2 ($6000-$7200) — Le traitement initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. — Hommes ou femmes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent et avoir suivi des cours universitaires en relations industrielles, en psychologie industrielle, en orientaton professionnelle ou en d'autres domaines appropriés. Expérience : quelques années d'expérience pratique dans un domaine de l'administration du personnel. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux détenteurs d'une maîtrise en relations industrielles ou en psychologie.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du Personnel — Bureau 403 — Hôtel de Ville.

NEW YORK

Les seuls jets:

9:00 AM
4:10 PM

Plus de départs par avions à hélices: 7:00 am, 11:15 am, 5:20 pm, 6:40 pm, 9:00 pm

C'est Eastern qui offre le plus grand nombre de places sur le parcours Montréal/New York. Notez aussi le service "Commutair" Eastern: départ à 7:00 AM, arrivée à New York à 8:38 AM; vol de retour à 6:00 PM, arrivée à Montréal à 7:41 PM.

Consultez votre Agent de Voyages ou Eastern à VIctor 9-2201. Pour tous renseignements relatifs aux arrivées et départs Eastern composez 631-9801.

Horaires en vigueur dès le 9 Septembre

à compter de **$50.00** aller/retour, Classe Touriste.

EASTERN AIR LINES

LE RESEAU AERIEN DU PROGRES

Rendez-vous à la **BOUTIQUE COLONIALE**

Ne manquez pas, madame, de visiter ce coin merveilleux du STYLE COLONIAL... Cette attrayante BOUTIQUE aux détails authentiques vous offre un choix de mobiliers des meilleurs manufacturiers.

Ouvert jusqu'à 9 h. 30 les jeudis et vendredis soir

A. FORGET

6707-6739 ST-LAURENT nord de St-Zotique Tél. 274-5568

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 22 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 7

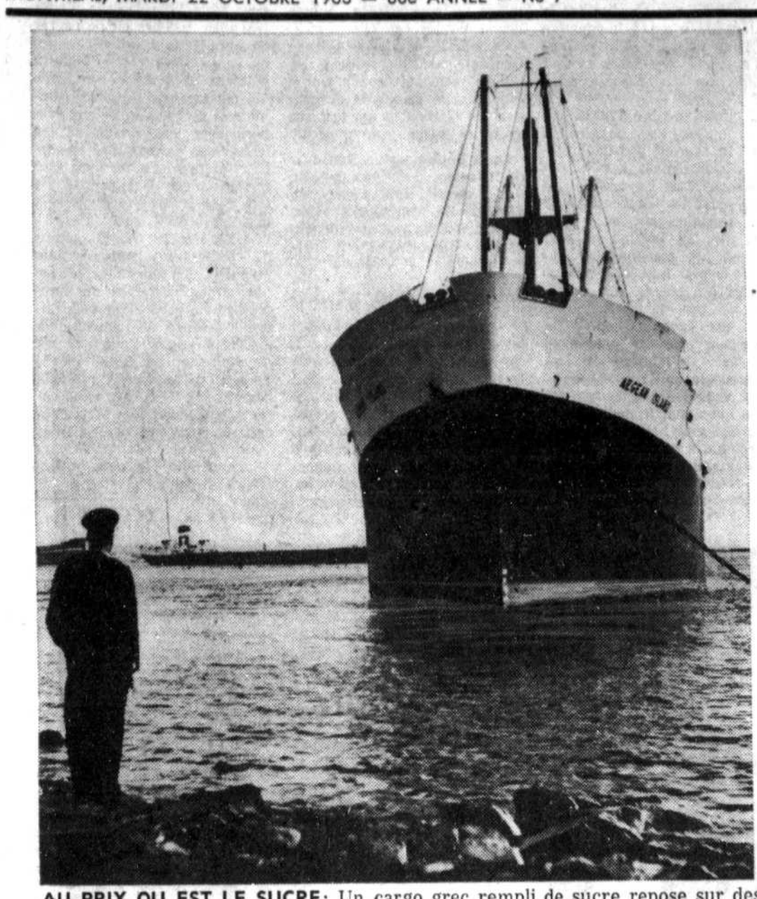

AU PRIX OU EST LE SUCRE: Un cargo grec rempli de sucre repose sur des hauts-fonds au large de la Longue-Pointe où il s'est échoué dans la nuit de dimanche à lundi. Privés de leurs équipages, les remorqueurs du port de Montréal n'ont pu se rendre auprès du navire de 8,427 tonnes. L'"Aegean Island" n'obstrue cependant pas le chenal. Il n'y avait pas de pilote à bord au moment où le navire s'est échoué. Tout sera mis en oeuvre pour le renflouer aujourd'hui.

photo René Picard, LA PRESSE

"Bombes" dans l'affaire Pearson

Deux développements sensationnels, l'un quelque peu prévu, l'autre complètement inattendu, se sont produits hier après-midi, alors qu'aurait dû normalement débuter le procès de quatre des six accusés du meurtre de Keith "Rocky" Pearson, l'un des roitelets de la pègre métropolitaine.

L'accusation de meurtre qu'avait portée un citoyen contre le principal témoin de la Couronne, Frank Watson, a été retirée à la requête de celle-ci qui déclara refuser de poursuivre les procédures commencées.

Le procès de Georges Aird, d'Armand Larose, de Raymond Caza et de Rosaire Daoust a, par ailleurs, été ajourné au 4 novembre, le tribunal jugeant que la publicité faite par un certain journal sur l'affaire, ces derniers jours, pouvait empêcher la justice de suivre son cours normal.

Retrait de l'accusation de meurtre contre Watson

par **Léopold LIZOTTE**

Frank Watson, contre qui un restaurateur de Saint-Michel avait porté une accusation de meurtre, vendredi midi, a vu cette accusation retirée lors de sa comparution hier après-midi.

Et ce, quand les représentants du procureur général dans la métropole ont demandé au juge Armand Cloutier la permission de retirer la plainte des dossiers de la cour, en soutenant que de toute façon elle le ferait plus tard, au moment de la mise en accusation formelle, sous la forme d'un "nolle prosequi".

Ce retrait ne s'est toutefois pas effectué sans une vive discussion entre les procureurs du ministère public : Mes Jacques Ducros et Gabriel Lapointe (qui avaient d'ailleurs près d'eux l'assistant procureur général pour Montréal : Me Gérard Tourangeau et les avocats du quatuor Aird-Larose-Caza-Daoust : Mes Raymond Daoust, Maurice-S. Hébert et Léo-René Maranda.

Adressant le premier la parole, Me Ducros déclara d'abord à la cour que c'était sur les ordres directs du procureur général que la Couronne intervenait dans cette cause après avoir rappelé qu'elle n'était pas représentée, vendredi, lorsque le juge en chef Edouard Archambault avait émis le mandat contre Watson.

"Si nous avions été là, dit-il, peut-être que nous n'aurions pas à être ici aujourd'hui".

Il demanda donc, après avoir cité certains jugements rendus par des tribunaux supérieurs et certains articles publiés récemment dans des revues spécialisées de droit criminel, que l'accusation portée par un simple citoyen, Fernand Demers, soit retirée.

"Car, ajouta-t-il, même si l'accusé était éventuellement cité à son examen volontaire ou envoyé à son procès, il y aurait un ordre de "nolle prosequi" (c'est-à-dire arrêt de toutes les procédures) de la part du procureur général. Comme c'est son droit."

"Dans ces circonstances, il serait absolument futile que l'on commence aujourd'hui ce qui ne pourra certainement être terminé demain."

Me Ducros cita alors quelques jugements pour démontrer que, dans des cas semblables, des tribunaux d'appel avaient rejeté une demande de mandamus faite précisément pour forcer la Couronne à déposer une plainte.

Et il déclara que le procureur général a, selon la jurisprudence ,toute discrétion de porter ou non des accusations.

"Dans ce cas-ci, ajouta-t-il, il fera peut-être connaître ses raisons plus tard. Mais, pour le moment, nous nous contentons de dire à la cour que si notre requête de retrait est rejetée, il y aura très certainement un "nolle prosequi", au moment de la mise en accusation.

De la futilité

Pour la défense ou, plus exactement, pour... la poursuite, Me Daoust entreprit alors de faire l'historique de l'affaire.

Mais le juge Cloutier interrompit bientôt cet exposé en déclarant :

"Les faits sont bien connus, passons aux arguments."

Le procureur des prévenus Aird, Larose, Cava et Daoust soutint alors que le "nolle prosequi" ne pouvait entraver les procédures qu'au moment de la mise en accusation devant les Assises et que cela ne pouvait pas être fait à la comparution.

"A ce moment-ci, dit-il, la requête de la Couronne est prématurée et aucunement fondée sur le droit.

"D'autre part, on ne peut pas contester la validité de l'accusation, puisqu'elle repose sur le témoignage de l'accusé Watson lui-même, alors qu'il était interrogé par la Couronne, et que le juge qui a émis le mandat a pris la précaution de prendre connaissance et de la déclaration elle-même, et des circonstances dans lesquelles elle avait été faite.

"De plus, l'ordre de "nolle prosequi" doit être adressé au greffier de la cour, et nullement à un juge, qui n'a évidemment pas à recevoir d'ordre quelconque de la part d'un procureur général.

Me Ducros riposta alors qu'il n'était aucunement question d'un "nolle prosequi" immédiat :

"Tout ce que nous affirmons, c'est que nous ne voulons pas que l'on s'engage dans des procédures absolument futiles, parce que le procureur général devrait subir son procès séparément, et ceci pour les motifs suivants :

"La preuve établie à l'enquête préliminaire n'incrimine nullement l'accusé Aird quant aux événements qui se sont déroulés dans l'après-midi du 26 juin 1961 ;

"L'enquête préliminaire révèle que l'accusé Aird n'était pas présent et n'est jamais allé au bureau de la victime Keith "Rocky" Pearson, dans l'après-midi du 26 juin 1961 ;

"A l'issue de l'enquête préliminaire, la défense a même présenté une motion de non-lieu devant le juge Marc-André Blain, en alléguant absence totale de preuve pouvant impliquer l'accusé Aird quant à l'accusation précitée ;

"L'enquête préliminaire révèle également que de nombreuses conversations auraient été échangées au bureau de Keith "Rocky" Pearson dans l'après-midi du 26 juin 1961, entre Watson, Larose, Daoust et Caza, et ceci sans la présence du prévenu Aird ;

"Ce preuve de conversations entre les autres personnes précitées ne peut strictement pas être employée contre l'inculpé et peut lui causer un grave préjudice ;

"De plus, la Couronne n'a jamais présenté jusqu'ici de preuve légale servant à relier le prévenu à la perpétration du crime qui est imputé aux trois autres accusés ;

"En effet, il apparait clairement que les faits établis jusqu'ici par la poursuite contre le prévenu — s'ils sont authentiques, — ne pourraient démontrer que l'existence de certains éléments de complicité après le fait, et rien d'autre ;

"Il ressort de toutes les allégations mentionnées que la défense du prévenu devient nettement incompatible avec celle des trois autres prévenus ;

"La présente motion est faite en vertu de l'article 501, par. 3 du Code pénal, et elle est formulée dans l'intérêt de la justice ;

"La Couronne ne peut souffrir aucun préjudice de la présente motion, puisque tous les témoins déjà assignés peuvent servir indifféremment pour le procès de Georges Aird ou celui des trois autres accusés."

Voir WATSON en page 6

Les infirmières de Ste-Justine se rendent chez le ministre Couturier

Les représentants de l'Alliance des infirmières se sont rendus à Québec aujourd'hui y rencontrer le ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, pour y discuter les griefs des 250 infirmières de l'hôpital Ste-Justine.

Ces dernières ont cessé de travailler mercredi dernier et se sont réunies en "séances d'études", pour protester contre les conditions de travail. Ces conditions, soutiennent-elles, pourraient avoir des répercussions sur les patients et elles ne veulent pas se faire les "complices d'une situation anormale".

Le ministre Couturier aurait l'intention de rencontrer les administrateurs de l'hôpital, après cette première entrevue avec les infirmières. La réunion doit avoir lieu à son bureau, à 3 h. cet après-midi.

La direction de l'hôpital fait confiance au ministre

Le directeur des services administratifs de l'hôpital, M. Gaspard Massue a déclaré hier qu'il fondait beaucoup d'espoir sur les pourparlers qu'entreprendra le ministre de la Santé.

L'institution a dû réduire le nombre de ses patients depuis que le conflit a éclaté.

"Nous avons actuellement 270 patients à l'hôpital, a ajouté M. Massue, nous en avons habituellement environ 800. Nous avons arrêté d'en admettre de nouveaux et le nombre des congés augmente rapidement. Les patients qui ont besoin d'autres soins sont transférés dans d'autres hôpitaux".

Appui de la Fédération nationale des services

La Fédération nationale des

Voir STE-JUSTINE en page 6

L'état d'urgence, un stimulant pour les organisateurs de l'Expo

par **Maurice LAPERRIERE**

L'adjoint du commissaire général de l'Exposition universelle et internationale de 1967 à Montréal, M. Robert F. Shaw, a affirmé, hier midi, devant le congrès du Chemical Institute of Canada, qui se tient actuellement à l'hôtel Reine-Elisabeth, que seules l'indécision, la tendance à vouloir constamment repenser le problème ou encore la défense courageuse d'opinions minoritaires peuvent arrêter les organisateurs dans leur travail.

"En d'autres mots, a-t-il dit, les facteurs humains pourraient entraver la bonne marche de l'entreprise si nous perdions la notion de l'état d'urgence."

M. Shaw s'est empressé d'ajouter que, depuis sa nomination aux fonctions d'adjoint du commissaire général, aucun signe ne l'a poussé à croire que ces facteurs humains formeraient une pierre d'achoppement sur la route de l'Expo. Il a plutôt l'impression que chacun manifeste un véritable esprit de coopération, une notion juste de l'état d'urgence et de l'orientation qu'il faut donner à l'entreprise.

L'adjoint du commissaire général a déclaré sans ambages devant les délégués du congrès venus des quatre coins du pays que l'île Ste-Hélène a été choisie pour emplacement de l'Expo après mûre réflexion et qu'à son avis "ce fut un choix judicieux".

M. Shaw a dit que les architectes préparent actuellement le maitre plan de l'Expo. On met également au point les prévisions budgétaires (revenus et dépenses). Le maitre plan et les prévisions budgétaires devront par la suite être étudiés simultanément pour obtenir le maximum d'efficacité. On présume que ce travail sera prêt le 20 décembre prochain et qu'il pourra alors subir la critique des experts, comme la loi de l'Expo et les règlements du BIE l'exigent.

M. Shaw a tracé les grandes lignes de l'organisation de l'Expo. Sous l'autorité du commissaire général, de son adjoint et d'un gérant général, on compte cinq sections fondamentales :

1 — Le secrétariat ;

2 — Le service administratif et financier ;

3 — La section des exposants ;

4 — La section des installations et

5 — L'administration de ce qu'on pourrait appeler la "Cité" de l'Expo, dans quatre ans d'ici.

M. Shaw est convaincu que de 30,000,000 à 40,000,000 de visiteurs circuleront dans les avenues de cette "cité" intéressante durant les six mois de l'Expo.

Le juge accorde un délai à cause de la publicité

par **Maurice MORIN**

Le juge André Sabourin s'est rendu, hier après-midi, à la requête du ministère public, et a décidé de retarder le procès de Raymond Caza, âgé de 35 ans, de Normand Larose, de 35 ans également, de Rosaire Daoust, 33 ans et de Georges Aird, 39 ans, qui devait débuter, hier, aux Assises.

Tous quatre sont accusés du meurtre qualifié de Keith (Rocky) Pearson, assassiné le 26 juin 1961, dans son bureau de Jacques-Cartier.

Les quatre individus devront revenir aux Assises le 4 novembre où débutera une nouvelle session de la Cour du banc de la reine. La date de l'instruction sera alors fixée.

En maintenant la requête que Mes Gabriel Lapointe et Jacques Ducros, procureurs de la Couronne, lui avaient présentée plus tôt, alléguant "que les jurés auraient pu souffrir préjudice de deux articles parus dans "Montréal-Matin", sous la plume de M. Roger Guil, quelques jours avant l'instruction du procès", le tribunal a de-

Voir LE JUGE en page 6

On cherche la cause de l'explosion

Le coroner Marcel Trahan a déclaré que l'enquête sur la mort de Mme Roland Haumont et de ses deux filles, Nicole et Leslie, âgées respectivement de 17 et 11 ans, lesquelles ont péri dans une explosion dimanche dernier, se déroulera probablement en l'absence des jurés.

"Même si l'enquête policière n'est pas encore terminée, a dit Me Trahan, il semble de plus en plus évident que l'explosion fut accidentelle et il n'y a pas lieu de croire qu'il puisse s'agir d'un acte criminel."

Le Coroner a précisé qu'il attendait l'arrivée d'un frère de Mme Haumont avant de décider de la date de l'enquête. Le parent en question, M. J. Wood, habite Terreneuve.

L'explosion, survenue peu avant huit heures dimanche matin, s'était produite au 3440, avenue Beaconsfield, à Notre-Dame-de-Grâce.

Il a été établi jusqu'ici que le gaz naturel n'est pas à la source de cette déflagration qui, en plus des trois morts, a causé de graves blessures à deux autres personnes. Des spécialistes de la Corporation du gaz naturel et de l'Hydro-Québec ont fait une inspection très minutieuse des décombres et n'ont

Voir EXPLOSION en page 6

La défense veut un procès séparé pour Georges Aird

(par **M.M.**) — Et pendant que la bataille légale se poursuivait, un fait important passait presque inaperçu.

Mais il en a été question une fois que le procès eut été remis à novembre.

C'est une motion que Mes Daoust, Hébert et Maranda avaient présentée dans le but d'obtenir un procès séparé pour Georges Aird.

Il a été décidé, en fin d'après-midi, que cette motion sera discutée au mérite dès vendredi.

Il y est dit, entre autres choses, que dans "l'intérêt de la justice" le prévenu Georges

Le Faits divers sont en page 6

La Cour suprême examine l'appel du docteur Hori

OTTAWA. (PC) — La Cour suprême du Canada a pris en délibéré, hier, une demande de la part du Dr Georges-C. Hori, ancien président de l'hôpital Jean-Talon, qui entendait interjeter appel contre la décision du Collège des médecins et chirurgiens du Québec qui l'a suspendu de ses fonctions.

Le Collège des médecins a reconnu coupable le Dr Hori sous neuf chefs d'accusation, lui reprochant, entre autres, d'avoir "dérogé à l'honneur et à la dignité de sa profession". Le Dr Hori a été reconnu coupable d'avoir fait montre d'"inopportunité" dans le cas de neuf patients qui ont subi des opérations chirurgicales.

Le Dr Hori avait d'abord vainement interjeté appel auprès du Collège des médecins et de la Cour du Banc de la reine, avant de s'adresser à la Cour suprême.

Le Dr Georges-C. HORI

Vérification gratuite des automobiles

Depuis hier après-midi, les automobilistes de Montréal et de la région peuvent bénéficier d'un service gratuit de vérification technique de leurs véhicules-automobiles. Le nouveau service a été inauguré, à 2 h. 30 hier après-midi, par le ministre des Transports et Communications, M. Gérard Cournoyer. Ce dernier est président d'honneur du Comité provincial de sécurité routière Prudentia, qui patronise cette inspection.

Le ministre a été le premier à faire vérifier son automobile, voulant ainsi donner l'exemple et inciter la majorité des automobilistes à profiter de ce service qui est absolument gratuit.

Au cours d'une brève allocution, M. Cournoyer a déclaré : "Une inspection technique et scientifique est jugée nécessaire pour tous les moyens de transport, que ce soit le bateau, l'ascenseur, l'avion ou autre, qui sont vérifiés constamment, alors que seul le véhicule-moteur de l'individu n'est que rarement soumis à de tels examens préventifs dans le Québec".

Plusieurs personnalités

Voir VERIFICATION en page 6

LE MINISTRE DONNE L'EXEMPLE — Me Gérard Cournoyer, ministre des Transports et communications du Québec, et président d'honneur de Prudentia, a inauguré hier après-midi un nouveau service "gratuit" de vérification des véhicules-automobiles. Il reçoit un certificat attestant du bon état de sa voiture.

photo LA PRESSE

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL STE-JUSTINE

272-7611 • 272-7616

25%
D'ESCOMPTE
Sur la finition des Films noirs et blancs et en couleurs.
Cet escompte vous est offert au comptoir seulement.
N.B. Nous regrettons mais nous ne faisons plus la cueillette ni la livraison de la photographie. Une demi-heure de stationnement gratuit rue St-André au sud de Ste-Catherine. (Achat minimum 1.00).
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

SANDWICHES
Jambon tranché, dinde tranchée, poulet — oeufs
une boite de 48 sandwiches cocktail $2.40
TELEPHONE VI. 4-3901 PEGROID'S
4075 RUE ST-DENIS

"L'homme l'autre bord du pont vend moins cher"
MÉDARD DENIGER président
CHRYSLER, DODGE, VALIANT, SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGEES
Location d'autos à courts ou longs termes
Longueuil AUTOMOBILE LTÉE
268 St-Charles ouest, Longueuil OR. 4-1571

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
EXPERIENCE : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connait les appareils MAICO.
SERVICE : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
Maico SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

MON NOUVEAU SILENCIEUX COÛTE MOINS CHER ET C'EST LE DERNIER QUE JE VAIS ACHETER!
GARANTI CONTRE TOUS RISQUES Y COMPRIS LA ROUILLE
par ce que SEUL MIDAS OFFRE UNE GARANTIE écrite POUR LA VIE DE VOTRE AUTO
INSTALLATION GRATUITE ET RAPIDE PAR EXPERTS
Seul MIDAS offre une garantie valide auprès de plus de 400 ateliers au Canada et aux Etats-Unis.
MIDAS MUFFLER SHOPS
DANS L'EST
4495, RUE IBERVILLE
LA. 6-1627-8
AU NORD
10111, BOUL. PIE IX
321-7108-9
A CHOMEDEY
850, BOUL. LABELLE
681-1601
OUVERT TOUS LES JOURS 8 a.m. à 9 p.m. — Sam. 8 a.m. à 5 p.m.
INSPECTION des "amortisseurs de chocs" gratuite

A St-Lambert

Le maire Kerr s'oppose à ce que les membres du conseil soient rémunérés

Le maire de St-Lambert, M. Byron T. Kerr, s'est fortement opposé, hier soir, à ce que les membres du conseil soient rémunérés pour leur travail. Il a même annoncé aux conseillers municipaux qu'il opposerait son veto, tel que l'autorise l'article no 52 de la Loi des cités et villes.

Si M. Kerr donne suite à son intention d'opposer son veto dans les prochaines 48 heures, le projet sera retardé d'au moins 15 jours. L'article no 52 stipule en effet que "Si le maire refuse de signer les règlements, résolutions, obligations ou contrats, il les remet avec ses objections par écrit au greffier, qui les soumet à la considération du conseil à la séance suivante, comme matière d'urgence et de priorité.

Le règlement doit, à la séance suivante, recevoir l'appui de la majorité absolue des membres du conseil. Le cas échéant, le maire doit signer. S'il refuse, les contrats sont légaux comme s'il les avait signés et approuvés.

$2,000 par année

Le conseiller J. K. Stewart avait d'abord proposé que tous les membres du conseil reçoivent $2,000 par année comme "frais de représentation" — "afin d'économiser ce qu'autrement on paierait en taxes" — mais sa proposition a été amendée : le maire recevrait $3,000 par année au lieu de $2,000.

WATSON

SUITE DE LA PAGE 3

ral, qui représente Sa Majesté devant cette cour, a bel et bien décidé de recourir à cette façon d'arrêter les procédures, le moment venu. Et, si je considère la plainte telle qu'on vient de la lire, je me rends tout de même compte qu'elle est faite au nom d'Elisabeth II, par la grâce de Dieu, et tout le reste...

"Si donc on veut parler au nom de Sa Majesté, il est logique que celui qui la représente effectivement ait le droit d'intervenir, surtout s'il y va de l'intérêt public.

Me Tourangeau intervient

Me Daoust revint alors à la charge en soutenant qu'il faudrait que la Couronne démontrât que la plainte est mal fondée.

"Mais ce n'est pas le cas, puisqu'elle ressort de la preuve même d'une enquête précédente".

Puis il ajouta :

"La loi a été créée pour tout le monde : pour M. Watson comme pour Côté, Daoust ou un autre.

"Oui, dit alors le juge Cloutier. Mais la loi donne aussi l'initiative des poursuites au procureur général et non à tout le monde..."

Me Daoust : On veut empêcher un citoyen de prouver qu'il y a eu un crime.

Le juge : N'auriez-vous pas dû attendre qu'on vous demande votre coopération ?

Me Gérard Tourangeau, l'assistant procureur général intervint alors dans le débat, en déclarant qu'on ne voulait aucunement enlever à un citoyen son droit à la justice.

"Mais c'est la responsabilité du procureur général d'entamer des poursuites, parce qu'il est plus en mesure de juger contre qui elles doivent porter, et c'est cette responsabilité qu'il veut présentement exercer. Et qu'on ne devrait pas lui disputer.

Me Daoust : C'est un prétexte pour protéger un témoin.

Le juge Cloutier : Il ne peut être question de cela. Me basant sur l'entière discrétion qui revient au procureur général, et pour la bonne administration de la justice, j'ordonne que cette accusation soit retirée.

Me Daoust : Alors, vous renversez la décision de votre collègue ?

Le juge Cloutier : Je prends mes responsabilités. C'est tout.

Me Daoust : On en portera une autre.

Le juge Cloutier : J'espère que vous ne viendrez pas devant moi pour le faire.

Et le débat, qui menaçait de s'envenimer, fut clos sur l'ordre du tribunal.

LE JUGE

SUITE DE LA PAGE 3

mandé à ce journal et à la presse en général d'être désormais plus objectifs dans cette cause, et d'écrire "selon les règles de l'éthique professionnelle et du bon sens".

Et le juge Sabourin a ajouté : "Les journalistes se doivent d'être objectifs dans leurs écrits, dans la présentation de leurs nouvelles judiciaires, afin que ceux qui sont chargés de l'administration de la justice puissent exercer leur fonction en toute impartialité".

Enfin, il a dit déplorer "que la publicité faite dans "Montréal-Matin" sur l'affaire Pearson et l'instruction prochaine du procès ait été exagérée".

"Ces articles, a aussi déclaré le juge, auraient pu influencer le choix des jurés, gens recrutés dans le peuple. De plus, je suis d'avis avec les procureurs de la Couronne que cette publicité avait rendu plus difficile la tâche du ministère public à présenter sa preuve. Je dirai même que la Cour est très émue par les incidents qui se sont produits. Jeudi dernier, le journal "Montréal-Matin" a publié un article qui, déjà, traitait de l'affaire d'une façon exagérée.

"N'a-t-on pas vu le titre que voici : **Pendant deux ans . . . rien, et maintenant six inculpés".** Je ne conteste pas aux journaux le droit de rapporter des faits, mais il faut de l'objectivité et ne pas faire en sorte qu'un jugement soit rendu à l'avance . . . pour ou contre.

"Celui qui a conçu ce titre comptait sans doute frapper l'imagination des lecteurs. Voulait-on laisser croire que tous les inculpés étaient innocents, ou bien coupables ?

"Et samedi dernier, le même journal publiait ce titre : "L'accusateur devient accusé". (Un mandat d'arrestation avait alors été obtenu par un citoyen de Ville Saint-Michel contre Watson, le témoin-clef de la poursuite).

"Pourquoi cela, la veille même d'un procès ? Mais je crois que le mal est fait maintenant. C'est regrettable pour un journal de l'importance de Montréal-Matin et pour la presse en général.

"Et c'est de nature à rendre le travail du procureur général plus difficile."

La probité de M. Guil n'est pas mise en doute

Me Daoust a déclaré qu'il ne voyait, "dans les écrits parus dans 'Montréal-Matin', aucun préjudice", que la probité professionnelle de M. Roger Guil ne pouvait être "mise en doute", qu'il n'avait fait que "relater les faits".

"De plus, a continué un des trois avocats de la défense, nous avons collaboré avec la Justice pour que Côté se livrât, fait que M. Guil a écrit. Et, aujourd'hui, nous sommes prêts à procéder dans le cas des quatre autres".

De son côté, le juge Sabourin a dit que c'était la première fois dans nos annales judiciaires que la Couronne demandait une remise d'instruction dans un cas de ce genre . . . que c'était une chose surprenante.

Mais le tribunal a tout de même affirmé "qu'il avait constaté que la publicité des derniers jours faite à l'affaire Pearson était exagérée".

Après que Me Lapointe eut ajouté quelques mots, que Mes Maurice-S. Hébert et Léo-René Maranda eurent également fait connaître leur opinion, le tribunal décida de rendre jugement, à 2 h. 30 hier après-midi.

EXPLOSION

SUITE DE LA PAGE 3

rien trouvé qui puisse permettre d'imputer l'explosion au gaz naturel.

Le propriétaire de la maison de deux étages réduite en miettes a par ailleurs affirmé que la conduite du gaz était fermée depuis onze ans.

Le gaz propane ?

On a par ailleurs émis l'hypothèse que le gaz propane aurait provoqué l'explosion. Peut-être, a-t-on admis, quelqu'un a-t-il fermé, samedi soir, les manettes du poêle, alimenté au gaz propane, puisque le père de la famille démembrée, M. Roland Haumont, devait quitter les lieux le lendemain avec les siens à destination des Etats-Unis, où il devait aller s'établir.

Au Service des incendies, on croit possible qu'une fuite se soit produite dans l'un des réservoirs de gaz propane qui étaient installés à l'arrière de la maison.

Les blessés

L'état des blessés s'est légèrement amélioré, selon les autorités hospitalières.

M. Haumont, un professeur de français et de littérature de 42 ans qui s'est distingué au sein de la Résistance pendant la dernière guerre mondiale et qui a perdu sa femme et ses deux fillettes dans la tragédie de dimanche, souffre de multiples contusions, d'un violent choc nerveux et d'une fracture possible du crâne. Tout danger de mort a été écarté, mais il demeure sous constante observation, précise le Dr Robson, de l'hôpital Reine-Elisabeth.

Le fils de M. Haumont, Marc-Christian, âgé de treize ans, d'abord transporté au même hôpital, a dû être transféré à l'Institut neurologique de Montréal pour une intervention chirurgicale nécessitée par des lésions à la tête.

Les médecins se sont montrés satisfaits de l'opération et l'état du jeune blessé s'améliore progressivement, quoique très lentement.

VERIFICATION

SUITE DE LA PAGE 3

avaient été invitées à prendre part à cette cérémonie d'inauguration symbolique, dont plusieurs membres de l'Assemblée législative, des chefs des principaux corps policiers de la métropole et de la province, et notamment MM. Jean-Guy Lefebvre, président de Prudentia et Camille Archambault, président du Comité de sécurité routière du district de Montréal.

Les inspections qui sont gratuites et volontaires, seront faites de 9 h. le matin à 6 h. le soir, tous les jours de la semaine, sauf le dimanche. Ces vérifications, effectuées à l'aide d'appareils perfectionnés, se font sous le boulevard Métropolitain, près de l'intersection de la rue Christophe-Colomb.

A l'issue de l'inspection, un certificat attestant du bon état du véhicule est remis à l'automobiliste.

La vérification des véhicules est faite par un technicien qui procède à l'inspection de quatre aspects mécaniques du véhicule :

Les freins d'urgence et les freins ordinaires;
l'alignement des roues;
les conduites de direction;
les phares à feux blancs à l'avant, le rayonnement de leurs faisceaux lumineux, tous les feux arrière et signaux de direction.

De plus, quatre agents de la route de la Police provinciale sont chargés de l'examen de neuf points déterminés du véhicule, soit : **le klaxon, le rétroviseur, les essuie-glace, les vitres, les pneus, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, le tuyau d'échappement, les garde-boue et pare-chocs, ainsi que le bon état général de la carrosserie.**

En instituant cette campagne de vérification gratuite, Prudentia entend poursuivre l'oeuvre de propagande éducative entreprise en 1953 en vue de populariser le projet d'examen préventif dans toute la province et d'en faire souhaiter l'adoption et la pratique par la grande majorité des automobilistes.

STE-JUSTINE

SUITE DE LA PAGE 3

services (organisme qui groupe tous les employés d'hôpitaux de la province, membres de syndicats affiliés à la CSN) s'est réunie samedi et a rédigé une déclaration pour appuyer les infirmières.

"Le bureau de la fédération endosse entièrement l'attitude de l'Alliance des infirmières, dans le cas de Ste-Justine. La fédération sympathise avec leur cause parce qu'elle reconnaît que leur problème est celui de tous les employés d'hôpitaux de la province.

"Elle s'engage à supporter par tous les moyens possibles à sa disposition la cause de l'Alliance des infirmières, tant du point de vue moral que pécuniaire. Elle fera appel à tous ses syndicats pour qu'ils aident financièrement l'Alliance et la Fédération lui viendra immédiatement en aide. — Elle se réserve aussi le droit de prendre les autres mesures nécessaires pour aider le règlement de cette situation et par le fait même préparer le règlement de la même situation dans laquelle sont obligés de vivre tous les employés d'hôpitaux."

Appui des grévistes de la biscuiterie Viau

Les 450 employés de la biscuiterie Viau Limitée, en grève depuis le 25 septembre, ont aussi offert leur appui aux infirmières. Ces dernières ont adressé des souhaits dans le même sens à l'endroit des employés de Viau.

Dans son message, la présidente de la section de l'hôpital Ste-Justine, Mme Madeleine Morgan, déclare :

"L'enjeu du combat que les infirmières mènent n'est rien d'autre que l'amélioration des conditions déplorables dont elles ont été témoins dans le traitement accordé aux jeunes patients de cet hôpital."

FAITS divers

Bagarre dans une boîte de nuit

Des policiers de Montréal sont descendus de 15 voitures aux petites heures ce matin pour mettre fin à une bagarre qui avait éclaté dans la boîte de nuit Casa Loma, rue Ste-Catherine, près du boulevard Saint-Laurent.

La police raconte que le trouble a commencé, alors qu'une partie des invités célébrait bruyamment un "enterrement de vie de garçon".

Au même moment, la clientèle assistait à la grande première d'une nouvelle revue, "Zéro de conduite", dont les vedettes sont Denyse Filiatreault et Dominique Michel.

On a échangé quelques coups de poings, mais les policiers, appelés d'urgence, ont promptement rétabli l'ordre.

Réclamation de $5,000

Le conseil municipal de la municipalité de Pointe-aux-Trembles a pris connaissance, hier, 21 octobre, d'une mise en demeure d'un automobiliste de cette municipalité qui réclame la somme de $5,000 pour rudesse subie aux mains d'un policier le 30 septembre dernier.

Dans cette mise en demeure signifiée au secrétaire-trésorier, M. Paul-A. Trudeau le 10 octobre 1963, l'avocat du plaignant déclare que l'agent Pierre Lamarche, oubliant ses devoirs de protection des citoyens, jeta M. Chalifoux par terre et le frappa de ses pieds au corps, alors que celui-ci était beaucoup plus petit que le policier.

L'incident serait survenu au poste de police même où le plaignant s'était rendu pour acquitter un "billet" de contravention.

Vol de batteries d'autos

Le premier froid de l'année a incité des cambrioleurs à s'approvisionner en batteries pour l'hiver. De fait, un ou des inconnus ont enlevé durant la nuit les batteries de sept autos immobilisées dans un terrain de stationnement situé au no 1203, rue St-Alexandre, a révélé ce matin le lieutenant Maurice Cournoyer, du poste no 10.

Liberté de courte durée

Un bagnard qui venait de sortir de prison vendredi dernier et qui s'est plaint après sa capture de n'avoir mangé qu'un bol de soupe depuis 24 heures parce qu'il ne pouvait se trouver de l'ouvrage, a été capturé comme il venait de briser la glace du restaurant Steer, 486 ouest, rue Ste-Catherine, et d'y voler un très vieux revolver. Il voulait avec cette arme ou bien commettre un hold-up pour se nourrir ou encore se faire pincer sur le fait afin de retourner à Bordeaux, a révélé le sergent-détective J. Ronson, qui a participé à la capture.

Cambriolages

Au cours d'une série de vols avec effraction, des malfaiteurs ont raflé $4,000 de marchandises à la lingerie Lucy, 45 est, rue Beaubien; divers articles au salon d'Horlogerie, 6960, rue St-Denis; $1,300 de timbres-postes à la pharmacie Robert Ouimet, 6625, rue Marseille; la caisse enregistreuse et $1,675 de cigarettes au marché St-Germain, 5982, rue de Jumonville; 75 complets et 75 douzaines de blouses pour femmes dans l'auto de M. A. Buttonhole, 5141, boul. St-Laurent, immobilisée en face du no 7080, rue Alexandra.

Chasse à l'homme : trois coups de feu

Mme Helen Cohn, du 4971 rue Fulton, a été attaquée, vers 2 h. hier après-midi, par trois individus qui lui ont enlevé son sac à main contenant une somme en argent de $200.

L'incident est survenu à l'angle des rues Westbury et Jean-Briand. Quelques instants plus tard, les policiers du poste no 15, à la suite d'une chasse à l'homme ponctuée de trois coups de feu, appréhendèrent un suspect à l'angle des rues Côte-des-Neiges et Bedford. L'individu a été conduit à la sûreté pour interrogatoire.

MEXICO
SEULEMENT $226
JET DIRECT
DE MONTRÉAL
AVEC LE
CANADIEN PACIFIQUE

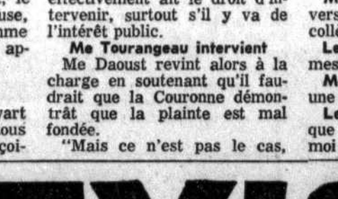

Vous êtes en vacances dès le départ à bord d'un Superjet DC-8. Le fameux service "Empress" vous assure confort et service impeccable sur tout le trajet. Seulement 5½ heures de vol séparent Montréal de Mexico. Vous ne payez que $226 pour une excursion de 17 jours en classe jet-économique, aller et retour. Allez-y par jet du Canadien Pacifique.
EXCURSION AU MEXIQUE—15 jours merveilleux pour seulement $215.20 (plus le billet d'avion). Visitez Mexico et Acapulco. Le prix comprend hôtels, visites des villes et certains repas. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

PAR AVION AVEC LE
Canadien Pacifique
TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir
BUREAU TRAVELAIDE LTÉE.
Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous
MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

PAYEZ EN MARS 1964
SANS INTERET

SPECIAL D'HIVER

Commandez maintenant
Ne retardez pas et profitez
de cet avantage extraordinaire

- FENETRES ET PORTES EN ALUMINIUM
- AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU EN ALUMINIUM
- CLAPBOARD EN ALUMINIUM

- Prix raisonnables
- Qualité superbe
- Satisfaction entière

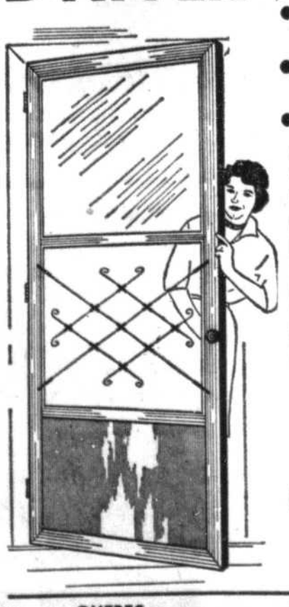

PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE
(achetez maintenant, commencez à payer mensuellement en mars 1964 seulement)

ALSCO
1530 est, rue BEAUBIEN
N'ATTENDEZ PAS APPELEZ MAINTENANT
CR. 9-8551
24 HEURES PAR JOUR

QUEBEC 2070 BRANLY 681-6009 ● TROIS-RIVIERES 875 CHAMPFLOUR FO. 5-7321 ● SHERBROOKE 815 SHORT LO. 7-5122 ● OTTAWA 366 BANK CE. 6-0734

SUPER-DOUX ET RÉSISTANTS MÊME MOUILLÉS

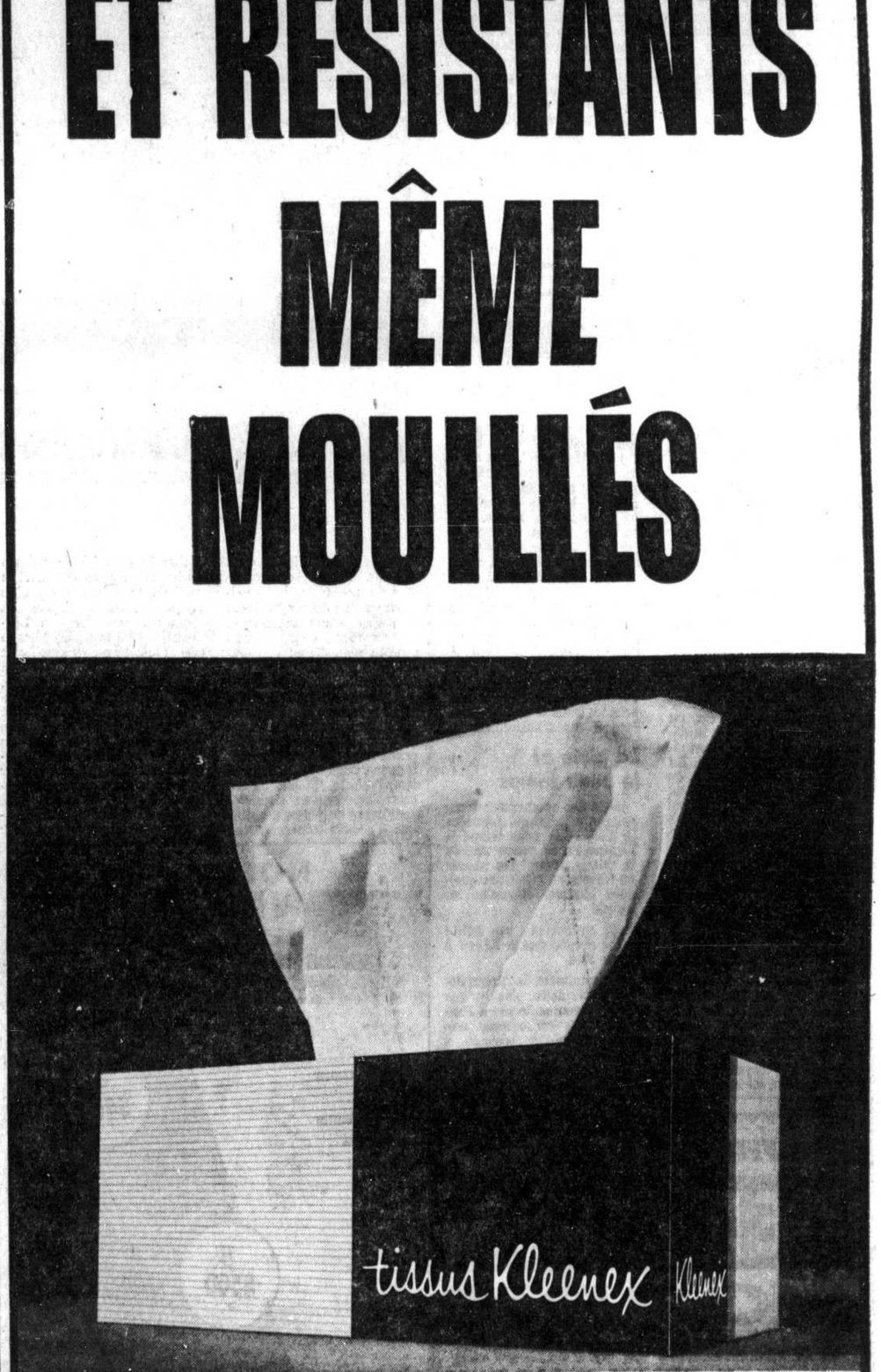

le tissu par excellence ayant ces deux qualités pour vous!

Voilà Kleenex. Les nouveaux tissus Kleenex fabriqués de fibres Cellucotton réalisent l'association parfaite de douceur et de résistance. Touchez-les . . . essayez-les. Ils sont même plus doux, plus résistants et plus absorbants qu'avant.

La raison—CELLUCOTTON! Kleenex est le seul tissu fait de fibres Cellucotton. Ce matériel remarquable est présentement beaucoup plus doux que le coton . . . beaucoup plus absorbant aussi. Sa résistance au mouillage convient à tous les usages de tissus.

Il n'est pas étonnant que les nouveaux Kleenex soient dans plus de foyers canadiens que tous les autres tissus faciaux réunis.

Comparez! Kleenex vous procure plus de tissus à prix moindre!

Une boîte de tissus à 3 épaisseurs avec seulement 111 tissus paraissant de la même grosseur qu'une boîte Kleenex . . . au même prix qu'une boîte Kleenex.

Une boîte Kleenex avec 200 tissus à 2 épaisseurs vous donne 89 tissus de plus qu'une boîte de tissus à 3 épaisseurs.

Le tissu Kleenex à 2 épaisseurs est le plus pratique pour les besoins quotidiens de tissus. 92% de tous les Canadiens reconnaissent que pour tous les usages nécessitant un tissu facial—le tissu à 3 épaisseurs a une épaisseur de trop . . . et coûte cher à jeter!

Comparez avant d'acheter . . . et vous achèterez Kleenex.

Kleenex . . . le tissu facial acheté par plus de Canadiens

Kleenex et Cellucotton sont des marques déposées de Kimberly-Clark Canada Limited

Mécontentement à la suite d'une annonce publiée par Verdun

"Quand les politiciens en sont rendus à utiliser ouvertement l'argent des contribuables pour se justifier, le temps est venu pour ces derniers de s'interroger sur l'administration de leurs élus", a déclaré le Dr A.-D. Archambault, président de la Ligue des propriétaires de Verdun.

Le Dr Archambault commentait alors le geste des administrateurs municipaux qui ont publié dans un quotidien montréalais de langue anglaise, le texte intégral du rapport demandé par le maire George O'Reilly pour justifier son administration à la suite des critiques de la ligue. La publication de ce texte, sous forme d'annonce payée, a été autorisée par le conseil lors de la dernière assemblée régulière.

Selon le président de la Ligue des propriétaires, il n'est pas juste que les contribuables acquittent les frais d'une publicité servant à justifier leurs administrateurs. "Ils nous font payer pour nous apprendre qu'ils administrent bien", a-t-il dit.

Puis, commentant le rapport lui-même, le Dr Archambault a souligné de nouveau la déception de la Ligue des propriétaires qui ne le trouve pas objectif.

"C'est un rapport fait par le gouvernement provincial à la demande d'un de ses membres (le maire O'Reilly est aussi député libéral à l'assemblée législative) et dans le but de le justifier", a-t-il dit. "Il s'agit d'un tissu de contradictions et de demi-vérités. On y déclare, par exemple, que les propriétaires ont toujours approuvé cette politique administrative et plus loin, on dit que, sur les 9 derniers référendums, 7 ont été rejetés. Jugez par vous-mêmes !"

A St-Léonard et à Pte-aux-Trembles

Colloques sur l'annexion

(par **T.D.**) — L'idée de l'ANNEXION à Montréal semble prendre un regain de vigueur dans les banlieues de l'est de la métropole, du moins à Saint-Léonard et à Pointe-aux-Trembles.

Cette fois, l'initiative vient d'un organisme identique, dans les deux cas, soit l'Association des hommes d'affaires.

A Saint-Léonard, un communiqué émanant de l'association locale annonce la tenue d'une réunion, ce soir, "au cours de laquelle seront notamment pesés les avantages et les inconvénients de l'annexion éventuelle de la municipalité à Montréal".

Au cours de la réunion, qui sera présidée par M. Camille Archambault, on étudiera également une demande devant être adressée au ministère des Affaires municipales afin que Québec examine les possibilités de prolonger le boulevard Métropolitain de la rue Viau à la montée Saint-Léonard.

A l'ordre du jour de cette même réunion, une autre requête, celle-là adressée à la CTM, sera rédigée aux fins d'obtenir l'abolition du double billet d'autobus dans les limites de St-Léonard.

M. Saulnier accepte

A Pointe-aux-Trembles, les choses sont encore plus avancées.

A la suite d'une invitation faite par l'Association des hommes d'affaires, dont le porte-parole est M. Marcel Roy, le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier a accepté officiellement de participer, le 13 novembre prochain, à un forum tenu sur la question de l'annexion.

Le conseil municipal a également été prié de déléguer le maire ou un conseiller à cette importante réunion, ce qui a été accepté, hier soir, à l'assemblée régulière. Le maire Louis-Philippe St-Pierre a cependant souligné qu'il regrettait de ne pouvoir se rendre personnellement à l'invitation de l'association, devant être retenu cette journée-là par des "obligations d'urgence", mais il a recommandé fortement à ses collègues de déléguer un représentant, suggérant même le nom du conseiller Bernard Benoît.

"Les séparatistes sont libres d'entrer dans la lutte à Montréal-Nord"

— le maire Roland FILION

par **Thomas DUHAIME**

Le maire Roland Filion n'est pas un annexionniste, ne craint pas l'entrée en scène d'un parti séparatiste dans la présente lutte municipale à Montréal-Nord et se propose de continuer à diriger sa ville vers une plus grande expansion économique et industrielle.

C'est ce qui ressort de l'exposé qu'il a fait de ses opinions et de son administration, au cours d'une conférence de presse tenue, la semaine dernière, à la salle de son comité central, boulevard Henri-Bourassa.

En ce qui concerne la question du séparatisme, (une nouvelle formation politique, "Le Parti séparatiste municipal", présentera des candidats à tous les sièges en jeu, y compris la mairie), le maire Filion a déclaré qu'il se maintient "sur ses positions déjà établies". Les séparatistes lui reprochent d'avoir déjà prononcé un discours uniquement . . . en anglais. "La vérité des faits là-dessus et leur exactitude ont été clairement établies et je n'ai pas l'intention d'y revenir," dit-il.

Questionné sur l'état financier de Montréal-Nord, M. Filion a souligné plus particulièrement que la dette obligataire de sa municipalité était tout à fait normale, du moment que l'on considère le statut d'une ville en pleine expansion.

"Et la majeure partie de notre dette, précisait-il, représente des dépenses pour des améliorations locales payables par les propriétaires riverains".

Sur le plan de son développement industriel, Montréal-Nord a accueilli jusqu'ici 45 petites industries nouvelles, et la demande est constante selon le maire, qui ajoutait que cet essor a provoqué un sommet de $20 millions de production pour les 80 industries en place.

Montréal-Nord est en 8e place dans la province pour l'importance de sa population. C'est ce qui a amené un développement domiciliaire insurpassé jusqu'ici : des permis de construction pour une valeur imposable de $10 millions ont été émis depuis quelques années. "Ce qui indique que notre crédit est au premier rang", de commenter le maire Filion.

Une dernière question : "Etes-vous en faveur de l'annexion" ?

Aucune hésitation de la part du maire de Montréal-Nord : CONTRE ! "J'ai une position bien arrêtée là-dessus : je me réserve des arguments contre toute politique annexioniste, d'où qu'elle vienne, et que j'utiliserai lorsque la question sera soulevée."

Me Jérôme Choquette, vice-président pour la région de Montréal

Me François Aquin a été reporté à la présidence de la Fédération libérale du Québec en fin de semaine. Me Aquin n'a pas eu d'opposant. D'ailleurs, tous les autres directeurs de la fédération, à l'exception de trois, ont été réélus par acclamation à leurs postes respectifs.

Les nouveaux directeurs sont MM. Jérôme Choquette, Ghislain Gravel et André Dubé. Me Choquette assumera la vice-présidence pour la région de Montréal; il a défait M. Fernand Leblanc. M. Ghislain Gravel de Chicoutimi l'a emporté sur M. G.-E. Rochette de Pointe-au-Pic à la vice-présidence de la région nord-est. M. André Dubé de New Carlisle a été élu vice-président de la région sud-est, à la suite du retrait du Dr Irenée Lapierre de St-Romuald.

Il n'est rien de tel que le Château Laurier à Ottawa

Dès le seuil, vous y êtes traité en hôte . . . Tous les services, toutes les commodités, sont mis à votre disposition . . . Votre séjour est agrémenté de repas succulents et des meilleurs divertissements... Vous ne manquez de rien. Les services de chasseurs, de blanchissage, de nettoyage, de chambre . . . radio et TV . . . piscine . . . stationnement de nuit gratuit . . . tarifs spéciaux de famille . . . facilités pour congrès.

Pour réservations, adressez-vous à une agence de voyages ou composez 877-5880

Château Laurier Hôtel CN

MORGAN

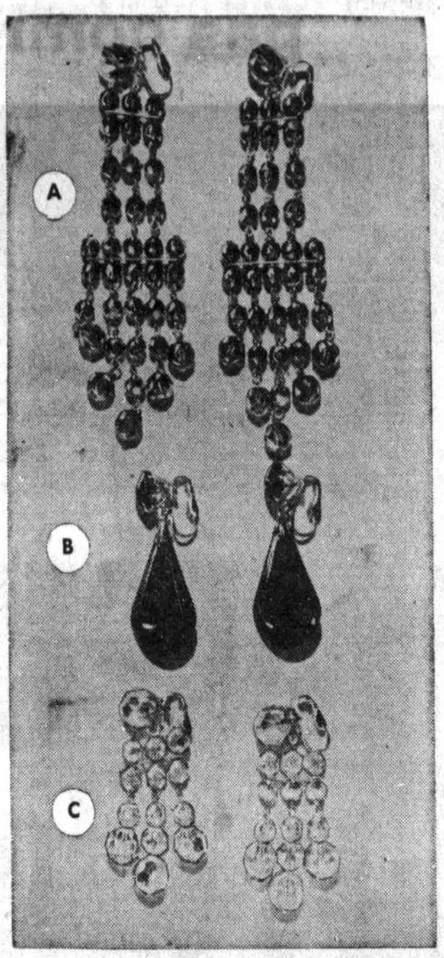

De New-York ! Les nouvelles boucles d'oreilles "longues" à la mode !

4.00 à 12.50

La toute dernière mode des boucles d'oreilles . . . réalisées en pierreries scintillantes de mille feux . . . grains de forme imposante, petite, de fantaisie de toutes sortes . . . cristal "aurora borealis" pierres du Rhin de diverses nuances, et jais noir . . . nouvelles longueurs . . . à partir de un pouce et plus . . . même jusqu'à l'épaule ! Nous illustrons trois styles de notre collection automne-hiver '63 ! Chaque paire de grande distinction et unique.

De haut en bas : **A. 12.50; B. 4.00; C. 7.50**

Téléphoner VI. 2-6261 sur modèles illustrés seulement

BIJOUX DE FANTAISIE — RAYON 23 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

Gagnants et gagnantes du concours "Buster Brown" organisé chez Morgan !

Nous sommes heureux de vous donner la liste des filles et garçons gagnants d'ensembles quatre-pièces Buster Brown.

Gagnante au magasin Morgan du centre de la ville : Helen Midlane, boîte 58, Rougemont, Québec.

Gagnante au magasin Morgan de Rockland : Josée Noel, 531, 91ième Ave, Chomedey, Québec.

Gagnant au magasin Morgan de Dorval : Peter Munk, 551, 7ième Avenue, Dorion, Québec.

Gagnant au magasin Morgan du Boulevard : Brian Stamegna, 6435 Ave Jalobert, Montréal.

Gagnante au grand prix : Cheryl Neave, 700, 39ième Avenue, Lachine, Québec.

Supp-hose* de Kayser ! Le bas qui supprime la fatigue !

Avec ou sans couture **4.95**

Les bas de nylon Supp-hose* sont à la fois à la mode, tout en nylon, préviennent les troubles circulatoires et suppriment la fatigue des jambes. On les retrouve avec ou sans couture, à pied nylon extensible ou de coton confortable, à revers d'un confort absolu et en longueurs diverses, d'un galbe parfait pour la jambe et les chevilles. Le bas sans couture est la parfaite version du bas avec couture Supp-hose*.

Longueurs proportionnées : moyenne en pointures 8½-9½ ou 10-11; longue : 9½-10 ou 10½-11; ultra-longue, 10½-11½.

*Marque déposée.

- Entièrement diminué, pied nylon . . . beige blush, taupe mist (beige foncé) ou blanc.
- Entièrement diminué, pied coton . . . glamour (beige pâle), taupe mist ou blanc.
- Sans couture . . . taupe mist ou blanc.

Téléphoner VI. 2-6261

BAS POUR DAMES . . . RAYON 19 . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

Aussi DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Bas prix spécial ! Pièces de cristal européen taillé main au décor élégant "Pinwheel"

4.99 ch.

Attention ! Très belles pièces de fin cristal très gracieux dans tout décor . . . et réalisant les plus beaux cadeaux à offrir . . . cristal étincelant . . . bas prix très spécial ! Vaste choix, populaire taille "Pinwheel". Profitez de cette offre en vous procurant ces pièces maintenant :

A. Pichet 1 chopine, environ 6¼ po. de hauteur
B. Cendrier rond, environ 6 po. de diamètre
C. Vase gobelet, environ 8¼ po. de hauteur.
D. Beurrier couvert, environ 6½ po. de diamètre
E. Ensemble crémier et sucrier, crémier 5 po. de haut.
F. Carafe à vin, environ 12¾ po. de hauteur
G. Bonbonnière couverte, env. 6 po. de diamètre.
H. Plateau rectangulaire, environ 12 po. x 5 po.

Téléphoner VI. 2-6261

CRISTAL ET VERRERIE . . . RAYON 74 . . . AU QUATRIEME

AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

SOMPTUOSITÉ DU VISON MORGAN!

Magnifiques manteaux de vison exécutés selon les normes Morgan

Nous vous invitons à venir admirer la très précieuse élégance des manteaux de vison Morgan. Chaque manteau de proportions étudiées et réalisé avec art dans des pelleteries pleines . . . d'une grande souplesse et d'une riche splendeur. Tailles 12 à 20 dans le groupe.

Manteaux ¾ en vison pastel Canada Majestic* **$1295**

Manteaux longs en vison pastel Canada Majestic* (illustration) **$1695**

Manteaux ¾ en vison naturel saphir **$1495**

Manteaux longs en vison pastel ou perle Canada Majestic* **$1995**

Jaquettes de vison pastel naturel d'un luxe inouï pour leurs bas prix !
***Marque déposée Canada Mink Breeders**

$595 $895 $995

PAS DE VERSEMENT COMPTANT. LA TAXE EST PAYABLE A L'ACHAT.

PAS DE COMMANDES POSTALES NI TELEPHONIQUES

SALON DE LA FOURRURE . . . RAYON 85 . . . ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME

HEURES D'AFFAIRES : CENTRE DE LA VILLE DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.

OUVERTS LE SOIR LES JEUDI ET VENDREDI – CENTRE DE LA VILLE JUSQU'A 9 H. – SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30

OUVERTS TOUTE LA JOURNEE SAMEDI

L'avenir des transports à Paris: le métro-express

par André LUCHAIRE

"Il était de moins en moins admissible de laisser dans la zone centrale de densité de population où se trouvent la plupart des lieux de travail, le plus grand nombre de voitures appartenant aux habitants de la zone suburbaine", a déclaré hier M. Philippe Picarel, chef de cabinet du président de la Régie autonome des Transports Parisiens, pour expliquer pourquoi fut adopté le plan de métro express suburbain de Paris.

M. Picarel était le conférencier invité du Canadian Club de Montréal, sous la présidence de M. Laird Watt, en présence de Me Jean Drapeau, maire de Montréal, de M. Jean Ponsot, président de la Chambre de commerce française au Canada, et de M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Exposition universelle.

Le métro, moyen inhumain ?

M. Picarel, qui est le chef de cabinet du président de la RATP et qui a commencé sa carrière comme aiguilleur dans les tunnels du métro, a mentionné que dès les temps les plus reculés, il était hanté par la question de savoir si les transports urbains modernes, en particulier le métro, n'étaient pas une "conséquence inhumaine du développement anormal de la cité".

Or "tant qu'il y aura des places sur terre où convergent des activités industrielles, commerciales et intellectuelles", ces agglomérations "croîtront de manière incontrôlée".

Après avoir mentionné la première expérience de transports publics des temps modernes, et peut-être de tous les temps, celle que Pascal, génial en toutes choses, réalisa à Paris du 15 mars 1662 jusqu'à sa mort ,le conférencier a souligné que le Métro de Paris a été rendu possible par les progrès du XIXe siècle en matière d'électricité, de construction de tunnels et aussi par la création de grandes artères rectilignes dans le vieux Paris.

Il a mentionné également comme un facteur de développement, le fait qu'on avait adopté le principe de l'indépendance du métro par rapport aux autres moyens de transports, en particulier des chemins de fer.

(On sait que si l'écartement des voies est le même il n'y a, sauf rarissimes exceptions, aucune liaison entre le métro et les réseaux de chemins de fer).

La solution de l'avenir : le métro-express

Le reste de la conférence de M. Picarel a été consacré au "Grand dessein" qui anime désormais le RATP : le réseau suburbain de métro-express, qui doit relier directement avec une durée de voyage moyenne de 20 minutes des centres suburbains comme St-Germain en Laye à des points d'éclatement comme l'Etoile, ou même l'Opéra.

Ce réseau sera construit à ciel ouvert dans les zones suburbaines et en profondeur dans les zones déjà ouvertes par le réseau "urbain" (qui dépasse, on le sait, en plusieurs endroits, les limites du Paris historique et administratif) et à plusieurs pieds sous ce réseau.

Les stations en seront distantes les unes des autres de deux milles dans la zone suburbaine, et les correspondances limitées au strict nécessaire pour le transfert des passagers d'un réseau à l'autre.

La vitesse commerciale moyenne sera de l'ordre de 40 milles à l'heure.

Les extrémités suburbaines du réseau seront alimentées par des lignes d'autobus spéciales, et des parcs de stationnement sont prévus pour ceux qui voudraient atteindre ce réseau par leurs propres moyens.

La "prohibitive" épuration des eaux peut se payer d'elle-même

Est-il bien vrai que l'épuration des eaux usées, qui est devenue un des problèmes prioritaires du Québec, soit hors de prix ?

On s'est étonné, hier matin, qu'il n'y ait encore au Canada, du moins dans les centres de quelque importance, "aucune installation de compostage d'ordures ménagères" grâce à quoi les frais de traitement des eaux usées puissent être compensés par la vente d'engrais produits en même temps que ce traitement.

Leur curiosité professionnelle avivée par le caractère urgent qu'a pris l'épuration des eaux usées au Québec, de nombreux spécialistes et ingénieurs de services publics et de bureaux d'étude privés s'étaient rendus au Palais du Commerce pour écouter M. F. Abela, vice-président et directeur de la Société Degrément Canada Ltée, faire un exposé des méthodes européennes de traitement des eaux potables, industrielles, résiduaires et des ordures ménagères, dans le cadre des conférences techniques qui accompagnent l'Exposition française de Montréal.

La Société Degrément est d'envergure internationale, possédant des succursales dans tous les continents. Elle est installée à Montréal depuis 3 ans. Elle a déjà à son actif d'importantes installations à Ste-Foye, Chomedey, Matagami, au Lac-Mégantic, à la Cité des Jeunes de Vaudreuil, à la Consolidated Paper, et ailleurs.

"Je voudrais analyser, a dit M. Abela, les méthodes européennes de traitement d'eau, classiques, et faire ressortir ce qu'elles ont d'original par rapport aux méthodes américaines, les plus connues au Canada jusque récemment."

Par la simplification, une rationalisation poussée et des améliorations nouvelles des procédés de base, cette originalité des méthodes européennes se manifeste par divers avantages techniques et économiques.

M. Abela a cité en exemple les dessableurs tangentiels que l'on emploie depuis plusieurs années dans le traitement des eaux usées en Europe, à la place des dessableurs longitudinaux, avec système de râclage et extraction par vis sans fin, qui sont couramment utilisés aux Etats-Unis. Par rapport, à ces derniers, le système européen, a dit le conférencier, permet une réduction importante des ouvrages de génie civil et des équipements mécaniques.

En ce qui concerne les ordures ménagères (une famille moyenne se débarrasse de près de 5 tonnes d'ordures par an), le traitement biologique, tel qu'il est appliqué, par exemple, dans le procédé TRIGA, permet de récupérer en compost ou engrais de 70 à 75% en poids des ordures traitées.

M. Abela a déclaré que le procédé d'incinération est beaucoup plus coûteux que le traitement biologique :

— incinération : investissement de $10 par habitant (i.e. annuité de $2.40/tonne en se basant sur 700 lb. d'ordures par an et par habitant) ; frais d'exploitation de l'ordre de $5 à $6 par tonne.

— traitement biologique : investissement de $6 à $10 par habitant (annuité de $1.50 à $2.50/tonne traitée) ; frais d'exploitation de $1.60 à $2.40 par tonne — dont on peut déduire les recettes provenant de la vente des ferrailles et du compost (70% du tonnage des ordures à quelque $10 la tonne au Canada).

"On voit que dans ces conditions les frais d'exploitation sont plus que couverts par la vente des produits récupérés dans une usine de traitement biologique", a conclu M. Abela.

R. G.

A Saint-Michel

Protestations contre les propos d'un conseiller

(par T.D.) — Le maire et les conseillers de Saint-Michel ont été saisis d'une demande de l'Association des propriétaires, signée par M. Guy Bisutti, réclamant des "excuses publiques" de la part du conseiller Gérard Caron qui est accusé d'avoir "prononcé des menaces de représailles sérieuses à l'endroit de deux représentants de notre association".

Lors de la dernière assemblée du conseil municipal, le conseiller Roland Larivière a voulu donner lecture de cette lettre. Le maire Maurice Bergeron lui a interdit de le faire.

C'est à l'assemblée régulière du 5 septembre que le conseiller Caron a tenu de tels propos, mentionnant : "Dans ce coin-là, vous autres . . ." sans toutefois nommer personne en particulier.

D'autre part, MM. Réjean Deguise et Marcel Toutant, respectivement président et secrétaire de l'association, allèguent que ce sont eux qui étaient visés par le conseiller Caron.

Cette réunion avait été particulièrement orageuse. Il s'agissais d'approuver l'assemblée des électeurs du 29 août dernier, ratifiant un règlement d'emprunt de $800,000. L'Association des propriétaires prétendit alors que les procédures suivies ne s'étaient pas déroulées dans la "pleine légalité", ce que le conseiller Caron avait nié vertement.

Son attitude outrageante, selon la présente requête de l'association, "ne rend pas justice à la population qu'il représente ainsi qu'à lui-même".

Le PBSC prépare sa stratégie en vue de la parution du rapport Mackay

Derrière les portes closes, à l'abri de tout journaliste, les membres du Protestant Board of School Commissionners se sont réunis hier soir dans le but de déterminer leur stratégie en regard de la publication "éventuelle" du rapport préparé par Me Kenneth Mackay à la suite de son enquête sur certaines transactions "douteuses" de la commission.

M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, doit rencontrer les membres de la commission dès cette semaine pour mettre un point final à cette affaire. M. Laporte, même s'il était à Montréal, hier, n'assistait pas à la réunion d'hier soir.

Il a déclaré qu'il n'a pas été invité à cette réunion spéciale mais qu'il s'attendait à connaître aujourd'hui le moment de sa rencontre avec l'exécutif de la commission protestante.

On sait qu'une rumeur a circulé la semaine dernière selon laquelle le rapport Mackay ne serait jamais publié et qu'il serait tout simplement jeté aux oubliettes.

Le rapport de Me Mackay a été remis aux autorités en juin dernier et, depuis ce temps, nous a déclaré hier soir son auteur, "je n'ai entendu parler de rien à ce sujet si ce n'est par la voie des journaux".

Pour sa part, M. Laporte a déjà donné comme raison du retard apporté à la publication du rapport, ses multiples voyages à travers la province et ses deux séjours d'étude en Europe.

Callosités

Pour soulager les callosités, douleurs cuisantes, sensibilité de la plante des pieds, et pour faire disparaître les callosités, portez ces coussinets plantaires souples et confortables.

Dr Scholl's Zino-pads

Pour soutenir leur énergie à l'étude

LE BON LAIT POUPART

LA 3-2193

Au service des Montréalais depuis plus de 40 ans.

A. Poupart & Cie LIMITÉE

1715, RUE WOLFE MONTRÉAL

CHOCOLATS ou SIROP CHARLES VERMIFUGES

Votre enfant a des vers s'il a les yeux cernés, s'il souffre de démangeaisons au nez ou à l'anus, s'il a mauvaise haleine, s'il maigrit visiblement.

LES CHOCOLATS OU LE SIROP CHARLES VERMIFUGES LES FERONT DISPARAÎTRE.

SEUL SONY LE POUVAIT!

SEUL SONY L'A FAIT!

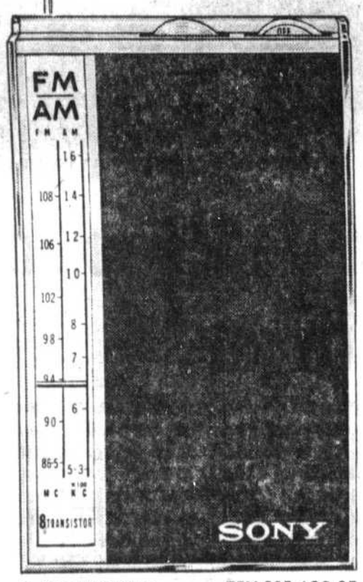

8 TRANSISTORS TFM-825 $69.95

Vous pouvez vous le procurer maintenant— le premier et le seul récepteur-radio FM/AM à transistors au monde... format de poche!

Encore une autre réussite du service de recherche Sony!
Enfin...toutes les pièces d'un gros récepteur-radio FM/AM ingénieusement rassemblées dans un appareil de poche Sony!
Sony est encore arrivé bon premier. Vous pouvez maintenant, grâce à cet appareil commode, capter les ondes FM partout où elles se rendent. Cet appareil comporte toutes les caractéristiques Sony: la riche tonalité Sony...la syntonisation de précision Sony...la puissance intrinsèque Sony. Toutes ces qualités sont renfermées dans le seul appareil FM/AM de poche au monde. Vous obtenez également la sûreté de fonctionnement Sony, appuyée par une garantie sérieuse de deux ans. Ecoutez l'appareil FM/AM de poche dès aujourd'hui. Il n'en existe qu'un seul ...le Sony!

SONY

LES MEILLEURS AU MONDE

UN ASSORTIMENT DE 16 AUTRES RÉCEPTEURS-RADIO À TRANSISTORS

GENERAL DISTRIBUTORS LTD.
MONTRÉAL • TORONTO • WINNIPEG • CALGARY • VANCOUVER

SPÉCIAUX

237 vges Tissu batiste DACRON uni couleur miel. REG. 3.50 ..... pour .79 vge

306 vges Tissu CASEMENT uni de couleur blanc, rose ou lilas. REG. 3.25 pour .99 vge

508 vges Tissu ARNEL imprimé, choix de motifs et couleurs. REG. 3.00 pour 1.29 vge

762 vges Tissu SATIN ANTIQUE imprimé de motifs modernes et choisis. REG. 3.50 ..... pour 1.59 vge

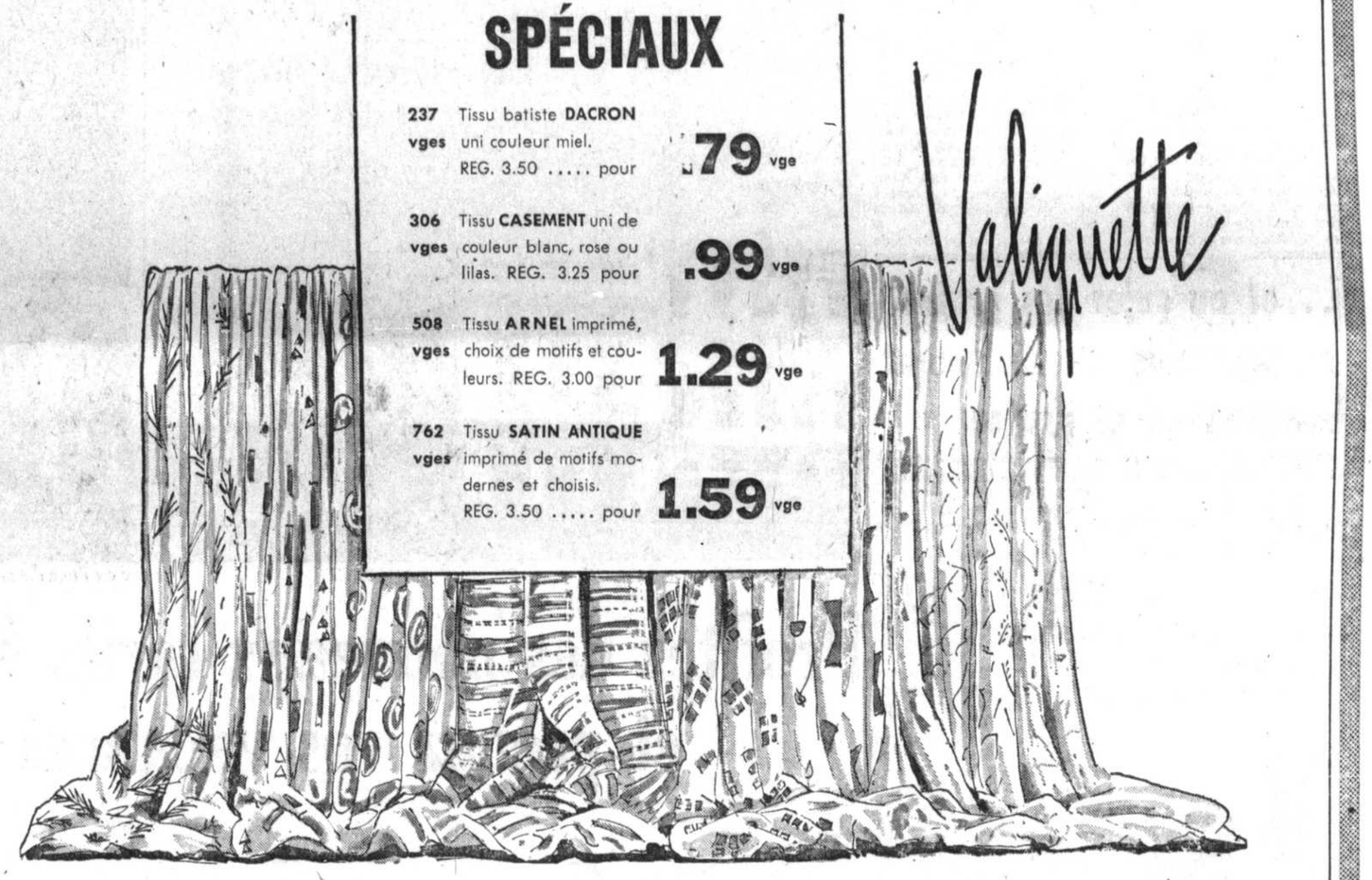

Valiquette

7.50 V. CARREE

Valiquette

100% NYLON

Fibre de "DuPONT" à filament continu pour une meilleure durée, 12 pieds de largeur. Couleurs choisies de : or, orange brûlée, avocado, bleu royal, coquille d'oeuf, épice, turquoise.

- BROADLOOM — dessin en relief.
- Service de service à domicile.
- "Marque déposée".

PLAN BUDGETAIRE

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9.30 a.m. jusqu'à 5.30 p.m.
Ouvert le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9 heures

N.G. VALIQUETTE LTEE 915 STE-CATHERINE EST

Tél.: 842-8811

MONTREAL, MARDI 22 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 7

le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

LA BATAILLE DE CHATEAUGUAY

En lisant le compte rendu des cérémonies qui ont marqué dimanche, le 150e anniversaire de la bataille de Châteauguay, je ne peux m'empêcher de songer que Montréal a été sauvée plusieurs fois, au cours de son existence ....

Notre ville a été sauvée par Maisonneuve. Elle a été sauvée par Dollard des Ormeaux. Elle a été sauvée par Jean Drapeau et la première Ligue d'action civique, si l'on considère le nettoyage de la peste qui a été fait.

Il y eut d'autres sauveteurs encore. Mais le colonel de Salaberry, dont on a honoré la mémoire hier à Valleyfield, fut l'un des plus célèbres et des plus pittoresques. On l'a surnommé le "Leonidas canadien", ce qui prouve qu'on a commencé il y a longtemps à acoller aux nôtres des comparaisons avec des sommités étrangères. Même dans le militaire et l'art de la guerre, on n'était déjà pas capable de se trouver un modèle original !

Pourtant, de Salaberry n'avait pas besoin qu'on le compare à quiconque. Il fut un héros authentique. Bien que les 1600 soldats levés en toute vitesse pour combattre l'invasion américaine aient été commandés par le général de Wateville, ce fut de Salaberry qui, avec 460 hommes, dirigea l'action à Châteauguay.

Il fit croire à l'ennemi que ses effectifs étaient beaucoup plus nombreux, et mit en déroute les 1500 G.I.s du colonel Robert Purdy, qui constituaient l'avant-garde de l'armée du général Wade Hampton.

Les troupes de Salaberry se composaient à 90 pour cent de Canadiens français. Et elles n'auraient subi que deux pertes humaines, au cours de l'engagement.

(Dimanche, à Valleyfield, dix soldats tombèrent. Mais ce n'était pas aussi grave. La chaleur avait tout simplement eu raison de ces pauvres malheureux, engoncés sous leurs bonnets de poil).

Or donc, la victoire de Châteauguay eut une influence décisive sur la stratégie américaine, durant la guerre de 1812-1814. Et Montréal eut la vie sauve, et put se construire un métro et écouter les propos sonores de Malraux.

Mais si les Américains avaient gagné la bataille de Châteauguay, que serait-il arrivé ?

... Je parie que nous aurions des enseignes de Coca-Cola partout: et des "Bar-B-Q", et des "Hot Dogs", et le "Hit Parade".

Vous voyez comme on l'a échappé belle.

★ ★ ★

LES NOURRITURES INTERIEURES

Les Irlandais ont l'estomac solide, c'est connu. Mais l'un d'eux détient vraiment ce que j'appellerais le "championnat mondial d'absorption hétéroclite". Agé de 37 ans, il a subi une intervention chirurgicale ahurissante, à l'hôpital de Finbarr, dans son pays natal (comté de Cork).

On a retiré de son estomac 144 objets divers — dont 126 morceaux de ressorts de lit.

Et les deux médecins qui l'ont opéré, le Dr Michael Whelton, de University College, et le Dr John Kefenick, de l'hôpital North Middlesex, à Londres, ont rapporté de façon imperturbable, dans la dernière livraison du "British Medical Journal", que le patient ne s'en portait pas plus mal. Mais on n'a pas révélé son nom.

Cet entrepôt ambulant de ferraille se présenta pour la première fois à l'hôpital en novembre 1961. Un examen radiologique et l'épreuve du barium permirent de constater en ses entrailles "un amas considérable d'objets métalliques". Et l'intervention chirurgicale fut décrétée.

Parmi les 144 objets qu'on lui enleva, et outre les ressorts de sommiers, il y avait deux cuillers à thé; quatre pièces de monnaie et un fragment de chemise.

A la suite de l'intervention, "l'estomac paraissait en excellente condition, sauf pour une petite ulcère bénigne", ont révélé les médecins.

Le même individu revint à l'hôpital en mars 1962. On aperçut en son intérieur un autre morceau de sommier. On le lui enleva. Il récupéra aussi bien qu'avant.

Mais on n'a jamais su pourquoi il avait avalé aussi gloutonnement toutes ces choses.

Ma théorie à moi, c'est qu'il avait faim en son sommeil, et qu'inconsciemment il mangeait son lit. Petit à petit. Y inclus le sommier.

Non ? Tant pis.

En attendant : le Prêt d'Honneur

Selon René Lévesque, la gratuité scolaire n'est pas pour demain

par **Jean-V. DUFRESNE**

Devant une assemblée record — quelque 560 membres de la Chambre de Commerce de Montréal y participaient — le ministre des Richesses naturelles, invité hier au deuxième déjeuner-causerie de cet organisme, a réussi un tour de force en entretenant son auditoire durant 64 minutes sur la nécessité de l'éducation, en ne mentionnant le "bill 60" qu'une seule fois.

Le ministre devait puiser largement dans l'ouvrage que vient de publier sur ce projet de loi son collègue de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, et préférant laisser à de plus experts que lui le soin d'exposer les modalités du futur ministère, il s'en est tenu au grand thème de l'éducation dans un monde en pleine révolution technologie. "L'éducation, a-t-il dit, est un moyen par lequel on fait des hommes adaptés au monde dans lequel ils sont appelés à vivre." Un exposé qu'auraient trouvé profit à entendre les pédagogues les plus avertis, qui auraient pu être dit à Moscou, Washington ou Léopoldville aussi bien qu'à Montréal.

C'est à la toute fin de son allocution, ponctuée de ces incidentes qui l'ont rendu célèbre, risquant tantôt de prédire que M. Harold Wilson sera d'ici quelques mois premier ministre de Grande-Bretagne, tantôt racontant que sa fille croyait qu'il possédait la clé de la Chambre de commerce et "qu'il faisait attendre tous ces messieurs à la porte", évitant de justesse de lancer un trait envenimé contre Montréal-Matin — c'est finalement Allô-Police qui l'a attrapé — que le ministre, devenu plus sérieux a invité, avec beaucoup de délicatesse, les entreprises non canadiennes-françaises à "prouver leur présence réelle" dans le Québec en participant davantage cette année à la campagne du Prêt d'Honneur.

Les compagnies anglophones et le Prêt d'Honneur

"Nous vivons un moment stratégique a dit M. Lévesque. Les compagnies non canadiennes-françaises dans le Québec sont nerveuses, elles viennent de découvrir que leurs racines dans notre sol Québecois sont peu profondes. Elles ont cette année une occasion inouie dans le Prêt d'Honneur de démontrer qu'elles comprennent réellement les exigences et les besoins du Québec".

Le ministre a ajouté, sur un ton qu'il voulait le plus serein, comme pour ne pas décourager les initiatives les plus louables, que les cours de français donnés aux anglophones dans leurs compagnies québecoises et l'accélération de la promotion aux cadres des canadiens-français dans ces entreprises risquent de "camoufler la fragilité de ces racines".

Rappelant que tous sont libres de souscrire ou non au Prêt d'honneur, M. Lévesque a signalé que les compagnies anglophones avaient souscrit à cette campagne quelque $18,000 l'année dernière, soit environ 10 p. cent. Sans porter de jugement, il a laissé entendre que cette contribution, cette année, pourriat être plus élevée, témoignant ainsi de leur part d'un effort réel de compréhension du problème québecois.

Les "vieux"

M. Lévesque n'a pu résister à la tentation que lui offrait la présence à la table d'honneur de Mgr Irenée Lussier et du président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal, M. Marois, pour faire un cinglant réquisitoire contre les "vieux" — ceux qui ont plus de trente ans, selon les étudiants, a dit en souriant le ministre — et suggérer discrètement aux "autorités", universitaires ou autres, qu'une société où n'existe avec la jeunesse étudiante aucun dialogue est une "société malade".

— Nous, les "vieux", nous sommes tous aussi responsables, peut-être plus, car eux, les étudiants, pensent aux problèmes de demain. Hormis les gaucheries qui sont le propre des étudiants, n'oublions pas qu'eux, ce sont des provisoires. C'est peut-être le seul instant de la vie, celui où on est étudiant, qu'on pense pour ceux qui suivront.

Sur le problème de l'éducation proprement dit, le ministre a déclaré que le Québec a besoin de deux outils : un système d'éducation, c'est-à-dire un ensemble cohérent, ce que nous ne possédons pas à l'heure actuelle, et la promotion économique, qui sont comme deux mains, indissociables.

Aux "hommes pratiques", il a signalé que l'éducation est un investissement qui rapporte éventuellement un revenu vingt fois plus élevé que la mise de fonds initiale ; qu'un diplômé, technicien supérieur ou universitaire, crée près de cent emplois ; que les Américains eux-mêmes se sont fixés comme objectif minimum, de doubler l'investissement scolaire.

L'éducation, a-t-il ajouté, ne doit plus être considérée comme une denrée rare, réservée à des "élites" dont le "sang s'amincit, comme dans les mariages consanguins, lorsqu'elles assurent leur propre perpétuation".

Le ministre a lié le problème de l'enseignement à celui de la fiscalité. "Pour nous l'éducation, c'est la priorité, et il faut employer à fond le partage fiscal, les revendications actuelles du Québec ne sont que des minimums".

M. Lévesque, à ce propos, a cité l'ampleur du budget de la défense nationale mais s'est abstenu de s'en mêler "parce que je n'y comprends rien. Ni Ottawa d'ailleurs, apparemment", a-t-il malicieusement laissé tomber.

Le ministre, enfin, a manifesté peu d'espoir quant à la gratuité scolaire immédiate. "Il faudra plusieurs années avant d'y arriver. Entre temps, il nous faut utiliser des formules, même si elles sont provisoires, comme le Prêt d'Honneur, qui grâce aux grandes banques canadiennes-françaises qui lui font crédit cette année pourra quintupler le nombre des bourses qu'il accorde.

Au terme des 64 minutes, l'auditoire était encore toute oreille. Le ministre fut très vivement applaudi.

Lesage à Philadelphie :

La fonction publique fait des progrès au Québec mais il reste beaucoup à faire

PHILADELPHIE. — Le rôle de plus en plus important joué par le gouvernement du Québec nécessite notamment une fonction publique responsable, a déclaré hier à Philadelphie le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage.

M. Lesage s'est rendu dans cette ville américaine pour y recevoir une distinction honorifique de l'Association internationale des fonctionnaires qui est présentement en congrès à Philadelphie.

Le prix du mérite 1963 décerné à M. Lesage fait mention de sa contribution à la réforme de la fonction publique au Québec depuis 1960. Si la fonction publique fait des progrès au Québec, a dit le premier ministre, néanmoins il reste encore beaucoup à faire.

Nous avons fait beaucoup de choses depuis trois ans, a-t-il poursuivi, et je crois que d'ici à ce que nous ayons terminé, nous donnerons à notre gouvernement l'efficacité et le dynamisme qui existent dans certaines entreprises privées.

Selon M. Lesage, le Québec ne fait qu'entamer une longue évolution au point de vue transformations sociales, au cours de laquelle la province espère développer au maximum ses richesses matérielles et intellectuelles.

Il se pourrait, a dit M. Lesage, que cette évolution exige d'importants changements dans la Confédération mais le Québec a senti qu'il était nécessaire de modifier "un ordre de choses qui a été construit sans nous ou presque sans nous à toute fin pratique".

En recevant sa récompense, M. Lesage a remercié l'Association internationale de la fonction publique au nom des citoyens du Québec. Il a expliqué que son gouvernement n'oublie jamais qu'aucune réforme ne serait possible sans l'appui du peuple.

Johnson n'a pas peur d'un ministère de l'Education mais critique le bill 60

par **Teddy CHEVALOT**

Si M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, n'a pas peur d'un ministère de l'Education, il n'en reste pas moins vrai qu'il le désire non oppressif pour les parents et les pédagogues. C'est ce qui ressort du discours qu'il a fait, hier soir, devant ses partisans réunis au Club Renaissance.

"Je n'ai pas peur, a déclaré M. Johnson, d'un ministère de l'Education, pourvu qu'il reste dans son rôle, qu'il ne se substitue pas aux parents et aux pédagogues, et qu'il ne brime pas la liberté d'enseignement."

Tout aussitôt il exprima sa peur que "le bill 60, avec toute la réclame dont il a été l'objet, n'apporte de terribles désillusions aux étudiants, aux parents, aux éducateurs, aux commissions scolaires et aux institutions d'enseignement".

"On présente cette mesure, expliqua-t-il, comme la législation du siècle, comme une panacée, un remède à tous les maux. Or ce bill ne règle aucunement aucun des cuisants problèmes qui se multiplient depuis trois ans. Ce n'est encore qu'une promesse parmi tant d'autres. C'est un toit qu'on nous demande de poser sur un édifice qui n'existe pas encore, et dont personne ne sait pas ce qu'il sera".

Prenant un ton goguenard pour déclarer que "la France a eu 186 ministres de l'éducation depuis le début du 19e siècle", ce qui n'empêche pas le fait que "l'enseignement en France n'est pas à réformer, il est à repenser dans sa totalité ..." (cette constatation était tirée d'un hebdomadaire français à grand tirage), le chef de l'Opposition en arriva à la conclusion que "la création d'un ministère de l'Education n'est donc pas une solution en soi, pas plus que la création d'un ministère des Affaires fédérales-provinciales n'a réglé les problèmes constitutionnels".

Les déficiences du bill 60

"Est-ce que, s'est demandé M. Johnson, le bill 60 va alléger le fardeau toujours croissant des taxes scolaires ? Va-t-il réduire les déficits des commissions scolaires et leur rendre une parcelle de leur autonomie ? Va-t-il faire disparaître les goulots d'étranglement qui empêchent l'accès du plus grand nombre aux études supérieures ? Va-t-il restaurer les finances des institutions indépendantes ? Va-t-il diminuer le coût des études universitaires ? Va-t-il faciliter davantage la formation du personnel enseignant ? ..."

Et de temps à autre, parmi tendait quelques timides "non" tendaint quelques timides "non" en réponse aux questions posées par le chef de l'Union nationale.

Un véritable esprit de démocratisation

Certes, M. Johnson s'est dit conscient qu'il était "... urgent de planifier et de coordonner ... (notre système scolaire et) ... le marasme actuel nous en instruit assez", encore faut-il que cette planification se fasse dans un véritable esprit de démocratisation.

"Ce qui est singulier, a-t-il déclaré, c'est que des gens qui se disent épris de liberté soient incapables de concevoir d'autre mode de coordination que celui, fort simpliste, qui consiste à remettre tous les pouvoirs et tous les outils entre les mains d'un seul homme.

"Appeler cela de la démocratisation, a-t-il ajouté, parce qu'un ministre est obligé de requérir tous les quatre ans un nouveau mandat de député, c'est se faire un conception drôlement périmée de la démocratie".

C'est alors que le chef de l'Opposition a proposé une solution partielle du problème. "Pour opérer une réforme en profondeur, a-t-il dit, dans le domaine de l'éducation, il est essentiel de considérer le problème dans son ensemble. Cette réforme doit s'opérer non pas dans le sens d'une étatisation bureaucratique et totalitaire, mais dans les sens d'une plus grande socilalisation, c'est-à-dire d'un partage plus harmonieux des responsabilités et des moyens d'action ... C'est à partir de la base, non du sommet, qu'il faut construire".

Par sa politique "d'envahissement"

Dépendance servile ou indépendance totale, voilà où nous mènera Ottawa

— Gérard-D. Lévesque

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, a déclaré hier en parlant de la Confédération canadienne : "Les vieux trucs, usés jusqu'à la corde, du fait accompli seront d'autant plus intolérables qu'ils ne laisseront plus que le choix entre deux possibilités également inacceptables : ou la dépendance servile ou l'indépendance totale.

M. Lévesque, qui parlait à un séminaire provincial du travail, organisé par le Conseil national de la productivité, à l'hôtel Sheraton de Montréal, a noté :

"Nos craintes en cette matière sont malheureusement trop bien fondées. Il ne se passe pas de mois sans que nous ayons des exemples d'envahissement de notre juridiction à signaler au gouvernement fédéral. Sans vouloir parler des caisses de retraite ou de prêt aux municipalités, je ne mentionnerai que le cas de mon ministère, a dit M. Gérard-D. Lévesque. J'ai eu récemment deux expériences inquiétantes : d'abord l'annonce unilatérale par le gouvernement fédéral de la définition des zones dites désignées ou prioritaires, et ensuite l'annonce d'un recrutement intensif de hauts fonctionnaires pour le nouveau ministère fédéral de l'Industrie, dont le rôle risquerait de causer des conflits dans un domaine déjà occupé par plusieurs provinces.

"De toute façon, d'ici à ce qu'on arrive à de meilleures définitions des juridictions respectives et des conditions de l'interdépendance, rien dans le processus de planification économique ne doit être entrepris qui limite l'exercice des droits reconnus.

Nécessité de la coopération

"Nous du Québec, a remarqué le ministre, nous croyons sincèrement à la nécessité de la coopération, et nous croyons que la consultation et la coordination doivent être réelles et faites dans la dignité et le respect des interlocuteurs".

Avec la naissance de conseils économiques à tous les échelons, de l'échelon local à l'échelon supérieur, "nous avons l'occasion de vivre la communauté économique canadienne selon une formule moderne de consultation et de coordination qui pourrait même dépasser les espérances les plus optimistes des Pères de la Confédération", a soutenu M. Gérard-D. Lévesque.

Respect de la souveraineté

Mais le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce a fait une mise en garde : il faut "le respect le plus absolu de la souveraineté des participants".

"Je crois que la population du Canada, ayant vécu près de cent ans dans un cadre s'apparentant à celui d'une communauté économique moderne, est mieux placée et suffisamment évoluée non seulement pour que, si chacun y met de la bonne volonté, nous soyons de notre siècle, mais pour que nous passions à l'avant-garde des groupes d'Etats modernes : c'est-à-dire que nous admettions et pratiquions l'interdépendance pour mieux vivre notre souveraineté".

Le député de Bonaventure consacrait une causerie à la nécessité d'une collaboration entre les onze gouvernements du Canada dans le domaine de la planification économique, les décisions devant être précédées de consultations méthodiques.

M. Lévesque estime que, dans la conjoncture internationale actuelle, on doit pouvoir trouver au bout de la route autre chose que des super-Etats gouvernants et des petits Etats satellites ou, au contraire, des Etats nationaux en constante ébullition, sinon en état de révolution, tendant à une souveraineté d'autant plus intransigeante qu'ils auront été plus longtemps dominés ?

La solution se trouverait dans l'examen méthodique de la situation d'interdépendance dans laquelle se trouvent les Etats modernes. Il s'agit de reconnaitre cette situation et d'aménager au besoin les statuts juridiques des intéressés.

La seconde moitié du XXème siècle marque l'éveil aux problèmes de la cohérence sur le plan mondial; et notre époque sera peut-être celle de l'énoncé de la Grande Charte de l'Interdépendance des Nations.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce

Planification économique : Québec consultera les corps intermédiaires

Les corps intermédiaires seront consultés en ce qui a trait à la planification économique. C'est ce que déclarait hier le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, lors de l'inauguration de l'usine de $1,250,000 que la compagnie de biscuit Lido vient de se faire construire à St-Lambert.

M. Lévesque a déclaré : Le patronat devra tirer partie de toutes les occasions qui lui seront fournies de se faire entendre. Car sa voix, tout comme celle des organismes ouvriers, orientera dans une certaine mesure la politique de planification du gouvernement.

Déjà, le porte-parole de la compagnie, M. Clément Gauthier, avait souligné le besoin d'une union intime des intérêts entre le gouvernement, l'industriel et le travailleur. Il avait déclaré : "Il serait tragique de penser à l'expansion de l'industrie secondaire au Québec si, d'une part, gouvernements et travailleurs imposent des réclamations trop lourdes qui amenuisent la rentabilité de l'entreprise privée, et si, d'autre part, l'industriel demeure insensible aux aspirations de l'un et de l'autre."

En faisant écho à ces paroles, le ministre de l'Industrie et du Commerce faisait entendre que la voix du patronat et celle des corps intermédiaires devaient se faire entendre.

M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, participait également à l'ouverture de la nouvelle usine. Il déclara : "La venue d'industries telles que Lido et l'essor exceptionnel de la construction domiciliaire a donné raison à ceux qui prédisait, il y a quinze ans, l'avenir de la rive sud comme région particulièrement prometteuse."

L'usine fut construite au cours des derniers mois. Elle a permis à la compagnie d'accroître de 7% sa main-d'oeuvre tout en utilisant davantage l'automatisation. Cette compagnie qui vient de signer un contrat collectif avec quelque 300 employés prévoit même que le nombre passera à 450 ou 500 dès que deux équipes assureront la production. La compagnie assure des commandes un peu partout au Canada et aux Etats-Unis.

Fin du débat aux Communes

Reconnaissance du groupe Caouette

OTTAWA (PC — La Chambre des communes a adopté hier sur division, le rapport du comité permanent des privilèges et des élections accordant au Ralliement des créditistes dirigés par M. Réal Caouette la quatrième place parmi les partis de l'opposition.

"Je proteste vivement contre cette décision, a dit M. Caouette. C'est une erreur monumentale et une injustice de prétendre que 13 est inférieur à 11. La population sait compter et découvrira bientôt cette erreur visant à nous classer les derniers."

Mais à l'extérieur de la Chambre, le député de Villeneuve a déclaré qu'il voit dans le vote une reconnaissance implicite de son groupe comme parti. "Nous avons obtenu 90 pour cent de ce que nous voulions", a-t-il dit à un journaliste.

Il a ajouté qu'il entend rencontrer le président Macnaughton aujourd'hui pour discuter des dispositions à prendre pour qu'il ait un nouveau bureau et deux secrétaires à sa disposition, le tout aux frais de la Couronne, M. Caouette considérant qu'il s'agit là de prérogatives des chefs de parti.

Par principe

Le député de Villeneuve a également déclaré qu'il demandera les $4,000 supplémentaires versés aux chefs des "partis reconnus" de 12 membres ou plus. Il a précisé qu'il tient à cet argent par principe, parce qu'il y a droit, et non pour des motifs de gain personnel. Ces $4,000 seront remis à son parti, le Ralliement des créditistes, a-t-il dit.

La Chambre a rejeté par 106 voix contre 69 un amendement proposé par M. Lucien Plourde CS-Québec-Ouest, demandant que le rapport soit retourné au comité et qu'on laisse la question à l'étude des 23 députés créditistes se réclamant de MM. Caouette ou Thompson et qu'un vote majoritaire soit pris parmi eux.

"Il appartient aux créditistes de prendre une décision, a dit M. Plourde, et non à la Chambre."

Le rapport ayant été adopté, les caouettistes viennent donc en dernier rang des partis de l'opposition, après les progressistes-conservateurs, les néo-démocrates et les thompsonnistes.

Appui de M. Martineau

Le député conservateur de Pontiac - Témiscamingue, M. Paul Martineau, avait, avant l'adoption du rapport, accordé son appui au député de Villeneuve et à son groupe, vu qu'il possède la majorité chez les créditistes.

Québec n'a pas encore signé l'entente avec l'office fédéral de développement municipal

QUEBEC (P. O'N.) — L'entente qui permettrait aux municipalités de se prévaloir des prêts de l'Office fédéral de développement municipal n'est pas encore signée ou du moins elle ne l'était pas en fin de semaine.

Il ne reste donc qu'une dizaine de jours avant que ne prenne fin le délai stipulé dans la loi fédérale au sujet de la signature de cette entente. Ce délai est en effet fixé au 31 octobre et si l'entente n'est pas signée à ce moment la province de Québec ne pourra bénéficier de la loi.

On sait que pour faire suite à la loi fédérale, l'Assemblée législative avait été réunie en session spéciale afin de permettre au Québec de profiter de la loi au maximum et dans le plus bref délai possible.

L'entente qui doit faire suite aux deux lois permettra aux municipalités de la province de profiter d'un fonds de prêt de $120 millions administré par la province mais dont l'argent provient d'Ottawa.

Se peut-il qu'après avoir convoqué d'urgence une session spéciale pour voter la loi, Québec se refuse maintenant de signer l'entente pour des motifs autonomistes.

"Ça ferait une vraie "bonne" nouvelle, nous confiait M. Pierre Laporte, mais ce n'est pas le cas. Les négociations vont cependant bon train et l'entente devrait être signée dans les délais requis."

Ces négociations durent déjà depuis quelque temps. Sur réception du projet d'entente Québec aurait fait un certain nombre de représentations et les négociations portent sur les points litigieux.

On sait qu'au moment de la décision prise par Ottawa de créer l'Office de développement municipal, le Québec avait vertement critiqué cette initiative comme une usurpation des droits exclusifs de la province. A l'époque de la session, on avait parlé de pis-aller et de cheval de Troie. Plus tard, Me Pierre Laporte avait averti les municipalités en Congrès que le Québec, si c'était nécessaire, allait défendre son autonomie contre elles.

Les municipalités s'inquiètent-elles du retard apporté à la signature de l'entente ? Il semble que non. Un porte-parole de l'Union nous a en effet déclaré hier qu'à une récente réunion du bureau directeur personne ne s'en était inquiété. Le même personnage a même laissé entendre "que ça ferait l'affaire des municipalités de ne commencer leurs travaux qu'un peu plus tard". Entre temps, il y a toujours les travaux d'hiver et les conditions favorables faites aux municipalités à partir du 1er novembre.

Il est vraisemblable que les municipalités auront à attendre encore quelque temps pour profiter du $120 millions mis à la disposition de Québec par Ottawa, car après la signature de l'entente, Québec aura à faire des règlements pour en assurer la meilleure exécution possible.

Québec divisera la province en unités d'aménagement forestier

QUEBEC. (PC) — Le ministère des Terres et Forêts divisera la province de Québec en unités d'aménagement qui assureront la stabilité et la pérennité de l'industrie forestière dans le Québec.

Les ingénieurs forestiers ont été informés par le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, que l'on songe également à mettre sur pied une division de la forêt du milieu rural au sein de son ministère.

S'adressant aux membres de la Corporation des ingénieurs réunis pour une journée d'étude, M. Cliche a dit qu'en raison de l'importance de l'industrie forestière pour le Québec, son ministère devra collaborer étroitement aux travaux du Conseil d'orientation économique.

"Intégrées au plan d'ensemble, les solutions que nous voulons apporter aux problèmes forestiers ont beaucoup plus de chance d'être permanentes", a ajouté le ministre.

Un plan directeur d'inventaires forestiers est en préparation qui fournira "des données plus précises et permettra de hâter certains travaux tout en diminuant le coût d'opération."

Les employés du ministère devront exercer une surveillance étroite des unités d'aménagement afin que les coupes soient proportionnelles aux possibilités de reboisement.

Nouvelles normes

L'octroi des concessions forestières est désormais soumis à des conditions d'acquisition plus rigoureuses.

"Ces nouvelles normes", a déclaré M. Cliche, "ont pour but de faire cesser certains abus et d'empêcher la spéculation. C'est un retour à l'esprit véritable d'une législation visant à garantir la stabilité de l'essor normal de la grande et de la petite industrie en mettant à sa disposition la matière première dont elle a besoin."

M. Cliche a prédit que dans les nouvelles structures amenées par les réformes l'ingénieur forestier tiendrait une place prépondérante.

"Au même titre que tous les autres spécialistes, techniciens et professionnels qui forment les cadres des grands commis de l'Etat, l'ingénieur forestier se verra confier des études et des travaux de plus en plus complexes mais aussi de plus en plus conformes à ses connaissances techniques."

"La gestion de nos forêts ne peut s'exercer d'une façon scientifique sans une généreuse contribution de tout le corps professionnel des ingénieurs forestiers."

INAUGURATION D'UNE BISCUITERIE — M. Paul-Emile David, président de la Compagnie de Biscuits Lido, dirigeait hier MM. Gérard-D. Lévesque, au centre, ministre de l'Industrie et du Commerce, et Pierre Laporte, à gauche, ministre des Affaires municipales, à l'intérieur des nouveaux locaux de l'usine Lido, à St-Lambert.

photo LA PRESSE

Des livres qui plairont particulièrement aux femmes

par **Lily TASSO**

Parmi les ouvrages qui viennent de paraître, il en est qui plairont plus particulièrement aux femmes. Pour vous renseigner, nous avons interrogé Mlle Nelly Picandet, de la librairie A La Page.

Etre au courant des dernières nouveautés, lire les critiques et suivre les émissions littéraires à la radio et à la télévision, tout cela fait partie de la routine quotidienne de Nelly. Car c'est elle qui commande les livres de la librairie, en se laissant guider par son instinct, bien sûr, mais en tenant compte des goûts de sa clientèle.

Les Femmes à travers le monde

"Voici un livre distrayant," nous propose Nelly. "Il est joliment illustré et peut être offert à l'occasion d'un anniversaire ou à quelqu'un de malade."

Dans **Les Femmes à travers le monde,** une collection dirigée par Jean-Claude Ibert (1), vingt auteurs parlent des femmes de tous les pays, en relevant leurs qualités et leurs défauts à travers leur mode de vie.

Les nombreuses photos, avec les légendes et proverbes qui les accompagnent, placent d'emblée le lecteur dans l'atmosphère du pays. Les coutumes, la façon de s'habiller et de se nourrir, abondamment décrites, permettent également de faire des comparaisons intéressantes.

Femmes d'esprit

"Il ne s'agit pas ici de la femme moderne," poursuit Nelly en suggérant **Femmes d'esprit** de Marcel Pollitzer (2). "Ces biographies de femmes célèbres depuis le 17e jusqu'au 19e siècle, vous feront connaître davantage Mme de Staël, la marquise de Rambouillet, Mme de Maintenon et bien d'autres. Malgré leurs destins très divers, elles ont en commun une grande supériorité intellectuelle.

Femmes d'esprit décrit une période chargée d'histoire, d'intrigues, de conflits, traversée par la Révolution. Malgré les malheurs, la vie de société se maintient et les femmes y tiennent une grande place. Elles s'entourent des hommes les plus brillants de leur temps attirés par leur grâce et leur esprit.

Encyclopédie

"Un ouvrage qui aidera la maman à faire rayonner le charme dans la vie de tous les jours," nous confie Nelly en présentant l'**Encyclopédie de la maîtresse de maison** (3), qui contient 2,000 idées expérimentées.

Tout devient facile quand on sait installer sa maison, ranger ses effets, organiser les vacances et les loisirs de la famille, choisir judicieusement les menus, recevoir ses amis, en un mot, faire son métier de femme avec bonne humeur et compétence.

L'Encyclopédie, richement illustrée permet de choisir d'un coup d'oeil une décoration de table ou de se laisser tenter par une nouvelle recette. De plus, les notions de médecine pratique aident la maman à prendre soin de ses enfants et à surveiller leur santé.

L'Amour

Marcelle Auclair, qui a tant écrit pour la femme et lancé Marie-Claire, revue féminine, nous offre dans **L'Amour** (4) un recueil de notes et maximes.

Les maximes sont philosophiques," de commenter Nelly, "et leur lecture aide souvent à remonter le moral. En voici trois que vos lectrices apprécieront certainement."

Même triste, un sourire est un sourire, et les hommes n'y regardent pas de si près ...

Dès qu'elles ont l'âge de raison, les filles déraisonnent en rêvant d'amour.

Il en est de l'amour comme de la vie : il s'agit moins de bien commencer que de bien finir.

Derniers poèmes d'amour

"Les femmes aiment toujours les poèmes, et d'autant plus les poèmes d'amour puisque c'est pour elles qu'ils ont été écrits," observe Nelly en proposant les Derniers poèmes d'amour de Paul Eluard (5), qui viennent de paraitre en un seul volume relié toile.

L'ouvrage est joliment illustré par des portraits et des dessins de Chagall, de Picasso et de Valentine Hugo, et il réunit quatre recueils de poèmes, les derniers qu'Eluard ait dédiés à ses amours : Le dur désir d'aimer, Le temps déborde, Corps mémorable, et Le phénix.

Les deux premiers sont inspirés par Nusch "la parfaite", première épouse d'Eluard, disparue en 1946. Après des années de crise redoutable et de désespoir, le poète, à défaut de sérénité, accède à l'apaisement et un jour, l'amour une fois encore renaît de ses cendres. Du Mexique il revient avec Dominique et le Phénix prend son essor, que le 18 novembre 1952 la mort d'Eluard seule devait interrompre.

Pour nous donner un avant-goût de ces poèmes d'amour, Nelly nous transmet les quatre vers qu'elle préfère :

"Même quand nous dormons
nous veillons l'un sur l'autre
Et cet amour plus lourd que
le fruit mûr d'un lac
Sans rire et sans pleurer dure
depuis toujours
Un jour après un jour une
nuit après nous."

(1) Editions Hachette
(2) Editions Flammarion
(3) Editions Denoël
(4) Editions Hachette
(5) Editions Seghers

Mlle Nelly Picandet, libraire, présente à une cliente un de ses livres préférés.
photo LA PRESSE

Les thèmes qui seront traités

à l'assemblée annuelle de l'Association des infirmières

Y a-t-il vraiment une pénurie d'infirmières ? Devons-nous ouvrir de nouvelles écoles ou étudier quels sont les besoins réels des malades en vue d'un meilleur emploi des services infirmiers ?

S'agit-il de préparer plus d'infirmières ou de garder dans la profession celles que nous avons ? Le cours actuel répond-il aux besoins de l'évolution ? La tradition doit-elle associer ce qu'elle a de meilleur à des idées nouvelles ?

Toutes ces questions ont été posées, pensées par les infirmières mais pas encore complètement résolues.

Ces problèmes sont d'autant plus complexes qu'ils relèvent à la fois des infirmières, des hôpitaux, de la profession médicale et du public qui doit être renseigné car ce n'est qu'en faisant des demandes raisonnables de service qu'il s'assurera les soins essentiels à sa santé.

Cette question sera de nouveau à l'étude lors de la 43e assemblée annuelle, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, au 9e étage lorsque le Dr J.-B. Jobin, président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, parlera de : "Relations entre la profession médicale et la profession d'infirmière". Sa causerie aura lieu mercredi, 23 octobre, à 10 h. 40 a.m.

La question concernant les écoles d'infirmières a été bien étudiée par les infirmières, divers programmes ont été mis à l'essai et la recherche se continue dans ce domaine.

Le Dr Helen Mussallem, secrétaire générale de l'Association des Infirmières Canadiennes, qui a dirigé une enquête sur les écoles d'infirmières, nous tiendra au courant des progrès réalisés dans ce domaine et des recherches qui se poursuivent dans d'autres domaines tels: les soins aux malades, etc. La causerie sera donnée au cours du déjeuner, à midi et demie. Il y aura conférence de presse à 11 h. 30 a.m.

La secrétaire - registraire, dans son rapport, présentera des statistiques qui permettront de juger de la situation du nursing dans la province.

A cinq h. p.m. demain également, à la mezzanine de la salle Sheraton de la mezzanine, il y aura présentation du nouveau comité de régie.

Journée du 24 octobre

Journée d'étude. Sujet traité à la séance du matin : Hygiène mentale et psychiatrie. Le Dr Dominique Bédard parlera de : "L'enquête psychiatrique dans la province de Québec", ses causes, ses révélations et ses recommandations. Le Dr C. A. Roberts parlera de : "Les nouvelles tendances et l'évolution des rôles des services d'hygiène mentale.

Dans l'après-midi, un problème médico-social sera à l'étude : L'Epilepsie. Les Drs Guy Courtois et Charles Branch parleront des traitements modernes de cette maladie et des recherches poursuivies. Mlle Cynthia Griffin, travailleuse sociale, parlera des problèmes familiaux et scolaires. Mme M. de Lom, du placement de ces handicapés et Mlle Gertrude Dallaire, infirmières hygiéniste, du rôle de l'infirmière dans la prévention et le dépistage de l'épilepsie.

25 octobre

Huit institutions, hôpitaux, laboratoires ont organisé des visites éducatives pour un nombre limité d'infirmières. Des conférences, démonstrations seront données.

Plusieurs infirmières de la Province de Québec travaillent actuellement en Afrique, soit à l'emploi de l'OMS ou à titre de missionnaire. Afin de faire mieux connaître ce nouveau champ d'action, M. Dale Thompson parlera de : "La démocratie en Afrique".

Dans l'après-midi, la séance d'affaires sera précédée d'un court aperçu de : "La médecine spatiale", par le Dr G. M. Jones.

Art culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut Familial et Social, au 1215 Boul. St-Joseph, le mercredi, 23 octobre, à deux h. et à sept h. 30 p.m. A l'occasion de l'Halloween' il y aura préparation d'un menu en jaune, noir et brun.

Elle aurait aimé danser à la Place des Arts

(Par **L. T.**) — La grande salle de la Place des Arts était pleine à craquer des membres du Women's Canadian Club réunis hier après-midi pour applaudir Dame Alicia Markova, O.B.E., prima ballerina de renommée mondiale, venue spécialement de New York où elle dirige la compagnie de ballet du Metropolitan Opera pour nous entretenir du monde du ballet.

Gracieuse et élégante dans une robe noire toute simple, la voix posée et chaude de Dame Alicia a conquis d'emblée son auditoire. Pleine d'admiration pour la magnifique salle qui se déployait devant elle, la ballerine a regretté de n'avoir pas eu pareil décor lorsqu'elle est venue il y a dix ans danser à Montréal. On se souvient qu'elle était l'étoile du Old Vic-Sadler's Wells Ballet, aujourd'hui appelé Royal Ballet.

Mystérieux et dur

"Le monde des arts peut être mystérieux, dur et exigeant, mais il est aussi merveilleux et donne beaucoup de satisfaction", déclare Dame Alicia avec conviction.

Rien ne prédestinait Dame Alicia au ballet. Un jour qu'elle avait huit ans et jouait à la plage, ses parents remarquèrent qu'elle avait les jambes frêles et le médecin recommanda le ballet comme traitement.

Même lorsqu'elle eut l'occasion de danser devant la Pavlova, Dame Alicia ne songeait pas encore au ballet comme carrière.

A l'âge de 14 ans elle dansait avec la compagnie de ballets Diaghilev et voyait souvent Picasso aux répétitions. Stravinski composait la musique et Matisse créait les décors et les costumes.

De connaître tant de personnages illustres lui a donné plus d'exigence personnelle. "Tout le monde apprend la même technique", dit Dame Alicia, "c'est dans la façon de l'exprimer que l'art réside".

Dame Alicia MARKOVA

Ce qui augmente aux E.-U.

c'est le nombre d'enfants impliqués dans les cas de divorces

NEW YORK. (UPI) — Selon la statistique américaine, les mariages qui ont le plus de chance de durer sont ceux où les conjoints qui prononcent le oui décisif ont dépassé la vingtaine. Les statisticiens de l'Oncle Sam qui dans le cadre de l'Office de la Statistique nationale font des enquêtes sur le mariage et le divorce aux Etats-Unis ont tiré les conclusions suivantes de leurs multiples sondages :

—La plupart des divorces surviennent quelques années après le mariage.

—La grande majorité des divorces se trouve dans la catégorie des très jeunes conjoints où le mari ou la femme sont âgés de moins de 20 ans.

Dans le cas des divorces accordés en 1961, 16%. des maris et 45% des femmes s'étaient mariés avant l'âge de 20 ans. Le rapport présenté par les statisticiens sur les tendances au divorce et ruptures des ménages a été présenté sous le titre : Un mariage sur quatre, finit par le divorce.

Le Dr Hugh Carter, chef du département de la statistique mariages et divorces, a déclaré que ce titre prête à confusion en ce sens qu'il laisse entendre que les divorces sont en rapport avec les mariages récents alors que les divorces englobent la désunion de mariages contractés il y a plus ou moins de temps. Il serait plus exact de dire qu'au cours des 10 dernières années, le taux des divorces par 1000 femmes âgées de 15 ans et plus a été de moins de 1%.

Le rapport du Dr Carter, signé conjointement par Alexander Plateris a été publié dans "Indicators" une publication du Département de la Santé, de l'Education et du Bien être. L'enquête concerne plus particulièrement les facteurs qui ont engendré les 390,000 divorces enregistrés aux E.-U. en 1960, l'année du recensement. Et même ce chiffre est déconcertant note les auteurs du rapport.

Ce chiffre de 390,000 est d'un tiers moins élevé que le sommet atteint en 1946 alors qu'en période d'après-guerre on enregistrait 610,000 divorces reflétant l'instabilité des mariages de guerre. Ce qui a vraiment augmenté, c'est le chiffre des enfants de moins de 18 ans nés de couples divorcés. En 1960, ce chiffre était de 460,000 enfants. Et c'est le chiffre de cette catégorie qui est allé en augmentant en dépit d'une même proportion de divorces.

Les raisons de cet état de choses : La proportion des couples avec enfants et la moyenne des enfants par divorce sont allées en augmentant. Les experts ont tenté d'établir une relation entre la profession des couples et le divorce et ont noté que le taux des divorces diminuait à mesure que les parents montaient dans l'échelle sociale. De sorte que les mariages deviennent moins instables dans les familles de revenus et d'occupation modestes.

Que faut-il augurer de ces statistiques ? Le Dr Carter répond : Etant donné que la plus haute moyenne de divorces se fait sentir dans les mariages contractés très tôt, si les jeunes continuent de se marier avant d'être arrivés à une certaine maturité d'esprit on peut s'attendre à une augmentation de divorces et il y aura encore plus d'enfants victimes de la désunion des parents.

sur votre bloc notes

Parties de cartes

—Le mercredi, 23 octobre, à 8 h. p.m. partie de cartes au Mont Saint-Antoine au 8147, rue Sherbrooke est, au profit du "Domaine des Trois Perles", camp pour jeunes garçons de 6 à 13 ans. Prière d'apporter cartes et marqueurs. Pour informations signaler: CL. 9-3122.

—Le samedi, 26 octobre, à 1 h. 30 p.m. partie de cartes au sous-sol du presbytère de St-Louis-de-France, au 750 rue Roy, coin St-Hubert. Pour renseignements, signaler : LA. 3-3526.

Réunions d'amicales

—La réunion annuelle de l'Amicale du Mont-Sainte-Marie aura lieu, le samedi 26 octobre, à 2 h. p.m., au Collège Marguerite-Bourgeoys, 4873, avenue Westmount. Toutes les anciennes sont priées de considérer cette convocation comme une invitation personnelle.

—Le dimanche 27 octobre, à 2 h. p.m., réunion annuelle des anciennes élèves du Pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame, de Joliette. Pour informations, signaler 581-0596, ou communiquer avec la présidente, Mme Louis Landry, 218 Lanoue, Repentigny.

—La réunion des anciennes élèves de Notre-Dame-de-Sion aura lieu au couvent, 4701, rue Dornal, à Montréal, le jeudi 31 octobre, à 8 h. p.m. Pour plus de renseignements, signaler RE. 1-1760 ou RE. 7-7669.

Cours de J.I.C.F.

Le mardi, 22 oct., à huit h. p.m. à l'Ecole Morin, au 6521 rue St-Denis, cours sur la caractériologie et le tempérament destiné aux jeunes filles de 18 à 25 ans. Mlles Francine Boyer et Anna Maria Pigeon psychologues, seront les conférencières. Toutes les jeunes filles sont invitées à ce cours qui sera répété, le mercredi 23 oct., à la Maison Ste-Agnès, au 52 est, rue Sherbrooke. Pour renseignements, communiquer au Secrétariat de la J.I.C. à AV. 8-4261.

L'UNICEF a besoin de vous

Le rôle de l'UNICEF est d'aider aux pays sous-développés à améliorer les conditions de vie de l'enfance et de la jeunesse. Pour bien remplir ce rôle il lui faut plus que de la sympathie, il lui faut la collaboration de tous. Le 31 octobre, JOURNEE DE L'UNICEF, les petits Canadiens font leur part de grand coeur en tendant leur tirelire. Faites la vôtre en offrant vos services à l'UNICEF qui a besoin de collaborateurs. Téléphonez à 937-4646.

irène de montréal

irène de montréal

TRES SIMPLE

ROBES DE JERSEY
en soie et 2 pièces

GANTS — TAUPE ET VISON
aussi couleurs classiques

FICHUS, ECHARPES ET ETOLES

BIJOUTERIE
de haute mode

de la

BOUTIQUE

1522, rue Sherbrooke ouest — WE. 5-7489
Stationnement Silverdale

irène de montréal

à la Salle Bonaventure
au REINE ELIZABETH
Musique de danse sans interruption avec Nick Martin et son orchestre—aussi le trio de la Salle Bonaventure—tous les soirs sauf le dimanche—Stationnement à l'intérieur.
Réservations: 861-3511 demandez Edouard

PORTEZ CE COSTUME
AU COCKTAIL ...
AU DINER ET JUSQU'A
LA FIN DE LA SOIREE

CREATION
Duet

en velours
50.00

... tout est dans la broderie, pierres et soutache contournant le bord de la jaquette droite. Jupe à pli de marche arrière, doublure faisant jupon.

• noir
• brun
• royal

Tailles spécialisées :
14½ à 22½

DEUXIEME, RAYON 531

LE *Petit* SALON Dupuis

865 est, rue Ste-Catherine

Le nouveau 'Petal Burst'® en dentelle et Lycra* avec bretelles extensibles, signé Wonder-bra®

No 1247 Modèle Bandeau à dos très plongeant. Lycra élastique, bonnets en dentelle Térylène. Blanc ou noir.
Tailles 32-38, B et C. 6.50

No 1547. Modèle "longline" avec bande de taille. Lycra élastique, bonnets en dentelle Térylène. Noir ou blanc.
Tailles 32-38 B, 34-40 C. 34-42 D 9.50 $10

COMPOSEZ CR. 9-4581
Commandes téléphoniques et postales acceptées

·CORBEIL·
SUR LA PLAZA

... maintenant LE PLUS IMPORTANT "spécialiste" de vêtements féminins à Montréal

CARDIOLOGUE EN TOURNEE — M. Jean Lenègre, professeur de clinique médicale à la faculté de Médecine de l'Université de Paris et chef du service de cardiologie à l'hôpital Boucicaut, a été reçu par le président de la Société médicale de Montréal, M. Eugène Robillard (à droite sur la photo). M. Lenègre devait ultérieurement prononcer une conférence au centre social de l'Université de Montréal sur l'hypertension artérielle pulmonaire. Au cours des derniers jours, M. Lenègre, qui est venu rencontrer les cardiologues canadiens, prononçait des conférences et donnait des cours à l'Université Laval et dans divers hôpitaux.

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Cette maladie que donne le chat en vous griffant

Dr Wilfrid LeBLOND, M.D.

Cette maladie n'est pas ce que l'on peut appeler une "maladie nouvelle", puisqu'elle a été découverte il y a déjà plus de trente ans par un médecin américain, le Dr Lee Feshay, de Cincinnati (Etats-Unis), qui l'a bien identifiée et décrite sous le nom de "cat scratch fever."

Cependant, comme les pathologistes, les médecins du laboratoire en signalent de plus en plus fréquemment des cas, depuis 1961; et puisque cette maladie, en plus d'être fort ennyeuse en elle-même, fait courir aussi le risque de complications assez graves, il peut être utile à tous les gens qui, à un moment ou l'autre, sont exposés à venir en contact avec un ou des chats, d'en connaître au moins les caractères cliniques élémentaires.

Il s'agit d'une maladie à virus. Le microbe en cause est donc un germe "super"-infiniment-petit dont la détection, l'identification requièrent le recours à des moyens de diagnostic qui dépassent ceux du microscope ordinaire et les techniques de la bactériologie, science qui, elle, ne s'occupe que des infiniment-petits, sans superlatif.

Ce virus est porté par le chat. —"Mais quel chat?" demandez-vous . . . — On voudrait vous dire que ce microbe n'est véhiculé que par les affreux chats-de-gouttière ou par les sales matous qui vous éveillent, au milieu de la nuit, en renversant les couvercles de poubelles et de boites à immondices où ils vont chercher leur seule nourriture . . . On voudrait vous rassurer encore en disant que le virus n'est porté que par des chats vieux, crottés, ou de toute apparence malades eux-mêmes . . . Hélas!, tel n'est pas le cas; et on est bien forcé de reconnaître que n'importe quel chat, et tous les chats, les jeunes et les vieux, les minets de salon comme les chats errants et malpropres, sont susceptibles de porter et de transmettre le virus de la maladie de la griffure de chat.

Au point de départ de la maladie chez une personne, il y a toujours la griffure d'un chat. Griffure superficielle et peu étendue du petit chat avec lequel on joue, griffure plus ou moins profonde du chat qui griffe rageusement pour se défendre. — Si cet animal est porteur du virus et qu'il vous l'a inoculé par sa griffure, que se passe-t-il ?

—Après une période d'"incubation", dont la durée varie le plus souvent entre 7 et 14 jours, les manifestations suivantes se produisent: — il apparaît un gonflement des ganglions ou glandes) du cou, qui s'accompagne de troubles généraux. Ce sont des malaises assez vagues, un état de faiblesse physique, des douleurs profondes que le malade situe dans ses os; il y a perte de l'appétit, et si l'on prend la température du patient, on constate qu'il fait une fièvre variant de 100 à 103 degré Fahrenheit. A la suite des ganglions du cou, les "glandes" de l'aisselle puis celle de l'aine sont atteintes de gonflement à leur tour. La fièvre, qui s'accompagne parfois de phases de frisson, ne dure guère plus de quelques jours; mais les gonflements de ganglions persistent beaucoup plus longtemps.

Dans certains cas, les ganglions atteints forment des abcès, et suppurent. — Il y a là, dans ce gonflement des "glandes" du cou en particulier, un symptôme que l'on prend comme un indice de tuberculose parfois; il faut éviter de commettre cette erreur fort alarmante. Le gonflement des ganglions, provoqué par la griffure de chat, se réduit parfois très lentement. Parmi les 112 cas observés et traités par le Dr W. B. Daniels, aux Etats-Unis, il a été noté que le gonflement peut persister durant un ou deux ans.

—Des complications graves, mais heureusement assez rares, ont été rapportées en certains cas : lésions destructives des os, des troubles sanguins, de l'érythème noueux qui, lui aussi, fait penser à la tuberculose.

—Comment prévenir cette maladie qui s'avère de plus en plus fréquente et répandue ? — Que les amateurs de chats se rassurent, il n'est pas question d'abattre ces aimables et parfois fort utiles "familiers" de la maison. D'autre part, il n'existe pas (pas encore, du moins) de vaccin préparé contre la maladie de la griffure de chat.

Il reste donc, comme mesure de prévention, cette règle élémentaire de l'Hygiène qui veut que l'on "manipule" le moins possible les chats, tout comme les autres bêtes, et que l'on prenne toujours la précaution (élémentaire aussi) de se laver soigneusement les mains après ces manipulations. Cette précaution doit être prise, que votre chat vous ait griffé ou non, mais à plus forte raison si la bête a griffé, même légèrement, aux mains, au visage ou ailleurs. On doit laver à l'eau chaude et au savon, sans craindre de recourir au brossage même; et si l'on hésite à se servir de la brosse, pour ménager la peau, on doit alors faire tremper dans l'eau chaude et savonneuse, durant une vingtaine de minutes, la région griffée.

C'est dans ce que nous valons, et non dans ce que nous possédons, que réside notre expérience.

E.M. FORSTER,
Le plus long voyage.

MARCHANDS AUTORISES "INGLIS"—BANLIEUE

Raymond Beaudry
119 ouest, rue ST-CHARLES
LONGUEUIL
OR. 4-6888

Maurice BEAULIEU
120, rue DEQUOY
ST-GABRIEL-DE-BRANDON

J.-G. BIGRAS
LIMITEE
5150, boul. SAUVE
Laval-Ouest — NA. 7-2611

AMEUBLEMENT
BLONDIN Enrg.
314, boul. LABELLE
ST-JEROME, Qué.

AMEUBLEMENT
Fernand BRISEBOIS
INC.
910, rue DU SOUVENIR
ST-MARTIN — MU. 1-7053

Z.-O. CADIEUX Ltée
643, rue MARIE-VICTORIN
BOUCHERVILLE
OL. 5-1319

R. CHARBONNEAU
68, rue ST-PIERRE
TERREBONNE

CHARETTE & FRERE
ST-DONAT, Qué.

MARCHANDS AUTORISES "INGLIS"—BANLIEUE

G.-A. DAVIAULT
& FILS
89, rue FRONTENAC
BERTHIERVILLE, Qué.

FIRME
DEMERS LTEE
2166, boul. MARIE-VICTORIN
Ville Jacques-Cartier
OR. 4-6247

ANATOLE DENIS
ST-LAZARE
VAUDREUIL

ROGER DESCHAMPS
ST-CESAIRE

RODOLPHE
DESLONGCHAMPS
ST-LIN, Qué.

LEOPOLD DEXTRASE
280 rue, Laurier,
St-Jean

ETHIER
& FRERES
ENRG.
ST-BLAISE

J.-A. FRECHETTE
& FILS
BOULEVARD LAURIER
ST-HILAIRE — FO. 7-3391

LEO FROMENT
78, rue BARRETTE
JOLIETTE

CLAUDE GAGNE
321, boul. DES PRAIRIES
LAVAL-DES-RAPIDES, Qué.
MO. 9-7141

HARVEY & RACINE
INC.
CHEMIN ROXTON,
GRANBY

R. LABELLE & Fils
ENRG.
ST-JOVITE

MAGASIN
LABELLE
ENR'G.
VAL BARRETTE
QUEBEC

GABRIEL LACASSE
STE-ANNE-DES-PLAINES
QUEBEC

J.-Roger Lamarche
533, rue PRINCIPALE
LACHUTE

LATREILLE & DESJARDINS
LTEE
41 ouest, rue BLAINVILLE
STE-THERESE, QUE.
TA. 3-7564

AMEUBLEMENT
LAURENTIEN Inc.
734, boul. LABELLE
CHOMEDEY — MU. 1-4351

J.-Maurice LAVOIE
ST-CALIXTE-DE-KILKENNY

LEBEAU
Builders Supply Inc.
CHARLEMAGNE

QUINCAILLERIE
J.-L. LEGAULT
MONT-ROLLAND

MARCHANDS AUTORISES "INGLIS"—BANLIEUE

J.-M. LEGER
80 rue ELLICE
BEAUHARNOIS
CO. 8-7036

Magasin LEMOYNE
LIMITEE
106, rue ST-LOUIS
VILLE LEMOYNE
OR. 1-5762

L. LEROUX Enrg.
349, rue ST-GEORGES
ST-JEROME, Qué.

ROBERT MALO
CRABTREE MILLS

MANIWAKI ELECTRIQUE
CIE
164 rue LAURIER
MANIWAKI

GERALD MARTIN
L'ASSOMPTION
QUEBEC

P.-E. MASSE
392 rue de la MADONE
MONT-LAURIER
QUEBEC

GUY MOQUIN
CIE LTEE
408, boul. STE-ELISABETH
LAPRAIRIE — OL. 9-1979

PAQUETTE & GUY
LTEE
367, boul. des LAURENTIDES
PONT-VIAU, Qué.
MO. 9-7151

Plante & Clairmont
INC.
17 rue du MARCHE
VALLEYFIELD
FR. 3-4855

RAWDON IRON WORKS REG'D
99 rue QUEEN
RAWDON, Qué.

Josephat Raymond
INC.
109, rue ST-VINCENT
STE-AGATHE, Qué.

J.-H. ROCH
L'EPIPHANIE
QUEBEC

ST-MARTIN ELECTRIQUE
1459 boul. LABELLE
ST-MARTIN, Qué.
MU. 1-1897

J.-P. SARRAZIN
STE-MONIQUE
Comté DEUX-MONTAGNES

SOREL MILL & BUILDERS SUPPLY
LTD.
20, rue PRINCE, SOREL

ALBANY TETREAULT
CENTRE D'ACHATS DOUVILLE
ST-HYACINTHE

ANDRE THEORET
& CIE LTEE
15757 ouest, boul. GOUIN
Ville Ste-Geneviève, Qué.
626-3953

S. VERDON
LTEE
191 boul. STE-ROSE
STE-ROSE, Qué.
NA. 5-2407

L. VILLEMAIRE
ST-ESPRIT

MARCHANDS AUTORISES "INGLIS" — VILLE

CHARLES AUGER
MEUBLES
8074, rue ST-HUBERT
272-7590

A. BEDARD Enrg.
MEUBLES - ACCESSOIRES
2034 est, rue MONT-ROYAL
LA. 4-3639

A. BREAULT LTEE
6905, 28e avenue, Rosemont
721-5761

J. R. BROUILLETTE
INC.
6200 boul. MONK
PO. 8-1146

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD.
3780-94, boul. St-Laurent
VI. 4-1983 - 81

CORBEIL ELECTRIQUE
INC.
2227 est, rue BELANGER
725-4764

CORBEIL ELECTRIQUE
7566 rue ST-HUBERT
271-1118

COSMOPOLITAN HOUSE FURNISHERS
890 rue ST-LOUIS
LACHINE — 637-4661

AMEUBLEMENT
R. DAGENAIS
3213 rue JARRY
721-6563

J.-O. DESJARDINS
CIE LTEE
12265, boul. REED
CARTIERVILLE — FE. 4-6610

OMER DE SERRES
1406, rue ST-DENIS
AV. 8-0251

DUPERE & FRERES
INC.
9670 est, rue NOTRE-DAME
CL. 9-6964

ROLAND GAGNE
L'homme qui achète vos vieux meubles argent comptant et vous en vend des neufs à termes, si désiré.
1695 est, LAURIER, 527-4331

AMEUBLEMENT
JEAN GERVAIS
5270, HENRI-JULIEN — 277-4103
1145, MT-ROYAL EST — LA. 4-6817

GORDON VACUUM CLEANER CO.
4111 boul. ST-LAURENT
VI. 2-9584

AMEUBLEMENT
Jean-Guy HOGUE
2525 est, rue FLEURY
381-2501

Ameublement KAY-VAN LTEE
7035 boul. ST-LAURENT
juste au sud de Jean-Talon
274-3585

Jean C. Le Blanc AMEUBLEMENT INC.
5826, rue ST-HUBERT — 272-1122

LEON HOULE
LTEE
642 rue de l'EGLISE
VERDUN — PO. 7-9914

Inglis séchera votre lavage plus vite que toute autre sécheuse!

Seulement la sécheuse Inglis possède un élément de chauffage extra-puissant. Il vous permet de faire sécher votre linge plus rapidement, plus efficacement et plus économiquement que jamais auparavant. La sécheuse Inglis vous épargnera jusqu'à 25 minutes par brassée, à l'encontre des autres sécheuses automatiques. Cependant il en coûte moins que cinq cents pour faire sécher une grosse brassée de 20 livres!

La sécheuse Inglis est absolument sûre pour vos articles les plus délicats. Elle ne cause pas de concentration de chaleur qui brûle les tissus synthétiques. *Pas* de charpie grâce à l'écran-filtre commodément placé au haut. Avec une Inglis le linge sent même meilleur. Une lampe germicide unique donne à votre linge une fraîcheur éclatante . . . sans décoloration par le soleil. Voyez en premier votre marchand de produits de qualité Inglis. Il existe des modèles Inglis au gaz et à l'électricité pour convenir à tous les budgets.

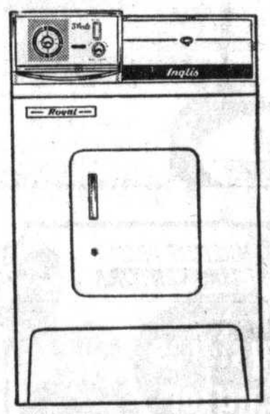

la propreté Inglis

Avec Inglis, la propreté est une science

SÉCHEUSE AUTOMATIQUE
INGLIS ROYAL

SERVICE DIRECT DE LA MANUFACTURE
John Inglis Company Limited
5560, rue Paré — 731-7541

CONSULTEZ MAINTENANT VOTRE MARCHAND INGLIS LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

MARCHANDS AUTORISES "INGLIS" — VILLE

AMEUBLEMENT
J & R
2475 rue NOTRE-DAME
LACHINE — 637-4696

LACOMBE & TREMBLAY
LTEE
3609 est, rue STE-CATHERINE
LA. 1-1118

AMEUBLEMENT
G. LEROUX Ltée
1257 est, Laurier, LA. 1-2193

ROGER LEROUX
MEUBLES
2540 est, BELANGER
RA. 2-3551

H. OUELLETTE
LIMITEE
3475 est, rue ONTARIO
525-8686

SPECIALTY OUTFITTERS
INC.
3553, boul. ST-LAURENT
VI. 2-9183

J.A. ST-Amour
Entrepreneurs, marchands, électriciens
6575 ST-DENIS — 274-8341

JOS. STEINHOUSE
REGD
1852 est, rue STE-CATHERINE
LA. 1-8480

TURCOTTE & FRERES
5860 rue HOCHELAGA
CL. 5-7100

J. R. VINET
INC.
MEUBLES et APPAREILS ELECTRIQUES
520 Georges V, CL. 9-3769
MONTREAL-EST

MAGASIN WELLINGTON
LTEE
2764 ouest, rue Notre-Dame
WE. 2-8283

La publicité dans LA PRESSE *Profite à ses lecteurs et annonceurs*

MARIVAUX AU STELLA — Yvette Brind'Amour et Denise Pelletier, deux des interprètes de "L'heureux stratagème", de Marivaux, présentement à la scène du Stella. Un spectacle du Rideau Vert.

horaires

ALOUETTE : "Cléopâtre". Matinées: merc., sam., dim. et fêtes : 2:00. Soirées : 8:00. Dimanche : 7:30.
AVENUE : "Nurse on wheels" : 1:35, 3:35, 5:35, 7:35, 9:35.
BEAUBIEN : "L'héritage de la chair": 8:11. "Billy Bud": 6:00, 10:04.
BIJOU : "Vanina Vanini": 12:55, 5:15, 9:55. "La vérité": 2:40, 7:49.
CANADIEN : "Trop jeune pour aimer" : 12:00, 3:20, 6:30, 9:55. "La belle et l'empereur" : 1:35, 4:55, 8:10.
CAPITOL : "The Stripper" : 10:35, 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:50.
CHAMPLAIN : "L'héritage de la chair": 2:20, 6:45, 10:05. "Billy Bud": 12:15, 4:05, 8:00.
CHATEAU : "La prostitution": 1:00, 4:35, 8:00. "Nuits d'Orient : 3:15, 6:40, 10:05.
CINEMA FESTIVAL : "L'île nue" : du lundi à jeudi : 8:30. Vendredi : 7:30, 9:40. Samedi et dimanche : 5:00, 7:30, 9:40.
CINERAMA IMPERIAL : "How the West Was Won" : Tous les soirs à 8:30. Matinées : mercredi : 2:00. Samedi et dimanche : 1:00, 4:45.
CREMAZIE : "Billy Bud": 12:15, 4:13, 8:06. "L'héritage de la chair": 2:26, 6:19, 10:17.
DORVAL THEATRES : Salle Rouge : "Spencer's Mountain" 9:25. "Island of Love" : 7:40. Matinées : sam. dim. merc. : 1:00. Salle Dorée : "Méfiez-vous fillettes" : "L'horrible Docteur Orlof" : 7:35. Matinées : sam. dim. merc. : 1:00.
ELECTRA : "Le géant de la cour de Kublai Khan": 1:59, 5:06, 8:13. "Les internées de Kampili": 12:36, 3:43, 6:50, 9:52.
ELYSEE : Salle Resnais : Semaine Jean Renoir : du lundi au vendredi : 7:30, 9:30. Samedi : 7:30, 9:30, 11:30. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein : "A bout de souffle": lundi au samedi : 7:30, 9:30. Dimanche : 3:30, 5:30, 7:30,
EMPIRE : "La fille aux yeux d'or" : sur semaine : 7:25, 9:45. Samedi et dimanche : 2:45, 5:05, 7:25, 9:45. "Une partie de campagne" : Sur semaine : 6:40, 9:00. Samedi et dimanche : 2:00, 4:20, 6:40, 9:00.
FRANÇAIS : "La prostitution": 2:30, 5:55, 9:20. "Nuits d'Orient": 1:00, 4:35, 8:00.
GRANADA : "Les mystères d'Angkor": 2:00, 5:45, 9:25. "Le pont de la dernière chance": 12:30, 4:10, 7:55.
KENT : "Mondo Cane" : 1:00, 2:50, 4:55, 6:55, 9:00.
LA SCALA : "J'ai épousé un Français", "Les jeunes loups". "Le village des damnés".
LAVAL : "La novice confesse" : 12:35, 3:40, 6:50, 10:10. "Ma soeur et moi" : 2:00, 5:15, 8:30.
LOEW'S : "The great escape": 9:05, 12:00, 3:00, 5:55, 8:55.
MERCIER : "Le géant à la cour de Kublai Khan": 12:30, 3:32, 6:34, 9:36. "Les internées de Kampili": 2:08, 5:10, 8:12.
MONKLAND: "Spencer's Mountain": 1:35, 5:25, 9:30. "Island of love" : 3:30, 7:45.
ORPHEUM : "Strip Tease": 10:15, 12, 1:40, 3:40, 5:45, 7:50, 9:50.
OUTREMONT : "Mondo Cane": 1:00, 2:50, 4:55, 6:55, 9:00.
PALACE : "Irma la douce" : 10:20, 12:55, 3:30, 6:10, 8:50.
PAPINEAU : "Les mystères d'Angkor": 12:45, 4:15, 7:45. "Le pont de la dernière chance": 2:50, 6:20, 9:50.
PARISIEN : "Strip-Tease" : 10:15, 12:05, 2:00, 3:55, 5:30, 7:45, 9:45.
PASSE-TEMPS : "Liaisons secrètes": 4:15, 9:30. "Le secret de Monte Cristo" : 2:40, 7:55. "Le train de 16 heures 50" : 1:00, 6:10.
PLACE VILLE-MARIE : "Women of the World": 12:50, 3:05, 5:15, 7:30, 9:45.
PLACE VILLE-MARIE : (Petit Cinéma) : "8½" : 12:55, 3:30, 6:10, 8:55.
PLAZA : "Trop jeune pour aimer": 12:00, 3:20, 6:30, 9:55. "La belle et l'empereur": 1:35, 4:55, 8:10.
RIALTO : "Shock Corridor": 2:45, 6:10, 9:35. "The Gun Hawk" : 1:05, 4:35, 8:00.
RITZ : "L'homme de Bornéo": 5:45, 9:00. "Vu du pont": 6:51.
RIVOLI : "Les mystères d'Ankgor": 2:10, 5:40, 9:15. "Le pont de la dernière chance": 12:45, 4:15, 7:45.
ROSEMONT : "Gidget goes to Rome" : 12:55, 4:20, 7:50. "13 frightened girls": 2:40, 6:10, 9:40.
SAINT-DENIS : "Vanina Vanini": 2:56, 7:56. "La vérité": 12:50, 5:10, 9:50.
SAVOY : "Shock Corridor" : 2:45, 6:10, 9:35. "The Gun Hawk" : 1:05, 4:35, 8:00.
SEVILLE : "Lawrence of Arabia" : 8:15. Samedi: 2:15 et 8:15. Dimanche : 2:15, 7:45.
SNOWDON : "The L-Shaped Room"; 8:30. Samedi, dimanche, lundi, mercredi : 2:00, 8:30.
STRAND : "Shock Corridor" : 11:35, 3:00, 6:25, 9:50. "The Gun Hawk": 10:00, 1:25, 4:50, 8:10.
VERSAILLES : Salle Rouge : "La prostitution": 6:00, 9:25. "Nuits d'Orient" 8:05.
Salle Bleue : "Le pont de la dernière chance": 6:20, 10:00. "Les mystères d'Angkor": 7:55.
VILLERAY : "Les internées de Kampili": 2:16, 5:16, 8:16. "Le géant à la cour de Kublai Khan": 12:40, 3:40, 6:40, 9:40.
WESTMOUNT : "Murder at the Gallop": 1:40, 3:40, 5:40, 7:40, 9:40.

La Philharmonia demande de l'aide

La direction de l'orchestre Philharmonia de Montréal nous prie de publier le communiqué suivant :

Parce que notre Conseil des Arts a répondu NON à toutes leurs demandes d'aide financière, les organisateurs de la Philharmonia annoncent que la situation de cet orchestre est devenue désespérée. Cette 7e saison, commencée dans l'enthousiasme, avec le plus beau groupe de musiciens jamais formé ici et un programme des plus attrayants, va-t-elle se terminer là ?

Les nombreux mélomanes qui ont suivi les concerts et activités de cet orchestre depuis 6 ans, vont-ils, à leur tour, abandonner la Philharmonia à son sort ?

Les administrateurs ne sont pourtant pas bien exigeants, puisqu'ils font tout leur travail bénévolement et ne demandent que $5,000. par année pour maintenir cet orchestre d'entrainement qui a donné 47 musiciens aux grands orchestres professionnels du pays, en 4 ans. Quand on songe aux sommes fabuleuses qui se gaspillent ailleurs, on se demande où est la justice.

On devrait tenir compte des services que rend et rendra, si on lui prête vie, un orchestre qui s'est voué à une telle tâche, tant au point de vue des jeunes solistes que des aspirants-professionnels. C'est ainsi que le concert annoncé pour le 28 novembre nous fera connaitre un clarinettiste de grande classe en la personne de Franco Orofino, jeune Sicilien de 26 ans.

Si on vient au secours de la Philarhonia, le chef roumain Louis Haritver dirigera ses 85 musiciens dans le programme suivant : "Ouverture du "Roi d'Ys" (Lalo), Concertino pour clarinette et orchestre (Weber), Symphonie no 3 ("Rhénane") (Schumann) et "Danses Polovetsiennes" (Borodine) avec un choeur mixte 75 voix.

Le secrétariat de la Philharmonia est situé à 8531 Champagneur, appt 3, et le numéro de téléphone est 279-8139.

variétés

Un jazz honnête et simple

Au Penthouse jusqu'à samedi inclusivement, l'ensemble de Sal Salvador : Sal Salvador, guitare, Bruce Martin, piano, Paul Rossby, contrebasse, Larry Rosen, batterie et la chanteuse Sheryl Easty.

par **Gil COURTEMANCHE**

On a souvent reproché à la musique de jazz un trop grand hermétisme, une volonté de rebuter la majeure partie du public. Certains musiciens, tel Dave Brubeck se sont donné pour tâche de rendre abordable un art dont on vient à comprendre l'unique simplicité après une fréquentation suivie. Le guitariste Sal Salvador tout en n'étant pas un disciple du Brubeck est de cette sorte de musiciens qui semblent préférer la "popularisation" du jazz, à la recherche.

L'ensemble de Sal Salvador ne provoquera jamais de polémique, personne ne criera au génie pas plus qu'au cancre : c'est un ensemble honnête qui a pris conscience de ses limites et qui tente de présenter quelque chose de vrai et de bien fait. Précisons qu'ils y réussissent pleinement. Sal Salvador est indiscutablement un bon guitariste et un organisateur de musique respectable. Il sait profiter d'une technique certaine. Il possède un opportunisme musical qu'il exploite au bon moment et avec le maximum d'efficacité. Soliste d'une belle tenue, il construit avec une habileté remarquable des improvisations qui font oublier à l'auditeur la sonorité quelque peu clinquante et falsifiée de la guitare électrique. Doué d'un doigté précis et délié il conduit habilement les non initiés à travers les labyrinthes imaginaires du jazz.

Les autres membres de l'ensemble ne se distinguent pas par leur transcendance : ce sont de bons musiciens, parfois brillants mais superficiels, qui n'outrepassent pas les règles sacrées et inconnues de l'ordinaire. Heureusement pour l'amateur averti, le rythme devient parfois catalyseur et l'on assiste alors à quelques minutes de vérité ou l'ensemble se surpasse, comme sublimé. Ces minutes de vérité, elles surgissent dans certains échanges entre le pianiste et le guitariste et quelques mesures merveilleuses dans "The Preacher" de Horace Silver. Elles sont rares et d'autant plus goûtées. Quelques soli bien taillés, sans bavures et jamais trop longs saisiront les plus froids.

Bruce Martin au piano est robuste mais sans originalité : il a eu avec Salvador quelques échanges d'un bel effet, truffés de beaux arpèges brillants et remarquables par un curieux humour musical. Le contrebassiste se veut honnête et le demeure. Quant à M. Rosen, bon technicien à la batterie, il dépasse difficilement la triste condition de virtuose : l'amalgame de styles dont il est fabriqué peut charmer quelques instants mais ne résiste pas à une écoute attentive.

Enfin, il y a là une petite bonne femme pleine de sourires, avec une voix qu'elle gagnerait à travailler et qui trouvera bien moyen de vous plaire.

Ouverture du Festival français de San Francisco

SAN FRANCISCO, (AFP) — "Le champagne de France est trop bon pour qu'on le gâche". C'est l'excuse, acceptée par toutes les personnalités présentes, que donna vendredi M. Harold S. Dobbs, faisant fonction de maire, pour ne pas briser sur une Tour Eiffel de 30 mètres de haut une bouteille de champagne à l'inauguration du Festival de France de San Francisco.

Auparavant, M. Dobbs avait remis au président du conseil municipal de Paris, M. Jean Auburtin, les clefs de la cité californienne et ordonné que le drapeau français fût hissé sur l'hôtel de ville.

C'est là que la bouteille de champagne en question fut détournée de l'usage pour lequel elle avait été prévue et vint renforcer celles, de même qualité, qui garantirent l'authenticité des sentiments d'amitié franco - américaine exprimés dans les nombreux toasts portés à la France et à sa culture.

Accompagnés du consul général de France, M. Pierre Basdevant, et de nombreuses personnalités américaines et françaises, le maire Dobbs et le président Auburtin se sont ensuite rendus en cortège au centre de la ville pour y inaugurer le Festival.

L'après-midi, l'exposition des joyaux de Braque et de sculpture française contemporaine ouvrit ses portes au musée de Young, dans le cadre de la Semaine culturelle française.

MILES DAVIS, qui est considéré par tous les amateurs de jazz comme un des plus grands instrumentistes de cet art donnera un spectacle à la Place des Arts, samedi le 26 octobre à 8 hres 30. Il sera accompagné de Herbie Hancock, piano, George Coleman, saxophone-ténor, Ron Carter, contrebasse et Tony William, batterie.

Henri Decoin tourne en Espagne

Henri Decoin poursuit en Espagne — à 65 milles de Barcelone — dans une région sauvage qui évoque beaucoup la "jungle" indochinoise, les prises de vues de son film mouvementé : "Les parias de la gloire", d'après le livre de Roger Delpey, auteur également de l'adaptation et des dialogues.

C'est un drame très humain qui se déroule pendant la Guerre d'Indochine, au sein d'un "commando de choc" : un jeune Français — Maurice Ronet — retrouve par hasard l'officier allemand — Curd Jurgens — qui avait tué son frère ... Mais le combat abolit finalement la haine entre ces deux hommes.

Et l'on verra aussi, dans cette histoire passionnante, l'amitié qui peut naitre entre ces cinq hommes très différents face à la mort quotidienne ...

Les trois autres principaux interprètes sont : Folco Lulli, l'adjudant de carrière, German Cobos, nouveau grand acteur du cinéma espagnol, et Roland Lesaffre.

Lesaffre joue le rôle du "cuistot" — surnommé par ses camarades "La Coquille" — et devient, au cours de l'action, le meilleur copain de Maurice Ronet.

Dodge Polara Hardtop 2 portes

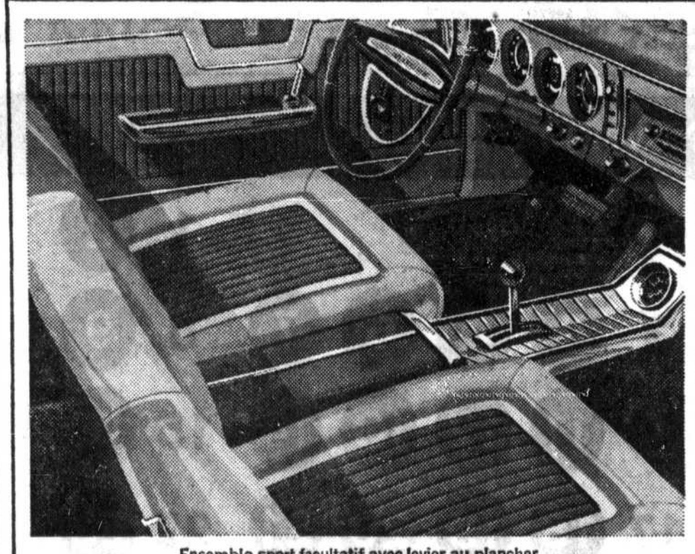
Ensemble sport facultatif avec levier au plancher de transmission automatique ou de boîte manuelle à 4 vitesses

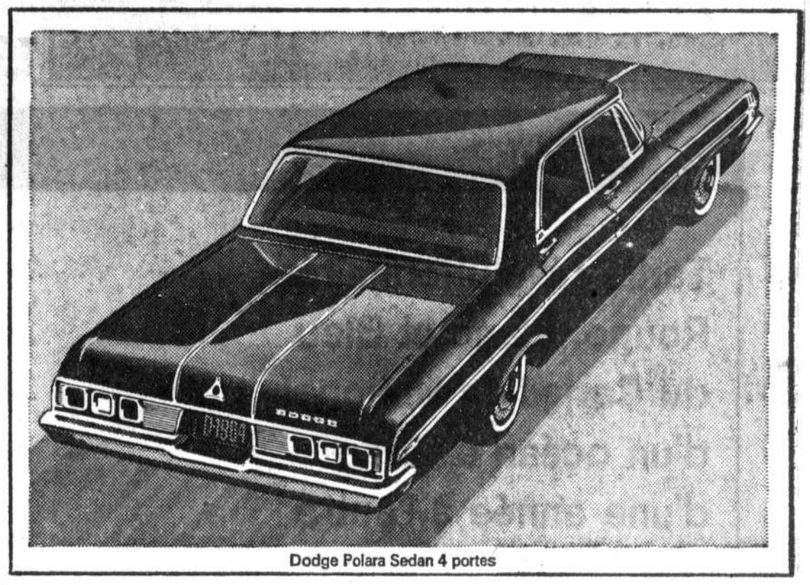
Dodge Polara Sedan 4 portes

Emmenez-la faire un p'tit tour...
Dodge... prix d'élégance !

Dodge Polara Hardtop 4 portes

LA GARANTIE DE 5 ANS OU DE 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT
S'APPLIQUE AUX PIÈCES ET À LA MAIN-D'OEUVRE
DEMANDEZ TOUS DÉTAILS À VOTRE VENDEUR

CHRYSLER CANADA LTD.

BOULEVARD DODGE CHRYSLER (1963) LTD. 330 ouest, boul. Crémazie, DU. 9-7871
LANDRY AUTOMOBILE LTÉE 105, boul. Curé Labelle, Ste-Rose, NA. 5-2448
NORBERT AUTOMOBILE LTÉE 2080-90, boul. St-Joseph, Lachine, 637-2345
TRANS-ISLAND MOTORS LTD. 8400, boul. Décarie, HU. 8-9171
LONGUEUIL AUTOMOBILE LIMITÉE 268 ouest, rue St-Charles, Longueuil, OR. 4-1571
GARAGE ROSEMONT LIMITÉE 2700, rue Masson, LA. 4-3759
MODERN MOTOR SALES LIMITED 1400 ouest, boul. Dorchester, UN. 6-7881
PAGÉ ET FILS LIMITÉE 8350, rue Wellington, Verdun, PO. 6-3571
BRONX PARK GARAGE 7635, boul. Lasalle, Ville La Salle, DO. 6-7818
BABIN AUTOMOBILE LTÉE 10660, La jeunesse, angle Henri Bourassa, DU. 9-8271
VINCENT FORGUES AUTOMOBILE INC. 15949 est, rue Sherbrooke, Pointe aux Trembles, MI. 2-7412
"DEPENDABLE"

ÉLYSÉE CINÉMA-DESSAU 35 e MILTON W. MTL. VI2-6953
EISENSTEIN
JEAN-LUC GODARD
A BOUT DE SOUFFLE
JEAN SEBERG JEAN-PAUL BELMONDO
A COMPTER DU 26 OCTOBRE
Salle Resnais
ELECTRE de CACOYANNIS
Salle Eisenstein
CITIZEN KANE de ORSON WELLES

2e MOIS !
Ce film ne sera pas présenté ailleurs à Montréal
Prix de la Victoire.
UN DES CHEFS-D'OEUVRE DU CINÉMA MONDIAL
LA PRESSE ET L'ILE NUE
Une étonnante symphonie cinématographique... d'une grande beauté visuelle. — PONTAUT — LA PRESSE
L'ILE NUE est un film admirable, admirable de beauté, admirable de modestie, admirable souvent de tendresse. BASILE — LE DEVOIR
L'ILE NUE
Scénario et Mise-en-Scène —KANETO SHINDO
Lundi à jeudi inclus., 8 h. 30
Vendredi, 7 h. 30 — 9 h. 40
Samedi et dimanche, 5 h., 7 h. 30, 9 h. 40
1206 EST, RUE STE-CATHERINE 525-8600 CINEMA FESTIVAL

SEMAINE jean renoir
du 18 au 25 octobre
MARDI 22 7.30 - 9.30 LA CHIENNE
MERCREDI 23 7.30 - 9.30 LA GRANDE ILLUSION / BOUDU SAUVE DES EAUX
JEUDI 24 7.30 - 9.30 LE CRIME DE M. LANGE
VENDREDI 25 7.30 - 9.30 LA GRANDE ILLUSION
Centre d'Art de l'Elysée • 35 Milton • VI. 2-6053
connaissance du cinema

Le Monde Musical de Montréal présente le fameux pianiste
RICHARD GRESKO
le 12 nov. à 8 h. 30 p.m. au
PLATEAU
Billets en vente : le Monde Musical de Montréal, 5872 de Repentigny. Tél.: 259-5014.
Ed. Archambault, 500 est, Ste-Catherine et 2140, de la Montagne
Sherman Record Centre, 1385, Ste-Catherine ouest
Pierre Leblanc Musique, 1222 est, Mont-Royal.
Adm. 1.50 - 2.25 - 2.50 - 3.00

Ritz 1313 EST, BÉLANGER 272-5290
"VU DU PONT"
Ralph Valone, Jean Sorrel
"L'HOMME DE BORNEO"
couleurs
Rock Hudson, Gena Rowlands

CAHIER No 3 / PAGES 27-40 — LA PRESSE — RADIO ET TELEVISION / ANNONCES CLASSEES / BANDES DESSINEES

MONTREAL, MARDI 22 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 7

Gigantesque pont aérien USA-RFA

L'opération "Big Lift" transportera 16,000 hommes en deux jours

BONN. (AFP, Reuter) — Une avant-garde de 22 hommes chargés de la préparation de la manoeuvre "Big Lift", pont aérien géant de 5,700 milles, au cours de laquelle 16,000 soldats américains doivent être transportés des Etats-Unis en Europe, a atterri, hier, à l'aérodrome de l'OTAN de Ramstein, près de Kaiserslautern.

Dimanche, 50 0hommes sont arrivés à l'aérodrome militaire de Francfort sur Main, mais la manoeuvre proprement dite commence aujourd'hui et les premiers appareils du "pont aérien" Etats-Unis-Europe sont attendus, cet après-midi, à Ramstein.

Selon le commandant en chef de la force de frappe combinée américaine l'objectif de l'exercice "Big Lift" est de montrer aux alliés européens des Etats-Unis que ce pays peut venir rapidement à leur secours en cas d'urgence.

Pour sa part, M. Carl Guenther Von Hase, porte-parole du gouvernement de Bonn, a nié hier, que l'opération "Big Lift" fut liée à une réduction des forces américaines en Europe.

"Tant que la menace venant de l'Est existera, le monde libre maintiendra son effort de défense en Europe", a-t-il dit. La nouvelle stratégie de l'Otan de la "défense en avant"; c'est-à-dire aussi proche que possible de la frontière orientale de la République fédérale, est toujours à l'ordre du jour, a-t-il encore souligné ajoutant que le développement et la modernisation de l'armement pouvaient toutefois transformer les données techniques. Il a affirmé qu'aucun changement n'était cependant prévu pour l'instant.

356 avions transporteront, en trois jours, les 14,500 hommes de la deuxième division, de Fort Hood, dans le Texas, à Francfort, ainsi que 1,500 membres de l'aviation tactique.

Quarante huit heures après son arrivée sur le sol allemand, cette division entreprendra de grandes manoeuvres au cours desquelles elle se mettra aux prises avec la troisième division blindée américaine.

252 journalistes vont accompagner la deuxième division blindée en Allemagne.

Outre les Etats-Unis, de nombreux pays seront représentés dans la presse accréditée à cette opération de grande envergure : le nombre de journalistes étrangers atteignait 62 ce matin. Il s'agit notamment des trois grandes puissances européennes de pays appartenant également à l'OTAN, comme le Danemark, la Hollande et l'Italie et d'autres nations comme la Suède et le Liban.

D'autre part, les autorités de l'armée américaine ont annoncé, hier, l'expédition vers l'Europe et le Pacifique de divers armements destinés à donner aux forces terrestres une puissance de combat supplémentaire.

Le matériel de renfort comporte notamment de l'artillerie y compris des missiles et des fusées. C'est ainsi, par exemple que des missiles "Sergeant" sont envoyés en Europe. De même l'armée américaine expédie outre-mer une version améliorée de la fusée "Honest John", d'une portée de 14 à 22 milles ainsi qu'un plus grand nombre d'ogives nucléaires destinés aux obusiers de huit pouces.

TOUT EST PRET — Chars et véhicules de transport de troupes sont prêts à recevoir les 16,000 soldats américains qu'un gigantesque pont aérien de 5,700 milles doit amener des Etats-Unis en République fédérale allemande. 48 heures après l'arrivée de la deuxième division blindée au complet en Allemagne, commenceront de grandes manoeuvres qui mettront aux prises, en Allemagne de l'Ouest, les deuxième et troisième divisions blindées américaines.

E.-U.: poursuites contre 7 aciéries ?

NEW YORK. (PA) — Sept importantes aciéries américaines ont reçu des subpoenas de la part d'un grand jury newyorkais. Selon certaines sources, il s'agirait d'une enquête sur les prix de l'acier

Toutefois, aucune des aciéries n'a confirmé cette version des événements, tandis que le secrétariat à la Justice, à Washington, a refusé tout commentaire. Un porte-parole de la société "Republic Steel" a fait savoir que les subpoenas ont surpris les milieux de l'industrie.

On se souvient qu'une augmentation générale de $6 pour la tonne d'acier avait été rescindée par l'industrie, en 1962, à la suite des pressions de la Maison Blanche.

Le président Kennedy a récemment fait connaître ses inquiétudes au sujet des augmentations "sélectives" des prix de l'acier portant sur environ 70 pour cent des produits de cette industrie.

Tito décommande une réception

NEW YORK. (Reuter-PA-UPI) — Le maréchal Tito a annulé une réception qu'il devait donner, jeudi soir, à New York, afin de protester contre des manifestations organisées par des adversaires de son régime.

Les autorités de New York, déclare-t-on dans l'entourage du président yougoslave, n'ont pas pris "les mesures de sécurité nécessaires" pour cette réception.

Hier soir, deux jeunes Yougoslaves ont pénétré jusqu'à l'étage de l'hôtel Waldorf-Astoria où réside Tito. Deux membres de la garde du chef d'Etat ont été blessés. Plus tôt, une centaine de personnes avaient manifesté devant l'hôtel.

M. Adlai Stevenson, représentant des Etats-Unis à l'ONU, a exprimé les regrets du gouvernement américain. Le président Kennedy a demandé un rapport sur les incidents.

Le monde fut à quelques minutes de la guerre nucléaire en 1962

Révélations hallucinantes de "Newsweek"

NEW YORK, (AFP) — Il y a exactement un an les Etats-Unis et l'URSS étaient à quelques heures de la guerre nucléaire. Dans la "salle de guerre" souterraine du département de la Défense, en cette troisième semaine d'octobre 1962, le symbole de commandement était "Defcon-2", c'est-à-dire "condition de défense 2". Il devait être suivi du symbole "Defcon 1" signifiant "état de guerre" si les Russes avaient mis à feu l'un des missiles pointés vers les Etats-Unis qu'ils avaient installés à Cuba.

L'hebdomadaire "Newsweek" révèle aujourd'hui, pour la première fois dit-il, l'état de préparation ultime dans laquelle se trouvaient les Etats-Unis l'an dernier à pareille époque. La guerre nucléaire et la destruction possible du monde ne paraissaient plus être qu'une question d'heures.

"Newsweek" décrit dans son numéro paru aujourd'hui la scène qui se déroulait dans la "salle de guerre BD-927" du Pentagone. Là se trouvaient réunis une trentaine d'officiers dont le général Curtis E. Lemay, chef d'état-major de l'armée de l'air. Sept officiers et sergents contrôlaient les lignes relayant au président, au secrétaire à la Défense et au comité d'état-major les informations provenant du réseau de détection nucléaire.

Le "klaxon de la riposte"

Si les Russes avaient mis à feu un ou plusieurs de leurs missiles installés à Cuba, cette mise à feu aurait instantanément été détectée et relayée à la salle de guerre et les trois hauts personnages des Etats-Unis informés aussi instantanément.

C'est le président qui aurait alors déclenché le klaxon signifiant "Defcon-1" et automatiquement la riposte et la guerre, déclare "Newsweek". Au coup de klaxon présidentiel, précise l'hebdomadaire américain, deux officiers porteurs chacun d'une clé pendue au cou auraient ouvert une boite rouge.

Ils en auraient retiré 5 sachets de plastique contenant un message identique destiné aux commandements stratégiques de l'armée de l'Air de l'Alaska à Guam, de l'Espagne à l'Angleterre. Le message codé était simple : "Go to war" (c'est la guerre).

Détail curieux

Détail curieux que souligne "Newsweek". Dans la "salle de guerre", se trouvaient un officier et un sous-officier armés chacun d'un revolver dont la mission était d'abattre sur le champ tout membre de l'équipe qui, pris de panique, aurait fait le geste de presser, sans ordres, le bouton de la guerre.

Quelles étaient les mesures militaires déjà prises à ce moment-là par les Etats-Unis? Selon "Newsweek", 90 bombardiers B-52 chargés de bombes de 25 et 50 mégatonnes sillonnaient l'Atlantique attendant le signal. Au sol étaient prêts à prendre l'air 550 autres B-52, 800 B-47 et 70 B-58. D'autre part, 8 sous-marins nucléaires "Polaris" dans l'Atlantique nord pointaient leurs 128 missiles en direction de la Russie. Les porte-avions des 6e et 7e flottes américaines étaient prêts à lancer leurs bombardiers nucléaires. Et sur le territoire des Etats-Unis 102 missiles Atlas, 54 missiles Titan et 12 missiles balistiques intercontinentaux "Minuteman" attendaient leur mise à feu.

A ce moment-là, à Cuba, l'URSS disposait de missiles de 1,200 milles de portée, prêts à la mise à feu, cette série devant être renforcée de missiles de 2,000 milles de portée qui auraient été prêts et installés en décembre 1962, selon "Newsweek".

L'ONU refuse Pékin pour la 14e fois!

NATIONS UNIES. (PC) — Pour la 14e année consécutive, le problème de l'admission de la Chine populaire au sein de l'Assemblée générale des Nations unies a abouti à une impasse. Par un vote de 57 contre 41 et 12 abstentions, le gouvernement de Pékin s'est vu refuser un siège au sein de l'organisation internationale.

Le débat et le vote se sont déroulés selon un schéma presque traditionnel. En faveur de la motion : la Grande-Bretagne, l'Inde et la plupart des nations afro-asiatiques. Contre la motion : notamment les Etats-Unis, le Canada. L'année dernière, le vote avait été de 56 voix contre 42 et 12 abstentions.

Cependant, cette année, c'est l'Albanie qui a présenté la motion, à la place de l'Union soviétique. Celle-ci s'est contentée de soutenir le projet, sans toutefois utiliser le vocabulaire "de la guerre froide". Le Cambodge a appuyé la proposition, alors que les années précédentes un autre pays communiste se chargeait de ce rôle.

La plus grande partie du débat a porté sur le conflit politique entre Moscou et Pékin. Le délégué américain, M. Adlai Stevenson, a soutenu que la Chine populaire ne pouvait être admise à l'ONU puisqu'elle rejetait la politique de coexistence pacifique du premier ministre Khrouchtchev.

M. Stevenson a dénoncé la Chine communiste comme la seule nation au monde qui prône le recours à la violence comme moyen de régler les conflits internationaux.

M. Behar Shtylla, ministre albanais des Affaires étrangères, a vivement répliqué que les Etats-Unis avaient été les agresseurs en Corée du Sud et au Sud-Vietnam. A Formose, a-t-il ajouté, les Etats-Unis ont occupé l'île pour s'en servir comme d'un tremplin contre la Chine continentale. Il a affirmé que les Etats-Unis s'opposaient à l'admission de la Chine parce que cela contrecarrait leur politique de domination mondiale.

D'autres pays communistes, tout en appuyant la mesure albanaise, ont éivité de lancer les attaques traditionnelles contre les Etats-Unis.

Au cours du vote le Yémen, dirigé par un nouveau gouvernement depuis un an, a été le seul pays à renverser son attitude de l'année dernière, votant pour la proposition cette année.

Chypre, qui s'était abstenue les deux dernières années, a voté contre la proposition, comme aussi le Togo et la fédération de la Grande Malaisie. Le délégué de l'Ethiopie, qui avait voté en faveur de la motion l'an dernier, était absent hier au moment du scrutin.

Castro réclame la fin de l'embargo américain

—Flora a fait 1,157 morts à Cuba
—La Havane refuse l'aide des E.-U.

LA HAVANE. (UPI-PA) — Le premier ministre Fidel Castro a demandé hier soir aux Etats-Unis de lever l'embargo économique contre Cuba, immédiatement. Il a toutefois précisé qu'il ne voulait pas de l'aide américaine.

Le leader communiste a affirmé, au cours d'un discours de trois heures, radio-télévisé de La Havane, que "la famine avait tué autant de personnes que les inondations" à la suite du passage de l'ouragan Flora qui a fait officiellement 1,157 morts. La province d'Oriente, à l'est, a subi toute la furie de la tempête.

M. Castro a ajouté qu'il y avait encore un grand nombre de disparus. "Nous ne voulons pas de l'aide impérialiste yankee, a-t-il dit, et nous n'en avons pas besoin. Ce qu'il nous faut, c'est que les Américains mettent fin à leur politique hypocrite et à leurs attaques".

COUPABLES

Fidel Castro a poursuivi que les Etats-Unis étaient coupables, dans une certaine mesure, du désastre subi par Cuba à cause de l'ouragan Flora, parce qu'ils ont, a-t-il dit, "empêché" des avions météorologiques de survoler Cuba.

Le chef du gouvernement cubain a parlé ensuite de la découverte d'un "complot" américain ayant pour but de faire sauter, à Gênes, en Italie, un navire en partance pour Cuba, l'"Antilla". "Les Américains veulent répéter l'affaire du "Coubre", a dit M. Castro.

En mars 1960, le "Coubre", un navire français chargé de munitions belges, a sauté dans le port de La Havane. Selon M. Castro, des saboteurs américains ont provoqué l'explosion.

Rationnement du sucre; hausse du prix de la bière

LA HAVANE. (AFP) — Un nouveau plan d'austérité économique va être appliqué à Cuba à la suite des désastres considérables provoqués par le passage, sur le pays, de l'ouragan Flora, a annoncé le premier ministre Fidel Castro dans son discours radio-télévisé d'hier soir.

Ce plan porte sur des articles de consommation courante et doit permettre d'obtenir une somme de 200 millions de pesos, nécessaire, a dit M. Castro, pour reconstruire les zones dévastées.

Il prévoit le rationnement du sucre, à raison de six livres environ par personne et par mois. D'autre part, les prix des cigarettes, de la bière, de la viande de boucherie et de la volaille vont être augmentés.

En ce qui concerne le rationnement du sucre, le premier ministre a expliqué qu'il était nécessaire pour permettre de faire face aux engagements commerciaux contractés, et obtenir les devises plus que jamais nécessaires dans la situation dramatique actuelle.

Le chef du gouvernement a ensuite lancé au peuple cubain un appel à la solidarité et au sacrifice. "Les ravages de l'ouragan ont plongé le pays dans une situation économique angoissante dont nous ne nous relèverons qu'à condition de ne pas être pusillanismes", a souligné M. Fidel Castro. Insistant sur la nécessité d'apporter aux sinistrés une aide immédiate, il a précisé que le gouvernement révolutionnaire avait réquisitionné 40,000 paires de chaussures envoyées par les Cubains exilés aux Etats-Unis à l'intention de leurs familles et qui se trouvaient dans les bureaux de douane de la Havane en attendant d'être délivrées à leurs destinataires.

Ultimatum de Washington à Diem:

La garde d'élite devra combattre le Vietcong ou perdre l'aide USA

SAIGON. (PA, AFP, UPI, Reuter) — Le gouvernement américain a déclaré, hier, qu'il cesserait de financer les unités d'élite de l'armée sud-vietnamienne à moins qu'elles ne reprennent les opérations contre les guérilleros communistes.

En plus de l'aide militaire américaine, ces forces recevaient quelque $300,000 par mois de la CIA pour combattre l'infiltration communiste.

On apprend de source fiable que ces unités, qui sont commandées par le colonel Le Quang Tung sous la direction générale de Ngo Dinh Nhu, sont cantonnées depuis le mois d'août dans la capitale vietnamienne et ont pour tâche de défendre le régime Ngo Dinh Diem.

Par ailleurs, l'opération de nettoyage d'envergure déclenchée depuis dimanche soir à une trentaine de milles de Saigon, avec participation d'environ 5,000 hommes, n'a pas permis d'accrocher sérieusement le Vietcong.

On apprend en effet, de source américaine généralement bien informée, que le bilan de l'opération pour la journée d'hier s'est soldé, du côté gouvernemental par deux tués et 18 blessés, dont onze par des mines ennemies, et du côté vietcong par deux tués, huit blessés et un prisonnier.

D'autre part, le gouvernement du Sud-Vietnam a révélé, hier, qu'il avait écrasé une tentative de subversion organisée par des étudiants en vue de renverser le régime du président Ngo Dinh Diem.

L'agence "Vietnam Press" a signalé l'arrestation de Phan Xuan Hoang, âgé de 20 ans, leader d'un groupe "d'étudiants libres".

L'agence n'a pas précisé la date de l'arrestation de Hoang, mais elle a affirmé que 17 étudiants ont été appréhendés samedi dernier pour avoir distribué des imprimés attaquant le régime Diem et lançant un appel en faveur d'une grève générale des étudiants.

Enfin la mission d'enquête des Nations unies au Vietnam a quitté New York, hier, pour Saigon. Invitée par le gouvernement de la république du Vietnam, la mission, dont les membres ont été désignés par le président de l'Assemblée générale de l'ONU, va examiner sur place la condition des bouddhistes au Vietnam-Sud et les relations du clergé bouddhiste avec le gouvernement Ngo Dinh Diem.

La mission est composée de représentants de l'Afghanistan, du Brésil, de Ceylan, de Costa Rica, du Dahomey, du Maroc, et du Népal. Ils sont accompagnés notamment par M. John Humphrey, directeur de la division des droits de l'homme du secrétariat de l'ONU. La question du Vietnam avait été portée à l'ONU sous le titre de "violation des droits de l'homme dans le Vietnam du sud".

M. Ilhan Lutem, également de la division des droits de l'homme, M. Alain Dangeard, du bureau du secrétaire général U Thant, et M. Valieri Stavridi, du service d'information de l'ONU, accompagnent également la mission.

VU DE WASHINGTON

Chez les Soviétiques, une obsession : le péril jaune

par M. P. Dean
exclusif à La Presse

Les diplomates russes cherchent indirectement à réduire les tensions entre la Chine communiste et les Etats-Unis. Ils s'attendaient à l'extraire de la proposition albanaise voulant que la Chine communiste remplace Formose aux Nations-Unies. Ceci, disent les Russes, va aggraver la psychose chinoise et pourrait mener à des hostilités.

Mon impression est que ces diplomates russes sont sincères; ils semblent avoir vraiment peur de ce que Pékin pourrait faire. Ils redoutent surtout un conflit militaire entre Formose et la Chine communiste, parce qu'ils prennent Tchang Kaï-chek au sérieux quand il menace d'attaquer la Chine continentale cette année.

Une discussion avec des Russes à ce sujet est assez marrante. Ils ne parlent pas en communistes internationalistes, voulant aider le frère jaune. Ils parlent plutôt comme des sénateurs américains des Etats du sud. Ils se gardent bien de dire les mots "le péril jaune" mais c'est évident qu'ils en sont obsédé.

Sans façon, ils expriment leurs doutes sur la stabilité mentale des Chinois, sur leur manque de compréhension de la situation contemporaine.

"On ne sait jamais avec ces gens-là; ils ne sont pas comme nous autres Européens."

Des millions gaspillés

Cela fait bien raciste, n'est-ce pas ? Et pourquoi pas ? Toutes les théories communistes sur le frère opprimé africain ou asiatique ont été prouvées fausses. Moscou a dépensé des millions depuis 1917 à faire la propagande parmi les indigènes des colonies occidentales. La Russie maintenant des écoles où ces gens-là recevaient de l'entraînement dans l'art révolutionnaire. Radio-Moscou, pendant des dizaines d'années, était la seule source de slogans révolutionnaires pour l'Afrique et l'Asie.

Naturellement, la Russie s'attendait que tous les Africains et tous les Asiatiques se tourneraient vers le communisme, dès qu'ils auraient obtenu leur indépendance, surtout parce que plusieurs des leaders des mouvements d'indépendance maintenaient une liaison étroite avec Moscou.

Et voilà que ces messieurs africains et asiatiques se comportent souvent comme des petits bourgeois. Ou, s'ils proclament le "socialisme", il s'agit d'un socialisme tout à fait à leur façon, imprégné d'un nationalisme farouche et même de racisme antiblanc qui s'applique avec impartialité aux Russes comme aux anciens maîtres coloniaux.

Chaque fois qu'un diplomate communiste en Afrique tâche de guider ses anciens élèves, les dignitaires africains, il se fait engueuler ou même mettre à la porte. Il n'est guère étonnant que les pauvres Russes soient abasourdis. Même parmi les intellectuels africains et asiatiques qui sont membres du secrétariat de l'ONU, les Russes n'en trouvent pas beaucoup avec qui ils peuvent s'entendre; et il y en a, Dieu sait, qui se disent marxistes, parmis ces Africains et ces Asiatiques. Soit dit entre parenthèses, les Russes sont toujours choqués quand un Asiatique se dit marxiste. Il blasphème, aux yeux des Russes, qui trouvent les soi-disant marxistes africains et asiatiques tout à fait puérils.

Des amis incompréhensibles

Mais ils les trouvent surtout incompréhensibles. Le pauvre diplomate russe constate qu'il s'entend beaucoup plus facilement avec les exploiteurs impérialistes d'hier qu'avec leurs victimes. C'est une des raisons pour laquelle Moscou a peur.

Actuellement, les Russes craignent que les deux Chines vont s'affronter, soit parce que Pékin perdrait son équilibre mental à cause de son isolement, soit parce que Tchang Kaï-chek vieillit et ne peut pas attendre longtemps pour le retour à la Chine.

"Le monde entier est mis en danger," disait un diplomate russe parce que Mao Tsé-toung et Tchang Gai-shek sont convaincus, l'un aussi bien que l'autre, qu'ils auraient moins à perdre dans une guerre que la Russie ou l'Amérique. Si Tchang Kaï-chek se mettait dans la tête de faire un débarquement, est-il inconcevable que dans une année d'élection, Kennedy permettrait à Pékin d'écraser Formose. Si c'est Mao qui attaque le premier, la même question se poserait. Et est-ce que la Russie pourrait se tenir à l'écart si les Etats-Unis bombardaient la Chine continentale."

Ce n'est pas la première fois que ces questions ont été discutées. Mais les Russes semblent plus inquiets qu'auparavant.

Election de 5 juges à la Cour internationale

NATIONS UNIES (PC) — Le Conseil de sécurité des Nations unies et l'Assemblée générale ont élu 5 juges à la Cour internationale de Justice, pour remplacer les vacances qui se produiront en février. Les 5 juges élus sont sir Gerald Fitzmaurice, du Royaume-Uni; Luis Padilla Nervo, du Mexique; André Gros, de France; Muhammad Zufrulla Khan, du Pakistan, et Isaac Forster, du Sénégal. L'élection s'est déroulée hier alors que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont procédé au vote, élisant les 4 premiers juges au premier tour de scrutin, M. Forster étant élu au second tour. Le vote était secret. Les juges occuperont leur poste pour une durée de 9 ans, au salaire de $20,000 plus les comptes de dépense. Il y avait 19 candidats aux 5 postes. Ils représentaient 18 pays. Les 5 postes qui vont être vacants étaient occupés par 3 Latino-américains et 2 Européens.

Après 48 heures d'accalmie

L'Algérie attaque un poste marocain

MARRAKECH (Reuter, AFP, PA, UPI) — On signale que de nouveaux engagements militaires se sont produits le long de la frontière algéro-marocaine, cependant que l'empereur Hailé Sélassié d'Ethiopie rencontre le premier ministre algérien Ben Bella dans le but de négocier une trêve.

On croit savoir que 150 soldats algériens ont attaqué à l'aube le poste marocain d'Hassi Tagboucht. C'est la première fois que des combats sont signalés après une accalmie de 48 heures. Le poste a résisté, dit-on, à Marrakech.

Médiation de Sélassié

L'empereur d'Ethiopie, Hailé Sélassié, a conféré avec le président algérien Ben Bella durant 45 minutes aujourd'hui, et tout laisse prévoir qu'en plus des questions discutées lors de la conférence africaine d'Addis Abéba, il a également été question du projet d'une rencontre au sommet entre Ben Bella et le roi Hassan (du Maroc) en vue d'en venir au plus tôt à une trêve en ce qui concerne la querelle de frontières.

L'empereur d'Ethiopie, annonce-t-on par ailleurs, prendra l'avion demain pour se rendre à Tunis afin de rencontrer le président Bourguiba, lequel favorise de son côté une médiation faite par le truchement des ministres des Affaires étrangères pour en venir à un règlement du conflit algéro-marocain.

Le différend se complique du fait que le Maroc prétend que, durant la longue guerre pour l'indépendance, le gouvernement en exil d'Algérie a promis de céder au Maroc la bande de territoire qui est actuellement contesté, et ce, en témoignage de gratitude pour l'aide marocaine dans la guerre contre la France.

Mais depuis lors, plusieurs des membres de l'ancien gouvernement rebelle ont fui vers l'exil lors de l'accession au pouvoir de Bel Bella et ce dernier soutient maintenant qu'il n'est pas intéressé à des "subtilités légales" soulevées à l'époque ou le pays était en état d'urgence.

Le territoire contesté s'étend sur une distance de 600 milles, le long de la frontière algéro-marocaine, et était considéré comme sans valeur jusqu'à ce que de riches dépôts de fer, de charbon et d'autres minéraux furent découverts il y a quelques années. D'ailleurs, le Maroc et l'Algérie — deux ex-territoires français — n'ont jamais su exactement où s'établissait la ligne de frontière à cet endroit du temps même de leur dépendance à la France.

Maroc et RAU

Après la capture de trois colonels et deux capitaines égyptiens sur son sol, le Maroc a accusé l'Egypte hier soir "d'aider l'agresseur algérien" dans le présent conflit. Les cinq officiers égyptiens se trouvaient à bord d'un hélicoptère de fabrication soviétique et ont atterri dans une oasis marocaine dimanche. Au cours de leur interrogatoire, les officiers ont avoué avoir reçu l'ordre d'"informer les autorités égyptiennes de la situation stratégique et géographique dans la zone du conflit".

Ils ont également déclaré que leur mission comportait l'estimation des besoins d'armements de l'Algérie dont l'armée "attendait d'un pays étranger la livraison d'armes lourdes".

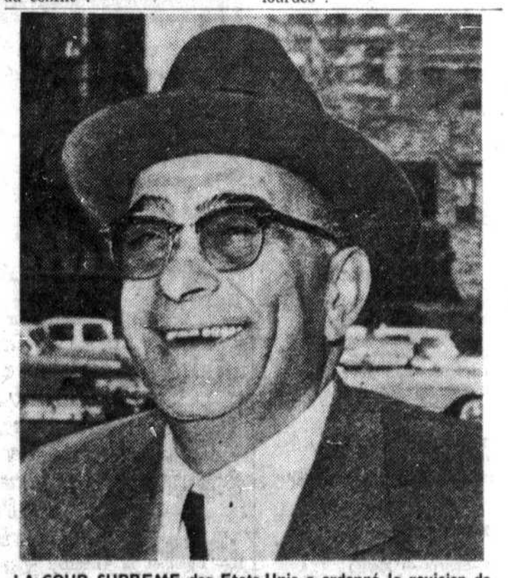

LA COUR SUPREME des Etats-Unis a ordonné la revision de la cause de Vito Genovese, 66 ans, condamné à 15 ans de détention pour trafic de narcotiques. Genovese est réputé comme l'un des chefs de la pègre américaine. Il purge sa peine au pénitencier de Leavenworth, au Kansas.

(téléphoto PA)

Les anglicans seraient prêts à accepter la papauté

CITE DU VATICAN. (PA) — Le chef du groupe des observateurs de l'Eglise anglicane, au Concile oecuménique du Vatican, a déclaré hier soir que si l'unité chrétienne était jamais réalisée, le pape serait le chef de l'Eglise.

Le très rév. John Moorman, évêque de Ripon, en Angleterre, a dit croire que la communion anglicane, dans son ensemble, "serait prête à accepter le fait de la papauté, bien que la plupart auraient beaucoup de difficulté à reconnaître le fondement sur lequel la papauté repose."

L'évêque Moorman a dit au cours d'une entrevue qu'au point de vue historique et interprétation des Ecritures, "on a donné beaucoup trop de signification aux paroles de Notre Seigneur à saint Pierre.

La foi catholique considère que le Christ a ordonné à saint Pierre de fonder l'Eglise et que le pape est le successeur direct à l'autorité de saint Pierre.

L'évêque Moorman dit que la foi anglicane a vécu 400 ans séparée du siège de Rome, "et depuis ce temps, les prétentions du pape ont augmenté, particulièrement avec le décret de l'infaillibilité — en 1870".

Mais il a ajouté que s'il doit y avoir une autorité finale parmi les chrétiens, "il devra y avoir un chef central de l'Eglise, et ce chef devra évidemment être l'évêque de Rome — le pape."

Le diaconat

L'évêque Moorman est l'un des 63 délégués observateurs non-catholiques qui assistent aux délibérations du Concile oecuménique dont l'un des objectifs, est d'ouvrir la porte à l'unité chrétienne éventuelle.

L'évêque de Ripon s'est également déclaré en faveur de la création, par le Concile, d'un diaconat permanent qui ne serait pas forcé au célibat.

Un tel diaconat a été discuté aux séances du Concile, la semaine dernière, et la question sera éventuellement soumise à un vote.

"Un diaconat permanent d'hommes qui seraient libres de se marier, renforcirait considérablement la ressource de l'Eglise", a dit l'évêque Moorman. Il a précisé que l'Eglise anglicane a trois ordres d'évêques, ministres et diacres, qui sont tous libres de se marier.

Autour du monde

Basutoland : indépendant en 1964

MASERU. (Reuter) — Le Basutoland devrait accéder à l'indépendance en 1964, sous le nom de Lesotho, a recommandé hier une commission constitutionnelle instituée il y a deux ans par le Conseil national du territoire. Cette commission était formée de représentants des principaux partis politiques. Le pays aura son propre monarque, le chef suprême Moshoeshoe II, un premier ministre et un conseil de cabinet, son parlement, son drapeau et son hymne national. Le Lesotho devra être prêt à accéder à l'indépendance au sein du Commonwealth dans les 12 mois qui suivront la mise en application de la nouvelle constitution. "La date de l'indépendance, déclare la commission, devra être fixée à un an après les premières élections organisées en vertu de la nouvelle constitution, ces élections devant avoir lieu avant la fin de 1964". En attendant d'accéder à l'indépendance, le Lesotho demeurera sous la protection britannique.

Thorneycroft à Aden

LONDRES. (AFP)—M. Peter Thorneycroft, ministre de la Défense, a quitté Londres, hier, par avion, pour Aden. Le ministre, qui est accompagné de neuf experts, a déclaré que son voyage ne revêtait aucun caractè particulier, "Je vais simplement passer deux ou trois jours dans cette région pour me familiariser avec certains problèmes militaires particuliers à Aden", a-t-il précisé. En dépit de la réserve du ministre de la Défense, on pense, dans certains milieux militaires, qu'il pourrait étudier la possibilité d'un regroupement des forces armées britanniques dans la région d'Aden et du golfe Persique. Une telle décision, qui n'est pas confirmée à Whitehall, serait motivée par deux considérations : 1) La reconnaissance de l'Etat de Koweit par l'Irak, qui permettrait de réduire les effectifs de la base britannique de Bahrein. 2) L'indépendance prochaine du Kenya, qui doit entraîner des modifications dans la structure des forces britanniques du secteur Kenya-Aden - Golfe Persique.

Nouveau parlement iranien

TEHERAN. (AFP, Reuter) — M. Assadollah Alam, premier ministre d'Iran qui, conformément à la constitution, avait remis hier sa démission à la suite de l'élection du nouveau parlement, a présenté ce matin au chah le nouveau gouvernement qu'il avait été chargé hier de constituer. Le seul changement notable dans la nouvelle équipe ministérielle concerne le portefeuille des Finances. Le titulaire (non encore désigné) y remplacera M. Behnia, démissionnaire. On sait que l'Iran est sans parlement depuis mai 1961, à la suite de la décision du chah de le dissoudre parce que les élections d'alors n'avaient pas été "libres et loyales".

Djakarta protège son espace aérien

DJAKARTA. (Reuter) — Les avions de chasse indonésiens intercepteront et abattront tout appareil survolant le territoire national et mettant en danger sa sécurité, a déclaré hier un porte-parole de l'armée de l'air de l'Indonésie. Il a précisé que cette mesure ne s'appliquait pas aux appareils civils autorisés à survoler l'Indonésie, mais il a ajouté que tous les appareils étrangers survolant le pays seraient interceptés pour vérification d'identité. Cette mesure a été prise dans le cadre de la politique indonésienne à l'égard de la Grande-Malaisie. Il y a quelques jours, le gouvernement australien avait protesté auprès de Djakarta, accusant des chasseurs indonésiens d'avoir intercepté un appareil civil australien.

La seule réalisaion impérissable du travail et de l'énergie humaine, c'est l'art.

A. HITLER, "Ma doctrine"

Problème du XXe siècle

12 millions d'handicapés mentaux sur notre planète

BRUXELLES. (AFP) — Il existe sur terre 12 millions d'hommes handicapés mentaux à éduquer et à intéger dans la société, sur une population mondiale évaluée à trois milliards d'individus. Ce chiffre, qui correspond à celui de la population totale d'un pays de l'importance de la Hollande, a été établi par l'"Union pour les soins sociaux-pédagogiques" de ce pays dont M. Wehrmeijer est secrétaire général.

La Hollande est le premier pays qui s'est attaqué systématiquement au problème de l'arriération mentale: leur nombre a pu être évalué officiellement. Il représente 2.8 pour cent de la population scolaire et 2.2 pour cent de la population globale. "C'est en partant de ces pourcentages, établis en 1961, que les Hollandais sont parvenus à une estimation générale du problème pour l'ensemble de la planète," a déclaré M. Wehrmeijer au cours d'une interview.

Sur le plan mondial, on tient compte du fait que chez les peuples primitifs où persiste l'analphabétisme, la déficience mentale ne constitue pas un problème. "Le problème des handicapés mentaux appartient au XXe siècle," estime M. Wehrmeijer. "Il devient de plus en plus sensible au fur et à mesure que le niveau spirituel et intellectuel se complexifie. En outre, son importance numérique augmente avec les progrès de la médecine."

D'un autre côté, la question présente aussi une incidence socio-économique. L'exemple hollandais montre en effet que les handicapés mentaux peuvent souvent gagner un salaire normal et subvenir à leurs propres besoins.

Alors que les infirmes sont accueillis sans réserves dans la famille et la société, la déficience mentale, au contraire, continue à provoquer une gêne manifeste chez les individus normaux et d'être dissimulée le plus possible.

Il aura fallu attendre 1945 pour que le problème soit pris sérieusement en considération. A partir de cette date, les parents d'enfants handicapés ont commencé à se grouper en associations dans de nombreux pays.

Il y a 3 ans, ils ont fondé une ligue devenue internationale l'année dernière à Copenhague, qui tient actuellement son deuxième congrès à Bruxelles.

Ce congrès se préoccupe surtout des arriérés débiles graves et étudie les méthodes appropriées qui permettent d'étonnantes récupérations.

LIMONADE ASEPTA
EMBELLIT par l'éclat du teint
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

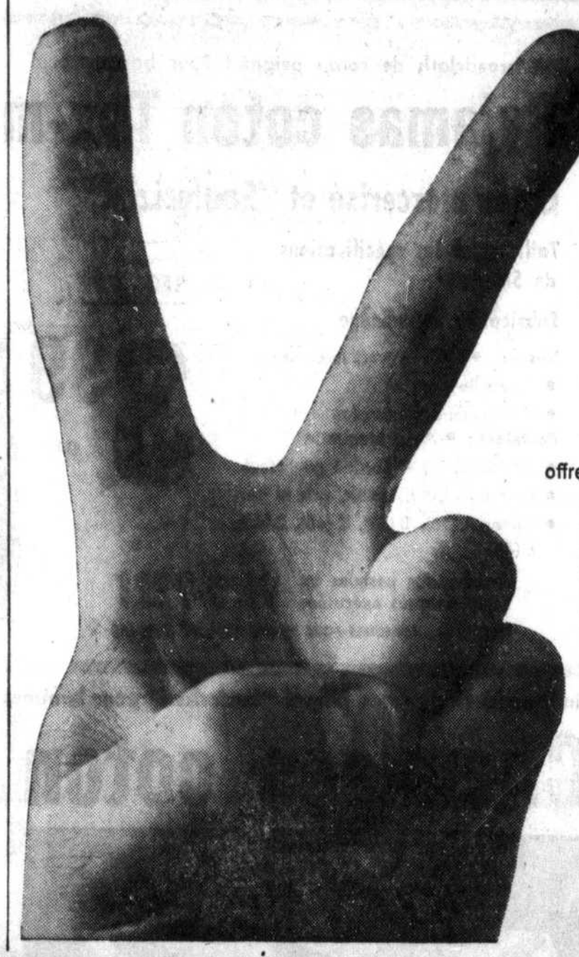

VOUS AVEZ MAINTENANT LE CHOIX DE DEUX SERVICES AVEC VOITURES-DÔME ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Deux trains modernes en acier inoxydable vous offrent maintenant tous les avantages exclusifs à un voyage avec le Canadien Pacifique: voitures-dôme, fauteuils inclinables avec appuis-jambes pleine longueur, voitures-salons, restaurants, repas succulents, service impeccable—et deux départs commodes pour Ottawa.

Départs: 6h.55 am (HNE), tous les jours, sauf le dimanche; arrêts à Westmount, Montréal-Ouest, Dorval et Sainte-Anne-de-Bellevue.

Le "Canadien", à 1h.45 pm (HNE), tous les jours; arrêts à Westmount, Montréal-Ouest et Dorval.

Pour obtenir renseignements et réservations, consultez votre agent de voyages, un représentant du Canadien Pacifique ou composez 861-6811.

VOYAGEZ Canadien Pacifique

TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Simpson MONTREAL

Pour obtenir une silhouette idéale !

SOUTIEN-GORGE "FESTIVAL" de Exquisite Form

$2 à $5

En toutes occasions une femme veut paraître plus belle; pour parvenir à ce résultat il faut une bonne base, un soutien-gorge qui donnera du galbe sans comprimer.

B. "Festival" long, fermeture devant. Devant côtés, dos élastiques. Bande de taille ininterrompue pour meilleur ajustement et soutien. Blanc. B 34 à 44, C 34 à 44. Ch. 3.98 D 34 à 44 Ch. $5

A. "Festival" court en coton piqué doublé sous les bonnets, dessus broadcloth brodé. Blanc. A 32 à 36, B et C 32 à 40. Ch. $2

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON, SALON DU CORSET (741), AU QUATRIEME

Simpson MONTRÉAL

Les serviteurs sur lesquels vous pouvez compter, ils ne se fatiguent pas ! Profitez de ces bas prix exceptionnels !

APPAREILS "HOOVER"

LE FAMEUX ASPIRO-BATTEUR IL BAT... BROSSE... ASPIRE

Serviteur remarquable, grâce à lui vos tapis et moquettes garderont longtemps l'apparence du neuf.

- Réglable selon l'épaisseur du tapis.
- Déloge les poussières et les impuretés qui se trouvent à la base du tapis.
- Fini bleu lavande et blanc nacré.
- Manche trois positions pour nettoyage plus aisé.
- Rend aux tapis l'éclat du neuf et en prolonge la durée.
- Le sac se change facilement sans salir les mains.
- Aussi disponible ensemble d'accessoires 19.95

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
selon les conditions faciles de paiement Simpson
Taxe payable à l'achat

POLISSEUSE 2 BROSSES D'UN MANIEMENT FACILE

Vos planchers possèderont un lustre durable si vous utilisez cette polisseuse exceptionnelle.

- Se manie aisément, même dans les recoins.
- Elle cire avec ses tampons cireurs; il vous suffit de déposer un peu de cire sur vos planchers
- Elle fait briller grâce à ses tampons en laine d'agneau.
- Complète avec 2 tampons cireurs en feutre et 2 tampons en laine d'agneau.
- Fini bleu lavande et blanc nacré.

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — ASPIRATEURS (748) AU CINQUIEME

LE FAMEUX "CONSTELLATION" CIRCULANT SUR COUSSIN D'AIR

Le superbe "Constellation" vous rendra mille et un services, il ira pour vous dans les endroits difficiles à atteindre, il nettoiera à fond les recoins et les fissures, grâce à son tuyau extensible.

- Pas de patins ni de roulettes, il flotte tout simplement grâce à un coussin d'air qui lui permet de ne pas toucher le parquet.
- Puissant moteur 1 C.V.
- Superbe fini 2 tons turquoise.
- Complet avec accessoires, brosse à poussière pour tenture, suceur plat, bec pour planchers et tapis, 2 allonges, tuyau très extensible.

SIMPSON GARANTIT: SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

Courrier économique

(d'après Reuter, AFP et PC)

Première manifestation de détente sur le front de la "guerre du poulet": la Commission du Marché commun a décidé de réduire de 9 pfennigs (environ 2.4 cents) le kilo les taxes perçues sur les importations de volaille dans la CEE. Il s'agit d'une opération purement technique, mais elle est considérée avec attention au moment où vont commencer à Genève les travaux du comité du GATT, qui donnera son avis sur le différend opposant les Etats-Unis au Marché commun.

M. Cornel Manescu, ministre roumain des Affaires étrangères, a déclaré hier à Washington qu'il estimait qu'il était possible d'accroître les échanges commerciaux entre les pays du bloc communiste et l'Occident. Après avoir conféré pendant plus d'une heure avec le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk, M. Manescu a souligné que son gouvernement était d'avis que les relations commerciales pouvaient contribuer à "atténuer la tension internationale".

Le professeur Walter Hallstein, président de la Commission exécutive du Marché commun, a déclaré à Berlin que la Communauté économique européenne devrait être élargie si l'on voulait que l'idée de solidarité atlantique devienne une réalité. M. Hallstein a souligné que le Marché commun avait aidé à créer l'unité européenne dans les domaines de l'économie et des affaires sociales. "Il faudrait étendre maintenant cette unité aux domaines de la politique étrangère, de la défense et de la culture", a-t-il dit.

Le président Victor Paz Estenssoro de Bolivie est accueilli aujourd'hui à Washington par le président Kennedy comme le représentant de l'un des pays du continent américain où la mise en marche du programme de l'"Alliance pour le progrès" est la plus compatible avec ses aspirations nationales. Les relations entre les Etats-Unis et la Bolivie sont à nouveau excellentes et la "révolution" bolivienne commencée en 1952 est en passe de donner des résultats extrêmement encourageants.

La production agricole mondiale s'est accrue en 1962-63 légèrement plus que la population mondiale, qui a elle-même augmenté de 2 pour cent, indique le rapport annuel de la FAO. Les prix des denrées de consommation et, d'une manière générale, le coût de la vie se sont élevés dans 65 des 89 pays pour lesquels on connait l'indice des prix de détail et du coût de la vie pour 1961 et 1962.

Les Etats-Unis ont publié hier la liste des produits sur lesquels ils envisagent de négocier des réductions tarifaires l'an prochain à Genève dans le cadre du GATT. Cette liste provisoire, qui porte sur 87 pour cent des produits importés aux Etats-Unis, n'est pas celle que les négociateurs américains emporteront à Genève en mai prochain. La liste te définitive, qui ne sera pas publiée, sera arrêtée par le président Kennedy en fonction des conclusions des enquêtes de la Commission américaine des tarifs douaniers et de la Commission d'information du commerce.

Un Noir tue un Blanc d'un coup de feu

JACKSON, Miss. (PA, UPI) — Un employé d'un poste d'essence de Jackson, dans le Mississippi, a été tué hier d'un coup de feu par un jeune Noir de 26 ans à qui il avait refusé le droit de boire à une fontaine "réservée aux Blancs seulement".

Vous désirez une chambre à prix modique? D'accord! Voyez HILTON

Appelez simplement UN. 1-3301 à Montréal

Les réservations sont confirmées *immédiatement* pour tous les hôtels Hilton - Statler, auberges Hilton, hôtels Hilton à l'étranger et autres grands hôtels. Et amenez les enfants — ils demeureront à l'hôtel sans frais.

Hilton

SERVICE DE RESERVATION

Où que vous alliez, servez-vous de la *Carte Blanche*, la carte de crédit à toutes fins.

Ou bien la carte de crédit d'identification Hilton.

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

AU SOUS-SOL SIMPSON

Simpson MONTRÉAL

VENTE ANNIVERSAIRE 10e

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX NON ANNONCÉS DURANT CETTE GRANDE VENTE ANNUELLE

CADEAUX "CHIPS" 7up Maple Leaf BALLONS

Des ballons seront distribuées aux enfants accompagnés de parents faisant leurs achats au sous-sol Simpson.

12 articles à un seul bas prix!

Vêtements d'enfants — 1.66 ch.

JOLIS PYJAMAS — Extensibles 2 façons en souple tissu éponge. Fermeture boutons à pression. Age 6 à 12 mois ou 12 à 24 mois. Blanc, jaune serin, bleu. ch. 1.66

CHEMISES "T" — En coton entrecroisé. Coupe large et confortable. Ages 2-4-6-6x. Blanc, ton or, bleu. ch. 1.66

MAILLOT-PULL — Avec capuchon. Marque canadienne renommée. Solide coton molletonné. Ages 2-4-6. Rouge, bleu roi, gris et blanc. ch. 1.66

DRAPS PETIT LIT — En coton Sanforized. Ajustement parfait. Coins renforcés. Dimension courante. Blanc. 2 pour 1.66

PANTALONS CORDES — Pour garçons. Solide velours côtelé de coton doublé flanellette. Fermeture à glissière à l'avant. • Ages 4-6-6x. • Brun, marine, fusain et vert loden. ch. 1.66

SOUS-VETEMENTS — Chemise et caleçons prérétrécis. Véritable aubaine! Ages 2-4-6. Blanc seulement. ens. 1.66

PYJAMAS GARÇONS — En coton de flanellette prérétréci. Ages 2-3-3x. Nombreux coloris imprimés. pai. 1.66

PYJAMAS FILLES — Jolis pyjamas à ce prix d'aubaine! En flanellette prérétrécie. Ages 2-3-3x. Nombreux coloris imprimés. pai. 1.66

PANTALONS DOUBLES — Pour fillettes. Pantalons en texture tissée avec doublure coton. Jambes fuselées. Ecossais multicolores. Ages 3-4-6. ch. 1.66

JOLIS POLOJAMAS — En rayonne brossée. Revers et taille tricot. Ages 4-6. Bleu et rose. pai. 1.66

CULOTTES PLASTIQUE — Pour garçons et filles. Très solides en vinyl. Aubaine remarquable! Ages P.M.G. et TG. douz. 1.66

DORMEUSE COTON — Dormeuse en flanellette de coton prérétréci. Ages 1-2-3. Imprimés multicolores. ens. 1.66

Commandes postales et téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR ENFANTS (786), AU SOUS-SOL

Fin broadcloth de coton peigné! Pour hommes!

Pyjamas coton Tex-made

Coton mercerisé et "Sanforized"

Taillé selon les spécifications de Simpson

Fabrication canadienne

REG. 4.99

3.99 pai.

Veste : • Col et revers avec liséré • Poche de poitrine • Boutonnières renforcées

Pantalons : • Avec braguette • Dos élasticisé • Cordon coulissant • Tons unis bleu, ton or, gris et vert • Tailles A (36), B (38), C (40), D (42), E (44)

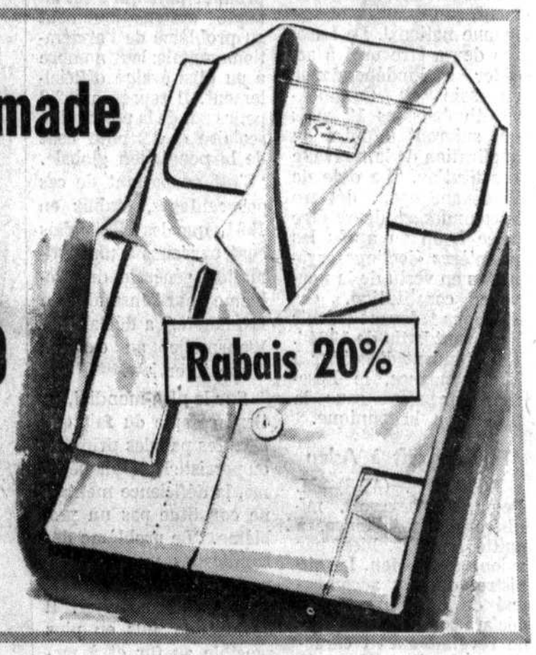

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789), AU SOUS-SOL

Fin broadcloth de coton peigné "Sanforized" pour hommes...

Chemises coton pour hommes

Profitez de ce bas prix pour vous acheter ces chemises en fin coton, parfaites pour sorties ou affaires, solides et entièrement lavables.

- Col fused à pointes courtes.
- Manchettes 2 façons pour porter avec boutons ou boutons de manchettes.
- Poche de poitrine. Fin coton peigné.
- Sanforized pour plus de solidité.
- Mercerisé pour plus de luxe.
- Boutons polyester ne s'écaillant pas.
- Blanc seulement. Tailles 14 à 17½.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789), AU SOUS-SOL

Pour hommes...

Chaussettes Orlon*

Rabais ⅓!

Chaussettes rebelles au rétrécissement! Motif diamant Argyle dans les tons les plus en vogue. Revers élasticisés. Chaussettes courtes.

- Bleu, gris et brun et olive.
- Pointures : 10 à 12.

*Fibre acrylique Du Pont

Rég. 1.50 **99¢**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221 3 pai. 2.75

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789), AU SOUS-SOL

Notre élégante collection d'automne...

Vente! Chandails et jupes en laine

Venez voir et apprécier notre vaste collection d'automne... Coloris des chandails blanc, bleu, ton or, vert, rose, noir, tan et cerise dans le groupe. Tailles petite, moyenne, grande.

CHANDAILS : A. Cardigan gonflant, genre Chanel, manches longues, surtout blanc.

B. Chandail en laine Botany anglaise, motif à torsade avec décor fantaisie sur fond blanc. **4.98 ch.**

JUPES : C. Jupe avec pli pour faciliter le jeu, la marche. Tweed chevron. Motif "A" avec pli devant. Gris fusain, taupe, brun. Tailles 10 à 18. **3.99 ch.**

D. Jupe fourreau avec motif chevrons et pli derrière. Pinces sur le devant. Gris, brun, bleu et cerise et taupe. Tailles 12 à 20. **2.99 ch.**

Commandes téléphoniques exécutées VI. 2-7221

Vouillez indiquer un second choix de couleurs.

Pas de commandes postales, s.v.p.

SIMPSON — VETEMENTS SPORT (781), AU SOUS-SOL

Entretien facile...

Ens. Peignoir et chemise

Rég. 14.99

8.88 ens.

Enfin le peignoir de vos rêves... en Dacron*/nylon/mélange coton. Un peignoir que vous rêvez de posséder... de coupe impeccable avec délicate bordure. Il est accompagné de la robe de chambre assortie. Venez, téléphonez, écrivez mais ne manquez pas cette magnifique occasion!

- Coloris : rose, bleu et maïs.
- Tailles petite, moyenne et grande.

*Fibre Polyester Du Pont

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

Rabais $3 à $10! Vaste choix de robes d'automne et d'hiver

Rabais! Robes pour dames

Rég. 10.99 à 17.99

$7 ch.

Vous trouverez en ces robes une très grande variété de tissus et de modèles, tous à la dernière mode! Quelques modèles seulement sont représentés mais la collection est très grande.

- Laines, crêpes, jersey, tweeds, arnels* et autres.
- Noir, rouge, bleu, vert, beige, brun, gris, bleu sarcelle, etc.
- Tailles junior 7 à 15, tailles moyennes et pour dames 10 à 20; demi-tailles 14½ à 22½.

*Marque canadienne déposée

Pas de commandes postales ou téléphoniques, s.v.p.

SIMPSON — ROBES POUR DAMES (780) AU SOUS-SOL

Coloris modernes...

Elégantes blouses Acétate imprimé

Rég. 1.99 **1.29** ch.

Pour dames... Jolies blouses modèle chemisier, avec col réversible. Fins motifs imprimés sur coloris d'automne.

- Ton or, vert, bleu, brun.
- Tailles 12 à 18.

Commandes téléphoniques exécutées VI. 2-7221

Pas de Commandes postales SIMPSON — VETEMENTS SPORT (781) AU SOUS-SOL

Vente! Bottes caoutchouc chaudement doublées

Hommes	Garçons	Enfants
3.89	3.49	1.89

De fabrication canadienne! Bottillons avec empeignes en véritable caoutchouc. Revers en toison d'agneau. Courroie réglable. Semelles intérieures feutre et doublure rayonne molletonnée. Talons et pointes renforcés. Brun seulement. Pointures pour hommes 6 à 12, pour garçons 1 à 5, pour enfants 6 à 3.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — CHAUSSURES (787), AU SOUS-SOL

Twill de coton 13 oz. Pantalons de travail

½ Prix

Rég. 5.99

2.99 ch.

taille avec passants de ceinture

- Prix exceptionnellement bas
- Solidité éprouvée
- Fabrication canadienne

Téléphonez! Commandez dès maintenant! Assurez-vous d'obtenir vos pantalons! Notre plus bas prix depuis 10 ans! Tissu solide éprouvé, résistant aux travaux les plus durs... coupe large et confortable laissant à tous une totale liberté de mouvement.

- Entièrement lavable.
- Coloris marine, gris, antilope.
- Tailles 30 à 40.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

Donner second choix de couleur

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790), AU SOUS-SOL

Jean Sanforized 'Wabasso'

½ Prix

Rég. 3.99

1.99 ch.

Jeans bleues de travail solides en denim de coton 9 oz., renforcés aux points de tension. Glissière et poches solides. Tailles 30 à 42.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (790), AU SOUS-SOL

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANCAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-722

économie & finance — LA PRESSE

Quels droits ont les actionnaires?

Laurent Lauzier

Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises la nécessité d'inclure dans les rapports annuels le plus d'informations possible afin de permettre aux actionnaires de suivre la marche des entreprises où ils ont investi des capitaux. Apparemment de grandes sociétés ne jugent pas encore nécessaire de se conformer à une telle pratique et refusent même de préciser les raisons qui expliqueraient de trop fortes variations dans les résultats obtenus.

Babson's mentionne, en effet, dans sa livraison de cette semaine, que deux grandes sociétés canadiennes ont refusé récemment de donner les informations demandées parce que celles-ci, a-t-on affirmé, n'étaient pas dans le meilleur intérêt des actionnaires. La première demande avait trait à une perte d'exploitation: la seconde concernait la composition du portefeuille d'une entreprise industrielle qui chaque année retire d'importants revenus de ses investissements.

•

Dans quelle mesure les actionnaires ont-ils droit à des explications de la part de la direction des entreprises ? La question est délicate et exige, comme le reconnait d'ailleurs Babson's, une réponse nuancée.

En principe, les actionnaires étant les véritables propriétaires des sociétés où ils détiennent des participations, il apparaît normal qu'ils soient complètement informés des résultats obtenus. Toutefois, il faut bien admettre que les administrateurs seraient incapables de remplir efficacement leurs fonctions s'ils devaient répondre à toutes les questions que les actionnaires pourraient leur poser pendant un exercice. Il est admis dans les milieux administratifs qu'une société ne doit pas rendre publiques les informations qui concernent sa position de concurrence sur le marché de même que les détails relatifs à ses prix de revient et à sa politique de vente. Malheureusement, selon Babson's, on recourt encore à de tels arguments aujourd'hui pour éviter les questions trop directes des actionnaires.

•

Une telle pratique, il faut le reconnaître, devra définitivement disparaître si la libre entreprise veut conserver la place qu'elle occupe encore dans la vie économique nationale et surtout rehausser son prestige déjà entamé par l'évolution rapide qui se produit dans la province et même à travers le pays. Le moment est mal choisi, en effet, de vouloir conserver des pratiques qui ne cadrent plus avec les exigences de la société moderne et le besoin plus grand d'informations que manifestent tous ceux qui s'intéressent à l'économie.

Il serait surtout regrettable que la direction de certaines entreprises refuse de divulguer les renseignements qui ont trait à un exercice terminé et dont les résultats sont rendus publics par la publication d'un rapport annuel. On explique mal le silence que pourraient maintenir les administrateurs lorsqu'il est question de rendre compte de leur mandat pour une période dont les résultats comptables sont déjà inscrits aux livres.

•

Le problème soulevé par Babson's est délicat et d'une excessive importance. Le fait que la grande industrie canadienne est surtout contrôlée de l'extérieur le rend encore plus difficile. Comment exiger des filiales étrangères établies au Canada qu'elles renseignent adéquatement leurs actionnaires canadiens ?

A L'EXECUTIF DE LA CHAMBRE NATIONALE — M. Gérard Letendre, du département des mines et de la métallurgie de l'Université Laval, qui a été élu membre du comité exécutif de la Chambre de commerce du Canada lors de son récent congrès annuel tenu dans la Vieille Capitale.

Le chômage est le problème le plus grave de notre pays

-M. J.M. Mcavity

MONTEBELLO. — Les Canadiens ne se préoccupent pas assez actuellement de comprendre quels sont les véritables problèmes de leur économie, a souligné M. J. M. Mcavity, président de la Canadian Exporters Association, au congrès annuel de cet organisme qui se tient présentement à Montebello.

"Si nous voulons assurer notre survivance économique pour une à deux générations, il faudra nécessairement solutionner le problème épineux du chômage et le déficit de notre balance des comptes, a-t-il précisé dans son rapport annuel aux membres".

Ces deux grands problèmes, a précisé l'homme d'affaires canadien, sont d'une importance assez grande pour justifier l'action immédiate des gouvernements, du capital et du travail et la collaboration de la presse. Espérons qu'une solution sera trouvée aussi rapidement que possible et dans un climat de confiance réciproque de la part des principaux groupes intéressés.

De l'avis, de M. Mcavity, le problème du chômage est de loin le plus grave et le plus difficile de l'économie canadienne, même si le nombre des sans travail a diminué au cours des derniers mois, a-t-il souligné, il reste encore supérieur à 6 pour cent de la main-d'oeuvre disponible. Un tel pourcentage, qui apparaît dans l'embauche depuis plusieurs années, exige que l'on passe maintenant à la recherche de solutions permanentes.

Parmi ces solutions, M. Mcavity reste d'avis que la principale réside dans le développement du commerce d'exportation. Il reconnait toutefois que les conditions sont de moins en moins favorables à un tel essor alors que plusieurs pays se préoccupent de réduire les impôts afin de favoriser l'accroissement de la production.

Il a expliqué que les prix des produits canadiens, à cause du rendement plutôt restreint de nos principales industries, ne peuvent plus affronter la concurrence qui se manifeste sur certains marchés où notre position était antérieurement excellente. Il est d'avis que la situation devient grave et exigerait que le capital comme le travail participent à une étude conjointe de ce problème. Il est également d'avis que les autorités gouvernementales devraient accorder à l'incidence des impôts une attention plus grande. Il s'es surtout opposé aux nouvelles taxes annoncées dans le dernier budget fédéral pour les qualifier de véritablement alarmantes.

M. Mcavity a terminé son rapport en affirmant qu'il était beaucoup plus important actuellement de favoriser l'accroissement de la population canadienne que de chercher à regagner le contrôle de nos entreprises maintenant détenu à l'étranger.

La main-d'oeuvre

La statistique constate de faibles variations

L'effectif de la main-d'oeuvre canadienne a été d'environ 6,815,000 durant la semaine close le 21 septembre 1963. Sur ce nombre, 6,565,000 personnes ont été employées durant la totalité ou une partie de la semaine et 250,000 ont été en chômage toute la semaine. Entre août et septembre, l'effectif a diminué de 201,000, alors que le nombre de personnes employées a baissé de 181,000 et celui des chômeurs, de 20,000. Ce mouvement s'associe au retour à l'école en septembre d'étudiants qui avaient un emploi ou qui avaient cherché du travail durant les vacances d'été. L'effectif de la main-d'oeuvre a augmenté de 170,000 sur septembre 1962, le nombre de personnes en emploi étant de 180,000 plus élevé et celui des chômeurs ayant un peu baissé.

Les industries non agricoles ont répondu pour 113,000 et l'agriculture pour 68,000 dans la diminution de l'emploi au regard d'août. L'emploi non agricole a augmenté de 212,000 et l'emploi agricole a baissé de 32,000 au regard de septembre 1962.

Le taux de chômage en septembre représentait 3.7 p. 100 de la main-d'oeuvre totale au regard de 3.8 p. 100 en août cette année et de 3.9 p. 100 en septembre l'an dernier. Le taux désaisonnalisé du chômage en septembre 1963 s'établissait à 5.3 p. 100.

Sidérurgie européenne

Les Allemands restreignent les nouveaux investissements

On assiste depuis quelque temps à une diminution des investissements dans le secteur de l'industrie sidérurgique allemande. Au fait, aucun projet nouveau n'a été annoncé au cours du premier semestre de 1963.

Mais pour affronter la concurrence toujours plus vive sur le marché international cette branche d'activité essentielle fait un grand effort de modernisation. De nouvelles installations sont prévues pour économiser main-d'oeuvre et combustibles.

Les convertisseurs Thomas traditionnels avec leurs production horaire de 50 tonnes, sont dépassés. Une installation moderne produit 5 fois plus d'acier liquide dans le même temps. Dans les anciens établissements les produits sortaient des laminoirs à la vitesse de 30 km/ seconde. Aujourd'hui, ils peuvent atteindre la vitesse de 125 km/ seconde ! Quant aux anciens hauts-fournaux, dont la production journalière s'élevait à 800 et 1000 tonnes d'acier brut, ils sont à peu à peu remplacés par des installations gigantesques capables de produire 2,000 tonnes d'acier brut par jour.

On s'efforce d'autre part de réduire les frais de combustibles en utilisant le mazout, le gaz naturel et la poussière de charbon, ceci au détriment du coke dont l'emploi diminue d'année en année. Grâce à des méthodes de rationalisation appropriées, on s'efforce d'autre part d'utiliser au maximum les capacités de production.

Cercle vicieux

Les commandes ont baissé dans le secteur sidérurgique qui se trouve pris dans un cercle vicieux. Une augmentation des droits de douanes à l'importation sur les produits sidérurgiques provenant des pays extérieurs au Marché commun suffira-t-elle à compenser ces pertes ? C'est la question que l'on se pose dans les milieux intéressés. Le gouvernement de Bonn a annoncé son intention de faire passer de 6 à 8% les taxes compensatrices à l'importation des produits sidérurgiques. Cette décision n'a pas manqué de susciter les protestations de la France, bien que celle-ci protège son industrie sidérurgique par des taxes compensatrices plus élevées.

Diminution des débouchés, baisse des revenus, nécessité de modernisation tels sont, pour l'heure, les principaux sujets d'inquiétude des industriels allemands. La crise de l'industrie lourde remonte à 1961, au moment du "boom" de l'acier, qui avait fait passer la capacité de production des aciéries de 36 millions à 39 millions de tonnes en l'espace de deux ans.

L'optimisme était de mise en 1959, au moment où l'industrie sidérurgique américaine traversait une grave crise de chômage. Mais le rythme des exportations allemandes diminua rapidement. En même temps, des pays traditionnellement importateurs, comme le Japon ou l'Italie, développaient leur production et furent bientôt capables de couvrir leurs besoins intérieurs. Une évolution analogue se dessinait dans les pays en voie de développement où les hauts-fournaux se multipliaient.

A ces difficultés vinrent encore s'ajouter les problèmes d'ordre intérieur. En effet, l'aide accordée par le gouvernement à l'industrie charbonnière se faisait au détriment de l'industrie sidérurgique. Les importations américaines de charbon bon marché furent stoppées. Conséquence : les aciéries furent dans l'obligation d'utiliser le charbon fort coûteux de la Ruhr.

Les industriels allemands réclament une revision de la politique économique du gouvernement. L'économie libérale prônée par Ludwig Erhard ne favorise pas la sidérurgie allemande qui se trouve en position difficile sur le marché international. On sait que nombre d'industriels allemands s'intéressent de plus en plus aux problèmes de planification. On connait également l'opposition du Dr. Erhard à toute forme d'économie orientée. Des observateurs de Bonn estiment que les problèmes sidérurgiques constituent la pierre de touche de la politique économique du futur Chancelier, dans le cadre de l'intégration européenne.

L'Europe est au premier rang pour le commerce

GENEVE. (AFP) — L'Europe dans son ensemble, occidentale et orientale, demeure le secteur le plus dynamique du commerce mondial, estime une étude du bulletin économique pour l'Europe.

Ses importations, en 1962, ont représenté. 54.5 pour cent du commerce mondial, ses exportations 52.3.

Dans aucun autre secteur du globe, poursuit l'étude, assiste-t-on à une modification aussi prononcée des courants commerciaux traditionnels. L'étude souligne la "révolution" opérée par les exportations de pétrole africain dans les échanges entre l'Afrique et l'Europe. Depuis 1962, le pétrole est devenu la forme d'exportation la plus importante pour l'Afrique et parallèlement on a assisté à une diminution de valeur des importations européennes de produits primaires africains traditionnels, due pour une large part à un affaissement des prix.

En ce qui concerne l'Europe orientale, l'étude estime qu'il faut s'attendre en 1963, à un ralentissement des mouvements commerciauxè dû à une situation agricole propre à limiter les exportations et à des difficultés de paiement.

Ventes et stocks des grands magasins

Les ventes des magasins en série, en mai, se sont accrues de 7.8 p. 100 sur un an plus tôt ($332,346,000 contre $308,167,000). Comme tous les mois précédents de l'années, sauf mars, ont marqué des avances, les ventes de janvier-mai ont augmenté de 4.5 p. 100 sur une année auparavant ($1,453,088,000 contre $1,389,910, 000). Les stocks, au 1er mai, étaient évalués (au prix coûtant) à $455, 262,000, hausse de 7.9 p. 100 sur un an plus tôt ($421,889,000).

McINTYRE
PORCUPINE MINES LIMITED

DIVIDENDE Numéro 201

Avis est donné par la présente qu'un dividende de quarante (.40) cents par action en monnaie canadienne, sera payé le 2 décembre 1963, aux actionnaires inscrits dans les livres à la fermeture de l'exercice financier le 1er novembre 1963.

Par ordre du Conseil d'Administration
F. T. McKINNEY
Secrétaire

Daté à Toronto, Ontario
17 octobre 1963

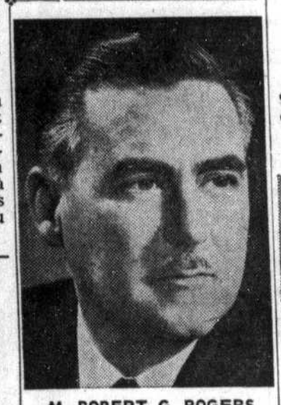

M. ROBERT G. ROGERS

L'ELECTION de M. Robert G. Rogers au poste de vice-président administratif de Crown Zellerbach Canada Limited vient d'être annoncée. Il était vice-président du marché et des matériaux de construction. Natif de Montréal, M. Rogers a reçu sa formation dans les écoles de l'Université de Toronto puis à l'Université de Toronto même. Il fait partie de Crown Zellerbach Canada depuis 1960 et il en est directeur depuis 1962. M. Rogers possède une vaste expérience dans le marché et il apportera une attention particulière à l'orientation de la compagnie en fonction du marché et des programmes de vente à long terme. Il aura également la responsabilité de diriger la manufacture des matériaux de construction. M. Rogers est aussi président et directeur de Glulam Products Limited et directeur de Seaboard Lumber Sales Co. Ltd.

IAC

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

I.A.C. consent des prêts à court ou moyen terme sur les propriétés industrielles et commerciales, les édifices de bureaux ou de rapport, les hôtels, les motels et les centres commerciaux, ainsi que pour la construction et le développement.

Pour de plus amples renseignements appelez I.A.C. Capital Funds Division.

Montréal : M. H. Arcache, 1320 boul. Graham, 739-4701;

Québec : M. E. Sauvé, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777.

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Bureaux d'administration, Montréal 16

Conseil canadien du NICB

Plusieurs Montréalais sont réélus membres de cet organisme

M. W. Mackenzie, président de Chemcell (1963) Limited, de Montréal, a été réélu président du Conseil canadien du National Industrial Conference Board, à la neuvième assemblée annuelle de cet organisme tenue au Seigniory Club. M. W. O. Twaits, président de l'Imperial Oil Limited, de Toronto, a été réélu vice-président du Conseil.

Deux directeurs d'entreprises de Montréal ont été élus membres du Conseil, chacun pour une période de trois années. Ce sont M. R. A. Irwin, président de Bathurst Power & Paper Company Limited ; et M. Louis A. Lapointe, C.R., président de la Compagnie Miron Limitée.

Les autres membres du Conseil qui ont aussi été élus pour une durée de trois années sont: M. D. S. Holbrook, président du Conseil et président de l'Algoma Steel Corporation Limited de Sault-Ste-Marie ; M. J. Ward Keener, président de B. F. Goodrich Company, d'Akron, Ohio ; M. D. E. Kilgour, président de Great-West Life Assurance Company, de Winnipeg ; M. C. J. Morrow, président de National Sea Products Limited, de Halifax ; M. E. H. Walker, président et directeur général de General Motors of Canada Limited, d'Oshawa ; et M. F. N. Youngman, président du Conseil de Crown Zellerbach Canada Limited, de Vancouver.

24 membres

En tout, le Conseil est formé de vingt canadiens du monde industriel et financier, plus trois représentants des Etats-Unis. Les membres, qui sont choisis parmi les chefs de la haute direction des compagnies participantes du Conference Board, agissent comme conseillers du président et des administrateurs du Board en ce qui concerne ses travaux au Canada.

Outre les membres nouvellement élus, les autres membres du Conseil qui sont de Montréal sont M. Paul Bienvenu, président de Catelli Food Products Ltd ; M. G. Arnold Hart, président de la Banque de Montréal ; M. G. H. McIvor, président du Conseil de Robin Hood Flour Mills Limited ; et M. J. Geoffrey Norman, président de Canadair Limited.

Buts poursuivis

Fondé aux Etats-Unis en 1916, Le National Industrial Conference Board est une institution indépendante et non lucrative qui se consacre à la recherche scientifique dans les domaines du commerce et de l'industrie. Son activité s'étend aux problèmes du fonctionnement et de l'ambiance économique des entreprises ainsi qu'aux fonctions de la direction.

Le Board recueille et analyse les faits relatifs à la situation commerciale et économique et diffuse les données ainsi recueillies dans les rapports qu'il édite, dans ses congrès, sa correspondance et ses communiqués à la presse. Il ne fait pas de recommandations et n'exprime pas d'opinions ; sa charte elle-même lui interdit expressément toute propagande et toute tentative en vue d'influencer les législateurs.

Le Conference Board a ouvert son bureau canadien à Montréal en 1954, aux fins de rattacher son programme aux intérêts canadiens et de promouvoir une plus grande participation des Canadiens à son activité. Le bureau canadien peut compter sur les ressources entières du Board, à New York, et ses membres retirent de leur adhésion les mêmes avantages que les membres des Etats-Unis.

Nomination au service de la mise en marché de Black & Decker

M. JOHN G. URQUHART

Le président de The Black & Decker Mfg Co. Ltd, Brockville, Ont., M. G.C. Wilhide, annonce la nomination de M. John G. Urquhart au nouveau poste de directeur de la mise en marché.

M. Urquhart était jusqu'ici gérant des ventes au service des appareils ménagers et de la télévision chez Canadian General Electric. Il possède une vaste expérience dans les domaines de la finance et de la mise en marché.

M. Urquhart, qui résidera à Brockville, dirigera la mise en marché intégrale des produits Black & Decker et DeWalt.

On annonce d'autres nominations au service de la mise en marché. M. C.K. Gynn, qui était gérant des ventes pour le district de Toronto, devient directeur de la division des outils pour l'industrie et l'automobile. M. R.E. Wilkes, jusqu'ici gérant des ventes du district de l'Est de l'Ontario, est nommé directeur de la division des outils pour le travail du bois. •

NOMINATION

M. ROBERT DEPATIE

La direction du garage Latreille Automobile Ltée annonce la nomination de M. Robert "Bob" Depatie au poste de Gérant des Ventes, division des véhicules usagés.

PRUDENTIAL FINANCE
Corporation Limited
offre
DES BILLETS GARANTIS
rapportant 6¼% d'intérêt
en 365 jours
125% en collatérale en vertu d'un contrat de fiducie
•
Pour obtenir d'autres renseignements et des formules de demande d'achat, veuillez vous mettre en relation avec
M. M.-E. Legault ou M. N. W. Bathurst
PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LTD.
1255 rue University, Montréal, P.Q.
UN. 6-6672

HOMME BILINGUE POUR RELATIONS EXTERIEURES

Homme pour relations extérieures, demeurant à Montréal et indépendant, parfait bilingue, demandé par agence de publicité bien connue — sur une base d'employé à temps partiel. L'homme voulu doit avoir bon dossier en publicité et ventes; connaître parfaitement les situations du marché dans le Québec et être capable de discuter en connaissance de cause de moyens de publicité de langue française. Réponses assurées de la plus grande discrétion. Envoyer tous détails en bref à :
Case 9190 LA PRESSE

UN EMPRUNT DE LA BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE PEUT-IL AMÉLIORER VOTRE ENTREPRISE ?

Des milliers d'entreprises au Canada ont obtenu des emprunts de la Banque d'expansion industrielle pour développer ou améliorer leurs immobilisations.

Si vous avez des projets d'expansion pour votre entreprise et avez besoin de fonds, nous vous invitons à nous consulter.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
23 SUCCURSALES AU CANADA
MONTREAL 910 SQUARE VICTORIA Téléphone UN. 6-2701

NOUVELLE ÉMISSION
$2,000,000
d'obligations première hypothèque série "A" 5½%, 5¾% et 6%
L'ÉCOLE MARGUERITE DE LAJEMMERAIS
(à Montréal)
Date d'émission : 1er novembre 1963
Echéances annuelles : 1er novembre de 1964 à 1978 inclusivement
Prix: 100 plus l'intérêt couru
Le prospectus seul constitue une offre de ces valeurs, aux conditions y stipulées
PROSPECTUS SUR DEMANDE
RENÉ-T. LECLERC INCORPORÉE
VALEURS DE PLACEMENT
MONTRÉAL TROIS-RIVIÈRES QUÉBEC

WOODS, GORDON & CIE
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500 Ouest, Rue St-Jacques, Montréal 1, Qué.
TORONTO LONDON CALGARY VANCOUVER
Membre de l'Association of Consulting Management Engineers, Inc.

S'IL S'AGIT DE GÉRANCE D'IMMEUBLES
GUARDIAN TRUST COMPANY VI. 2-8251
VENTE • ADMINISTRATION • HYPOTHÈQUES

S.F.C.I.
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
S.F.C.I. Ltée
500 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1, Qué.
Adresse télégraphique: NACICAN
• Toutes opérations de crédit
• Dépôts à terme en dollars et autres devises
Société affiliée à :
BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
BANQUE DE L'UNION PARISIENNE
Téléphone: 842-5891

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
50	Abitibi	49¾	49¾	49¾
—	Abitibi pr	25!	25½	—
125	Algoma	57½	57	57½
1025	Alumin	29¾	29¼	29¼
100	Alum 4¼ p	41	41	41
—	Alum 1 pr	22	22	—
—	Alum 2 pr	47½	47½	—
—	Ang Cdn Pr	51½	51½	—
—	Ang T 4½ p	45	45	—
—	Angl T265 p	52¾	52¾	—
—	Ang T2.90 p	52½	52½	—
—	Argus	11¾	11¾	—
—	Argus 2.60 p	52¼	52¼	—
—	Arg 2.70 pr	52¾	52¾	—
—	Argus C p	4¼	4¼	—
—	Asbestos	9¼	9¼	—
—	Asbestos	23¼	23	—
—	Atl Sug	19¼	19	—
—	Bail S 5¾ p	25	25	—
75	Banq CN	79!	79½	79½
—	Banq Imp	64	64	—
250	Bnq Mont	64¾	64¾	64¾
—	Bnq N-E	72¾	72¾	—
50	Bnq P C	53¾	53¾	53¾
32	Bnq Roy	74¾	74¾	74¾
—	Bnq Tor D	62¾	62¾	—
250	Bath Pow	17¼	17¼	—
—	Bath Pw 'A'	52	52	—
665	Bell Ph	54½	54	54
—	Bow C 5 P	51½	51½	—
—	Bon M P	51¼	51¼	—
—	Bow Pap	6¾	6¾	—
—	Brazil	265	260	—
50	BA Oil	27¾	27¾	27¾
300	BC Forest	23½	23	23¼
—	BC Power	24¾	24¾	—
450	BC Phone	56¾	56¾	56¾
—	Brc Pr	7¼	7¼	—
—	Brown	15⅞	15⅞	—
—	Bruck A	25	25	—
—	Bruck B	8¾	8¾	—
—	Build Pr	25½	25½	—
—	Cal Pow	21½	21⅜	—
—	Can C	37½	37½	—
—	Can C Pr	27½	27½	—
—	C D Sug	25½	25	—
—	CI Fndry	21¼	21¼	—
—	San Malt	21⅜	21⅜	—
—	C Saf 4.40	96	96	—
—	C S L	58	58	—
—	C S L Pr	13	13	—
—	C Aviation	10¼	10¼	—
500	C Brew	10⅜	10⅜	10⅜
—	C BrewP A	51	51	—
—	C Brew PB	52¾	52¾	—
—	C Br Alum	9¼	9¼	—
100	Chemcelle	12⅞	12⅞	12⅞
—	Id 1.75 Pr	37	37	—
600	C Chem w	550	550	550
—	C Conv B	5¼	5¼	—
—	C I L	18	17⅞	—
—	C I L Pr	83½	83½	—
—	C Int Pow	15¼	15¼	—
70	C I Pow Pr	47½	47½	47½
200	C Marconi	395	395	395
—	C Pack Prd	12½	12½	—
700	CPR	34¾	34¾	34¾
200	C Pet Pr	12⅜	12⅜	12⅜
—	C Vickers	20	20	—
25	Cap Wire	7½	7½	7½
—	C Del Rio	790	790	—
—	CKP Dev	13⅛	13⅛	—
—	Coghlin	4¼	5¼	—
—	Col Cell	8¾	8¾	—
25	Cons MS	29½	29½	29½
—	Cons Text	8½	8½	—
—	Consu Glass	11	11	—
—	Corby A	18⅜	18½	—
—	Cor Credit	6½	6½	—
—	Cr Foncier	76	76	—
—	Crown Cork	70	70	—
50	Cr Zell A	26¾	26¾	26¾
25	Dist Seag	54	54	54
—	Dome Pete	13½	13⅜	—
150	D Bridge	17½	17½	17½
—	D Coal Pr	17	17	—
—	D Corset	28	27¾	—
150	D Fndry	67	67	67
—	D Glass	18⅜	18⅜	—
—	D Glass pr	21	21	—
—	D Lime	7	7	—
—	D Lime wrt	210	210	—
250	D Steel	16½	16½	16½
525	D Stores	16¼	16¼	16½
100	D Tar	17½	17½	17½
300	D Text	20⅜	20⅜	20⅜
—	D Text pr	150	150	—
—	Donohue	24⅞	24⅝	—
—	Du Pont	40	40	—
—	Dupuis A	11½	11½	—
—	Enamel A	7	7	7
25	Falcon	53½	53½	53½
—	Fam Play	19	19	—
—	Fleetwood	21	21	—
—	Foundation	8¼	8	—
100	Fraser	31	31	31
—	Fr ePte Pr	295	295	—
—	Frost A	17½	17½	—
—	Gen Bake	15½	15½	—
—	Gen Dynam	26½	26½	—
—	Gen Motors	84⅜	84⅜	—
—	G S Wares	90	90	—
—	Gr Br C	12	12	—
—	Gr Br C Pr	48	48	—
—	Gr Wpg G	18	18	—
—	G L Paper	23¼	23¼	—
—	Handy And	13½	13½	—
—	Hardee	235	235	—
500	Hawk Sidd	6	6	6
—	Hollinger	27⅛	27	—
—	Home Ail	14	13⅞	—
—	Home Oil B	15⅛	15	—
—	Horne Pf	215	215	—
—	H Smith Pr	44	44	—
—	Hud Bay M	55⅞	55⅜	—
200	Hud Bay Co	15	15	15
—	Husky Oil	6⅛	6⅛	—
200	Imp Oil	42¾	42⅜	42¾
—	Imp Tob	13⅜	13½	—
875	Ind Accep	23	22⅞	23
—	I Ac 2.25 P	48½	48½	—
—	I Ac 4.50 P	97	97	—
—	Inland C Pr	16½	16½	—
—	Inland Gas	6½	6⅜	—
360	Int Nickel	65	65	65
—	Int Pap	37¾	37¾	—
600	Int Util	23½	23⅜	23½
—	Int Util Pr	48¾	48¾	—
—	Interp P L	84¼	84¼	—
—	Jamaica PS	10⅜	10⅜	—
—	Labatt	11⅞	11⅞	—
—	Laur F 'A'	13⅜	13⅜	—
—	Loblaw A	7¾	7¾	—
—	Loblaw B	7¾	7¾	—
—	Loeb M	20	20	—
—	MacKinnon	7	7	—
—	MacLar A	21⅜	21⅜	—
400	MacM Pow	25⅞	25⅞	25⅞
—	Mall Pr	95	95	—
100	Marit Tel	21	21	21
500	Mass F	15¾	15¾	15¾
—	Mass F pr	109	109	—
—	Met Stores	8¼	8¼	—
—	Miron Pr	11¾	11¾	—
—	Molson	28¼	28¼	—
—	Molson B	30	30	—
—Mtl Loco		12⅜	12	—
—	Mtl Trust	100	100	—
—	Moore Corp	52	52	—
—	Morse T A	8¾	9¾	—
—	Morse Rob B	6½	6½	—
—	Nat Drug	16	16	—
—	NFLD Light	11¾	11¾	—
50	Noranda	37¾	37¾	37¾
100	N S Light	24¾	24¾	24¾
200	Ogilvie	14	14	14
—	Ogilvie Pr	38	38	—
—	Ont Steel	22	21½	—
—	Pac Pete	12¾	12¾	—
—	Page-Hers	19	19	—
—	Penmans	29	29	—
—	Placer	27½	27¼	—
900	Power Corp	10⅝	10⅝	10⅝
100	Price Br	37⅞	37⅝	37⅝
—	Price Pr	87	87	—
—	QN Gas	8¾	8¼	—
—	QN Gas pr	111	111	—
—	Que Phone	44	44	—
—	Q PH 58 Pr	21	21	—
—	Q PH 61 Pr	21	21	—
—	Reed Paper	8⅜	8⅜	—
—	Reitman's	12⅜	12⅜	—
—	Reitman's A	9¾	9¾	—
—	Rio Algom	14¾	14¾	—
—	Rolland A	8½	8½	—
—	Rolland p	90½	90½	—
—	Rothmans	8½	8¼	—
—	Russel A	10	10	—
—	StLCorA p	100	100	—
—	Salada F	11½	11¼	—
—	Scott LaS	7	7	—
—	Shawin in 4 90	4	90	—
—	Shaw 4 p	44	44	—
—	Shell Inv	27½	27½	—
—	Shell I w	6 15	6 15	—
500	Shell Oil	17	17	17
—	Sher Will	23	23	—
810	Shop & Sav	10½	10⅝	10½
—	Sicard	8⅜	8⅜	—
—	Simpsons	37⅞	37⅝	—
—	Southam	29½	29	—
—	Std S Steel	11¾	11¾	—
250	Steel Can	22¾	22¾	22¾
—	Steinbg A	22¼	22¼	—
—	Texaco Can	52	52	—
300	T Fin A	11¼	11¼	11¼
—	Tr-Can Cp	10½	10⅝	—
—	Tr-Can PL	34¼	34	—
50	Tr Mt PL	15¼	15¼	15¼
—	Turnbull E	11⅜	11⅜	—
—	Viau	11½	11½	—
—	Walk G W	58¼	58	—
—	W & Knapp	65	65	—
—	W Coast T	16¾	16½	—
—	W Pac Pd	18¾	18¾	—
—	Weston "A"	16¾	16¾	—
—	Weston B	17½	17½	—
—	Zeller's	35	35	—
—	Zeller's Pr	48¼	48¼	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	15	14	—
—	Alpha	153	150	—
—	Alpha 'A'	395	395	—
—	Alscope	69	69	—
—	Alsof	17	16½	—
—	AMg Beau B	6	6	—
6000	Amerantium	9	9	9
1200	A A Moly	205	204	205
—	Ang C Pulp	205	204	205
—	Ang C Pul $	39	39	—
—	Anthonian	8	8	—
—	Arno	5	5	—
800	Atlas Ael	280	280	280
1300	Augustus	30	29	30
5000	Band Ore	10	10	10
1000	Bateman	6	6	6
—	Beau Placer	9½	9½	—
—	Burnt Hill	25	25	—
—	Blk River	7½	7½	—
—	Blue Bon	325	320	—
—	Bluewater	19	19	—
—	Bornite	12	12	—
—	Bouzan	61	61	—
—	Bruneau	28	25	—
—	Brunswick	515	515	—
—	Cal-Ed	$ 19½	19½	—
—	Calumet	3	3	—
100	Camp Chib	370	370	370
—	Collieries	8	8⅞	—
—	C Delhi	590	550	—
—	C Dredge	320	320	—
—	Cl Inv Tr	$26½	26	—
—	C. Interur	80	67	—
500	Cdn Sᵖacu	125	120	125
—	Canorama	11	11	—
—	Camflo	91	91	—
—	Carbec	6½	6½	—
—	Cartier-Que.	5	5	—
—	Casavant	465	465	—
—	Cassiar	$10½	10¼	—
—	Catelli 'A'	$33	33	—
—	Chemalloy	53	50	—
30	Cessland	140	140	140
—	Chib Copper	8	8	—
—	Chipman	3½	3½	—
—	Clevel Copp	3½	3½	—
—	C Busin M 450		450	—
—	Com O & G	75	70	70
—	C C Cad	4½	4½	—
—	C Div Sec A	90	90	—
—	C Div S p $	25½	24	—
1000	C Mogador	32	32	32
—	C New P	17	17	—
25	Cons Ppr $	39½	39½	39½
—	Copstream	13	13	—
—	Couvrt. A $	11¾	11¾	—
—	Crusade	4½	4½	—
1600	Delta Elect	240	235	235
—	Denault A $	18¼	18¼	—
—	Dome $	28½	28½	—
—	D Explrs	30	28	—
—	D. Leashld	21	21	—
—	D Oilcloth $	27	27	—
—	Drum W $	9⅜	9⅜	—
500	Dumagami	126	126	126
1500	Dumont	20	20	20
—	East Sull	265	250	—
—	East Ventur	147	140	—
—	Elder	85	84	—
—	Electroli $	10½	10¼	—
1000	Equity Expl	8	8	8
—	Fab Met	11	11	—
—	Fiscal	½	8½	—
—	Fiscal pr $	18½	18½	—
—	Flint Rock	30	30	—
—	Fontana	3½	3½	—
500	Frt Reliance	16	16	16
3500	Fox Lake	15	15	15
200	Frigistors	85	80	80
—	Fundy	7	7	—
—	Futurity	16	15	—
200	G Autotron	370	370	370
—	Glen Lake	175	125	—
—	Gold Age	17	16	—
—	GullPor Ur	8	8	—
—	Hastings	90	90	—
—	Hubbard $	20¼	26¼	—
—	Inspiration	200	200	—
—	Int Atlas	110	110	—
—	Int Ceram	6	6	—
500	Int Helium	175	175	175
—	Int Pts P $	22½	22½	—
—	Intp Dredg	10	10	—
—	Inv Foun $	51¼	51¼	—
—	ISO	162	155	—
1600	Jubilee	270	232	270
—	Keeley	22	21	—
—	Kiena	435	400	—
—	Kodiak Pet	99	95	—
—	Lab Acce $	8¼	8¼	—
—	Labrador $	34¼	34¼	—
—	Laduboro	105	105	—
—	Lait Leclerc	7⅞	7⅛	—
—	L Dufault	820	815	—
—	Lambt A $	19	19	—
—	Lamontag A	9½	9½	—
5500	Lingside	4	4	4
—	Lowney $	23	23	—
—	Malartic Hy	55	48	—
—	Massval	8	8	—
—	McIntyre $	46⅜	46⅜	—
—	McKinney	15	12½	—
2000	McAdam	40	39	40
—	Melche Pr $	5½	5½	—
—	Merc Chip	8	8	—
6700	Merrill	91	89	90
—	Mid-Chib	30	26	—
500	Midespo	138	138	138
—	Min Corp $	19½	18⅞	—
—	Mistango	23	22	—
—	Molyb	45	45	—
—	Monpre	4	4	—
11700	MtPleasant	86	83	86
—	M R Dar. $	6½	6	—
—	M R Rice $	11¾	11¾	—
—	N. A. Vend	130	130	—
—	N Formg	3½	3½	—
—	Nfl Light $	11¾	11¾	—
1000	Newrich	26	26	26
2500	N W Amulet	9	9	9
—	Nocana	5	5	—
—	Norac Fin $	11½	11½	—
—	N A Asbes.	7	5½	—
4600	Nortnernex	183	180	181
—	Norac Fin	11½	11½	—
123	N Canalsk	6	6	6
—	Opemisca E	15½	15	—
—	Orchan	315	315	—
—	P.A. Inv	365	365	—
—	Pat Silver	15	10½	—
—	Paudash	5½	5½	—
500	Peace Riv	440	425	435
—	Pennbec	5	5	—
500	Phoenix O	63	63	63
—	Pitt Gold	5	4	—
—	Porcupine	4	4	—
—	Powe C1p $	45	45	—
—	Powe C2p $	11⅞	11⅞	—
—	Que Chib	16	16	—
—	Qu Cobalt	210	201	—
100	Que Lith	230	230	230
500	Que Smelt	14	14	14
—	Qu PH 55 $	19½	19½	—
—	Raglan	61	61	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Ruby Foo	260	260	—
—	StL Colum	295	275	—
—	StLaw Div.	97	90	—
—	Sangamo $	10⅜	10⅜	—
—	Saucon D	36	35	—
—	Silver Reg	31	31	—
500	Silv Sum	56	56	56
—	Silver T	24	24	—
—	Sobey's	$ 14¾	14¾	—
5000	S Dufault	14	13	14
—	SC Pw p $	115	115	—
—	Spartan Air	39	38	—
17100	Stairs Ex	247	238	244
1000	Stand Gold	9	9	9
—	Surfuga	80	67	—
—	Sullivan	172	172	—
—	Superpac	5⅜	5⅜	—
—	Suptest Or $	18	18	—
—	Tache	16	15½	—
200	Talisman	70	70	70
—	Tazin	8	8	—
—	Tib Expl	5½	5	—
—	Titan	5½	5	—
—	U Asbestos	275	275	—
—	U Corp B	27¾	27¾	—
3500	Un Obalski	68	67	68
—	U Towns El	16¼	16¼	—
—	Upper Can	145	145	—
—	Val-Mar	490	490	—
—	Vander-H	100	100	—
—	Vanguard	6½	5	—
—	Virginia	3	3	—
—	Wabasso	15	15	—
—	Weedon	4	4	—
—	Westburne	85	82	—
—	West Hel	32	32	—
—	Westeel	10½	10¼	—
—	Westville	3½	3½	—
—	York Spec	5¼	5¼	—

Déclins accentués des aciéries à Wall Street

MONTREAL. — Une vague de pertes a pris d'assaut les marchés de Montréal à l'ouverture ce matin.

Steel Co. a perdu ⅜ de point, Noranda, Banque de Montréal, International Nickel, Aluminium et BC Forest ont tous encaissé des pertes de ¼ de point tandis qu'Industrial Acceptance, CPR, MacMillan-Bloedel, Bell Telephone, Imperial Oil et Power Corp. ont tous fléchi de ⅛.

Au nombre des rares gagnants figuraient Dominion Bridge, Shell Oil, Dominion Textile et Price Brothers qui ont avancé de ⅛.

Parmi les titres miniers, Stairs Exploration s'est signalé en progressant de 10 cents. Northern Exploration a fléchi de cinq cents, Midepsa et Mount Pleasant ont perdu deux cents chacun et South Dufault a perdu un cent.

* * *

TORONTO — Les prix fléchirent légèrement à l'ouverture ; les transactions étaient peu nombreuses.

Les banques ont reculé, la Banque de Montréal et la Banque de Nova Scotia de ¼. Steel Co. of Canada a également perdu un quart de point.

Général Steel Wares a monté de ¼ et MacMillan-Bloedel de ⅛.

Dans le secteur des métaux communs, Falconbridge a augmenté de ⅛.

Dans le secteur des titres miniers, Chimo a augmenté de 8 cents à $1.03 sur un volume de plus de 15,000 actions.

Central Del Rio a perdu 15 cents à $7.75 Unisphere a augmenté de ½ cent à 36 cents, sur un volume de 25,000 actions.

NEW YORK. — Les sidérurgiques ont encaissé de lourdes pertes au cours d'une séance achalandée ce matin.

En raison d'une accumulation de commandes de ventes, les titres sidérurgiques ont été retardés à l'ouverture de la séance.

U.S. Steel a dégringolé de trois points et Bethlehem d'environ deux points. Republic Steel a fléchi de 2½ à 40¼ et ouvrant avec une tranche de 22,000 actions.

Jones and Laughlin a fléchi de 3⅜ à 60¼ tandis qu'Inland

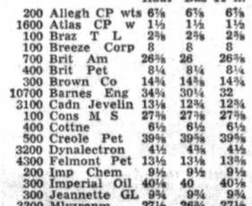

a perdu plus d'un point, Armco, plus de deux et McLouth Steel, 3.

Les ventes se propagèrent dans la majorité des autres secteurs. IBM a fait un plongeon de 9 points. Xerox en a perdu 7 et Polaroid 3.

Chrysler a perdu 2¾ de point à 89¾ avec deux transactions successives de 35,000 et 25,000 actions.

* * *

LONDRES. — Le volume des transactions boursières en place de Londres a de nouveau été assez bon aujourd'hui. Les titres, en général, sont restés fermes.

La plupart des valeurs sûres tendaient à monter. Les titres cotés en dollars suivaient des cours irréguliers.

Chez les titres canadiens, Consolidated Paper et Imperial Oil ont monté d'un point, Noranda, Consolidated Mining et Hudson's Bay Oil and Gas ont également gagné du terrain. Algoma a fait l'objet de peu de transactions et a baissé de deux points. Trans-Canada Pipeline et Abitibi ont baissé.

Au nombre des titres en baisse figurent ICI, Turner et Newall, Glaxo et Courtaulds.

* * *

PARIS — La tendance générale du marché ne s'améliore pas. Les nouveaux tassements l'emportent très largement en nombre sur les points de résistance et le volume des affaires est revenu à un très modeste niveau.

Les opérations qui se déroulent ont un caractère grandement technique et se rapportent le plus souvent à la liquidation qui aura lieu demain. Celle-ci fera ressortir des différences négatives nombreuses par rapport aux derniers cours de compensation mais, grâce à la reprise qui s'est produite la semaine dernière, ces différences seront souvent modestes.

Quant à la réponse des primes qui a lieu ce jour, elle ne donne lieu qu'à des ordres épisodiques car bien rares sont les acheteurs conditionnels qui ont lieu de prendre un bénéfice. La tendance générale se ressent surtout du climat social et des arrêts de travail, décidés ou projetés qui partant du secteur pubblic gagne maintenant le secteur privé.

Dans le groupe étranger, les valeurs allemandes cèdent quelques points, mais des italiennes font encore fort bonne contenance, Olivetti gagne, entre autres, près d'un point. Un peu plus d'hésitation du côté des britanniques. A la suite du nouveau record atteint par l'indice des industrielles à Wall-Street, les transatlantiques sont fermement orientées, du Pont retenant notamment l'intérêt. Néerlandaises soutenues mais mines d'or en recul.

cote des grains

WINNIPEG

MARCHE A TERME :

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Oct.	—	—	—	78
Déc.	79½	79	78½	79
Mai	81⅜	81¼	81	81⅜
Juil.	—	—	—	80¾

ORGE :

Oct.	1.15⅞	1.16⅛	1.15⅞	1.16⅛
Déc.	1.13	1.13⅜	1.13	1.13⅜
Mai	1.15¾	1.16¼	1.15⅝	1.16¼
Juil.	—	—	—	1.15

LIN :

Oct.	3.12	3.12¾	3.12	3.12½
Déc.	3.11	3.11⅜	3.10¾	3.11⅛
Mai	3.17½	3.18⅜	3.17½	3.18⅛
Juil.	3.14⅞	3.15⅜	3.14⅜	3.15¼

SEIGLE :

Oct.	1.57	1.57½	1.57	1.57
Déc.	1.56	1.57⅜	1.55¾	1.57½
Mai	1.60	1.61⅜	1.59⅜	1.61⅝
Juil.	1.58	1.58½	1.58	1.58½

GRAINE DE COLZA :

Jan.	2.87¾	2.88¾	2.87¾	2.87½
Mars	2.87	2.87½	2.87	2.87!
Mai	—	—	—	2.86¾

MARCHE COMPTANT :

Avoine : 2 CW 78 ; EX 3 CW 75½ ; 3 CW et EX 1 fourragère 75 ; 1 fourragère 74¼ ; 2 fourragère 71½ ; 3 fourragère 68¼ ; fourragère mélangée 56.

Orge : 1 et 2 CW 6-rang 1.20⅛ ; 1 CW 2-rang 1.16⅛ ; 2 CW 2-rang 1.14⅛ ; 3 CW 6-rang 1.18⅛ ; 3 CW 2-rang et 1 fourragère 1.12⅛ ; 2 fourragère 1.10⅛ ; 3 fourragère 1.07⅛.

Seigle : 1 et 2 CW 1.57 ; 3 CW 1.53⅛ ; 4 CW 1.37 ; ergoté 1.32 ; sur voie 1.57.

Lin : 1 CW 3.12⅛ ; 2 CW 3.07⅛ ; 3 CW 2.87⅛ ; sur voie 3.12½ ; Graine de colza : 2.82¼.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant, 9½ cents de moins que l'option de décembre.

CHICAGO

BLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	2.12¼	2.12½	2.11½	2.11⅞
Mars	2.12½	2.13⅜	2.12¼	2.12½
Mai	2.09¼	2.09½	2.08¾	2.08⅝
Juil.	1.70¼	1.71⅝	1.70	1.70¾
Sept.	1.72	1.72¾	1.71¾	1.72

MAIS :

Déc.	1.15⅜	1.17	1.15⅛	1.16½
Mars	1.19¾	1.20⅜	1.19½	1.20⅛
Mai	1.21⅝	1.23⅜	1.21⅝	1.22¾
Juil.	1.23¼	1.24⅞	1.23¼	1.24½
Sept.	1.21½	1.23	1.21¼	1.22⅝

AVOINE :

Déc.	69⅞	70¾	69½	70⅛
Mars	72¼	72¾	72	72½
Mai	72	72¾	71⅝	72¼
Juil.	66¼	66¾	66⅛	66¾

SEIGLE :

Déc.	1.51	1.54	1.49¼	1.53
Mars	1.54	1.56½	1.52	1.55
Mai	1.54¼	1.56½	1.51⅝	1.54¾
Juil.	1.45	1.48½	1.44½	1.46½

FEVES SOYA :

Nov.	2.70	2.72¼	2.68½	2.69½
Jan.	2.75	2.76¾	2.73	2.73½
Mars	2.77	2.79¼	2.75¾	2.77¼
Mai	2.80¾	2.83¼	2.79	2.80¼
Juil.	2.82½	2.84⅝	2.80½	2.81¾
Août	2.77¾	2.80	2.76½	2.76½
Sept.	2.67	2.67	2.63½	2.63½

devises étrangères

source
Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	rand	.151⅛
Allemagne	mark	.2711
Argentine	peso	.0076
Australie	£ aust.	2.41½
Autriche	schilling	.0419
Belgique	franc	.0216
Brésil	cruzeiro	.0019
Chili	escudo	.3665
Danemark	couronne	.1561
Espagne	peseta	.0161
France	franc	.2201
Hollande	florin	.2992
Italie	lire	.001734
Japon	yen	.002981
Mexique	peso	.0876
Norvège	couronne	.1507
N.-Zélande	£ N.Z.	3.00¾
Pérou	sol	.0405
Suède	couronne	.2076
Suisse	franc	.2499
Tchécoslovaquie	couronne	.1515
Venezuela	bolivar	.2380

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Pipe	—	60
Alaska Fin pri	—	100
Anaconda	7	8
Bashaw	1¼	1¾
Blue Crown	17	19
Canadian Fortune	2	2½
Castle	12½	16
Claybar	12	15
Edoran	1¾	2
Gateway	1¼	2
Kenare	1½	2¾
Leduc Calmar	2¾	3
Merit Oil	25	26
Mill Creek	6	9½
Monterey	16	19
New Richfield	2	3
New Ridgeway	4½	6
North Continental	1	2
Nuco	3½	4
Ranchmens	6	9
Sage	22	25
Sastex	3½	3¾
Share	2½	3
Silver City	1½	4½
Turner Valley	12	20

culture.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros .53 à .54 ; A-gros .52 ; A-moyens .41 ; A-petits .36 ; B .40 ; C .32.

Beurre : Arrivages courants, admissible .50¾, non admissible .50¾.

Fromage : Livré à Montréal, cire, arrivages courants, en gros québecois blanc, .35¾, coloré, .35¾.

Nouvelles pommes de terre : Québec $1.10 à $1.15 les 75 livres, .75 à .85 les 50 livres ; Nouveau-Brunswick $1.40 à $1.50 les 75 livres, .80 à .90 les 50 livres, .23 à .24 les 10 livres ; Ile-du-Prince-Edouard $1.55-$1.65 les 75 livres, .28 les 10 lb ; $1.00 les 50 lb.

améri CAINE

	Haut	Bas	11 h.
200 Allegh CP wts	6⅞	6⅛	6⅛
1600 Atlas CP w	1½	1½	1½
100 Braz T L	2⅜	2⅜	2⅜
100 Breeze Corp	8	8	8
300 Brown Co	14¾	14⅝	14⅝
10700 Barnes Eng	34¾	30¼	32
3100 Cadn Jevelin	13⅛	12⅜	12⅜
100 Cons M S	27⅛	27⅜	27⅜
400 Cottne	6¼	6½	6½
500 Creole Pet	39⅝	39⅝	39⅝
3200 Dynalectron	4½	4⅜	4½
4300 Felmont Pet	13½	13¼	13⅜
200 Imp Chem	9½	9½	9½
300 Imperial Oil	40¼	40	40¼
300 Jeannette GL	9¾	9¾	9¾
3200 Mlyzrenm	27½	26¾	27½
100 Pancoastal	1⅛	1⅛	1⅛
800 Phillips Elec	40¾	40¼	40¼
500 Scurry Rain	18⅜	18¼	18⅜
500 Seeman Bros	7⅝	7⅜	7⅜
200 Tech Ope	34	33⅝	33⅝
100

AVIS DE DECES

BAILLARGEON (Joseph Octave) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Octave Baillargeon, époux de Marguerite Cardinal, père de Claude. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Léo) — A Granby, le 20 octobre 1963 à l'âge de 58 ans, est décédé M. Léo Barrette, époux de Marie-Ange Thibault, demeurant 642 Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Girardot & Ménard Ltée,
170 rue Dufferin,
pour se rendre à l'église St-Eugène-de-Granby où le service sera célébré à 9 hrs, libéra et inhumation à St-Emile-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Corinne) — A Cité Lasalle, le 22 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Edmond Bélanger, née Corinne Côté, demeurant à 259, 3e Ave, Lasalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
7619 boul. Lasalle
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILY (Eugène) — A Montréal, le 20 octobre 1963 à l'âge de 63 ans est décédé Eugène Boily, ancien rebouteur, époux de Rose Tremblay, demeurant à 2212 Davidson. Il laisse une fille Florence et son gendre M. Bruno Lainesse. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198, rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Marie-Anna) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie-Anna Dozois, épouse de feu Jean-A. Boivin, mère du docteur Jean-Claude, de Mlle Geneviève, de Mme Julien Denhez (Colette), de Mme Robert Hudon (Louise). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGON (Lorenzo) — A Beloeil-Station, le 21 octobre 1963, est décédé Lorenzo Bourgon, époux d'Alice St-Denis, demeurant à 118 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231, boul. Laurier
pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Télesphore, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Philippe) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Philippe Bourque, époux de Rose Paquin, demeurant à 5733 St-Urbain. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, rue Laurier est
à 8 hres pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Jean-sur-le-Lac, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRANCHAUD (Joseph) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 85 ans 10 mois, est décédé Joseph Branchaud, pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, division Mont-Royal, époux d'Albertine Guitard, demeurant à 4518 Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue De Lorimier
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Edouard-Hervé) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé Edouard-Hervé Brazeau, époux de Marguerite Brazeau, demeurant au 161 rue Caroline, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
86 rue St-Charles, Longueuil,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, de Longueuil, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Béatrice) — A Montréal le 20 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Irénée Brunet, née Béatrice Fiset, demeurant à 9722, Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Diomède) — A St-Benoit, le 20 octobre 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Diomède Brunet, maire de la paroisse de St-Benoit, époux de Lucienne Taillefer. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Vendette,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Benoit, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATELLE (Donalda) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Donalda Pellosse, épouse de feu F.-X. Chatelle, demeurant 3 rues son gendre M. Raoul Luzon, 3640 boul. Masson, ville St-François. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils
144 rue St-Louis, Terrebonne
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière du même endroit. Lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Donat) — A Lachine, le 20 octobre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé Donat Charette, époux en 1ères noces de Marguerite Sauvageau, et en 2e noces de Mélédа Péloquin, demeurant au 130, 12e Ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Paul) — A Duvernay, le 21 octobre 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Paul Chevalier, époux de Georgette Racine Simard, demeurant à 450 Croissant St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la
Chapelle de la paroisse
St-Maurice,
où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Urgel Bourgie Ltée.

CUSSON (Eva) — A Coteau-du-Lac, le 20 octobre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Eugène Cusson, née Eva Lachaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard & Fils
Coteau Landing
pour se rendre à l'église paroissiale Coteau-du-Lac, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Elphégina) — A Verchères, le 21 octobre 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Deslauriers, née Elphégina Palardy. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4 rue St-André à Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Honorius) — A St-Antoine-sur-Richelieu, le 20 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé Honorius Deslauriers, époux de Germaine Leclerc. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons de sa demeure
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 10 hrs. S.V.P. pas de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Paul Demers.

DESROCHERS (Juliette) — A Montréal, le 21 octobre 1963 à l'âge de 56 ans est décédée Juliette Léonard, épouse de Théobald Desrochers mère de Mme Claude Picard (Marthe), Mme Richard Manny (Micheline), de Jean et Michel, de Mme Jean-Guy Viger (Claudette), Mme Serge Bell (Nicole), Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ville St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Robertine) — A Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Joachim Dubois, née Robertine Racicot, autrefois de 2473 Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 Ouest rue Notre-Dame
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ELIEFF (Georges) — Accidentellement, à Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 25 ans, est décédé Georges Elieff, fils de William Elieff et Lucienne Lavoie, demeurant 1470 Dézery. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUBERT (Gustave) — A l'hôpital Notre-Dame de la Merci, le 19 octobre 1963, à l'âge de 86 ans, est décédé Gustave Faubert, époux bien-aimé de feu Yvonne Montpetit et père de Laurette (Mme A. F. Aumais), Gustave, Polydore et Adalbert Faubert. Le convoi funèbre partira du salon mortuaire
Chas. Halpin,
4500 avenue Verdun,
mercredi à 8 hrs 30 a.m., pour l'église Notre-Dame des Sept Douleurs où le service sera célébré à 9 a.m. De là en automobile pour inhumation au cimetière de Beauharnois, Qué., après un libera.

FERVAC-LAROSE (Alfred) — A Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé Alfred Fervac-Larose, pharmacien, doyen honoraire de la Faculté des Pharmaciens de l'Université de Montréal et ancien président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, époux de feu Anna Contant, demeurant à 5270, rue Mentana, père de Roger, pharmacien, de Marielle et de Jacques, de la Commission scolaire de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle boul. St-Joseph et Rivard, à 8 h. 45.

FRENETTE (Philippe) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé Philippe Frenette, époux de Marie-Anne Gauthier. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Emmanuel) accidentellement à Joliette, le 20 octobre 1963, à l'âge de 57 ans, est décédé Emmanuel Gagnon époux de Agnes Parent. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Henri) — A Montréal, le 22 octobre 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Henri Gagnon, époux de Cécile Constantineau, demeurant à 3670 Bélair, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036, rue Bélair, entre Pie IX
et 21e Ave
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Barnadette-Soubirous où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Paul) — A Tracy, le 20 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Paul Gauthier, chef de police et de pompier de Tracy et de Ville St-Joseph de Sorel, autrefois de la Sûreté provinciale du Québec, époux en 1ères noces de Marie-Paule Charbonneau, et en 2èmes noces d'Alida Perras, mère de Mme Lucien Cournoyer (Louise), de Tracy, et de Mme Guy Fafard (Jacqueline), de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gilbert Mandeville
902 chemin St-Roch, à Tracy
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Sorel, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRILLI (Anna) — A Montréal-Nord, le 21 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Anna Lancia, épouse de Feriérando Grilli. Elle laisse dans le deuil Giuseppe son fils et Mme Nati sa bru et les petits-enfants Toseito, Durito, Anna-Maria, Mme Rosettia Palladino sa fille et sa petite-fille Lillina, Mme Maria Di Gregorio sa fille et M. Di Gregorio Trieste son gendre, Mlle Lina sa fille et M. Egio son fils. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880 boul. St-Michel
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi, où le service sera célébré à 10 hrs et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE (Olivine) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Delphis Grise, née Olivine Drolet, demeurant à 3478 Adam, appt 4. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (J.-Roméo) — Accidentellement, à Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé le docteur J.-Roméo Groulx, époux de Florence Soucisse, demeurant à 1735, ave de l'Eglise, Côte-St-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1733, ave de l'Eglise
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Oscar) — Subitement à Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 38 ans, est décédé Oscar Guay, fils de feu Willie Guay et d'Alice Boisvert, demeurant au 3587 boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Eugène, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Charles-de-Bellechasse, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HALLE (Eva) — A Cité Lasalle, le 22 octobre 1963 à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Hallé, née Eva Dubé, demeurant à 318—5e Ave, Cité Lasalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5351 rue Wellington,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARNOIS (Emilie) — A St-André-Avelin, le 20 octobre 1963, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Victor Harnois, née Emelie Sabourin, autrefois de Montréal, demeurant chez Mme Hervé Tessier, mère de Roland, Gérard, Orphilas, Rosario Hotte, tous de Montréal, Lucienne, (Mme N. Labonté, de Montréal), Françoise (Mme Hervé Tessier, de St-André-Avelin) et Mlle Diane Hotte, de Montréal). Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Whissel & Gourd,
à St-André-Avelin,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-André-Avelin, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAUMONT (Leslie) — Accidentellement, le 20 octobre 1963, à sa demeure, est décédée, Leslie Haumont, fille bien-aimée de Roland Haumont et de feu Sheilah Wood. La dépouille mortelle est exposée aux
Salons funéraires Clarke
5580, rue Sherbrooke ouest
Messe de requien à l'église St. Augustine of Canterbury, jeudi matin à 8 h. 30. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les journaux de Terre-Neuve sont priés de reproduire cet avis.

HAUMONT (Nicole) — Accidentellement, le 20 octobre 1963, à sa demeure, est décédée Nicole Haumont, fille bien-aimée de Roland Haumont et de feu Sheilah Wood. La dépouille mortelle est exposée aux
Salons funéraires Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest.
Messe de requiem à l'église St. Augustine of Canterbury, jeudi à 8 h. 30 du matin. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les journaux de Terre-Neuve voudront bien reproduire cet avis.

HAUMONT (Sheilah) — Accidentellement, le 20 octobre 1963 à sa demeure, est décédée Sheilah Wood, épouse bien-aimée de Roland Haumont. La dépouille mortelle est exposée aux
Salons funéraires Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest.
Messe de requiem à l'église St. Augustine of Canterbury, jeudi matin à 8 h. 30. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les journaux de Terre-Neuve sont priés de reproduire cet avis.

HOUDE (Lucien) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Lucien Houde époux de Médora Laramée demeurant à 739 Marin. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORCE (Louis-Philippe) — A Ville Lemoyne, le 20 octobre 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis-Philippe Laforce, commissaire de la Cour Supérieure, époux en 1ères noces de Léda Matteau et en 2èmes noces de Marguerite Clavet, demeurant au 211 René-Philippe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200 rue St-Louis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMONTAGNE (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 21 octobre 1963 à l'âge de 70 ans, est décédé Jean-Baptiste Lamontagne, époux de Elisa Blanchard, demeurant à Ville Chambly. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6662 rue St-Denis
à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Joseph de Chambly où le service sera célébré à 10 hrs et de là cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENT (Evelina) — A Montréal, le 21 octobre 1963 à l'âge de 91 ans est décédée Mlle Evelina Laurent, fille de feu Philomène Laurent et de feu Philomène Paradis. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERGNE (Joseph) — Subitement, à Cité LaSalle, le 19 octobre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé Joseph Lavergne, époux de Gabrielle Moule, demeurant au 7563a boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
7619, boul. LaSalle
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Joseph) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 86 ans, est décédé Joseph Lavigne, époux de feu Alexandrine Brunet, père de Joseph Jr Gabriel, Mme Lucien Charbonneau (Cécile). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean - de - la - Croix où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIRE (J. B. Léon) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 69 ans, 10 mois, est décédé J. B. Léon Leclaire, époux de Jeanne Prieur, représentant de Viau Biscuits Ltée, demeurant à 5403 Monkland, Notre-Dame-de-Grâce, père de Janine (Mme Louis-Philippe Lemay) de Granby, et de Madeleine (Mme Louis H. Gendron). Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et Avenue
Notre-Dame-de-Grâce
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Laurenda) — A Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Vital Leduc, née Laurenda Daoust, demeurant à 6051 Briand. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEHOUX (Louis-Michel) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Louis-Michel Lehoux, époux de Thérèse Vézina, demeurant au 4469 Boyer. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église des Pères du Très-St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Cécile) — A Ville Jacques-Cartier, le 21 octobre 1963, à l'âge de 54 ans, 10 mois, est décédée Cécile Valiquette, épouse de feu Arthur Lemay, demeurant au 2261 Chemin Chambly. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
86 rue Longueuil, via St-Charles,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur-de-Jésus, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Ville-Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Aristide) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé l'abbé Aristide Léonard, autrefois curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption et aumônier au Foyer Rousseloit, fils de feu Thomas Léonard et de feu Amanda Defoy, frère de MM. Emile, Adélard, docteur Gérard et de Mme O. Fortin (Alma), Mme Lucien Savoie (Germaine). La dépouille mortelle est exposée au salon Rose de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, jusqu'à mercredi soir 7 hrs 30, pour la translation des restes à l'église St-Denis à 8 hrs. Service jeudi à 10 hrs. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Magnus Poirier Inc.

LEVASQUE (Ann Wallace) — A sa résidence, le 21 octobre 1963, est décédée Ann Wallace Swan, épouse bien-aimée de feu Adelstan Levasque, soeur de Ruby (Mme J. J. Griffin) et Jean (Mme A. Sherriff). Exposée chez
Jos C. Wray & Bro,
1234, de la Montagne
Funérailles mercredi à 3 h. p.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Autrefois de l'Office Central Catholique.

MAGNAN (Claire) — A Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 54 ans, est décédée Mlle Claire Magnan, 27 ans, secrétaire à l'organisation centrale de l'Union nationale, fille de feu Joseph Magnan et de Christiane Grégoire, demeurant au 7031 rue Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Alexis-de-Montcalm, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILHOT (Eva) — A St-Lambert, le 20 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Philippe Mailhot, née Eva Landry, demeurant à 1036 St-Georges, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63, ave Lorne, St-Lambert
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Urgel-Jean-Baptiste) — A Montréal le 19 octobre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé Urgel-Jean-Baptiste Malo, époux de Clara Chartier, demeurant au 2266 Hood. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Rosilda) — A Montréal, le 20 octobre 1963 à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Albert Martel née Rosilda Guailloux demeurant à 511 Montcalm. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Sarah) — A St-Roch-de-l'Achigan, le 21 octobre 1963, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Valmore Martel, née Sarah Guilbault. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean-Denis Beauchamp
à St-Roch-de-l'Achigan
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Alfred) — A Montréal, le 21 octobre 1963 à l'âge de 78 ans est décédé Alfred Ménard, époux de feu Anna Robert, frère de Mme J. A. Proulx. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de l'Hôpital St-Charles-Borromée
66 rue Dorchester est
pour se rendre à la chapelle où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER (Ange-Lys) — Subitement à St-Jean, le 20 octobre 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Ange-Lys Meunier, époux d'Alice Bergevin. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée
110 rue St-Georges
pour se rendre à l'église St-Edmond-de-St-Jean, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER (Marie-Rose) — A l'Hôpital St-Joseph des Convalescents, le 21 octobre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Marie-Rose Rochon, épouse de feu Charles Meunier. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 est, rue Beaubien
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ville St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORISSET (Evelina) — A Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Evelina Gagnon, épouse de feu Arthur Morisset. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard
7384 rue St-Denis,
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 10 hrs et de là, ce sera célébré à 10 hrs et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARADIS (Nicole) — A New York, le 18 octobre 1963, à l'âge de 32 ans, est décédée Mme Roland Paradis, née Nicole Brault, demeurant 4774 Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAULT (Florida) — A Repentigny, le 20 octobre 1963, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve François-Xavier Perrault, née Florida Pelletier, demeurant à 667 St-Emile, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Me Léonce) — A Montréal, le 18 octobre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédé Me Léonce Plante, C.R., ancien recorder de la ville de Montréal, époux de Aimé Duclos. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5650 Chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POLIQUIN (Béatrice) — A Québec, le 21 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Béatrice McClish, épouse du docteur Paul-A. Poliquin, demeurant au 388 St-Cyrille ouest. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira du Funérarium
Germain Lépine Ltée,
300 Chemin Ste-Foye,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Patrick-Grande-Allée, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le trajet se fera en automobile.

POTTER Clarence-F., Major, M.B.E. — A sa demeure de St-Lambert, lundi le 21 octobre 1963, est décédé le major Clarence-Francis Potter, M.B.E., époux bien-aimé de Geraldine Fraser et père d'Eileen (Mme J. Meany), Norma (Mme A. Gardner), Audrey (Mme J. Shurnac), Frances (Mme R. Alcorn), Brenton, David

Les exportateurs discutent académiquement des relations canado-américaines

par **Michel VAN SCHENDEL**

MONTEBELLO. — C'est sur un ton tranquille, presque académique, que les exportateurs canadiens ont discuté hier d'un projet de plus en plus orageux : les relations commerciales canado-américaines.

Dans le décor un peu trop privilégié du Club seigneurial de Montebello, les membres de l'Association canadienne des exportateurs ont accueilli poliment les paroles d'une personnalité américaine qui leur proposait la formation d'un marché commun entre "deux garçons de même langue et de même caractère", (le Canada et les Etats-Unis).

H. Howard S. Piquet, spécialiste en économie internationale attaché du congrès américain, n'en a pas moins reconnu l'existence de sérieuses difficultés entre les deux pays, difficultés qu'il a qualifiées d'essentiellement politiques.

M. Michael Sharp

Hier soir, le ministre du Commerce extérieur, M. Michael Sharp, invité d'honneur d'un dîner de gala, a dressé le tableau de ces difficultés. Selon le ministre, cependant, ces difficultés, loin de surgir sur un fond de mauvaise humeur politique, mettent en cause les relations plus fondamentales qui intéressent l'économie canadienne.

L'avenir du Canada, a rappelé le ministre, repose sur l'expansion de son industrie, et notamment, de son industrie secondaire. C'est pourquoi, il faut mettre tous les secteurs de l'économie en condition de concurrence avantageuse, ce qui se traduit déjà par une nette augmentation de nos exportations et par une diminution du déficit de la balance des paiements.

C'est ainsi, en particulier, que la situation du tourisme qui est l'un des éléments importants de la balance des comptes courants, s'est nettement améliorée. Alors qu'il y a trois ans, on enregistrait un déficit de $200 millions sous cette rubrique, il est plus que probable que cette année verra la réalisation d'un excédent. Les touristes étrangers ont dépensé plus d'argent au Canada que les touristes canadiens n'en ont dépensé dans d'autres pays.

Mais le redressement de l'économie canadienne fait ressortir avec force les facteurs susceptibles de l'entraver une fois de plus. Ouvrant le dossier des relations canado-américaines, M. Sharp a rappelé l'insistance avec laquelle les ministres d'Ottawa ont exposé à leurs collègues de Washington le gros problème des filiales américaines installées au Canada. Il faut de toute urgence qu'il soit permis à ces filiales de vendre davantage sur les marchés d'exportation, si on ne veut pas que l'expansion commerciale canadienne ait le sous-secours

Passant également en revue les problèmes litigieux de l'industrie automobile et des exportations de blé, M. Sharp a plaidé la cause de la diversification des échanges du Canada avec le monde. On sait que ces échanges sont actuellement très concentrés, puisque notre commerce extérieur est dirigé aux trois-quarts sur les Etats-Unis principalement, et sur la Grande-Bretagne. Or, il est impérieux que le Canada s'ouvre largement au reste du monde s'il veut mieux organiser son économie, c'est à ce titre que les grosses ventes de blé à l'URSS et à la Chine sont exemplaires.

Le ministre du Commerce extérieur l'a souligné avec force en guise d'avertissement : **"La diversification des échanges, dont les transactions récentes avec l'URSS et la Chine sont la démonstration doit être un objectif politique d'un Etat démocratique."**

Ces transactions avec les pays communistes et avec les autres pays ont également deux conséquences importantes. Elles fournissent aux responsables de l'économie canadienne un temps précieux dont ils pourront disposer pour corriger les mécanismes défectueux; elles permettent, en créant des liquidités, de se lancer dans une production plus économique.

La position de M. Piquet

Toute autre était la position défendue l'après-midi par l'américain Howard Piquet. Bien que l'économiste américain et le ministre canadien se soient tous les deux déclarés fermes partisans du libre échange et de l'abandon des barrières douanières, M. Piquet considère le libre échange comme un moyen de rattacher plus étroitement l'économie du Canada à celle des Etats-Unis.

Parlant des réductions tarifères de 50 pour cent, que les Etats-Unis ont décidé d'appliquer en vertu de la loi Kennedy d'expansion commerciale, il eut cette phrase révélatrice : "A moins que le Canada ne puisse se laisser persuader que les tarifs américains qui ont été supprimés ne seront pas restaurés, il hésitera à prendre dans l'ordre industriel, des décisions qui lieront l'économie canadienne plus étroitement à celle des Etats-Unis.

Et M. Piquet de lancer à la tête de son auditoire des chiffres qui veulent prouver que la création d'une zone canado-américaine de libre échange entraînera le Canada dans une ère de vaste expansion commerciale.

Cela vous rapportera, dit-il, $260 millions de plus en exportations diverses. Il n'a évidemment pas révélé combien la suppression des contingentements à l'importation, l'annulation des tarifs grevant certains produits manufacturés, combien ces diverses mesures rapporteraient aux Etats-Unis. Ce serait certainement beaucoup plus, les tarifs canadiens étant de façon générale, plus élevés que les tarifs américains.

Pourparlers canado-japonais sur le commerce : demi-succès ?

(par **L. G.**) — "Nous sommes intéressés à investir au Canada, et à promouvoir le commerce canado-japonais, au niveau des entreprises commerciales et industrielles."

C'est à peu près tout ce qui ressort d'une conférence de presse convoquée à l'issue d'une série de rencontres entre l'Association des Manufacturiers canadiens, la Chambre de Commerce du Canada, et les 20 membres d'une mission commerciale japonaise, qui comprenait des représentants de plusieurs importantes associations industrielles et commerciales.

C'est à peu près tout, étant donné qu'il ne semble pas que des accords précis aient été conclus, et qu'à travers la confusion provoquée par le fait que l'on dût de part et d'autre recourir aux bons services d'un interprète anglais-japonais, les journalistes présents crurent comprendre que certaines dissensions ont eu lieu au cours des pourparlers canado-japonais, notamment entre les représentants de l'ouest du Canada et ceux de l'est.

COFFRES-FORTS
APPELEZ
AHERN
SAFE CO. LTD.
Etablie 1880
Dist. DIEBOLD of Canada Ltd.
830 ouest, rue St-Jacques
Montréal
866-2737
PORTES DE VOUTES

QUINZAINE FRANÇAISE
du 11 au 27 octobre
AU PALAIS DU COMMERCE
rue Berri — à deux pas du NOUVEAU
Dupuis
Voyez nos vitrines
et nos étalages inspirés de la QUINZAINE FRANÇAISE à l'intérieur du magasin
Tous les jours durant la
QUINZAINE FRANÇAISE
nous servons à notre salle à manger au rez-de-chaussée un repas français avec vin 1.75
Prime de $5
durant la semaine des manteaux et paletots
L'achat d'un manteau ou d'un paletot de $59.95 et plus, pour hommes ou dames durant la période d'une semaine commençant vendredi le 18 pour se terminer samedi le 26 octobre inclusivement donnera droit à une prime de CINQ DOLLARS ($5.00) montant applicable sur l'achat d'un chapeau ou d'une paire de souliers (hommes ou dames).
OBTENEZ "VOTRE" COUPON EN EFFECTUANT L'ACHAT INDISPENSABLE D'UN MANTEAU POUR VOUS-MEME COMME POUR LA JEUNESSE AU NOUVEAU DUPUIS

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30 — ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h.

SPÉCIAUX OPPORTUNS OCTOBRE
Dupuis
VISITEZ L'ALLEE DE LA MODE AU NOUVEAU 2ème ETAGE DUPUIS

...de New York
nouvelles formes de chapeaux que vous travaillerez à votre goût. Toile encollée (buckram) en blanc. Commandez les formes par la lettre : A.B.C.D.E.F.... plusieurs autres non illustrées.
SPECIAL OPPORTUN OCTOBRE 1.99

...de la Suisse
Tuques jersey velu
Ord. 1.99 CH. .99
• BLANC • NOIR • JAUNE OR • GRIS • VERT MOUSSE • BEIGE • MARMOTTE • VERT OLIVE • MARRON.
Format standard dans un jersey velu facile à draper... Vous en couvrirez la forme de chapeau en toile encolée que vous aurez choisie (annonce ci-dessus).

Formes de chapeaux
2.49 ou 2.99
Toile encollée avec doublure et bordure de satin.
"Pill-Box" très coiffant tout doublé. Il ne reste plus qu'à couvrir la forme de fourrure. • noir • vison • gris • blanc • brun • beige.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 210

Economisez de 25% à 35%
A CES BAS PRIX DUPUIS

a) Ensembles 2-pièces
ord. 19.99 — SPECIAL OPPORTUN OCTOBRE
Texture merveilleuse et lavable formée de NYLON/DACRON/COTON. Le gracieux peignoir avec broderie formant empiècement devant... même broderie aux manches avec bouton perle. CHEMISE DE NUIT assortie sans manches. En rose ou bleu. P.M.G.
12.88 l'ensemble

b) Chemises de nuit
ord. 7.99 — SPECIAL OPPORTUN OCTOBRE
NYLON/DACRON/COTON lavable en rose ou bleu. Encolure dégagée. Empiècement formé d'une broderie soyeuse. Valeur exceptionnelle. Tailles P.M.G.
5.88

c) Le pyjama "poupée"
ord. 5.99 — SPECIAL OPPORTUN OCTOBRE
...toujours favori aussi en DACRON/NYLON/COTON lavable choix de rose ou bleu. Gilet ample, broderie formant empiècement. La culotte est bouffante et sur élastique. Tailles P.M.G.
3.88

d) Ensembles en 'Surah'
ord. 19.99 — SPECIAL OPPORTUN OCTOBRE
...cette riche et soyeuse texture dans les imprimés de chauds coloris : jaune or • vert • bleu. LE PEIGNOIR avec col tailleur et larges poches. LE PYJAMA est à manches courtes, pantalon taille élastique jambes longues. P.M.G.
12.88 l'ensemble
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

Robes d'après-midi variées
pour demi-tailles et très fortes tailles
trois des modèles en montre sont illustrés

a) Broderie perlée
19.99
...posée comme une luxueuse broche sur le corsage à gauche donne l'éclat à cette robe de crêpe : brun, bleu Danube ou rouge canneberge. Doublure soyeuse avec doublure genre jupon sous la jupe. Broderie perlée trois tons. 14½ à 22½.

b) La robe chemisier
16.99
...en rayonne bouclée: tons de bleu ou brun sur fond noir. Encolure tailleur marquée de noeuds à brillants à gauche. Poches de la jupe avec un pli en surface. Devant boutonné jusqu'à mi-jupe. Tailles: 14½ à 22½.

c) En crêpe magique
16.99
...Très fortes tailles: 26½ à 32½ dans cette robe en crêpe magique imprimé estompé en vert - bleu - brun. Encolure à découpes festonnées. Glissière sur le côté.
DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530

"Douceurs" et chocolats pour "La Toussaint"
Venez faire votre choix dans un nouveau décor au rez-de-chaussée DUPUIS

Gelées aux fruits
ord. .39 — cello de 2 livres
2 1.09
• citron • orange • framboise • raisin. Chaque bonbon a son enveloppe pour demeurer longtemps frais.

Bonbons à melanger
ord. .69 — en cello d'une livre
2 1.00
C'est la série "PICK'N'MIX", choisissez et formez un mélange selon vos goûts.
• nougat • toffee • centres durs • centres mous • caramel • réglisse, etc...

Arachides blanches
En cello d'une livre — ord. .49
3 1.29
Arachides salées fraîchement rôties (peanuts) — toujours populaires.

"Meurisse" (Belgique)
ord. 2.75 SPECIAL 2.59
CHOCOLATS DELICIEUX de la Belgique présentés dans de jolies boîtes métal avec motif. Choix de chocolats pâles ou foncés.

"Smiles 'N' Chuckles"
ord. 4.19 SPECIAL 3.49
5 livres de chocolats centres variés pour tous les goûts des jeunes et des moins jeunes.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 960

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEN. - OSAM.

LE PROTOTYPE DU "ONE-ELEVEN" s'est écrasé ce matin avec ses sept occupants. Premier et seul appareil de ce type à voler présentement, il en était à son 54e vol d'essai. Cette photo a été prise le 20 août dernier, alors qu'il décollait pour la première fois.

Le "One-Eleven", sur lequel Air Canada avait les yeux, s'écrase en Angleterre

par André BOILY

Consternation ce matin au quartier général d'Air Canada. Dans chaque bureau des trois étages supérieurs de la Place Ville-Marie, il n'était guère question que de la tragédie survenue quelques heures plus tôt au BAC "One-Eleven".

On sait en effet que le prototype de ce biréacté fabriqué par la British Aircraft Corporation s'est écrasé ce matin à Tisbury, localité située à 100 milles environ à l'ouest de Londres. Les cadavres calcinés de ses sept occupants ont été trouvés dans les débris de l'appareil qui faisait déjà l'orgueil de l'industrie aéronautique de Grande-Bretagne, et sur lequel elle comptait d'ailleurs principalement pour reprendre la tête de la production mondiale dans ce domaine.

L'appareil qui s'est écrasé était le premier et encore le seul de ce type à voler. Il avait reçu son baptême de l'air le 20 août dernier.

Or le "One-Eleven" est avec le DC-9 fabriqué par la compagnie américaine Douglas, le plus sérieux candidat à la succession des turbopropulsés "Viscount" et "Vanguard" d'Air Canada, qui doit d'ici quelques semaines annoncer l'achat par étapes de 35 nouveaux avions pour un contrat d'environ $200 millions.

Théoriquement, et selon les affirmations officielles de la compagnie, trois autres appareils, dont la prestigieuse "Caravelle" française, sont encore en lice, mais des sources de renseignements placées trop près de la haute direction d'Air Canada pour qu'on puisse en douter ont déjà avoué que Le "Trident" britannique, le Boeing 727 américain et la "Caravelle" même avaient été éliminés à toute fin pratique parce qu'ils ne représentaient pas la formule la plus rentable pour les besoins spécifiques d'Air Canada.

Réunion au sommet

Mais la tragédie survenue ce matin en Angleterre ne pouvait se produire à un plus mauvais moment, si l'on peut sans cynisme s'exprimer ainsi.

C'est aujourd'hui en effet qu'a

Voir AIR CANADA en page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, mardi 22 octobre 1963 / saint Hilarion, abbé.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 7 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

AUJOURD'HUI

STE-JUSTINE
Les représentantes des gardes-malades rencontrent le ministre provincial de la Santé (Page 3)

CULTIVATEURS
Les cultivateurs du Québec refuseraient de payer l'impôt foncier si l'on ne donne pas satisfaction à leurs revendications sur ce point (Page 10)

GERARD-D. LEVESQUE
- *Par sa politique d'"envahissement", Ottawa nous mènera vers une dépendance servile ou une indépendance totale (Page 15)*
- *Dans le domaine de la planification économique, Québec entend consulter les corps intermédiaires (Page 15)*

CUBA
- *Castro rationne le sucre et réclame la fin de l'embargo américain (Page 27)*

EXPORTATIONS
Les exportateurs discutent académiquement des relations canado - américaines (Page 50)

DERNIÈRE HEURE

Ponton à la dérive sur le fleuve

Un vaste ponton supportant des tuyaux pour les travaux de l'île Ronde est parti à la dérive vers 2 h., cet après-midi. Cette pièce de construction a 700 pieds de longueur et environ 400 pieds de largeur.

A cause de l'arrêt de travail des marins, aucun remorqueur ne peut aller arrêter la descente de ce ponton. Un navire norvégien, le Bylefjell", a dû faire un large détour, dans le chenal, pour éviter de heurter l'obstacle qui descend à la vitesse du courant.

Le ponton à la dérive a accroché quelques bouées au passage et les a déplacées.

SOMMAIRE

Annonces classées / 29 à 37
Bandes dessinées / 38
Courrier de Pauline / 18
Décès, Naissances, etc. / 48
Editorial / 4
Finance / 46, 47
Horoscope / 21
Immeuble / 49
Les Tribunaux / 8
Loisirs et récréation / 22
Mots croisés / 49
Nouv. internationales/27, 39, 40
Radio et Télévision / 28
Session fédérale / 15, 26
Spectacles et Concerts / 24, 25
Sports / 42 à 45
Vie féminine / 16 à 20
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 23

LA MÉTÉO

ENSOLEILLÉ / MAXIMUM : 55

VOIR DETAILS EN PAGE 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

"Grandeur"... et marasme

La révolution pacifique menée par Jean Lesage au Québec menace de sombrer dans un marasme administratif.

Depuis trois ans, le gouvernement Lesage s'est préoccupé presque exclusivement de sa "politique de grandeur". Il néglige des réformes qu'il devrait juger essentielles s'il désire vraiment que la "grandeur" dont il rêve revête un caractère permanent.

Prenons un exemple concret : le Bill 60.

La création d'un ministère de l'Education exigera des dépenses considérables et l'engagement d'un personnel nombreux. Il faudra créer toute une série de nouveaux services, tels celui des programmes scolaires et celui de la direction des études, ser-

Voir DEMOCRATIE en page 2

Montréal veut l'étatisation du gaz naturel

par Claude GENDRON

La ville de Montréal a réclamé avec force, ce matin, la nationalisation de la Corporation de gaz naturel du Québec. Elle est d'avis que "l'intérêt public de la province et de la métropole le commande, à cause de la situation financière précaire de la compagnie et des augmentations de tarifs que celle-ci doit imposer aux petits consommateurs."

La ville était l'un des premiers corps publics entendus par la Commission chargée d'enquêter sur la distribution du gaz naturel dans la province de Québec. Cette Commission, qui a ouvert des audiences publiques, ce matin, à Montréal, est formée du juge Jacques Vadboncoeur, et des commissaires Messier et A. Cossette-Trudel, tous trois membres de la Régie de l'Electricité et du gaz, qui a déjà autorisé au cours des dernières années des hausses consécutives des tarifs du gaz naturel.

A ce moment-là, la ville de Montréal, représentée comme aujourd'hui par Me George Gould, C.R., s'était opposée à toute hausse des tarifs et avait réclamé une enquête sur la distribution du gaz naturel en général.

Sept raisons invoquées

Les principaux griefs que les représentants et les experts municipaux formulent à l'endroit de la Corporation de gaz naturel du Québec se résument comme suit :

1. "Après approximativement cinq ans d'existence, la Corporation de gaz naturel n'a pas pris l'envergure d'une compagnie qui a atteint sa maturité et s'est avérée une réussite financière;

2. "La Corporation a encouru un déficit cumulatif de près de $17 millions au 30 juin 1962 et se trouve acculée au désastre financier;

3. "Elle n'a pas fourni un service adéquat basé sur une structure de taux raisonnables et stables;

4: "La compagnie a augmenté ses taux de façon substantielle à deux reprises depuis 1961. L'attitude de la cité est à l'effet que ces augmentations, qui furent imposées presque exclusivement sur les usagers domestiques, étaient injustifiées.

5. "La compagnie, à cause de sa situation financière précaire, ne peut effectuer un finan-

Voir GAZ en page 2

MacEachen refuse de recevoir Banks

M. Pearson a déclaré à midi qu'aucune mesure de coercition ne sera prise contre les membres du Syndicat international des gens de mer, dont on espère le retour prochain au travail. De son côté, M. Hal Banks, président du syndicat, a demandé à deux reprises, par téléphone, un rendez-vous au ministre du Travail, au cours de la journée. Il lui fut répondu qu'aucune rencontre ne pourra avoir lieu tant que les marins ne seront pas retournés à leur travail.

La SIM défie actuellement l'ordre du gouvernement, en prolongeant l'arrêt de travail "illégal" de ses membres. M. MacEachen, ministre du Travail, a réaffirmé l'opinion du gouvernement fédéral, qui considère que les marins, par cet arrêt de travail, violent leur convention collective et les lois fédérales, et s'exposent à des sanctions disciplinaires ou légales.

On prévoit cependant que M. Banks téléphonera de nouveau à Ottawa, à l'issue d'une réunion avec les membres du conseil de direction du syndicat international des marins du Canada.

Par ailleurs, le premier ministre Pearson a révélé hier soir avoir reçu du président Kennedy l'assurance que ce dernier fera tout en son pouvoir pour réprimer tout acte de violence ou toute autre forme de représailles de la part de la centrale ouvrière américaine FAT-COI par suite de la mise en tutelle des syndicats de marins par le gouvernement canadien.

Au cours d'un entretien téléphonique avec son collègue américain, hier midi, M. Pearson lui aurait fait savoir que tout espoir d'une tutelle privée se révélait désormais impossible étant donné la grève illégale déclanchée par le Syndicat international des gens de mer et le refus de la centrale américaine de la décommander.

La tutelle gouvernementale étant désormais inévitable, le premier ministre aurait prié le président américain de faire en sorte que cette mesure n'entraine pas de représailles contre les navires et les marins canadiens de la part des syndicats américains.

Tout en déplorant la nécessité d'une telle mesure, M. Kennedy lui aurait donné l'assurance qu'il ferait tout en son possible à cette fin.

De source autorisée, on apprend que la mise en tutelle ne sera pas appliquée aujourd'hui mais fort probablement cette semaine.

M. Pearson a d'autre part confirmé l'opinion courante que les pourparlers de la semaine dernière en vue d'une tutelle privée avaient repris à la demande du président américain.

Quant aux premiers pourparlers, le chef du gouvernement a déclaré qu'ils avaient échoué par suite de l'insistance provo-

Voir MacEACHEN en page 2

Voir autres textes et photos en page 41

Les Etats-Unis s'opposent à l'expansion de l'industrie canadienne de l'automobile

WASHINGTON. (PC) — Le secrétaire au Commerce Luther Hodges a déclaré aujourd'hui qu'il s'oppose au projet canadien d'expansion de l'industrie automobile et il a pressé les constructeurs américains de "se réveiller", et de faire connaitre leurs critiques du plan canadien.

M. Hodges a déclaré au cours d'une conférence de presse que, bien qu'il n'ait pas la liberté, à ce stade, de dévoiler les détails du projet d'expansion canadien, le public doit être informé que le projet canadien déplacerait quelques-uns des ateliers liés de près à la fabrication automobile et causerait ainsi du chômage dans l'industrie automobile américaine.

Alors qu'on lui demandait ce qu'il comptait faire à la suite de l'application éventuelle du projet canadien, M. Hodges a répondu que "si le Canada viole l'accord général sur les tarifs et le commerce, nous prendrons des mesures de représaille".

"Par contre, si le Canada ne viole pas les accords du Gatt et envisage une autre façon de procéder, nous verrons, s'il y a lieu, ce que nous pourrons faire."

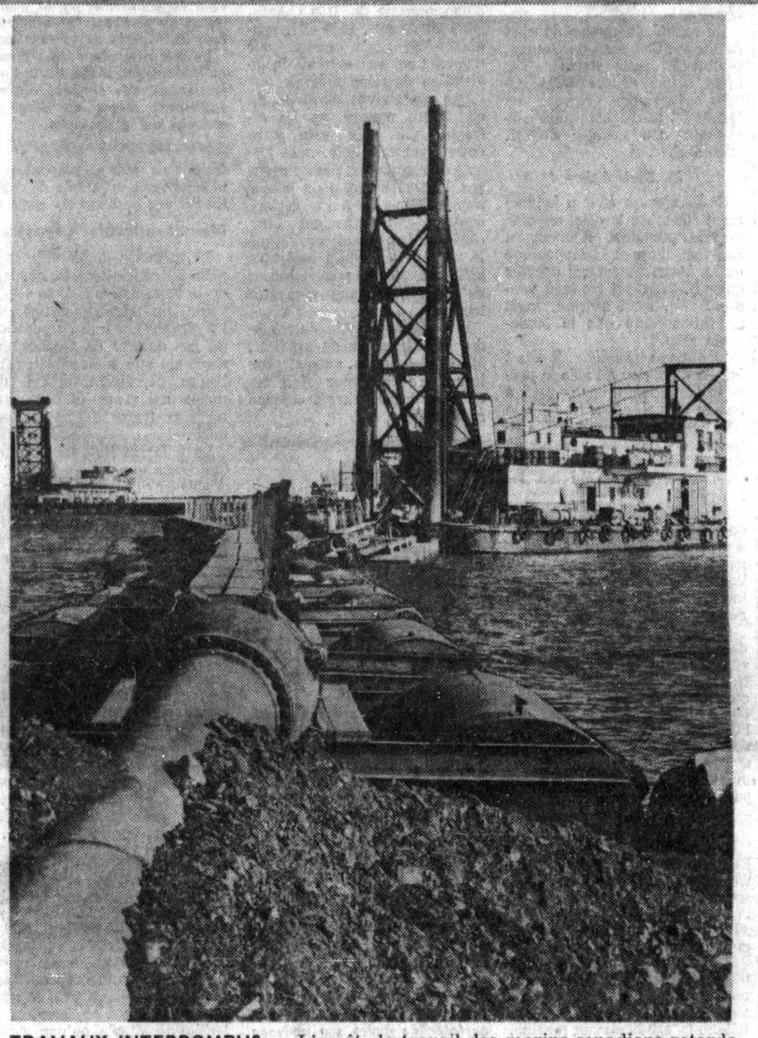

TRAVAUX INTERROMPUS — L'arrêt de travail des marins canadiens retarde les travaux préliminaires à l'Expo de 1967. Ce matin encore, les dragues des compagnies Marine Industries et McNamara demeuraient immobilisées aux abords de l'île Ste-Hélène.

(photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE)

Washington: réductions tarifaires sur 87% du commerce d'importation

WASHINGTON. (UPI, PA) — Les Etats-Unis, sont disposés à négocier des réductions tarifaires portant sur 6,000 produits, ou environ 87 pour cent du total de leurs importations, a fait savoir hier la Maison Blanche.

Cette liste préliminaire, où figurent les produits qui feront l'objet de négociations tarifaires dans le cadre du GATT, au printemps prochain, pourrait être modifiée à la lumière des représentations que feront les différentes industries américaines sur les conséquences possibles pour l'économie des Etats-Unis.

En effet, la commission trifaire des Etats-Unis a annoncé qu'elle tiendra des séances publiques à partir du 2 décembre prochain en vue de déterminer l'impact sur l'économie américaine d'éventuelles réductions tarifaires. Cette enquête durerait environ cinq mois.

Dans une communication au Congrès, le président Kennedy estime que les prochaines négociations tarifaires, dans le cadre du GATT, pourraient conduire à une expansion notoire des échanges commerciaux entre pays du monde libre.

La liste rendue publique hier contient 60 pour cent plus de produits que la liste qui avait été arrêtée en vue des négociations tarifaires qui ont eu lieu en 1960.

D'autre part, le comité interministériel sur le commerce, au sein duquel siègent les représentants des différents secrétariats (Trésor, Agriculture, Travail, etc.), fera lui aussi une enquête sur les conséquences prévisibles d'éventuelles réductions tarifaires.

On s'attend que la commission tarifaire et le comité interministériel soumettent les conclusions de leurs enquêtes respectives d'ici six mois au président Kennedy.

Les seuls produits qui ne sont pas mentionnés sur la liste préliminaire, rendue publique hier, sont ceux qui ne sont pas couverts par le "Trade Expansion Act". Les tapis, le verre, le plomb, le zinc et les produits pétroliers figurent parmi les produits dont l'administration Kennedy ne pourra réduire les tarifs.

13% des Québecois seraient en faveur de la séparation immédiate

TORONTO (PC) — Une enquête menée auprès de 1,000 Canadiens français du Québec indique que 13 pour cent sont en faveur de la séparation immédiate de la province du reste du Canada.

Mais 43 pour cent s'opposent à la division du Canada, 21 pour cent disent qu'ils n'ont jamais entendu parler de la question et 23 pour cent sont encore indécis.

La plupart des séparatistes interrogés affirment désirer l'indépendance par des voies démocratiques. Huit pour cent déclarent qu'ils approuveraient un coup d'Etat. Personne n'approuve la violence.

L'enquête a été faite conjointement par The Maclean's Magazine, le Magazine Maclean, édition française, le programme de télévision "Inquiry", canal 6, et le Groupe de recherche sociale, organisme non lucratif qui recrute ses membres parmi les professeurs et les étudiants des facultés de sciences sociales, economiques et politiques des universités McGill et de Montréal.

Les résultats de l'enquête ont été annoncés au cours de l'émission télévisée : "Inquiry", hier soir, sur le réseau anglais de Radio-Canada. Ils seront publiés dans les prochains numéros de la revue Maclean, éditions anglaise et française.

Les "séparatistes", qui représentent 13 pour cent du total, se recrutent surtout chez les universitaires, les artistes, les jeunes, dans les populations urbaines. Un professionnel sur quatre est séparatiste, proportion qui demeure la même chez les personnes gagnant plus de $6,000 par année. L'argument majeur des "séparatistes" est que le Canada anglais domine la minorité canadienne-française.

Environ 16 pour cent des Montréalais interrogés souhaitent la séparation, tandis que dans les milieux ruraux on ne trouve que 11 pour cent de séparatistes. Quarante-cinq pour cent des fermiers déclarent n'avoir jamais entendu parler du séparatisme.

Voici une liste de quelques catégories de citoyens avec leur pourcentage de partisans du séparatisme : ceux de 18 à 29 ans : 17 pour cent; les hommes : 16 pour cent; les femmes : 10 pour cent; les professionnels : 25 pour cent; les étudiants : 25 pour cent; les

FLQ, mouvement "subversif"

OTTAWA. (PC) — La Gendarmerie royale du Canada estime que le FLQ est un mouvement "subversif" et qu'elle doit garder ses membres à l'oeil.

C'est ce qu'a révélé le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, M. Donald MacDonald, aux Communes. Il a dit que la politique de la Gendarmerie était la même vis-à-vis toutes les organisations qui utilisent la violence.

Voir QUEBECOIS en page 2

Femmes au concile?

CITE DU VATICAN, (AFP, Reuter, UPI) — La participation des femmes comme auditrices au concile a été préconisée par le cardinal Léo Joseph Suenens, dans une intervention qu'il a faite ce matin au concile. L'archevêque de Malines et Bruxelles, l'un des cardinaux choisis par le pape Paul VI pour présider aux débats des Pères conciliaires, a fait valoir l'avantage qu'il y aurait à faire participer aux travaux conciliaires un plus grand nombre de laïcs, dont des femmes.

La question de la présence au concile de représentantes féminines a déjà été envisagée.

Après sa déclaration, les 2,200 Pères conciliaires ont violé le règlement des débats et ont spontanément applaudi le cardinal belge.

Le cardinal Suenens a déclaré que les observateurs laïcs devraient être plus nombreux (ils sont actuellement au nombre de dix, représentant pour la plupart des organisations catholiques internationales), et que parmi eux devraient être admises des femmes.

Après tout, a souligné le cardinal, "les femmes forment la moitié de la population du monde."

Un porte-parole du concile a déclaré que le cardinal Suenens a également proposé que des représentants des grands ordres religieux féminins et masculins soient également autorisés à assister au concile oecuménique.

Le cardinal Suenens a déclaré que les membres de la hiérarchie ne sont pas les seuls à avoir des dons du Saint Esprit, mais que ceux-ci sont reçus par tous les membres de l'Eglise.

Ces dons, s'ils ne sont pas orientés par l'autorité de l'Eglise, peuvent être "dangereux et désordonnés". Mais la hiérarchie, continua-t-il, ne doit pas faire de l'Eglise un "appareil purement administratif"

Voir FEMMES en page 2

Lord Home coopérera avec l'URSS pour éliminer la guerre froide

LONDRES. (UPI, Reuter) — Après avoir déclaré hier soir, au cours d'une émission radio-télévisée, que son gouvernement envisageait "une entière coopération" avec M. Khrouchtchev, le nouveau premier ministre de Grande-Bretagne, lord Home, a fait approuver aujourd'hui par son cabinet sa décision de demander à la reine de reporter du 29 octobre au 12 novembre la date de réunion des Chambres, en vue de lui permettre de se faire élire aux Communes. Toutefois, le chef du parti travailliste, M. Harold Wilson, a déclaré, à l'issue d'un entretien avec lord Home, qu'il était opposé à toute mesure visant à retarder la rentrée des Chambres.

D'autre part, le secrétaire du parti travailliste écossais, M. William Marshall, a affirmé aujourd'hui que lord Home ne pourra pas se porter candidat à l'élection complémentaire qui aura lieu le 7 novembre prochain dans la circonscription de Kinross et West Pershire, en Ecosse.

Dans une déclaration au journal "Evening Standard", M. Marshall a affirmé qu'il fera connaitre lundi prochain, c'est-à-dire après que le délai d'inscription pour les candidats se sera écoulé, pour quelles raisons le premier ministre ne serait pas éligible. M. Marshall a précisé qu'il s'était rendu compte de l'inéligibilité de lord Home à l'issue de l'entrevue que celui-ci à accordé à la télévision hier.

Propos de lord Home

"Lorsque M. Khrouchtchev a déclaré que la force ne ferait plus partie de l'interprétation soviétique du communisme, j'ai compris que nous étions enfin à même d'effectuer des progrès vers une véritable coexistence", a déclaré lord Home qui a précisé que son attitude à l'égard du communisme était "inflexible seulement lorsqu'il inscrit la force à son programme".

Lord Home a fait ces déclarations au cours de trois interviews qu'il a accordées hier à la télévision britannique.

Au sujet de la politique que son gouvernement entend suivre à l'égard du Marché commun, lord Home a révélé qu'il ne fallait pas songer actuellement à de nouvelles négociations en vue de l'adhésion de la Grande-Bretagne au groupe des "Six". Ce que nous ferons, a-t-il ajouté, consistera à maintenir avec l'Europe les contacts les plus étroits possibles.

Quant à une rencontre possible avec le président Kennedy, lord Home a dit qu'il ne pouvait rien préciser à ce sujet, "pas plus que je ne puis vous dire si je m'attends à rencontrer bientôt M. Khrouchtchev".

De telles rencontres, a-t-il

Voir LORD HOME en page 2

Un cargo américain est attaqué au large de Cuba

NEW YORK — (UPI) — Un navire marchand américain, mais battant pavillon libérien, a été mitraillé durant plus d'une heure au large des côtes cubaines. Il n'y a cependant pas de blessé, annonce l'armateur du navire, à New York.

Le commandant du navire a fait parvenir le message suivant ? "Avons essuyé feu nourri d'un avion qui nous a survolé et mitraillé 16 fois, causant dommages aux superstructures et à la coque au-dessus de la ligne de flottaison. Incendie s'est déclaré sous le gaillard d'avant. Après deux heures d'effort, avons pu éteindre l'incendie. Aucun blessé".

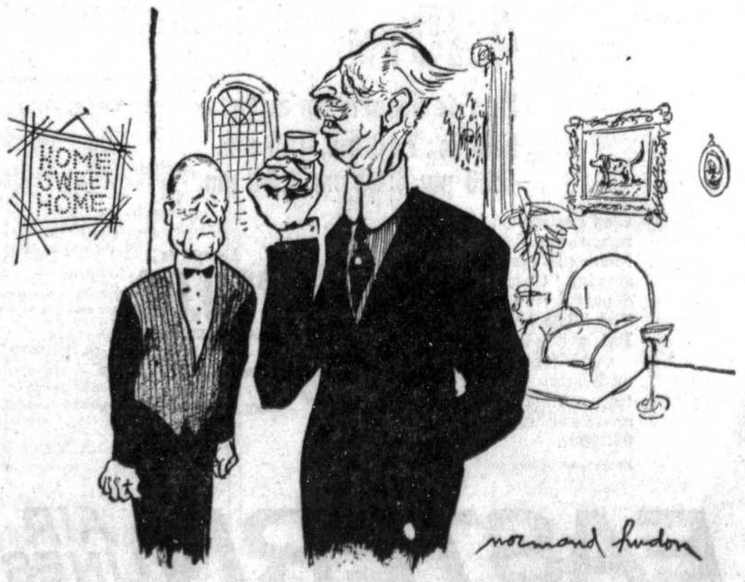

MAC : "Butler, bring me another Scotch, will you ?"

La plupart des incendies de forêt sont maîtrisés

La plupart des feux de forêt qui faisaient rage hier dans les Laurentides sont maintenant maîtrisés.

Sauf au lac Huard, où le feu couve encore à certains endroits, tout danger est maintenant disparu aux quatorze endroits de villégiature qui étaient menacés, hier, notamment Ste-Julienne, St-Calixte et St-Félix-de-Valois.

Ce n'est que vers 3 h. hier après-midi que les pompiers ont obtenu des boyaux en nombre suffisant, environ deux milles de long, pour combattre plus efficacement les flammes.

Heureusement, sauf un petit hangar, aucun camp d'été n'a été la proie des flammes.

Hier soir, le ministère des Terres et Forêts du Québec faisait parvenir à Rawdon cinquante pompes portatives. Ces appareils devaient servir ce matin à éteindre complètement les foyers d'incendie.

Vers midi, hier, la panique s'est quelque peu emparée des gens de la région et des secouristes, devant la marche rapide de l'élément destructeur et devant le peu de moyens mis à leur disposition pour le combattre.

L'inspecteur-chef des gardefeu de la région, M. J. Charbonneau, de St-Donat, a même entamé des pourparlers avec ses supérieurs à Québec pour obtenir les services de l'armée.

Toutefois, ce matin, la situation étant grandement améliorée, il n'est plus question de l'envoi de renforts de l'armée.

Depuis 8 h. ce matin, quatre avions-citernes du gouvernement provincial arrosent le brasier du Lac Huard.

MACEACHEN

SUITE DE LA PAGE 1

cante et irresponsable du président de la FAT-COI, M. Meany, à ce que la majorité des curateurs à la tutelle fussent américains.

Ces déclarations du premier ministre, qui constituent en quelque sorte un bilan provisoire de l'affaire des Grands lacs et un bilan définitif en ce qui concerne le projet mort-né d'une tutelle privée, sont intervenus lors d'un débat suscité par l'opposition officielle sur le sujet.

L'objet de ce débat est une motion de censure de M. Diefenbaker accusant le gouvernement d'atermoiement dans l'application des recommandations Norris. Cette motion, qui sera mise aux voix lors de la séance de demain semble dès maintenant vouée à la défaite, néo-démocrates et créditistes des deux tendances s'étant ralliés hier soir à la cause du gouvernement.

En réalité, la motion du chef de l'opposition était davantage, semble-t-il pour ironiser sur l'état actuel des relations canado-américaines, comme en faisait foi le discours plus sarcastique que critique de M. Diefenbaker.

M. Diefenbaker

Ce dernier en effet a longuement ridiculisé le délai apporté par le président Kennedy à recevoir l'appel téléphonique de M. Pearson, samedi dernier en huit. "L'appel fut logé vendredi soir, a-t-il affirmé, mais ne fut accepté que le lendemain midi."

"De toute manière, il était inutile d'appeler à l'aide le président américain, car celui-ci a besoin de votes," a tranché le chef conservateur, faisant allusion à l'élection américaine de l'an prochain, "or ces votes, c'est la FAT-COI qui les lui fournit."

M. Diefenbaker a reproché également au gouvernement d'avoir perdu son temps à user avec M. Banks de diplomatie, langage inconnu à ce dernier, tandis que l'économie canadienne était en danger.

Enfin, il a blâmé M. Pearson de n'avoir pas intenté de poursuites judiciaires contre M. Banks comme le recommandait le rapport Norris. "Au lieu de cela, a ajouté le chef de l'Opposition, le gouvernement confie l'étude de la question à deux avocats dont il refuse maintenant de publier le rapport préliminaire."

M. Pearson

Répondant hier soir à M. Diefenbaker, le premier ministre a déploré que celui-ci se soit confiné dans l'ironie et l'insinuation pour traiter d'une situation qui risque d'entraîner de graves dangers.

Il a relaté que jusqu'à la dernière minute son gouvernement avait fait l'impossible pour éviter d'avoir à imposer sa tutelle aux syndicats de marins. "Nous étions même disposés à admettre un curateur américain sur trois au sein d'une tutelle privée."

"Mais il est temps maintenant de prouver que le Canada et le syndicalisme libre ont plus de poids que lui, M. Banks."

Prenant à leur tour la parole, les porte-parole du NPD et du Crédit social se sont portés successivement à la rescousse du gouvernement.

Le leader néo-démocrate, M. T. C. Douglas, affirma pour sa part que l'administration libérale avait eu raison de différer le plus longtemps possible l'application d'une mise en tutelle gouvernementale et que, pour sa part, il serait disposé à attendre encore quelques jours afin qu'on puisse recruter les meilleurs curateurs possible.

A son tour, il a reproché au chef conservateur de ne formuler aucune solution de rechange, ajoutant que tous les partis en Chambre sont également désireux de voir se régler le problème. "Je ne suis pas prêt à critiquer le gouvernement à cet égard," a-t-il conclu.

Enfin, M. Olson, du groupe thompsonniste, ainsi que M. Caouette se rangèrent du côté du gouvernement, affirmant que les circonstances actuelles commandent plus que jamais l'unanimité du parlement.

L'arrêt de travail

Si les marins ne retournent pas bientôt au travail, ils encourront les foudres du gouvernement fédéral qui a déclaré que cette "grève est illégale". Les grévistes sont passibles d'une amende de $100 chacun, leurs dirigeants, $300 et le syndicat $500 pour chaque jour d'infraction, en vertu de la législation ouvrière fédérale.

Des marins ont dit ce matin que cette mesure ne les effrayait pas. "Ce sera autre chose avec la tutelle, mais jusqu'à ce moment-là, nous n'avons pas l'intention de nous laisser impressionner", ont déclaré quelques-uns d'entre eux. Leur conversation laissait croire que le vote pris ce midi indiquera qu'ils ne veulent pas retourner au travail, à moins d'en être forcés.

Il a été impossible de rejoindre les dirigeants du syndicat, M. Banks et les autres, pour leur faire confirmer si le retour au travail serait ordonné aujourd'hui.

AIR CANADA

SUITE DE LA PAGE 1

lieu la réunion "au sommet" au 40e étage de la Place Ville-Marie. Le bureau de direction y rencontre le président McGregor et ses experts techniques afin de prendre connaissance des études complexes effectuées depuis près de quatre ans et dont découlera le choix imminent d'un nouvel apareil.

Malgré ce qui a été annoncé un peu partout, aucune décision ne doit être prise aujourd'hui, le bureau des directeurs n'ayant pour l'instant qu'à ratifier l'étude déjà faite, s'il le trouve convaincant, et donner aux services techniques le mandat pour en tirer les conséquences qui s'imposent.

Mais il ne sert à rien de nier l'influence que la tragédie survenue au premier "One-Eleven" pourra jouer dans le choix d'Air Canada. Elle pourrait même coûter à la British Aircraft Corporation un contrat sur lequel elle comptait pour auréoler de gloire son nouveau porte-couleurs et assurer le succès financier du projet. Nombre de compagnies attendent pour faire le leur en effet de connaître le choix de la compagnie canadienne, tant il est vrai que les travaux effectués par Air Canada font école depuis quelques années, ses exigences et ses études étant à peu près ce qu'on peut peut trouver de plus poussé dans ce domaine.

A quiconque connaît l'aéronautique, il est certain que l'écrasement d'un avion, fût-il le prototype à ses débuts, ne signifie strictement rien et ne compromet pas la réputation de l'appareil.

Mais il n'en demeure pas moins qu'une telle tragédie peut exercer une influence énorme sur le public. D'un seul coup, il est possible que le public canadien et étranger perde aujourd'hui beaucoup de sa confiance envers le "One-Eleven".

Air Canada le sait et ne sera pas sans en tenir compte, sachant fort bien que l'achat d'un avion dont ses passagers ont peur risquerait peut-être de lui faire perdre dans les années à venir une proportion "x" de sa clientèle. Une proportion parfois minime qui n'en fait pas moins toute la différence entre les profits et un déficit.

FEMMES

SUITE DE LA PAGE 1

qui limiterait la liberté du peuple de Dieu.

C'est dans cet esprit que le cardinal a suggéré une plus grande participation de religieux et de laïcs des deux sexes au concile.

Le cardinal ne parlait pas, ce matin, en tant que l'un des quatre "modérateurs" choisis par le pape Paul IV pour diriger les débats de l'assemblée conciliaire, mais il jouit d'une très grande autorité parmi les Pères.

La météo

MAXIMUM : 55

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Laurentides, Rimouski et Gaspé :** ensoleillé avec températures saisonnières. Vents légers. Maximum à Montréal et Ottawa 55; Québec, Sherbrooke, Ste-Agathe, Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Gaspé 45.

Aperçu pour demain : nébulosité légère; peu de changement dans les températures.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: ensoleillé. Quelques nuages en soirée. Un peu plus chaud. Vents légers. Maximum à Témiscamingue, Rouyn-Noranda 55; à Val d'Or 50.

Aperçu pour demain : nuageux. Peu de changement dans les températures.

GAZ

SUITE DE LA PAGE 1

cement satisfaisant à des conditions raisonnables ;

6. "Elle n'a pu étendre son service aux territoires contigus qui réclament le service du gaz à des taux équitables ;

7. "A cause de relations contractuelles et inter-corporatives (avec la Trans-Canada Pipelines Limited en particulier), la Corporation de gaz naturel du Québec ne peut se réorganiser, ni effectuer une refonte de capital sur une base satisfaisante.

(par C.G.) — En ouvrant les audiences publiques de la Commission d'enquête sur la distribution du gaz naturel dans le Québec, le président, le juge Jacques Vadboncoeur, a déploré que trop peu d'organismes semblent s'intéresser à cette enquête malgré les avis que la commission leur a envoyés.

Dans ses remarques préliminaires, le juge Vadboncoeur a précisé qu'il ne s'agissait pas d'une commission royale ni d'un tribunal d'enquête. "Pour bien saisir ce qu'elle est, il faut interpréter le mot "enquête" comme pouvant signifier une étude, un relevé, un sondage, un examen" a dit le juge.

Donc, les études qui débutent seront poursuivies dans une optique provinciale, pour l'ensemble du Québec. Les commissaires prendront en considération tout ce qui peut les aider à recommander une politique provinciale de gaz qui sera dans l'intérêt de la population du Québec. On étudiera tous les aspects de la question.

La commission ne siègera pas qu'à Montréal, mais elle a l'intention, le cas échéant d'aller également siéger en d'autres endroits de la province.

Mêmes intérêts financiers

Le mémoire de la ville rappelle les conclusions du rapport de la Commission Salvas sur la vente du réseau gazier de l'Hydro-Québec à la Corporation de gaz naturel du Québec démontrant que la transaction fut "sinon carrément illégal, du moins mal avisée et complètement contraire à l'intérêt public".

La ville soutient par ailleurs que "bien que les directeurs à double-emploi aient été éliminés, il est évident que présentement les mêmes intérêts financiers possèdent et régissent la Corporation de gaz naturel du Québec et Trans-Canada Pipelines Limited".

Elle soutient également qu'au cours des dernières années, les petits consommateurs de gaz ont été appelés à payer pour des erreurs de prévision des premiers promoteurs et que ces erreurs auraient dû être défrayées par les actionnaires, et que la CGN demeurait toujours sous "l'épée de Damoclès" de la Trans-Canada Pipelines, ce qui la rend incapable de se tirer de ces difficultés et de refaire sa structure financière.

Une régie publique du gaz

Ainsi, en recommendant la "renationalisation" du gaz naturelle, la ville soutient qu'on pourra ainsi briser l'impasse financière, puisque les intéressés actuels "n'entreprendront pas volontairement" la refonte du capital.

Elle est d'avis qu'une compagnie de service publique régie par le gouvernement provincial constituerait une distributrice compétente, d'abord parce qu'elle serait indépendante des fournisseurs de gaz naturel et pourrait négocier ou renégocier avec celles-ci des contrats "à des conditions bilatérales".

Cette régie conserverait le capital dans le Québec et deviendrait un facteur important dans l'expansion économique du Québec. La ville soutient aussi que les activités de la régie s'effectueront au grand jour et entraîneront une plus grande stabilité des taux du gaz, sans pour autant compromettre ou affaiblir la cote de crédit de la province.

LORD HOME

SUITE DE LA PAGE 1

ajouté, "dépendent de l'évolution des relations internationales, des intitiatives que nous pensons pouvoir prendre et des conditions dans lesquelles nous pensons pouvoir les prendre : soit par l'intermédiaire des ministres des Affaires étrangres, ce qui est le processus ordinaire, soit par l'intermédiaire des chefs de gouvernement, s'ils peuvent apporter quelque chose de plus".

Inexpérimenté ?

Il a déclaré, lors d'une autre interview, qu'il ne pensait pas que ce soit exact de dire qu'il n'a pas une expérience suffisante des Affaires intérieures pour faire un bon premier ministre.

Lord Home a rappelé qu'il avait représenté une circonscription d'Ecosse avant d'être nommé ministre d'Etat pour les Affaires écossaises.

Interrogé sur les événements qui ont précédé son arrivée officielle au 10 Downing Street, le premier ministre a répondu n'avoir jamais recherché ce poste, ajoutant : "J'ai dit oui, parce que j'estimais qu'il était de mon devoir d'agir ainsi"

Il a rendu hommage à M. R. A. Butler, son successeur aux Affaires extérieures, en affirmant : "Nous dirigerons le gouvernement et le parti comme deux partenaires". Quant à la façon dont il entend faire face à l'opposition de M. Harold Wilson, le chef travailliste, lord Home a répondu : "Présentons-nous d'abord à l'élection partielle avant de lutter pour une élection générale. Pour le moment, j'ai à lutter pour une élection partielle très bientôt". (Lord Home doit être le candidat conservateur à l'élection partielle de Kinross-West-Perthshire, Ecosse, le 7 novembre prochain. Le candidat déjà pressenti s'est désisté en sa faveur).

Interrogé sur l'attitude britannique au sujet de la ségrégation raciale en Afrique du Sud, lord Home a concédé qu'il pouvait être utile pour les Nations unies d'exercer des pressions sur le gouvernement de Prétoria, mais il se refuse à toute prise de sanctions économiques à l'égard de ce pays.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

vices dont il n'existe même pas aujourd'hui un embryon au Département de l'Instruction publique.

Or, la réforme de la fonction publique n'est pas plus avancée en 1963 qu'elle ne l'était en 1960. A cause de salaires insuffisants et de l'incompétence de la Commission du service civil, le gouvernement n'a même pas les fonctionnaires qu'il lui faut pour s'acquiter des tâches déjà entreprises. On peut donc se demander combien d'années il faudra attendre avant qu'un véritable ministère de l'Education puisse fonctionner convenablement.

Mais ce n'est pas tout. Au point de vue financier, le premier ministre Jean Lesage poursuit une politique assez curieuse. Sa main droite feint d'ignorer ce que fait sa main gauche. Au conseil des ministres, Jean Lesage est toujours prêt à s'embarquer dans toute entreprise qui a une résonance de grandeur. Mais au Conseil de la Trésorerie, il mesquine toujours sur les moyens financiers. Les budgets sont à tel point rognés que les ministères fonctionnent à grand-peine.

C'est l'incohérence complète dans l'engagement des fonctionnaires et dans l'élaboration du budget.

Dans ces conditions, il est facile de prévoir que la réforme de l'enseignement, la planification économique et les autres aspects de la politique de grandeur vont démarrer avec beaucoup de difficultés.

Le gouvernement est à un point tournant de son évolution. Il doit passer du stade des idées à celui de l'exécution.

Malheureusement, il est très mal équipé pour cette transition.

(Tous droits réservés)

Un gérant de banque vole $127,000 à sa propre succursale

HALIFAX. (PCf) — James C. Pope, ancien gérant d'une succursale de la Banque Royale du Canada, à Armdale, dans la banlieue de Halifax, s'est avoué coupable, hier, à l'accusation d'avoir volé de l'argent de la banque.

Selon Me Georges T. Hanrahan, assistant procureur de la couronne, la somme impliquée s'élèverait à environ $127,000.

Pope, âgé de 49 ans, a été arrêté après la séance régulière de la cour et le juge E. D. Murray a fixé son cautionnement à $6,000.

Quelques minutes plus tard, Pope s'est présenté à nouveau et s'est reconnu coupable d'avoir volé une somme impliquant "une somme de plus de $50". Il connaitra sa sentence vendredi.

Le chancelier Erhard à Paris et Washington

BONN. (Reuter) — M. Ludwig Erhard, chancelier de l'Allemagne fédérale, a annoncé aujourd'hui qu'il rencontrera le général de Gaulle, le mois prochain, à Paris. Il a précisé qu'il avait été invité par le président de la République française à faire ce voyage, les 21 et 22 novembre.

Il se rendra ensuite à Washington, les 24 et 25 novembre, pour y conférer avec le président Kennedy et des membres du gouvernement américain.

M. Erhard a annoncé cette nouvelle à une réunion du groupe parlementaire démocrate-chrétien, à Bonn.

QUEBECOIS

SUITE DE LA PAGE 1

universitaires : 26 pour cent; les techniciens : 29 pour cent.

Environ 60 pour cent de ceux qui sont en faveur du séparatisme déclarent l'être devenus au cours des deux dernières années.

Les réponses des adversaires du séparatisme — 43 pour cent — indiquent que leur opposition va grandissant. Quelque 69 pour cent d'entre eux affirment qu'ils se sont éloignés du séparatisme au cours de la dernière année. Environ 67 pour cent disent qu'ils ne deviendraient pas séparatistes même si la majorité de leurs concitoyens le devenaient.

Interrogés sur le Front de libération québecois, 27 pour cent déclarent que le FLQ a employé la violence uniquement pour attirer l'attention sur lui, alors que 18 pour cent estiment que son but était véritablement de réaliser l'indépendance du Québec.

La plupart des personnes interrogées sont d'avis que le séparatisme est un problème important pour le Québec, et 57 pour cent croient que les mouvements séparatistes ont eu des conséquences heureuses pour cette province.

Québec reconnaît le statut des assureurs-vie

CHICOUTIMI — Le président de l'Association des assureurs-vie du Québec a annoncé qu'à l'occasion de son congrès, l'organisme québécois avait appris que l'autorité provinciale lui avait reconnu son statut officiel. La nouvelle en a été communiquée aux assureurs par le conseiller juridique du service des assurances.

Le haut fonctionnaire a souligné que "la loi des assurances prévoit la reconnaissance d'une association d'assureurs dont le certificat équivaut à la licence accordée par le service". Me Jacques Casgrain a poursuivi en rappelant que l'autorité québécoise a "juridiction exclusive sur le statut professionnel et l'activité professionnelle des citoyens du Québec".

Les assureurs-vie s'étant groupés en association professionnelle et ayant demandé leur reconnaissance officielle, "le surintendant du service de l'assurance reconnaîtra l'Association des assureurs-vie", a conclu Me Casgrain.

16 industriels canadiens en mission aux Antilles

OTTAWA (DNC) — Une mission commerciale de l'industrie canadienne des appareils et des articles ménagers se rend aux Antilles cette semaine, annonce le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp.

Composée de 16 personnes, dont huit de la province de Québec, la mission arrivera à la Jamaïque samedi pour y passer cinq jours. Du premier au 7 novembre, la mission séjournera à la Barbade et, finalement, du 7 au 14 novembre, à la Trinité.

Durant ce voyage, la mission effectuera une étude commerciale des Antilles britanniques dans l'espoir d'augmenter les échanges entre le Canada et les Antilles.

La mission se compose de dirigeants de certaines des plus importantes sociétés de fabrication d'appareils domestiques et d'articles de ménage du Canada ainsi que d'un agent de produits du ministère du Commerce.

Les produits fabriqués par les sociétés qui auront des représentants dans la mission varient à partir de tous les genres d'appareils domestiques et commerciaux à l'électricité et au gaz, jusqu'aux manuels et à un vaste choix d'articles de papeterie et de quincaillerie, en passant par tous les genres d'articles de cuisine pour usage domestique et commercial.

Le Canada et les Antilles sont des partenaires commerciaux depuis plus de deux siècles. Les principales exportations du Canada vers les Antilles comprennent actuellement la farine de blé, le poisson, le papier journal, le tabac, les automobiles et une grande variété de biens de consommation.

Les principales exportations des Antilles vers notre pays sont la bauxite et l'alumine, le sucre brut, la mélasse, le pétrole brut et un vaste choix de denrées alimentaires.

En 1962, nous avons importé pour environ 83 millions de dollars de marchandises des Antilles et de la Guyane britannique et exporté vers cette région pour environ 62 millions de dollars.

Certains événements économiques récents aux Antilles ont accru le "pouvoir d'importation" de la région, et tout indique que la consommation de produits de ces îles continuera à augmenter rapidement. L'envoi de cette mission constitue un pas vers l'obtention d'une plus grande part de ce marché grandissant pour l'industrie canadienne.

La mission visitera la Jamaïque, la Barbade et la Trinité du 26 octobre au 14 novembre. A la fin de cette tournée en groupe, les membres visiteront individuellement un certain nombre d'autres pays de la région et reviendront au Canada séparément.

A son retour, la mission présentera au ministère du Commerce un rapport sur les possibilités du marché des Antilles. Le ministre distribuera des exemplaires du rapport à l'industrie canadienne et aux autres organismes intéressés.

Les membres de la mission seront:

M. Gage H. Love, président et directeur général, J. Gage and Company Limited, Scarborough (Ontario);

M. Walter S. Beck, vice-président, Canadian Westinghouse International Company Limited, Don Mills (Ontario);

M. Paul-Emile Chaput, président, Paul Chaput Limitée Montréal;

M. Kenneth N. Crowder, président, Crowdertrack Limited, Clarkson (Ontario);

M. Bernard Grégoire fils, directeur des ventes, A. Richard Limitée, Berthierville (P.Q.);

M. Derek Groves, directeur des exportations, Supreme Aluminum Industries Limited, Scarborough (Ontario);

M. Raoul Lassonde, Lassonde Plastic Industries Limited, Saint-Hyacinthe (P.Q.);

M. Eugène Lebovitz secrétaire et directeur général, Star Stainless Food Equipment Mfg. Inc., Montréal;

M. William J. Raymond, vice-président et directeur général, Brantford Washing Machine Company Limited, Toronto (Ontario);

M. André Rousseau, président et directeur général, Rousseau Metal Incorporée, Saint-Jean-Port-Joli (P.Q.);

M. David L. Stern, directeur des ventes, Danby Appliances Corporation, Montréal;

M. John J. Walker, directeur de la succursale de Québec, Danby Appliances Corporation, Montréal;

M. Robert Woxman, président, Kelvinator of Canada Limited, London (Ontario);

M. Frédérick L. Parsons, président, Saguenay Shipping Limited, Montréal;

M. R. Campbell McNeil, directeur, services commerciaux, Canadian Electrical Manufacturing Association, Toronto, qui remplira le rôle de secrétaire associé de la mission et M. Purvis C. Fredenburgh, division des appareils et machines commerciales, direction des produits, ministère du Commerce, Ottawa, qui remplira le rôle de secrétaire de la mission.

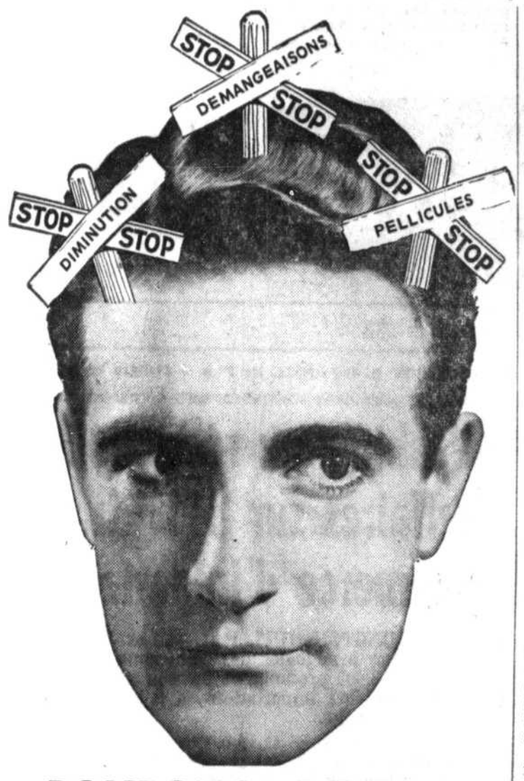

POURQUOI DEVENIR CHAUVE?

Prenez garde à ces signaux dangereux!

Agissez immédiatement!

La calvitie peut être prévenue! Des signaux tels que : (1) chute des cheveux ; (2) démangeaisons, et (3) pellicules, vous avertissent que vous devez agir immédiatement et éviter de devenir chauve. Faites comme des milliers d'autres gens. Confiez à la clinique Thomas le soin de débarrasser votre cuir chevelu des désordres qui vous rendraient chauve et de stimuler la croissance naturelle de vos cheveux.

Venez aujourd'hui! Vous verrez par vous-même comment ce fameux traitement de confiance Thomas (a) maîtrise 14 affections du cuir chevelu ; (b) contrôle l'excès anormal de graisse ou sécheresse ; (c) restaure la croissance de vos cheveux qui pousseront plus épais et plus forts. Seulement à la clinique Thomas vous êtes certain d'obtenir un traitement qui s'est perfectionné durant plus de 40 années de succès. Consultez immédiatement le spécialiste Thomas. L'examen est gratuit et sans obligation. Vous réaliserez que vous pourrez vous débarrasser des pellicules encastrées. Nous stimulerons la croissance normale de vos cheveux et de la sorte vous ne serez jamais chauve. Souvenez-vous, l'examen est gratuit. N'hésitez donc plus, mais venez.

SPECIAL! — TRAITEMENTS D'ESSAI A DEMI-PRIX

Afin de vous familiariser avec nos méthodes de prophylaxie capillaire, la clinique Thomas vous offre un traitement-démonstration complet des cheveux et du cuir chevelu pour la moitié du prix régulier. Cela vous permettra de juger par vous-même de l'efficacité de nos méthodes et de la manière dont nous pouvons vous aider à arrêter votre chute de cheveux.

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) Tél.: UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) Tél.: 274-3501
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE
LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

NEW YORK

Les seuls jets:

9:00 AM
4:10 PM

Plus de départs par avions à hélices : 7:00 am, 11:15 am, 5:20 pm, 6:40 pm, 9:00 pm

C'est Eastern qui offre le plus grand nombre de places sur le parcours Montréal/New York. Notez aussi le service "Commutair" Eastern: départ à 7:00 AM, arrivée à New York à 8:38 AM; vol de retour à 6:00 PM, arrivée à Montréal à 7:41 PM.

Consultez votre Agent de Voyages ou Eastern à VIctor 9-2201. Pour tous renseignements relatifs aux arrivées et départs Eastern composez 631-9801.

à compter de $50.00 aller/retour, Classe Touriste.

Horaires en vigueur dès le 9 Septembre

EASTERN AIR LINES
LE RESEAU AERIEN DU PROGRES

CORSETS MÉDICAUX
Bandes herniaires – Collets – Bretelles – Béquilles – Cannes
BAS pour VARICES

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS

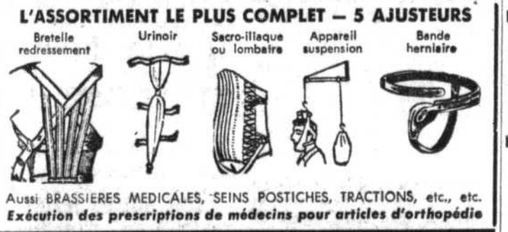

Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS, etc., etc.
Exécution des prescriptions de médecins pour articles d'orthopédie

"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. Luc Choquette, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES ORTHOPEDIE, OPTIQUE
Succ. : 921 est, Ste-Catherine, Vi. 2-9622 — 6511 St-Hubert, CR. 2-8233

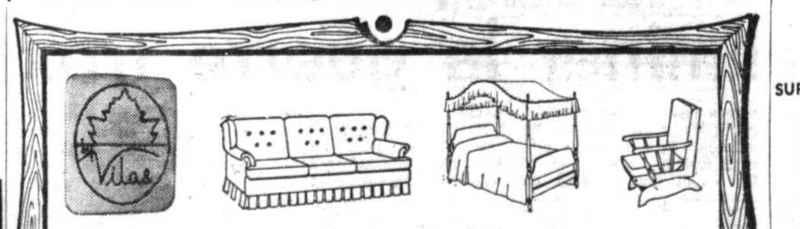

Rendez-vous à la BOUTIQUE COLONIALE

Ne manquez pas, madame, de visiter ce coin merveilleux du STYLE COLONIAL... Cette attrayante BOUTIQUE aux détails authentiques vous offre un choix de mobiliers des meilleurs manufacturiers.

Ouvert jusqu'à 9 h. 30 les jeudis et vendredis soir

A. FORGET INC.

6707-6739 ST-LAURENT nord de St-Zotique Tél. 274-5568

OFFRES D'EMPLOIS
Cité de Montréal
SERVICE DU PERSONNEL

ARCHITECTE ($6500-$9500) — Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Insruction : être membre en règle de l'Association des Architectes de la Province de Québec; de préférence posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

CHEF-ADJOINT DE L'ATELIER DE RELIURE ET DE REPARATION DES LIVRES ($3700-$4700) — Hommes ou femmes bilingues. Instruction : 9e année ou l'équivalent; posséder un diplôme de relieur d'une institution reconnue. Expérience : quelques années d'expérience dans la reliure des livres; pouvoir réparer les livres et connaître le fonctionnement des machines utilisées dans les ateliers de reliure.

COMMIS GRADE 1 ($2700-$3700) — Hommes bilingues. Age : avoir au moins 17 ans au 1er décembre 1963. Résider dans la cité de Montréal. Instruction : au moins l'équivalent d'une 11e année d'études. Expérience : aucune expérience n'est exigée.

COMPTABLE GRADE 4 ($7700-$8900) — Hommes bilingues. Instruction : posséder un grade universitaire en sciences commerciales ou comptables ou être membre en règle d'une association de comptables reconnue. Expérience : un certain nombre d'années d'expérience en comptabilité ou en vérification publique ou privée après l'obtention de l'un des titres ci-dessus mentionnés.

INGENIEUR ($6500-$9500) — Le salaire initial sera déterminé selon l'expérience du candidat. Instruction : de préférence posséder un diplôme en génie ou science appliquée d'une université reconnue; être membre en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec lors de la nomination.

INGENIEUR JUNIOR — Pour la première année de pratique, le traitement sera $5500. et la deuxième année $6000. — Après deux ans, sur présentation de la carte de membre en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec, le candidat pourra être promu à la fonction d'ingénieur ($6500-$9500). Instruction : de préférence posséder un diplôme en génie ou science appliquée d'une université reconnue; être membre junior en règle de la Corporation des Ingénieurs Professionnels de la Province de Québec, lors de la nomination.

INSPECTEUR (division des arbres) ($4200-$5200) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er novembre 1963. Instruction : 9e année ou l'équivalent et avoir suivi des cours d'horticulture, de sylviculture ou d'agronomie d'une institution reconnue. Expérience : quelque expérience dans un travail se rapportant à l'arboriculture ou à la sylviculture. Pouvoir conduire un véhicule automobile.

PHOTOGRAPHE ($4200-$5200) — Hommes bilingues. Age : au moins 19 ans au 1er novembre 1963. Instruction : 9e année ou l'équivalent. Expérience : quelque expérience dans un travail de photographie. Les candidats devront être familiers avec toutes les opérations de la photographie : le développement, l'impression, l'agrandissement, la retouche, etc.

POLICIER ($4400-$5795) — Hommes bilingues. Age : au moins 18½ et moins de 30 ans. Instruction : 10e année ou l'équivalent. Taille minimum : 5'9", pieds nus; poids minimum : 140 livres, sans vêtement. Le salaire maximum sera atteint après trois ans de service.

STAGIAIRE EN ARCHITECTURE — Pour la première année de pratique, le salaire sera $5500. — et la deuxième année $6000. — Le candidat sera nommé architecte ($6500-$9500) après deux ans de cléricature. Instruction : être inscrit en qualité de membre étudiant auprès de l'Association des Architectes de la Province de Québec et posséder un diplôme en architecture d'une université reconnue.

SURVEILLANT DE TRAVAUX (améliorations locales) ($4500-$5700) — Hommes bilingues. Age : au moins 25 ans au 1er novembre 1963. Résidence à Montréal. Instruction : au moins l'équivalent d'une 9e année d'études, et produire certificat à cet effet. Expérience : avoir quelques années d'expérience dans le domaine de la construction ou quelque expérience dans la surveillance ou l'inspection de travaux de construction. Bonne connaissance de la pose des formes et des qualités de béton et d'asphalte; habileté à lire des plans et à rédiger des rapports.

TECHNICIEN DU PERSONNEL GRADE 2 ($6000-$7200) — (Le traitement initial sera déterminé selon l'expérience du candidat) — Hommes ou femmes bilingues. Instruction : 11e année ou l'équivalent et avoir suivi des cours universitaires en relations industrielles, en psychologie industrielle, en orientaton professionnelle ou en d'autres domaines appropriés. Expérience : quelques années d'expérience pratique dans un domaine de l'administration du personnel. Une compensation sur le nombre d'années d'expérience requis sera accordée aux détenteurs d'une maîtrise en relations industrielles ou en psychologie.

Les candidats doivent produire leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois photos récentes (app. 2½ x 3) avec leur demande d'emploi.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service du Personnel — Bureau 403 — Hôtel de Ville.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 22 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 7

AU PRIX OU EST LE SUCRE: Un cargo grec rempli de sucre repose sur des hauts-fonds au large de la Longue-Pointe où il s'est échoué dans la nuit de dimanche à lundi. Privés de leurs équipages, les remorqueurs du port de Montréal n'ont pu se rendre auprès du navire de 8,427 tonnes. L'"Aegean Island" n'obstrue cependant pas le chenal. Il n'y avait pas de pilote à bord au moment où le navire s'est échoué. Tout sera mis en oeuvre pour le renflouer aujourd'hui.

photo René Picard, LA PRESSE

"Bombes" dans l'affaire Pearson

Deux développements sensationnels, l'un quelque peu prévu, l'autre complètement inattendu, se sont produits hier après-midi, alors qu'aurait dû normalement débuter le procès de quatre des six accusés du meurtre de Keith "Rocky" Pearson, l'un des roitelets de la pègre métropolitaine.

L'accusation de meurtre qu'avait portée un citoyen contre le principal témoin de la Couronne, Frank Watson, a été retirée à la requête de celle-ci qui déclara refuser de poursuivre les procédures commencées.

Le procès de Georges Aird, d'Armand Larose, de Raymond Caza et de Rosaire Daoust a, par ailleurs, été ajourné au 4 novembre, le tribunal jugeant que la publicité faite par un certain journal sur l'affaire, ces derniers jours, pouvait empêcher la justice de suivre son cours normal.

Retrait de l'accusation de meurtre contre Watson

par **Léopold LIZOTTE**

Frank Watson, contre qui un restaurateur de Saint-Michel avait porté une accusation de meurtre, vendredi midi, a vu cette accusation retirée lors de sa comparution hier après-midi.

Et ce, quand les représentants du procureur général dans la métropole ont demandé au juge Armand Cloutier la permission de retirer la plainte des dossiers de la cour, en soutenant que de toute façon elle le ferait plus tard, au moment de la mise en accusation formelle, sous la forme d'un "nolle prosequi".

Ce retrait ne s'est toutefois pas effectué sans une vive discussion entre les procureurs du ministère public : Mes Jacques Ducros et Gabriel Lapointe (qui avaient d'ailleurs près d'eux l'assistant procureur général pour Montréal : Me Gérard Tourangeau et les avocats du quatuor Aird-Larose-Caza-Daoust : Mes Raymond Daoust, Maurice-S. Hébert et Léo-René Maranda.

Adressant le premier la parole, Me Ducros déclara d'abord à la cour que c'était sur les ordres directs du procureur général que la Couronne intervenait dans cette cause après avoir rappelé qu'elle n'était pas représentée, vendredi, lorsque le juge en chef Edouard Archambault avait émis le mandat contre Watson.

"Si nous avions été là, dit-il, peut-être que nous n'aurions pas à être ici aujourd'hui".

Il demanda donc, après avoir cité certains jugements rendus par des tribunaux supérieurs et certains articles publiés récemment dans des revues spécialisées de droit criminel, que l'accusation portée par un simple citoyen, Fernand Demers, soit retirée.

"Car, ajouta-t-il, même si l'accusé était éventuellement cité à son examen volontaire ou envoyé à son procès, il y aurait un ordre de "nolle prosequi" (c'est-à-dire arrêt de toutes les procédures) de la part du procureur général. Comme c'est son droit."

"Dans ces circonstances, il serait absolument futile que l'on commence aujourd'hui ce qui ne pourra certainement être terminé demain."

Me Ducros cita alors quelques jugements pour démontrer que, dans des cas semblables, des tribunaux d'appel avaient rejeté une demande de mandamus faite précisément pour forcer la Couronne à déposer une plainte.

Et il déclara que le procureur général a, selon la jurisprudence, toute discrétion de porter ou non des accusations.

"Dans ce cas-ci, ajouta-t-il, il fera peut-être connaître ses raisons plus tard. Mais, pour le moment, nous nous contentons de dire à la cour que si notre requête de retrait est rejetée, il y aura très certainement un "nolle prosequi", au moment de la mise en accusation.

De la futilité

Pour la défense ou, plus exactement, pour... la poursuite, Me Daoust entreprit alors de faire l'historique de l'affaire.

Mais le juge Cloutier interrompit bientôt cet exposé en déclarant :

"Les faits sont bien connus, passons aux arguments."

Le procureur des prévenus Aird, Larose, Cava et Daoust soutint alors que le "nolle prosequi" ne pouvait entraver les procédures qu'au moment de la mise en accusation devant les Assises et que cela ne pouvait pas être fait à la comparution.

"A ce moment-ci, dit-il, la requête de la Couronne est prématurée et aucunement fondée sur le droit.

"D'autre part, on ne peut pas contester la validité de l'accusation, puisqu'elle repose sur le témoignage de l'accusé Watson lui-même, alors qu'il était interrogé par la Couronne, et que le juge qui a émis le mandat a pris la précaution de prendre connaissance et de la déclaration elle-même, et des circonstances dans lesquelles elle avait été faite.

"De plus, l'ordre de "nolle prosequi" doit être adressé au greffier de la cour, et nullement à un juge, qui n'a évidemment pas à recevoir d'ordre quelconque de la part d'un procureur général.

Me Ducros riposta alors qu'il n'était aucunement question d'un "nolle prosequi" immédiat :

"Tout ce que nous affirmons, c'est que nous ne voulons pas que l'on s'engage dans des procédures absolument futiles, parce que le procureur général...

Voir WATSON en page 6

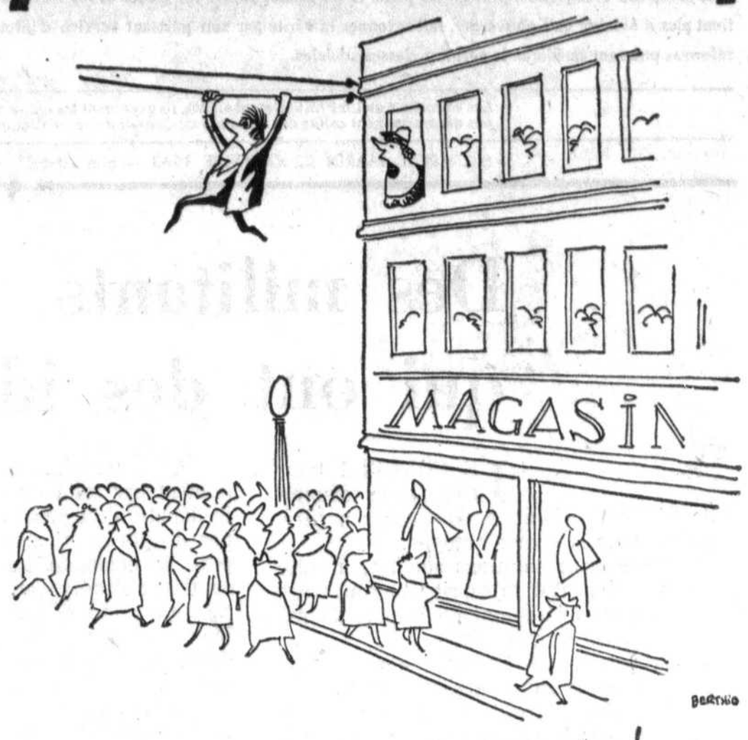

Les infirmières de Ste-Justine se rendent chez le ministre Couturier

Les représentants de l'Alliance des infirmières se sont rendus à Québec aujourd'hui y rencontrer le ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, pour y discuter les griefs des 250 infirmières de l'hôpital Ste-Justine.

Ces dernières ont cessé de travailler mercredi dernier et se sont réunies en "séances d'études", pour protester contre les conditions de travail. Ces conditions, soutiennent-elles, pourraient avoir des répercussions sur les patients et elles ne veulent pas se faire les "complices d'une situation anormale".

Le ministre Couturier aurait l'intention de rencontrer les administrateurs de l'hôpital, après cette première entrevue avec les infirmières. La réunion doit avoir lieu à son bureau, à 3 h. cet après-midi.

La direction de l'hôpital fait confiance au ministre

Le directeur des services administratifs de l'hôpital, M. Gaspard Massue a déclaré hier qu'il fondait beaucoup d'espoir sur les pourparlers qu'entreprendra le ministre de la Santé.

L'institution a dû réduire le nombre de ses patients depuis que le conflit a éclaté.

"Nous avons actuellement 270 patients à l'hôpital, a ajouté M. Massue, nous en avons habituellement environ 800. Nous avons arrêté d'en admettre de nouveaux et le nombre des congés augmente rapidement. Les patients qui ont besoin d'autres soins sont transférés dans d'autres hôpitaux".

Appui de la Fédération nationale des services

La Fédération nationale des

Voir STE-JUSTINE en page 6

L'état d'urgence, un stimulant pour les organisateurs de l'Expo

par **Maurice LAPERRIERE**

L'adjoint du commissaire général de l'Exposition universelle et internationale de 1967 à Montréal, M. Robert F. Shaw, a affirmé, hier midi, devant le congrès du Chemical Institute of Canada, qui se tient actuellement à l'hôtel Reine-Elisabeth, que seules l'indécision, la tendance à vouloir constamment repenser le problème ou encore la défense courageuse d'opinions minoritaires peuvent arrêter les organisateurs dans leur travail.

"En d'autres mots, a-t-il dit, les facteurs humains pourraient entraver la bonne marche de l'entreprise si nous perdions la notion de l'état d'urgence."

M. Shaw s'est empressé d'ajouter que, depuis sa nomination aux fonctions d'adjoint du commissaire général, aucun signe ne l'a poussé à croire que ces facteurs humains formeraient une pierre d'achoppement sur la route de l'Expo. Il a plutôt l'impression que chacun manifeste un véritable esprit de coopération, une notion juste de l'état d'urgence et de l'orientation qu'il faut donner à l'entreprise.

L'adjoint du commissaire général a déclaré sans ambages devant les délégués du congrès venus des quatre coins du pays que l'île Ste-Hélène a été choisie pour emplacement de l'Expo après mûre réflexion et qu'à son avis "ce fut un choix judicieux".

M. Shaw a dit que les architectes préparent actuellement le maître plan de l'Expo. On met également au point les prévisions budgétaires (revenus et dépenses). Le maître plan et les prévisions budgétaires devront par la suite être étudiés simultanément pour obtenir le maximum d'efficacité. On présume que ce travail sera prêt le 20 décembre prochain et qu'il pourra alors subir la critique des experts, comme la loi de l'Expo et les règlements du BIE l'exigent.

M. Shaw a tracé les grandes lignes de l'organisation de l'Expo. Sous l'autorité du commissaire général, de son adjoint et d'un gérant général, on compte cinq sections fondamentales :

1 — Le secrétariat ;
2 — Le service administratif et financier ;
3 — La section des exposants ;
4 — La section des installations et
5 — L'administration de ce qu'on pourrait appeler la "Cité" de l'Expo, dans quatre ans d'ici.

M. Shaw est convaincu que de 30,000,000 à 40,000,000 de visiteurs circuleront dans les avenues de cette "cité" intéressante durant les six mois de l'Expo.

On cherche la cause de l'explosion

Le coroner Marcel Trahan a déclaré que l'enquête sur la mort de Mme Roland Haumont et de ses deux filles, Nicole et Leslie, âgées respectivement de 17 et 11 ans, lesquelles ont péri dans une explosion dimanche dernier, se déroulera probablement en l'absence des jurés.

"Même si l'enquête policière n'est pas encore terminée, a dit Me Trahan, il semble de plus en plus évident que l'explosion fut accidentelle et il n'y a pas lieu de croire qu'il puisse s'agir d'un acte criminel."

Le Coroner a précisé qu'il attendait l'arrivée d'un frère de Mme Haumont avant de décider de la date de l'enquête. Le parent en question, M. J. Wood, habite Terreneuve.

L'explosion, survenue peu avant huit heures dimanche matin, s'était produite au 3440, avenue Beaconsfield, à Notre-Dame-de-Grâce.

Il a été établi jusqu'ici que le gaz naturel n'est pas à la source de cette déflagration qui, en plus des trois morts, a causé de graves blessures à deux autres personnes. Des spécialistes de la Corporation du gaz naturel et de l'Hydro-Québec ont fait une inspection très minutieuse des décombres et n'ont

Voir EXPLOSION en page 6

Le juge accorde un délai à cause de la publicité

par **Maurice MORIN**

Le juge André Sabourin s'est rendu, hier après-midi, à la requête du ministère public, et a décidé de retarder le procès de Raymond Caza, âgé de 35 ans, de Normand Larose, de 35 ans également, de Rosaire Daoust, 33 ans et de Georges Aird, 39 ans, qui devait débuter, hier, aux Assises.

Tous quatre sont accusés du meurtre qualifié de Keith (Rocky) Pearson, assassiné le 26 juin 1961, dans son bureau de Jacques-Cartier.

Les quatre individus devront revenir aux Assises le 4 novembre où débutera une nouvelle session de la Cour du banc de la reine. La date de l'instruction sera alors fixée.

En maintenant la requête que Mes Gabriel Lapointe et Jacques Ducros, procureurs de la Couronne, lui avaient présentée plus tôt, alléguant "que les jurés auraient pu souffrir préjudice de deux articles parus dans "Montréal-Matin", sous la plume de M. Roger Guil, quelques jours avant l'instruction du procès", le tribunal a de-

Voir LE JUGE en page 6

La défense veut un procès séparé pour Georges Aird

(par **M.M.**) — Et pendant que la bataille légale se poursuivait, un fait important passait presque inaperçu.

Mais il en a été question une fois que le procès eut été remis à novembre.

C'est une motion que Mes Daoust, Hébert et Maranda avaient présentée dans le but d'obtenir un procès séparé pour Georges Aird.

Il a été décidé, en fin d'après-midi, que cette motion sera discutée au mérite dès vendredi.

Il y est dit, entre autres choses, que dans "l'intérêt de la justice" le prévenu Georges Aird devrait subir son procès séparément, et ceci pour les motifs suivants :

"La preuve établie à l'enquête préliminaire n'incrimine nullement l'accusé Aird quant aux événements qui se sont déroulés dans l'après-midi du 26 juin 1961 ;

"L'enquête préliminaire révèle que l'accusé Aird n'était pas présent et n'est jamais allé au bureau de la victime Keith "Rocky" Pearson, dans l'après-midi du 26 juin 1961 ;

"A l'issue de l'enquête préliminaire, la défense a même présenté une motion de non-lieu devant le juge Marc-André Blain, en alléguant absence totale de preuve pouvant impliquer l'accusé Aird quant à l'accusation précitée ;

"L'enquête préliminaire révèle également que de nombreuses conversations auraient été échangées au bureau de Keith "Rocky" Pearson dans l'après-midi du 26 juin 1961, entre Watson, Larose, Daoust et Caza, et ceci sans la présence du prévenu Aird ;

"Ce preuve de conversations entre les autres personnes précitées ne peut strictement pas être employée contre l'inculpé et peut lui causer un grave préjudice ;

"De plus, la Couronne n'a jamais présenté jusqu'ici de preuve légale servant à relier le prévenu à la perpétration du crime qui est imputé aux trois autres accusés ;

"En effet, il apparaît clairement que les faits établis jusqu'ici par la poursuite contre le prévenu — s'ils sont authentiques, — ne pourraient démontrer que l'existence de certains éléments de complicité après le fait, et rien d'autre ;

"Il ressort de toutes les allégations mentionnées que la défense du prévenu devient nettement incompatible avec celle des trois autres prévenus ;

"La présente motion est faite en vertu de l'article 501, par. 3 du Code pénal, et elle est formulée dans l'intérêt de la justice ;

"La Couronne ne peut souffrir aucun préjudice de la présente motion, puisque tous les témoins déjà assignés peuvent servir indifféremment pour le procès de Georges Aird ou celui des trois autres accusés."

La Cour suprême examine l'appel du docteur Hori

OTTAWA, (PC) — La Cour suprême du Canada a pris en délibéré, hier, une demande de la part du Dr Georges-C. Hori, ancien président de l'hôpital Jean-Talon, qui entendait interjeter appel contre la décision du Collège des médecins et chirurgiens du Québec qui l'a suspendu de ses fonctions.

Le Collège des médecins a reconnu coupable le Dr Hori sous neuf chefs d'accusation, lui reprochant, entre autres, d'avoir "dérogé à l'honneur et à la dignité de sa profession". Le Dr Hori a été reconnu coupable d'avoir fait montre d'"inap-

Voir Dr HORI en page 6

M. Lévesque confère avec M. Saulnier

M. René Lévesque, ministre des Richesses naturelles, a conféré vers midi avec M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif.

L'entretien s'est déroulé à huis clos dans le bureau de M. Saulnier, à l'hôtel de ville.

M. Saulnier n'a formulé aucun commentaire, mais on a tout lieu de croire que l'entretien a notamment porté sur le problème financier de la Place des Arts.

L'administration municipale poursuit actuellement des pourparlers avec les autorités provinciales afin d'obtenir que la Province aide Montréal à faire face aux difficultés financières de la Place des Arts qui menace de constituer un lourd fardeau sur les épaules de Concordia.

Le Faits divers sont en page 6

Soumissions pour une autre partie du métro

La Ville de Montréal a reçu huit soumissions dont les prix varient entre $2,736,420 et $3,537,380, relativement à la construction du gros-oeuvre de la station "Place des Arts" et des structures de métro s'y rattachant, d'un point sis à l'est de la rue St-Urbain jusqu'à un point sis à l'ouest de la rue de Bleury.

Le comité exécutif a ouvert à midi ces huit soumissions dont la plus basse a été présentée par Spino Construction Co. Ltd, 200 ouest, rue Sauvé : $2,736,420.

Les sept autres soumissionnaires sont : Perini Quebec Inc., 1155 ouest, boulevard Dorchester ($2,834,055); Atlas Construction Co. Ltd., 4781 ouest, rue Ste-Catherine ($3,013,450); Québec Construction Ltée, 6655, chemin de la Côte-des-Neiges ($3,478,110); McNamara Quebec Ltd., 3901 ouest, rue Jean-Talon ($3,482,800); Henry J. Kaiser Co. (Canada) Ltd, 4920, ave Western ($3,527,709); The Foundation Co. of Canada Ltd., Charles Duranceau Ltée, Société de Construction des Batignolles, 1, Place Ville-Marie ($3,531,144); puis Simard

Voir SOUMISSIONS en page 6

LE MINISTRE DONNE L'EXEMPLE — Me Gérard Cournoyer, ministre des Transports et communications du Québec, et président d'honneur de Prudentia, a inauguré hier après-midi un nouveau service "gratuit" de vérification des véhicules-automobiles. Il reçoit un certificat attestant du bon état de sa voiture. Les inspections seront faites de 9 h. le matin à 6 h. le soir, tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, sous le boulevard Métropolitain, près de l'intersection de la rue Christophe-Colomb.

photo LA PRESSE

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
272-7641 • 272-7616

SANDWICHES
Jambon tranché, dinde tranchée, poulet — oeufs
une boite de 48 sandwiches cocktail $2.40
TELEPHONE VI. 4-3901 PEGROID'S
4075 RUE ST-DENIS

"L'homme l'autre bord du pont vend moins cher"

MÉDARD DENIGER président
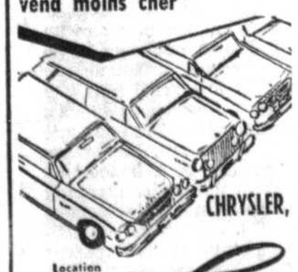
CHRYSLER, DODGE, VALIANT, SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGEES
Location d'autos à courts ou longs termes
Longueuil AUTOMOBILE LTÉE
268 St-Charles ouest, Longueuil OR. 4-1571

25% D'ESCOMPTE
Sur la finition des Films noirs et blancs et en couleurs.
Cet escompte vous est offert au comptoir seulement.
N.B. Nous regrettons mais nous ne faisons plus la cueillette ni la livraison de la photographie. Une demi-heure de stationnement gratuit rue St-André au sud de Ste-Catherine. (Achat minimum 1.00).
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE + PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

MON NOUVEAU SILENCIEUX COÛTE MOINS CHER ET C'EST LE DERNIER QUE JE VAIS ACHETER!

GARANTI CONTRE TOUS RISQUES Y COMPRIS LA ROUILLE
par ce que SEUL MIDAS OFFRE UNE GARANTIE écrite POUR LA VIE DE VOTRE AUTO

INSTALLATION GRATUITE ET RAPIDE PAR EXPERTS
Seul MIDAS offre une garantie valide auprès de plus de 400 ateliers au Canada et aux Etats-Unis.
MIDAS MUFFLER SHOPS
DANS L'EST
4495, RUE IBERVILLE
LA. 6-1627-8
AU NORD
10111, BOUL. PIE IX
321-7108-9
À CHOMEDEY
850, BOUL. LABELLE
681-1601
OUVERT TOUS LES JOURS 8 a.m. à 9 p.m. — Sam. 8 a.m. à 5 p.m.
INSPECTION des "amortisseurs de chocs" gratuite

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF
EXPERIENCE : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années ... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.
Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.
Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord ... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN ... il connait les appareils MAICO.
SERVICE : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.
Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !
Maico SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

A St-Lambert

Le maire Kerr s'oppose à ce que les membres du conseil soient rémunérés

Le maire de St-Lambert, M. Byron T. Kerr, s'est fortement opposé, hier soir, à ce que les membres du conseil soient rémunérés pour leur travail. Il a même annoncé aux conseillers municipaux qu'il opposerait son veto, tel que l'autorise l'article no 52 de la Loi des cités et villes.

Si M. Kerr donne suite à son intention d'opposer son veto dans les prochaines 48 heures, le projet sera retardé d'au moins 15 jours. L'article no 52 stipule en effet que "Si le maire refuse de signer les règlements, résolutions, obligations ou contrats, il les remet avec ses objections par écrit au greffier, qui les soumet à la considération du conseil à la séance suivante, comme matière d'urgence et de priorité.

Le règlement doit, à la séance suivante, recevoir l'appui de la majorité absolue des membres du conseil. Le cas échéant, le maire doit signer. S'il refuse, les contrats sont légaux comme s'il les avait signés et approuvés.

$2,000 par année

Le conseiller J. K. Stewart avait d'abord proposé que tous les membres du conseil reçoivent $2,000 par année comme "frais de représentation" — "afin d'économiser ce qu'autrement on paierait en taxes" — mais sa proposition a été amendée : le maire recevrait $3,000 par année au lieu de $2,000.

WATSON

SUITE DE LA PAGE 3

ral, qui représente Sa Majesté devant cette cour, a bel et bien décidé de recourir à cette façon d'arrêter les procédures, le moment venu. Et, si je considère la plainte telle qu'on vient de la lire, je me rends tout de même compte qu'elle est faite au nom d'Elisabeth II, par la grâce de Dieu, et tout le reste...

"Si donc on veut parler au nom de Sa Majesté, il est logique que celui qui la représente effectivement ait le droit d'intervenir, surtout s'il y va de l'intérêt pubiic.

Me Tourangeau intervient

Me Daoust revint alors à la charge en soutenant qu'il faudrait que la Couronne démontrât que la plainte est mal fondée.

"Mais ce n'est pas le cas, puisqu'elle ressort de la preuve même d'une enquête précédente".

Puis il ajouta :

"La loi a été créée pour tout le monde : pour M. Watson comme pour Côté, Daoust ou un autre.

"Oui, dit alors le juge Cloutier. Mais la loi donne aussi l'initiative des poursuites au procureur général et non à tout le monde..."

Me Daoust : On veut empêcher un citoyen de prouver qu'il y a eu un crime.

Le juge : N'auriez-vous pas dû attendre qu'on vous demande votre coopération ?

Me Gérard Tourangeau, l'assistant procureur général intervint alors dans le débat, en déclarant qu'on ne voulait aucunement enlever à un citoyen son droit à la justice.

"Mais c'est la responsabilité du procureur général d'entamer des poursuites, parce qu'il est plus en mesure de juger contre qui elles doivent porter, et c'est cette responsabilité qu'il veut présentement exercer. Et qu'on ne devrait pas lui disputer.

Me Daoust : C'est un prétexte pour protéger un témoin.

Le juge Cloutier : Il ne peut être question de cela. Me basant sur l'entière discrétion qui revient au procureur général, et pour la bonne administration de la justice, j'ordonne que cette accusation soit retirée.

Me Daoust : Alors, vous renversez la décision de votre collègue ?

Le juge Cloutier : Je prends mes responsabilités. C'est tout.

Me Daoust : On en portera une autre.

Le juge Cloutier : J'espère que vous ne viendrez pas devant moi pour le faire.

Et le débat, qui menaçait de s'envenimer, fut clos sur l'ordre du tribunal.

LE JUGE

SUITE DE LA PAGE 3

mandé à ce journal et à la presse en général d'être désormais plus objectifs dans cette cause, et d'écrire "selon les règles de l'éthique professionnelle et du bon sens".

Et le juge Sabourin a ajouté : "Les journalistes se doivent d'être objectifs dans leurs écrits, dans la présentation de leurs nouvelles judiciaires, afin que ceux qui sont chargés de l'administration de la justice puissent exercer leur fonction en toute impartialité".

Enfin, il a dit déplorer "que la publicité faite dans "Montréal-Matin" sur l'affaire Pearson et l'instruction prochaine du procès ait été exagérée".

"Ces articles, a aussi déclaré le juge, auraient pu influencer le choix des jurés, gens recrutés dans le peuple. De plus, je suis d'avis avec les procureurs de la Couronne que cette publicité avait rendu plus difficile la tâche du ministère public à présenter sa preuve. Je dirai même que la Cour est très émue par les incidents qui se sont produits. Jeudi dernier, le journal "Montréal-Matin" a publié un article qui, déjà, traitait de l'affaire d'une façon exagérée.

"N'a-t-on pas vu le titre que voici : **Pendant deux ans . . . rien, et maintenant six inculpés".** Je ne conteste pas aux journaux le droit de rapporter des faits, mais il faut de l'objectivité et ne pas faire en sorte qu'un jugement soit rendu à l'avance . . . pour ou contre.

"Celui qui a conçu ce titre comptait sans doute frapper l'imagination des lecteurs. Voulait-on laisser croire que tous les inculpés étaient innocents, ou bien coupables ?

"Et samedi dernier, le même journal publiait ce titre : "L'accusateur devient accusé". (Un mandat d'arrestation avait alors été obtenu par un citoyen de Ville Saint-Michel contre Watson, le témoin-clef de la poursuite).

"Pourquoi cela, la veille même d'un procès ? Mais je crois que le mal est fait maintenant. C'est regrettable pour un journal de l'importance de Montréal-Matin et pour la presse en général.

"Et c'est de nature à rendre le travail du procureur général plus difficile."

Dr HORI

SUITE DE LA PAGE 3

portunité" dans le cas de neuf patients qui ont subi des opérations chirurgicales.

Le Dr Hori avait d'abord vainement interjeté appel auprès du Collège des médecins et de la Cour du Banc de la reine, avant de s'adresser à la Cour suprême.

SOUMISSIONS

SUITE DE LA PAGE 3

& Frères Cie Ltée, 3033 est, rue Jarry ($3,537,380).

Le comité a transmis ces soumissions, pour étude et rapport, au directeur du service des travaux publics, M. Lucien L'Allier, qui est aussi chef-ingénieur du métro.

EXPLOSION

SUITE DE LA PAGE 3

rien trouvé qui puisse permettre d'imputer l'explosion au gaz naturel.

Le propriétaire de la maison de deux étages réduite en miettes a par ailleurs affirmé que la conduite du gaz était fermée depuis onze ans.

Le gaz propane ?

On a par ailleurs émis l'hypothèse que le gaz propane aurait provoqué l'explosion. Peut-être, a-t-on admis, quelqu'un a-t-il fermé, samedi soir, les manettes du poêle, alimenté au gaz propane, puisque le père de la famille démembrée, M. Roland Haumont, devait quitter les lieux le lendemain avec les siens à destination des Etats-Unis, où il devait aller s'établir.

Au Service des incendies, on croit possible qu'une fuite se soit produite dans l'un des réservoirs de gaz propane qui étaient installés à l'arrière de la maison.

Les blessés

L'état des blessés s'est légèrement amélioré, selon les autorités hospitalières.

M. Haumont, un professeur de français et de littérature de 42 ans qui s'est distingué au sein de la Résistance pendant la dernière guerre mondiale et qui a perdu sa femme et ses deux fillettes dans la tragédie de dimanche, souffre de multiples contusions, d'un violent choc nerveux et d'une fracture possible du crâne. Tout danger de mort a été écarté, mais il demeure sous constante observation, précise le Dr Robson, de l'hôpital Reine-Elisabeth.

Le fils de M. Haumont, Marc-Christian, âgé de treize ans, d'abord transporté au même hôpital, a dû être transféré à l'Institut neurologique de Montréal pour une intervention chirurgicale nécessitée par des lésions à la tête.

Les médecins se sont montrés satisfaits de l'opération et l'état du jeune blessé s'améliore progressivement, quoique très lentement.

STE-JUSTINE

SUITE DE LA PAGE 3

services (organisme qui groupe tous les employés d'hôpitaux de la province, membres de syndicats affiliés à la CSN) s'est réunie samedi et a rédigé une déclaration pour appuyer les infirmières.

"Le bureau de la fédération endosse entièrement l'attitude de l'Alliance des infirmières, dans le cas de Ste-Justine. La fédération sympathise avec leur cause parce qu'elle reconnaît que leur problème est celui de tous les employés d'hôpitaux de la province.

"Elle s'engage à supporter par tous les moyens possibles à sa disposition la cause de l'Alliance des infirmières, tant du point de vue moral que pécuniaire. Elle fera appel à tous ses syndicats pour qu'ils aident financièrement l'Alliance et la Fédération lui viendra immédiatement en aide. — Elle se réserve aussi le droit de prendre les autres mesures nécessaires pour aider le règlement de cette situation et par le fait même préparer le règlement de la même situation dans laquelle sont obligés de vivre tous les employés d'hôpitaux."

Les 450 employés de la biscuiterie Viau Limitée, en grève depuis le 25 septembre, ont aussi offert leur appui aux infirmières. Ces dernières ont adressé des souhaits dans le même sens à l'endroit des employés de Viau.

Dans son message, la présidente de la section de l'hôpital Ste-Justine, Mme Madeleine Morgan, déclare :

"L'enjeu du combat que les infirmières mènent n'est rien d'autre que l'amélioration des conditions déplorables dont elles ont été témoins dans le traitement accordé aux jeunes patients de cet hôpital."

Des soumissions demandées pour la station "Peel"

Siégeant cet après-midi, le comité exécutif a décidé de demander des soumissions en vue de la construction du gros oeuvre de la station "Peel" et de structures de métro, y compris le passage sous l'édifice Drummond Court, d'un point situé dans la rue Drummond jusqu'à un point situé à l'ouest de la rue Metcalfe.

Le projet comprend la construction du gros oeuvre de la station "Peel", soit une longueur de 521 pieds, ainsi que la construction de 271 pieds de structure de tunnel de voie courante, y compris le passage sous l'édifice Drummond Court, soit une longueur de 792 pieds.

Tous les travaux "seront exécutés à ciel ouvert". Et durant ces travaux, la circulation sera interrompue dans la rue Burnside, entre les rues Drummond et Metcalfe. Toutefois "des ponts temporaires assureront la continuité de la circulation dans les rues Peel et Stanley", souligne un rapport.

"Le délai limite de 450 jours fixé pour l'exécution des travaux est un délai minimum".

Wagons plate-forme pour le métro de Montréal : $282,200

Le comité exécutif de Montréal a adjugé cet après-midi à Marine Industries Ltd. un contrat au prix de $234,380 "pour l'étude de fabrication, la construction et la livraison de wagons plateformes nécessaires pour effectuer les travaux d'établissement des équipements des tunnels de métro et l'entretien ultérieur des installations fixes".

Les dépenses incidentes sont estimées à $47,820. De sorte que le crédit requis se chiffre par $282,200.

Atlas Hoist and Body Inc. avait soumis un prix de $280,837, et Canadian Vickers Ltd., un prix de $358,579.

Aucun des trois soumissionnaires n'avait joint à son offre copie d'une résolution certifiée du bureau de direction de la société. Marine Industries Ltd. a fait ensuite parvenir ce document qui a été annexé au rapport présenté au comité exécutif. Les autres soumissionnaires "n'ont pas rempli cette formalité".

FAITS divers

Bagarre dans une boîte de nuit

Des policiers de Montréal sont descendus de 15 voitures aux petites heures ce matin pour mettre fin à une bagarre qui avait éclaté dans la boîte de nuit Casa Loma, rue Ste-Catherine, près du boulevard Saint-Laurent.

La police raconte que le trouble a commencé, alors qu'une partie des invités célébrait bruyamment un "enterrement de vie de garçon".

Au même moment, la clientèle assistait à la grande première d'une nouvelle revue, "Zéro de conduite", dont les vedettes sont Denyse Filiatreault et Dominique Michel.

On a échangé quelques coups de poings, mais les policiers, appelés d'urgence, ont promptement rétabli l'ordre.

Réclamation de $5,000

Le conseil municipal de la municipalité de Pointe-aux-Trembles a pris connaissance, hier, 21 octobre, d'une mise en demeure d'un automobiliste de cette municipalité qui réclame la somme de $5,000 pour rudesse subie aux mains d'un policier le 30 septembre dernier.

Dans cette mise en demeure signifiée au secrétaire-trésorier, M. Paul-A. Trudeau le 10 octobre 1963, l'avocat du plaignant déclare que l'agent Pierre Lamarche, oubliant ses devoirs de protection des citoyens, jeta M. Chalifoux par terre et le frappa de ses pieds au corps, alors que celui-ci était beaucoup plus petit que le policier.

L'incident serait survenu au poste de police même où le plaignant s'était rendu pour acquitter un "billet" de contravention.

Vol de batteries d'autos

Le premier froid de l'année a incité des cambrioleurs à s'approvisionner en batteries pour l'hiver. De fait, un ou des inconnus ont enlevé durant la nuit les batteries de sept autos immobilisées dans un terrain de stationnement situé au no 1203, rue St-Alexandre, a révélé ce matin le lieutenant Maurice Cournoyer, du poste no 10.

Liberté de courte durée

Un bagnard qui venait de sortir de prison vendredi dernier et qui s'est plaint après sa capture de n'avoir mangé qu'un bol de soupe depuis 24 heures parce qu'il ne pouvait se trouver de l'ouvrage, a été capturé comme il venait de briser la glace du restaurant Steer, 486 ouest, rue Ste-Catherine, et d'y voler un très vieux revolver. Il voulait avec cette arme ou bien commettre un hold-up pour se nourrir ou encore se faire pincer sur le fait afin de retourner à Bordeaux, a révélé le sergent-détective J. Ronson, qui a participé à la capture.

Cambriolages

Au cours d'une série de vols avec effraction, des malfaiteurs ont raflé $4,000 de marchandises à la lingerie Lucy, 45 est, rue Beaubien; divers articles au salon d'Horlogerie, 6960, rue St-Denis; $1,300 de timbres-postes à la pharmacie Robert Ouimet, 6625, rue Marseille; la caisse enregistreuse et $1,675 de cigarettes au marché St-Germain, 5982, rue de Jumonville; 75 complets et 75 douzaines de blouses pour femmes dans l'auto de M. A. Buttonhole, 5141, boul. St-Laurent, immobilisée en face du no 7080, rue Alexandra.

Chasse à l'homme : trois coups de feu

Mme Helen Cohn, du 4971 rue Fulton, a été attaquée, vers 2 h. hier après-midi, par trois individus qui lui ont enlevé son sac à main contenant une somme en argent de $200.

L'incident est survenu à l'angle des rues Westbury et Jean-Briand. Quelques instants plus tard, les policiers du poste no 15, à la suite d'une chasse à l'homme ponctuée de trois coups de feu, appréhendèrent un suspect à l'angle des rues Côte-des-Neiges et Bedford. L'individu a été conduit à la sûreté pour interrogatoire.

MEXICO
SEULEMENT $226
JET DIRECT
DE MONTRÉAL
AVEC LE
CANADIEN PACIFIQUE

Vous êtes en vacances dès le départ à bord d'un Superjet DC-8. Le fameux service "Empress" vous assure confort et service impeccable sur tout le trajet. Seulement 5½ heures de vol séparent Montréal de Mexico. Vous ne payez que $226 pour une excursion de 17 jours en classe jet-économique, aller et retour. Allez-y par jet du Canadien Pacifique.
EXCURSION AU MEXIQUE—15 jours merveilleux pour seulement $215.20 (plus le billet d'avion). Visitez Mexico et Acapulco. Le prix comprend hôtels, visites des villes et certains repas. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 861-9361.

PAR AVION AVEC LE
Canadien Pacifique
TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX
Ouvert le soir
BUREAU TRAVELAIDE LTÉE.
Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous
MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

PAYEZ EN MARS 1964
SANS INTERET

SPECIAL D'HIVER

Commandez maintenant
Ne retardez pas et profitez
de cet avantage extraordinaire

- FENETRES ET PORTES EN ALUMINIUM
- AUVENTS EN FIBRE DE VERRE OU EN ALUMINIUM
- CLAPBOARD EN ALUMINIUM

- Prix raisonnables
- Qualité superbe
- Satisfaction entière

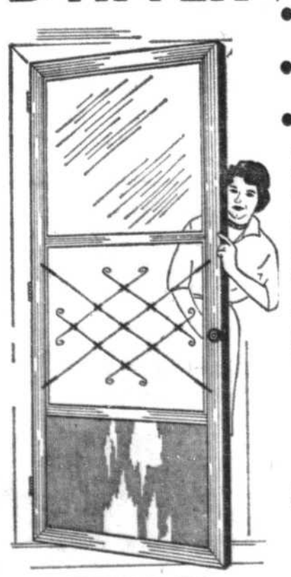

PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE
(achetez maintenant, commencez à payer mensuellement en mars 1964 seulement)

ALSCO 1530 est, rue BEAUBIEN
N'ATTENDEZ PAS APPELEZ MAINTENANT
CR. 9-8551
24 HEURES PAR JOUR

QUEBEC 2070 BRANLY 681-6009 ● TROIS-RIVIERES 875 CHAMPFLOUR FO. 5-7321 ● SHERBROOKE 815 SHORT LO. 7-7122 ● OTTAWA 366 BANK CE. 6-0734

SUPER-DOUX ET RÉSISTANTS MÊME MOUILLÉS

le tissu par excellence ayant ces deux qualités pour vous!

Voilà Kleenex. Les nouveaux tissus Kleenex fabriqués de fibres Cellucotton réalisent l'association parfaite de douceur et de résistance. Touchez-les . . . essayez-les. Ils sont même plus doux, plus résistants et plus absorbants qu'avant.

La raison—CELLUCOTTON! Kleenex est le seul tissu fait de fibres Cellucotton. Ce matériel remarquable est présentement beaucoup plus doux que le coton . . . beaucoup plus absorbant aussi. Sa résistance au mouillage convient à tous les usages de tissus.

Il n'est pas étonnant que les nouveaux Kleenex soient dans plus de foyers canadiens que tous les autres tissus faciaux réunis.

Comparez! Kleenex vous procure plus de tissus à prix moindre!

Une boîte de tissus à 3 épaisseurs avec seulement 111 tissus paraissant de la même grosseur qu'une boîte Kleenex . . . au même prix qu'une boîte Kleenex.

Une boîte Kleenex avec 200 tissus à 2 épaisseurs vous donne 89 tissus de plus qu'une boîte de tissus à 3 épaisseurs.

Le tissu Kleenex à 2 épaisseurs est le plus pratique pour les besoins quotidiens de tissus. 92% de tous les Canadiens reconnaissent que pour tous les usages nécessitant un tissu facial—le tissu à 3 épaisseurs a une épaisseur de trop . . . et coûte cher à jeter!

Comparez avant d'acheter . . . et vous achèterez Kleenex.

Kleenex ...le tissu facial acheté par plus de Canadiens

Kleenex et Cellucotton sont des marques déposées de Kimberly-Clark Canada Limited

CAHIER No 3 / PAGES 27-40 — LA PRESSE — RADIO ET TELEVISION / ANNONCES CLASSEES / BANDES DESSINEES

MONTREAL, MARDI 22 OCTOBRE 1963 — 80e ANNEE — No 7

Tito à l'ONU

"Le non-alignement est la coexistence pacifique"

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP-Reuter) — Le président de la Yougoslavie, le maréchal Tito, dans un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, aujourd'hui, a défini la politique de non-alignement, proclamée à Belgrade en 1961, comme représentant toutes les forces se refusant à accepter la division du monde comme un phénomène définitif.

"Le non-alignement, a-t-il dit, se transforme en un mouvement général pour la paix et pour la découverte de moyens pacifiques et constructifs visant au règlement de divers problèmes entre nations.

"Le non-alignement, selon Tito, devient la marque d'une participation large et active à la lutte pour le triomphe des principes de la Charte de l'ONU."

Le chef d'Etat yougoslave a répété que le non-alignement ne s'identifiait pas à un troisième bloc en notant que le Traité de Moscou et d'autres mesures récentes apportaient la preuve d'une tendance qui doit permettre de surmonter les divisions qui ont séparé le monde en deux groupes militaires et politiques.

Traité de coexistence

Après avoir rappelé que "l'âge atomique appelle un changement radical dans notre manière de considérer les relations internationales et la solution des problèmes actuels de notre monde", le maréchal Tito a affirmé que les Nations unies devraient maintenant élaborer et codifier les principes de coexistence.

Il a appuyé la suggestion du président du Mexique, M. Lopes Mateos, selon lequel l'ONU devrait prendre l'initiative d'un accord par lequel tous les Etats s'engageraient à ne pas intervenir dans les affaires intérieures les uns des autres. Il s'agirait d'un accord international de non-ingérence et de non-intervention.

Cette consécration de la coexistence pacifique par l'ONU, a poursuivi le président yougoslave, empêcherait un pays ou un groupe de pays de se proclamer le seul champion des aspirations de l'humanité vers la paix et ne signifierait pas seulement l'absence du danger de guerre mais la fin de relations internationales fondées sur le droit du plus fort.

Les incidents

Par ailleurs, M. Adlai Stevenson, représentant permanent des Etats-Unis à l'ONU, a rendu de nouveau visite, ce matin, au maréchal Tito, et l'a assuré que "toutes les mesures ont été prises et continueront d'être prises" pour assurer sa sécurité aussi longtemps qu'il sera aux Etats-Unis.

La nuit dernière, deux jeunes Yougoslaves anti-titistes, ont réussi à tromper la surveillance de la police en empruntant un escalier de service et à gagner le couloir de l'appartement du maréchal, à l'hôtel Waldorf-Astoria de New York. Les jeunes gens furent interceptés par trois membres de la suite du président. Après une altercation, ils furent emprisonnés.

Le président Kennedy a demandé un rapport. Quelques heures plus tôt, une centaine de personnes avaient manifesté devant l'hôtel. Mécontent des mesures de sécurité, Tito a décommandé une réception fixée à jeudi soir.

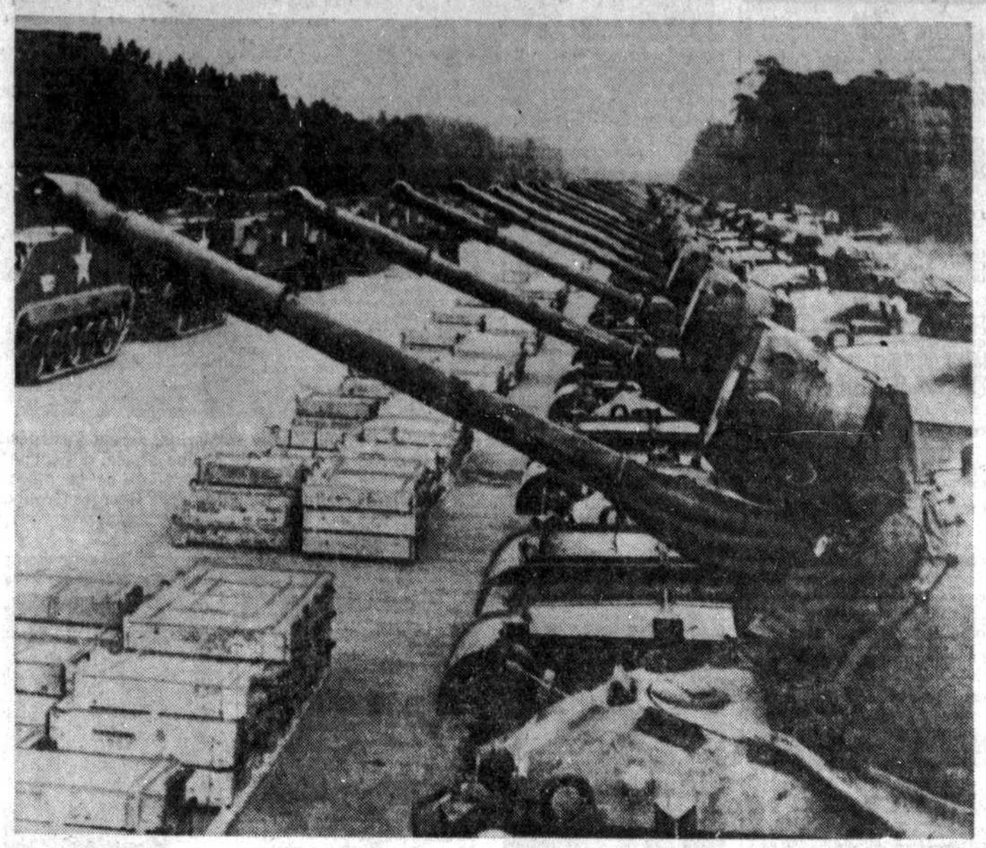

TOUT EST PRET — Chars et véhicules de transport de troupes sont prêts à recevoir les 16,000 soldats américains qu'un gigantesque pont aérien de 5,700 milles doit amener des Etats-Unis en République fédérale allemande. 48 heures après l'arrivée de la deuxième division blindée au complet en Allemagne, commenceront de grandes manoeuvres qui mettront aux prises, en Allemagne de l'Ouest, les deuxième et troisième divisions blindées américaines.

Castro réclame la fin de l'embargo américain

—Flora a fait 1,157 morts à Cuba
—La Havane refuse l'aide des E.-U.

LA HAVANE. (UPI-PA) — Le premier ministre Fidel Castro a demandé hier soir aux Etats-Unis de lever l'embargo économique contre Cuba, immédiatement. Il a toutefois précisé qu'il ne voulait pas de l'aide américaine.

Le leader communiste a affirmé, au cours d'un discours de trois heures, radio-télévisé de La Havane, que "la famine avait tué autant de personnes que les inondations" à la suite du passage de l'ouragan Flora qui a fait officiellement 1,157 morts. La province d'Oriente, à l'est, a subi toute la furie de la tempête.

M. Castro a ajouté qu'il y avait encore un grand nombre de disparus. "Nous ne voulons pas de l'aide impérialiste yankee, a-t-il dit, et nous n'en avons pas besoin. Ce qu'il nous faut, c'est que les Américains mettent fin à leur politique hypocrite et à leurs attaques".

COUPABLES

Fidel Castro a poursuivi que les Etats-Unis étaient coupables, dans une certaine mesure, du désastre subi par Cuba à cause de l'ouragan Flora, parce qu'ils ont, a-t-il dit, "empêché" des avions météorologiques de survoler Cuba.

Le chef du gouvernement cubain a parlé ensuite de la découverte d'un "complot" américain ayant pour but de faire sauter, à Gênes, en Italie, un navire en partance pour Cuba, l'"Antilla". "Les Américains veulent répéter l'affaire du "Coubre", a dit M. Castro.

En mars 1960, le "Coubre", un navire français chargé de munitions belges, a sauté dans le port de La Havane. Selon M. Castro, des saboteurs américains ont provoqué l'explosion.

Rationnement du sucre; hausse du prix de la bière

LA HAVANE. (AFP) — Un nouveau plan d'austérité économique va être appliqué à Cuba à la suite des désastres considérables provoqués par le passage, sur le pays, de l'ouragan Flora, a annoncé le premier ministre Fidel Castro dans son discours radio-télévisé d'hier soir.

Ce plan porte sur des articles de consommation courante et doit permettre d'obtenir une somme de 200 millions de pesos, nécessaire, a dit M. Castro, pour reconstruire les zones dévastées.

Il prévoit le rationnement du sucre, à raison de six livres environ par personne et par mois. D'autre part, les prix des cigarettes, de la bière, de la viande de boucherie et de la volaille vont être augmentés.

En ce qui concerne le rationnement du sucre, le premier ministre a expliqué qu'il était nécessaire pour permettre de faire face aux engagements commerciaux contractés, et obtenir les devises plus que jamais nécessaires dans la situation dramatique actuelle.

Le chef du gouvernement a ensuite lancé au peuple cubain un appel à la solidarité et au sacrifice. "Les ravages de l'ouragan ont plongé le pays dans une situation économique angoissante dont nous ne nous relèverons qu'à condition de ne pas être pusillanimes", a souligné M. Fidel Castro. Insistant sur la nécessité d'apporter aux sinistrés une aide immédiate, il a précisé que le gouvernement révolutionnaire avait réquisitionné 40,000 paires de chaussures envoyées par les Cubains exilés aux Etats-Unis à l'intention de leurs familles et qui se trouvaient dans les bureaux de douane de la Havane en attendant d'être délivrées à leurs destinataires.

E.-U.: poursuites contre 7 aciéries?

NEW YORK. (PA) — Sept importantes aciéries américaines ont reçu des subpoenas de la part d'un grand jury newyorkais. Selon certaines sources, il s'agirait d'une enquête sur les prix de l'acier

Toutefois, aucune des aciéries n'a confirmé cette version des événements, tandis que le secrétariat à la Justice, à Washington, a refusé tout commentaire. Un porte-parole de la société "Republic Steel" a fait savoir que les subpoenas ont surpris les milieux de l'industrie.

On se souvient qu'une augmentation générale de $6 pour la tonne d'acier avait été rescindée par l'industrie, en 1962, à la suite des pressions de la Maison Blanche.

Le président Kennedy a récemment fait connaitre ses inquiétudes au sujet des augmentations "sélectives" des prix de l'acier portant sur environ 70 pour cent des produits de cette industrie.

L'affrêtement n'empêcherait pas la vente de blé américain à l'URSS

WASHINGTON. (Reuter) — M. Luther Hodges, secrétaire américain au Commerce, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il ne pensait pas que la question des tarifs d'affrêtement des cargos américains créera des difficultés dans la conclusion des contrats de vente de blé américain aux pays du bloc soviétique.

M. Hodges a précisé que trois ou quatre pays communistes européens, dont l'URSS, sont à l'heure actuelle en contact avec des négociants privés américains. Les négociants, a rappelé M. Hodges, ne doivent conclure de contrat qu'à condition que le blé soit transporté par des cargos américains, des cargos battant d'autres pavillons faisant le complément en cas de nécessité. La Hongrie a soulevé des objections à cette condition.

Le monde fut à quelques minutes de la guerre nucléaire en 1962

Révélations hallucinantes de "Newsweek"

NEW YORK, (AFP) — Il y a exactement un an les Etats-Unis et l'URSS étaient à quelques heures de la guerre nucléaire. Dans la "salle de guerre" souterraine du département de la Défense, en cette troisième semaine d'octobre 1962, le symbole de commandement était "Defcon-2", c'est-à-dire "condition de défense 2". Il devait être suivi du symbole "Defcon 1" signifiant "état de guerre" si les Russes avaient mis à feu l'un des missiles pointés vers les Etats-Unis qu'ils avaient installés à Cuba.

L'hebdomadaire "Newsweek" révèle aujourd'hui, pour la première fois dit-il, l'état de préparation ultime dans laquelle se trouvaient les Etats-Unis l'an dernier à pareille époque. La guerre nucléaire et la destruction possible du monde ne paraissaient plus être qu'une question d'heures.

"Newsweek" décrit dans son numéro paru aujourd'hui la la scène qui se déroulait dans la "salle de guerre BD-927" du Pentagone. Là se trouvaient réunis une trentaine d'officiers dont le général Curtis E. Lemay, chef d'état-major de l'armée de l'air. Sept officiers et sergents contrôlaient les lignes relayant au président, au secrétaire à la Défense et au comité d'état-major les informations provenant du réseau de détection nucléaire.

Le "klaxon de la riposte"

Si les Russes avaient mis à feu un ou plusieurs de leurs missiles installés à Cuba, cette mise à feu aurait instantanément été détectée et relayée à la salle de guerre et les trois hauts personnages des Etats-Unis informés aussi instantanément.

C'est le président qui aurait alors déclenché le klaxon signifiant "Defcon-1" et automatiquement la riposte et la guerre, déclare "Newsweek". Au coup de klaxon présidentiel, précise l'hebdomadaire américain, deux officiers porteurs chacun d'une clé pendue au cou auraient ouvert une boite rouge.

Ils en auraient retiré 5 sachets de plastique contenant un message identique destiné aux commandements stratégiques de l'armée de l'Air de l'Alaska à Guam, de l'Espagne à l'Angleterre. Le message codé était simple : "Go to war" (c'est la guerre).

Détail curieux

Détail curieux que souligne "Newsweek". Dans la "salle de guerre", se trouvaient un officier et un sous-officier armés chacun d'un revolver dont la mission était d'abattre sur le champ tout membre de l'équipe qui, pris de panique, aurait fait le geste de presser, sans ordres, le bouton de la guerre.

Quelles étaient les mesures militaires déjà prises à ce moment-là par les Etats-Unis? Selon "Newsweek", 90 bombardiers B-52 chargés de bombes de 25 et 50 mégatonnes sillonnaient l'Atlantique attendant le signal. Au sol étaient prêts à prendre l'air 550 autres B-52, 800 B-47 et 70 B-58. D'autre part, 8 sous-marins nucléaires "Polaris" dans l'Atlantique nord pointaient leurs 128 missiles en direction de la Russie. Les porte-avions des 6e et 7e flottes américaines étaient prêts à lancer leurs bombardiers nucléaires. Et sur le territoire des Etats-Unis 102 missiles Atlas, 54 missiles Titan et 12 missiles balistiques intercontinentaux "Minuteman" attendaient leur mise à feu.

A ce moment-là, à Cuba, l'URSS disposait de missiles de 1,200 milles de portée, prêts à la mise à feu, cette série devant être renforcée de missiles de 2,000 milles de portée qui auraient été prêts et installés en décembre 1962, selon "Newsweek".

L'ONU refuse Pékin pour la 14e fois!

NATIONS UNIES. (PC) — Pour la 14e année consécutive, le problème de l'admission de la Chine populaire au sein de l'Assemblée générale des Nations unies a abouti à une impasse. Par un vote de 57 contre 41 et 12 abstentions, le gouvernement de Pékin s'est vu refuser un siège au sein de l'organisation internationale.

Le débat et le vote se sont déroulés selon un schéma presque traditionnel. En faveur de la motion : la Grande-Bretagne, l'Inde et la plupart des nations afro-asiatiques. Contre la motion : notamment les Etats-Unis, le Canada. L'année dernière, le vote avait été de 56 voix contre 42 et 12 abstentions.

Cependant, cette année, c'est l'Albanie qui a présenté la motion, à la place de l'Union soviétique. Celle-ci s'est contentée de soutenir le projet, sans toutefois utiliser le vocabulaire "de la guerre froide". Le Cambodge a appuyé la proposition, alors que les années précédentes un autre pays communiste se chargeait de ce rôle.

La plus grande partie du débat a porté sur le conflit politique entre Moscou et Pékin. Le délégué américain, M. Adlai Stevenson, a soutenu que la Chine populaire ne pouvait être admise à l'ONU puisqu'elle rejetait la politique de coexistence pacifique du premier ministre Khrouchtchev.

M. Stevenson a dénoncé la Chine communiste comme la seule nation au monde qui prône le recours à la violence comme moyen de régler les conflits internationaux.

M. Behar Shtylla, ministre albanais des Affaires étrangères, a vivement répliqué que les Etats-Unis avaient été les agresseurs en Corée du Sud et au Sud-Vietnam. A Formose, a-t-il ajouté, les Etats-Unis ont occupé l'île pour s'en servir comme d'un tremplin contre la Chine continentale. Il a affirmé que les Etats-Unis s'opposaient à l'admission de la Chine parce que cela contrecarrait leur politique de domination mondiale.

D'autres pays communistes, tout en appuyant la mesure albanaise, ont éivité de lancer les attaques traditionnelles contre les Etats-Unis.

Au cours du vote le Yémen, dirigé par un nouveau gouvernement depuis un an, a été le seul pays à renverser son attitude de l'année dernière, votant pour la proposition cette année.

Chypre, qui s'était abstenue les deux dernières années, a voté contre la proposition, comme aussi le Togo et la fédération de la Grande Malaisie. Le délégué de l'Ethiopie, qui avait voté en faveur de la motion l'an dernier, était absent hier au moment du scrutin.

Ultimatum de Washington à Diem:

La garde d'élite devra combattre le Vietcong ou perdre l'aide USA

SAIGON. (PA, AFP, UPI, Reuter) — Le gouvernement américain a déclaré, hier, qu'il cesserait de financer les unités d'élite de l'armée sud-vietnamienne à moins qu'elles ne reprennent les opérations contre les guérilleros communistes.

En plus de l'aide militaire américaine, ces forces recevaient quelque $300,000 par mois de la CIA pour combattre l'infiltration communiste.

On apprend de source fiable que ces unités, qui sont commandées par le colonel Le Quang Tung sous la direction générale de Ngo Dinh Nhu, sont cantonnées depuis le mois d'août dans la capitale vietnamienne et ont pour tâche de défendre le régime Ngo Dinh Diem.

Par ailleurs, l'opération de nettoyage d'envergure déclenchée depuis dimanche soir à une trentaine de milles de Saigon, avec participation d'environ 5,000 hommes, n'a pas permis d'accrocher sérieusement le Vietcong.

On apprend en effet, de source américaine généralement bien informée, que le bilan de l'opération pour la journée d'hier s'est soldé, du côté gouvernemental par deux tués et 18 blessés, dont onze par des mines ennemies, et du côté vietcong par deux tués, huit blessés et un prisonnier.

D'autre part, le gouvernement du Sud-Vietnam a révélé, hier, qu'il avait écrasé une tentative de subversion organisée par des étudiants en vue de renverser le régime du président Ngo Dinh Diem.

L'agence "Vietnam Press" a signalé l'arrestation de Phan Xuan Hoang, âgé de 20 ans, leader d'un groupe "d'étudiants libres".

L'agence n'a pas précisé la date de l'arrestation de Hoang, mais elle a affirmé que 17 étudiants ont été appréhendés samedi dernier pour avoir distribué des imprimés attaquant le régime Diem et lançant un appel en faveur d'une grève générale des étudiants.

Enfin la mission d'enquête des Nations unies au Vietnam a quitté New York, hier, pour Saigon. Invitée par le gouvernement de la république du Vietnam, la mission, dont les membres ont été désignés par le président de l'Assemblée générale de l'ONU, va examiner sur place la condition des bouddhistes au Vietnam-Sud et les relations du clergé bouddhiste avec le gouvernement Ngo Dinh Diem.

La mission est composée de représentants de l'Afghanistan, du Brésil, de Ceylan, de Costa Rica, du Dahomey, du Maroc, et du Népal. Ils sont accompagnés notamment par M. John Humphrey, directeur de la division des droits de l'homme du secrétariat de l'ONU. La question du Vietnam avait été portée à l'ONU sous le titre de "violation des droits de l'homme dans le Vietnam du sud".

M. Ilhan Lutem, également de la division des droits de l'homme, M. Alain Dangeard, du bureau du secrétaire général U Thant, et M. Valieri Stavridi, du service d'information de l'ONU, accompagnent également la mission.

VU DE WASHINGTON

Chez les Soviétiques, une obsession: le péril jaune

par M. P. Dean
exclusif à La Presse

Les diplomates russes cherchent indirectement à réduire les tensions entre la Chine communiste et les Etats-Unis. Ils s'attendaient à l'extraire de la proposition albanaise voulant que la Chine communiste remplace Formose aux Nations-Unies. Ceci, disent les Russes, va aggraver la psychose chinoise et pourrait mener à des hostilités.

Mon impression est que ces diplomates russes sont sincères; ils semblent avoir vraiment peur de ce que Pékin pourrait faire. Ils redoutent surtout un conflit militaire entre Formose et la Chine communiste, parce qu'ils prennent Tchang Kaï-chek au sérieux quand il menace d'attaquer la Chine continentale cette année.

Une discussion avec des Russes à ce sujet est assez marrante. Ils ne parlent pas en communistes internationalistes, voulant aider le frère jaune. Ils parlent plutôt comme des sénateurs américains des Etats du sud. Ils se gardent bien de dire les mots "le péril jaune" mais c'est évident qu'ils en sont obsédé.

Sans façon, ils expriment leurs doutes sur la stabilité mentale des Chinois, sur leur manque de compréhension de la situation contemporaine.

"On ne sait jamais avec ces gens-là; ils ne sont pas comme nous autres Européens."

Des millions gaspillés

Cela fait bien raciste, n'est-ce pas ? Et pourquoi pas ? Toutes les théories communistes sur le frère opprimé africain ou asiatique ont été prouvées fausses. Moscou a dépensé des millions depuis 1917 à faire la propagande parmi les indigènes des colonies occidentales. La Russie maintenant des écoles où ces gens-là recevaient de l'entrainement dans l'art révolutionnaire. Radio-Moscou, pendant des dizaines d'années, était la seule source de slogans révolutionnaires pour l'Afrique et l'Asie.

Naturellement, la Russie s'attendait que tous les Africains et tous les Asiatiques se tourneraient vers le communisme, dès qu'ils auraient obtenu leur indépendance, surtout parce que plusieurs des leaders des mouvements d'indépendance maintenaient une liaison étroite avec Moscou.

Et voilà que ces messieurs africains et asiatiques se comportent souvent comme des petits bourgeois. Ou, s'ils proclament le "socialisme", il s'agit d'un socialisme tout à fait à leur façon, imprégné d'un nationalisme farouche et même de racisme antiblanc qui s'applique avec impartialité aux Russes comme aux anciens maitres coloniaux.

Chaque fois qu'un diplomate communiste en Afrique tâche de guider ses anciens élèves, les dignitaires africains, il se fait engueuler ou même mettre à la porte. Il n'est guère étonnant que les pauvres Russes soient abasourdis. Même parmi les intellectuels africains et asiatiques qui sont membres du secrétariat de l'ONU, les Russes n'en trouvent pas beaucoup avec qui ils peuvent s'entendre; et il y en a. Dieu sait, qui se disent marxistes, parmis ces Africains et ces Asiatiques. Soit dit entre parenthèses, les Russes sont toujours choqués quand un Asiatique se dit marxiste. Il blasphème, aux yeux des Russes, qui trouvent les soi-disant marxistes africains et asiatiques tout à fait puérils.

Des amis incompréhensibles

Mais ils les trouvent surtout incompréhensibles. Le pauvre diplomate russe constate qu'il s'entend beaucoup plus facilement avec les exploiteurs impérialistes d'hier qu'avec leurs victimes. C'est une des raisons pour laquelle Moscou a peur.

Actuellement, les Russes craignent que les deux Chines vont s'affronter, soit parce que Pékin perdrait son équilibre mental à cause de son isolement, soit parce que Tchang Kaï-chek vieillit et ne peut pas attendre longtemps pour le retour à la Chine.

"Le monde entier est mis en danger," disait un diplomate russe parce que Mao Tsé-toung et Tchang Gai-shek sont convaincus, l'un aussi bien que l'autre, qu'ils auraient moins à perdre dans une guerre que la Russie ou l'Amérique. Si Tchang Kaï-chek se mettait dans la tête de faire un débarquement, est-il inconcevable que dans une année d'élection, Kennedy permettrait à Pékin d'écraser Formose. Si c'est Mao qui attaque le premier, la même question se poserait. Et est-ce que la Russie pourrait se tenir à l'écart si les Etats-Unis bombardaient la Chine continentale."

Ce n'est pas la première fois que ces questions ont été discutées. Mais les Russes semblent plus inquiets qu'auparavant.

Election de 5 juges à la Cour internationale

NATIONS UNIES (PC) — Le Conseil de sécurité des Nations unies et l'Assemblée générale ont élu 5 juges à la Cour internationale de Justice, pour remplacer les vacances qui se produiront en février. Les 5 juges élus sont sir Gerald Fitzmaurice, du Royaume-Uni; Luis Padilla Nervo, du Mexique; André Gros, de France; Muhammad Zufrulla Khan, du Pakistan, et Isaac Forster, du Sénégal. L'élection s'est déroulée hier alors que le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ont procédé au vote, élisant les 4 premiers juges au premier tour de scrutin, M. Forster étant élu au second tour. Le vote était secret. Les juges occuperont leur poste pour une durée de 9 ans, au salaire de $20,000 plus les comptes de dépense. Il y avait 19 candidats aux 5 postes. Ils représentaient 18 pays. Les 5 postes qui vont être vacants étaient occupés par 3 Latino-américains et 2 Européens.

Le conflit algéro-marocain

Nasser propose un sommet à quatre

LE CAIRE (Reuter, AFP, PA, UPI) — Au moment où, après une accalmie de 48 heures, on signale de nouveaux engagements militaires à la frontière algéro-marocaine, le président Nasser révèle qu'il a écrit au président algérien Ben Bella et au roi Hassan du Maroc pour suggérer une rencontre au sommet entre les quatre grands voisins arabes, soit l'Algérie, le Maroc, la Libye et la Tunisie.

L'Algérie, au dire du président égyptien, ne peut se permettre de perdre un homme de plus et tout conflit entre Etats frères est "une perte pour le nationalisme arabe".

Médiation de Sélassié

L'empereur d'Ethiopie, Hailé Sélassié, a conféré avec le président algérien Ben Bella durant 45 minutes aujourd'hui, et tout laisse prévoir qu'en plus des questions discutées lors de la conférence africaine d'Addis Abéba, il a également été question du projet d'une rencontre au sommet entre Ben Bella et le roi Hassan (du Maroc) en vue d'en venir au plus tôt à une trêve en ce qui concerne la querelle de frontières.

L'empereur d'Ethiopie, annonce-t-on par ailleurs, prendra l'avion demain pour se rendre à Tunis afin de rencontrer le président Bourguiba, lequel favorise de son côté une médiation faite par le truchement des ministres des Affaires étrangères pour en venir à un règlement du confli algéro-marocain.

Le différend se complique du fait que le Maroc prétend que, durant la longue guerre pour l'indépendance, le gouvernement en exil d'Algérie a promis de céder au Maroc la bande de territoire qui est actuellement contesté, et ce, en témoignage de gratitude pour l'aide marocaine dans la guerre contre la France.

Mais depuis lors, plusieurs des membres de l'ancien gouvernement rebelle ont fui vers l'exil lors de l'accession au pouvoir de Bel Bella et ce dernier soutient maintenant qu'il n'est pas intéressé à des "subtilités légales" soulevées à l'époque ou le pays était en état d'urgence.

Le territoire contesté s'étend sur une distance de 600 milles, le long de la frontière algéro-marocaine, et était considéré comme sans valeur jusqu'à ce que de riches dépôts de fer, de charbon et d'autres minéraux furent découverts il y a quelques années.

TASS commente

L'agence TASS affirme aujourd'hui que les "monopoles capitalistes, craignant pour leurs bénéfices", ont lancé le "Maroc à-demi féodal contre la jeune République algérienne".

"Des centaines d'officiers et techniciens militaires français", ajoute l'agence, servent dans l'armée marocaine, et beaucoup d'entre eux participent aux combats contre les forces algériennes.

Pour la France, prétend TASS, "c'est la guerre du minerai, et si le territoire (contesté présentement) revenait au Maroc, la compagnie Rothschild trouverait très pratique d'acheminer depuis là des matières premières pour ses usines de France".

L'agence affirme enfin que les banquiers français, dont les biens ont été nationalisés en Algérie, "rêvent de vengeance".

LA COUR SUPREME des Etats-Unis a ordonné la revision de la cause de Vito Genovese, 66 ans, condamné à 15 ans de détention pour trafic de narcotiques. Genovese est réputé comme l'un des chefs de la pègre américaine. Il purge sa peine au pénitencier de Leavenworth, au Kansas. (téléphoto PA)

Les anglicans seraient prêts à accepter la papauté

CITE DU VATICAN. (PA) — Le chef du groupe des observateurs de l'Eglise anglicane, au Concile oecuménique du Vatican, a déclaré hier soir que si l'unité chrétienne était jamais réalisée, le pape serait le chef de l'Eglise.

Le très rév. John Moorman, évêque de Ripon, en Angleterre, a dit croire que la communion anglicane, dans son ensemble, "serait prête à accepter le fait de la papauté, bien que la plupart auraient beaucoup de difficulté à reconnaitre le fondement sur lequel la papauté repose."

L'évêque Moorman a dit au cours d'une entrevue qu'au point de vue historique et interprétation des Ecritures, "on a donné beaucoup trop de signification aux paroles de Notre Seigneur à saint Pierre.

La foi catholique considère que le Christ a ordonné à saint Pierre de fonder l'Eglise et que le pape est le successeur direct à l'autorité de saint Pierre.

L'évêque Moorman dit que la foi anglicane a vécu 400 ans séparée du siège de Rome, "et depuis ce temps, les prétentions du pape ont augmenté, particulièrement avec le décret de l'infaillibilité — en 1870".

Mais il a ajouté que s'il doit y avoir une autorité finale parmi les chrétiens, "il devra y avoir un chef central de l'Eglise, et ce chef devra évidemment être l'évêque de Rome — le pape."

Le diaconat

L'évêque Moorman est l'un des 63 délégués observateurs non-catholiques qui assistent aux délibérations du Concile oecuménique dont l'un des objectifs, est d'ouvrir la porte à l'unité chrétienne éventuelle.

L'évêque de Ripon s'est également déclaré en faveur de la création, par le Concile, d'un diaconat permanent qui ne serait pas forcé au célibat.

Un tel diaconat a été discuté aux séances du Concile, la semaine dernière, et la question sera éventuellement soumise à un vote.

"Un diaconat permanent d'hommes qui seraient libres de se marier, renforcirait considérablement la ressource de l'Eglise", a dit l'évêque Moorman. Il a précisé que l'Eglise anglicane a trois ordres d'évêques, ministres et diacres, qui sont tous libres de se marier.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
790	Abitibi	49¾	49½	49½
75	Abitibi pr	25½	25	25
125	Algoma	57½	57½	57½
3675	Alumin	29⅝	29½	29⅝
2850	Alum. 4½p	41	40½	40½
—	Alum 1 p	22	22	—
195	Alum 2 p	47½	47½	47½
—	Ang Cdn p	51½	51½	—
—	Ang. T 4½p	45	45	—
—	Ang. T 265p	52¾	52¾	—
—	Ang. T2.90p	52¾	52¾	—
—	Argus	11⅝	11⅝	—
—	Argus 2.60p	52¼	52¼	—
—	Argus 2.70p	52⅜	52⅜	—
200	Argus C p	9¼	9¼	9¼
250	Asbestos	23¼	23	23
—	Atl Sug	19¼	19	—
—	Bail S 5¾p	25	25	—
175	Banq CN	79½	79½	79½
115	Banq Imp	64¼	64¼	64¼
550	Banq Mont	64¾	64¾	64¾
500	Banq N-E	71½	71½	71½
525	Banq P C	53⅝	53⅝	53⅝
52	Banq Roy	74¾	74¾	74¾
—	Banq Tor-D	62¾	62¾	—
—	Bath Pow	17⅞	17⅞	—
—	Bath Pow A	52	52	—
2270	Bell Phone	54⅛	53⅞	54⅛
—	Bow C 5 pr	51½	51½	—
—	Boy Merc Pr	51¼	51¼	—
—	Bow Paper	6⅜	6⅜	—
300	Brazil	265	265	265
800	BA Oil	27⅞	27⅝	27⅞
750	BC Forest	23½	23	23
100	BC Power	25⅝	24⅝	24⅝
650	BC Phone	56¾	56¾	56¾
—	Brockv Pr	7¼	7¼	—
—	Brown	15⅞	15¾	—
—	Bruck 'A'	25	25	—
100	Bruck 'B'	8¼	8¼	8¼
—	Build Prod	25½	25½	—
400	Cal Pow	21¼	21¼	21¼
50	Can Cem	37½	37½	37½
—	Can C Pr	27½	27½	—
—	C Dm Sg	25½	25	—
—	CI Fndry	21¼	21¼	—
—	Can Malt	21⅞	21⅞	—
—	C Safw 4.40	96	96	—
56	CSL	56	56	56
—	C S L p	13	13	—
50	C Avia	10½	10½	10½
2000	C Brew	10¼	10¼	10¼
25	C Brw p A	50⅜	50⅜	50⅜
—	C Brw p B	52¾	52¾	—
—	C Br Alm	9¼	9¼	—
1920	Chemcell	12¾	12⅝	12¾
—	Id 1.75 p	37	37	—
2250	C Chem w	5⅛	5⅛	5⅛
—	C Conv B	5¼	5¼	—
400	C Hydroch	16⅜	16⅜	16⅜
400	CIL	17⅜	17½	17⅜
1	CIL p	83½	83½	—
650	C Int pw	15¼	15¼	15¼
220	C Int Pw p	47½	46½	46½
300	C Marconi	395	395	395
—	C Pack Pr	12½	12½	—
2270	CPR	34⅝	34⅝	34⅝
550	C Pet Pr	12⅜	12⅜	12⅜
—	C Vickers	20	20	—
25	Canada Wire	7½	7½	7½
800	C Del Rio	780	780	780
—	CKP Dev	13⅛	13⅛	—
—	Coghlin	5¼	5¼	—
—	Col Cell	8¾	7¾	—
760	Cons MS	29½	29½	29½
—	Cons Text	8½	8	—
150	Consu Glass	11¼	11¼	11¼
—	Corby 'A'	19⅜	18½	—
100	Cor Credit	6¼	6¼	6¼
25	Credit Fonc	77	77	77
—	Crown Crk	70	70	—
150	Cr Zell 'A'	26¾	26¾	26¾
100	Denison	10⅛	10⅛	10⅛
255	Dist Seag	54	53⅜	53⅜
200	Dome Pete	13⅜	13⅜	13⅜
150	D Bridge	17½	17½	17½
700	D Coal Pr	17½	17½	17½
200	D Corset	25	25	25
250	D Fndry	67	66¾	66¾
500	D Glass	18¼	18¼	18¼
—	D Glass	21	21	—
—	D Lime	7	7	—
—	D Lime	210	210	—
250	D Steel	16¼	16¼	16¼
5250	D Stores	16½	16⅛	16⅛
4130	D Tar	17¼	17¼	17¼
370	D Text	20½	20⅜	20½
—	D Text	150	150	—
—	Donohue	24⅞	24¾	—
—	Du Pont	40	40	—
700	Dupuis A	11¼	11¼	11¼
—	Enamel A	7	7	—
430	Falcon	53½	53	53
—	Fam Play	19	19	—
—	Fleetwood	21	21	—
200	Foundation	7⅞	7⅞	7⅞
100	Fraser	31	31	31
—	Fr Pete	295	295	—
—	Frosst A	17½	17½	—
—	Gen Bake	15½	15½	—
—	Gen Dynam	26½	26½	—
—	Gen Motors	84⅜	84⅜	—
—	GS Wares p	90	90	—
—	GrBr C Inv	12	12	—
90	GrBr C pr	47½	47½	47½
—	Gr Wpg G	18	18	—
695	G L Paper	23¼	23¼	23¼
—	Handy And	13½	13½	—
—	Hardee	235	235	—
700	Hawk Sidd	6	5⅞	6
—	Hollinger	27	27	—
1325	Home O A	13⅜	13½	13⅜
4500	Home O A	14¾	14½	14¾
—	Horne p 2	15	2 15	—
—	H Cmith p	44	44	—
—	HudBay MS	55⅞	55⅞	—
200	HudBay Co	15	15	15
100	Husky Oil	6	6	6
750	Imp Oil	43¼	42½	43¼
1000	Imp Tob	13¾	13⅜	13⅜
2705	Ind Accep	23¼	22⅞	23⅛
—	I A2.25Pr	48½	48½	—
60	I Ac4.50Pr	97	97 b	97
—	Inland C P	16½	16½	—
—	Inind Gas	6½	6¾	—
1025	Int Nickel	64⅝	64⅝	65
—	Int Pap	37¾	37⅝	—
1100	Int Util	23½	23¼	23⅜
—	Int Ut P	48¾	48¾	—
50	Interprv PL	84½	84½	84½
100	Jamaica PS	10⅝	10⅝	10⅝
—	Labatt	11¼	11⅞	—
400	Lau F A	13⅜	13¼	13⅜
—	Loblaw A	7¾	7¾	—
600	Loblaw B	7¾	7¾	7¾
—	Loeb M	20	20	—
—	MacKinnon	7	7	—
—	MacLoren A	21¾	21¾	—
100	MacLaren B	22	22	22
850	MacM Pow	26	25¾	26
—	Mail Pr	95	95	—
300	Maritime T	21	21	21
625	Mass F	15¾	15¾	15¾
25	Mass F Pr	109	109	109
—	Met Stores	8¼	8¼	—
—	Miron Pr	11¾	11⅝	—
z15	Molson A	28	28	28
225	Molson B	30	30	30
100	Mtl Loco	12⅛	12⅛	12⅛
10	Mtl Trust	99	99	99
200	Moore Cor	50¾	50¾	50¾
—	Morse Rob A	9¼	9¼	—
—	Morse Ro B	6½	6½	—
—	Nat Drug	16	16	—
—	NFLD Light	11¾	11¾	—
375	Noranda	37⅞	37¾	37⅞
200	N S Light	24¾	24¾	24¾
530	Ogilvie	14	14	14
—	Ogilvie P	38	38	—
—	Ont Steel	22	21½	—
150	Pac Pete	12½	12½	12½
100	Page-Hers	19	19	19
—	Penmans	29	29	—
—	Placer	27½	27½	—
2900	Pow Corp	10⅝	10¼	10⅜
955	Price Br	37½	37⅜	37½
—	Price Pr	87	87	—
—	Qn Gas	8¾	8¾	—
55	Qn Gas P	109	108	108½
57	Que Phone	45	45	45
—	Q Ph 58 P	21	21	—
—	Qu Ph 61 P	21	21	—
—	Reed Paper	8⅜	8⅜	—
—	Reitmans	12⅛	12⅛	—
—	Reitmans A	9¾	9¾	—
200	Rio Algom	14⅜	14⅜	14⅜
100	Rolland	22	21	—
—	Rolland Pr	90¼	90¼	—
z25	Rothmans	8¼	8¼	8¼
—	Russel A	10	10	—
—	SL CrpAP	100	100	—
250	Salada E	11⅛	11⅛	11⅛
—	Scott LaS	7	7	—
—	Sha Ind	4.90	4 90	—
—	Shaw 4pr	44	44	—
z5	Shell In P	27½	27½	27½
—	Shell I wt	6.15	6.15	—
1350	Shell Oil	17	16⅞	16⅞
—	Sher Will	23	23	—
2095	Shop Save	10⅛	10⅜	10⅜
1123	Sicard	8⅛	8⅛	8⅛
223	Simpsons	38	37⅞	37⅞
—	Southam	29½	29	—
—	Std S Steel	11⅜	11⅜	—
2860	Steel Can	22⅜	22½	22⅜
70	Steinberg	22¼	22¼	22¼
—	Texaco Can	17⅜	17⅜	—
720	T Fin 9	11½	11¼	11⅜
375	Tr-Can Crp	10¼	10¼	10¼
30	Tr-Can PL	33⅜	33⅜	33⅜
z75	Tr Mt PL	15¼	15¼	15¼
z25	Turnbull El	11½	11½	11½
100	UN Steel 4	50	4 50	4 50
—	Viau	11½	11½	—
150	Walk GW	58	57⅜	57⅜
—	W & Kn	65	65	—
300	W Coast Tr	16¼	16⅛	16½
—	W Pac Pd	18⅜	18⅜	—
—	Weston A	16⅜	16⅜	—
300	id "B"	18	18	18
—	Zeller's	35	35	—
—	id Pr	48¼	48¼	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
3000	Ajax	14	13	13
—	Alpha	155	156	—
—	Alpha A	395	395	—
—	Alscope	69	69	—
500	Alsof	16	16	16
—	AMg Beau B	6	6	—
17500	Amerantium	9	8	8
1700	A A Mulyn	205	200	203
—	Ang C Pp	39	39	—
3000	Anthonian	8	8	8
—	Arno	5	5	—
3400	Atlas Tel	285	280	285
1300	Augustus	20	20	20
5000	Band-Ore	10	10	10
3500	Bateman	6½	6	6
—	Beau Placer	9½	9½	—
1500	Burnt Hill	25	24	25
—	Bx Bch 55	31½	31½	—
—	Blue Bon	325	320	—
—	Bluewater	19	19	—
—	Bornite	12	12	—
—	Bouzan	61	61	—
5000	Brunetu	26	25	25
—	Brunswick	515	515	—
—	Cal Ed	19½	19½	—
—	Calumet	3	3	—
400	Camp Chib	370	360	360
—	C Colliери	8	8⅝	—
—	C Delhi	390	390	—
200	C Dredge	325	320	325
—	CI Inv T	26½	26	—
—	C Intrbn	295	280	—
800	Cdn Gen	125	120	120
—	Canorama	11	11	—
—	Camflo	91	91	—
—	Carbec	6½	6½	—
—	Cartier-Que	5	5	—
—	Casavant	465	465	—
—	Catelli A	33	33	—
—	Chemalloy	52	50	—
50	Cessland	140	140	140
—	Chib Copper	8	8	—
—	Chipman	3½	3½	—
—	Civland Cpr	3½	3½	—
—	C Bnes M	450	450	—
1400	Com O & G	75	70	75
—	C C Cad	4½	4½	—
—	C Div Sec	90	90	—
—	C Div Sec	25⅞	24	—
4500	C Mogador	32	31	32
300	C New Pac	12½	12½	12½
300	Cons Pap	39⅝	39⅜	39½
—	Copstream	13	13	—
200	Couvrette	11½	11½	11½
—	Crusade	4½	4½	—
2700	Delta Elec	240	230	235
—	Denault	18¼	18¼	—
—	Dome	28⅛	28½	—
—	D Explorer	30	28	—
—	Dom Leas	21	21	—
—	D Ollelot	27	27	—
—	Drum W	9⅝	9⅝	—
6300	Dumagami	126	124	124
1500	Dumont	20	20	20
2800	East Sull	250	235	250
300	East Vent	147	147	147
—	Eldedr	85	84	—
—	Electroll	10¼	10¼	—
1000	Equity Expl	8	8	8
4000	Fab Met	11½	11	11½
—	Fiscal	8½	8½	—
—	Fiscal p	18½	18½	—
—	Flint Rock	30	30	—
—	Fontana	3½	3½	—
500	Fort Relian	16	16	16
4500	Fox Lake	15	15	15
600	Frigistors	70	75	80
—	Fundy	7	7	—
—	Futurity	15	15	—
300	G Autotro	370	370	370
200	Glen Lake	125	125	125
—	Gold Age	17	16	—
—	Gul-Por Ur	8	8	—
—	Hastings	90	90	—
—	Hubbar A	26¼	26¼	—
—	Inspiration 2	00	2 00	—
—	Int Atlas	110	110	—
1000	I Ceram	5½	5½	5½
900	I Helium	175	171	175
—	Int Pts Pr	22½	22½	—
—	Intp Dredg	10	10	—
600	Inv Fund	51½	51½	51½
35	id 6 Pr	52½	52½	52½
—	Iso	162	155	—
200	Jockey	335	335	335
21200	Jubilee	2 70	2 30	2 30
—	Keeley	22	21	—
1000	Kiena	4 30	4 30	4 30
—	Kodiak Pete	99	95	—
—	Lab Acep	8¼	8¼	—
—	Labrador	34¼	34¼	—
1300	Laduboro	103	101	103
—	Lait Lecelerc	7⅝	7½	—
—	L Dufault	820	815	—
—	Lambt A	19	19	—
—	Lamontag A	9½	9½	—
5500	Lingside	4	4	4
—	Lowney	23	23	—
1000	Malartic HY	54	52	54
—	Massval	8	8	—
—	McIntyre	46¾	46¾	—
6500	McKenney	17½	15	16½
5500	McAdam	40	36	37
—	Melchers	5½	5½	—
—	Merc Chip	8	8	—
13700	Merrill	91	86	88
—	Mid Chib	30	26	—
2400	Midepsa	138	130	135
—	Min Corp	19½	18⅞	—
1200	iMstango	24½	22½	24½
—	Molyb	45	45	—
1500	Monpre	6	6	6½
16000	Mt Pleasant	86	83	86
—	M R Darl	6½	6	—
—	M R Rice	11¾	11¾	—
200	N Aut Vnd	130	130	130
—	Native Min	10	9	—
500	N Formq	3½	3½	3½
150	Nfld Light	11¾	11¾	11¾
8000	Newrich	26	25	26
5000	N W Amulet	9	9	9
—	Nocana	5	5	—
—	Norac iFn	11½	11½	—
2000	N A Asbestos	6	6	6
350	N A Rare M	30	30	30
33400	Northernx	185	165	171
—	Norac Pm	11½	11½	—
125	N Canalack	6	6	6
1000	Opemisca Ex	15½	15½	15½
—	Orchan	315	315	—
—	PA Inv	365	365	—
—	Pat Silver	13	10½	—
—	Paudash	5½	5½	—
1500	Peace Riv	460	425	450
—	Pennbec	5	5	—
1000	Phoenix O	65	63	63
—	Pitt Gold	5	4	—
16500	Porcupine	4!	4½	4½
—	Pow C I p	45	45	—
100	Pwr C p	11⅛	11⅛	11⅛
—	Que Chib	16	16	—
500	Que Cob	225	215	215
100	Que Lith	230	230	230
500	Que Smelt	14	14	14
—	Que Ph 55	19½	19½	—
—	Raglan	61	61	—
—	Red Crest	2½	2½	—
—	Ruby Foo	260	260	—
400	St L Col	300	280	280
—	St Law D	97	90	—
—	Sangamo	10⅜	10⅜	—
1500	Saucon D	35	35	35
1000	Silver R	31	30	30
2500	Silver Sum	56	54	56
2500	Silver T	23	23	23
—	Sobey's	$14¾	14¾	—
13000	S Dufault	14	13	13½
—	SC Po 6 P	115	115	—
—	Spartan Air	38	38	—
25200	Stairs Ex	248	238	246
1000	Stand Gold	9	9	9
—	Sullivan	172	172	—
—	Superpac	5⅜	5⅜	—
—	Surluga	80	67	—
5500	Tache	16	16	16
200	Talisman	70	70	70
—	Tazin	8	8	—
—	Tib Expl	5½	5	—
8000	Titan	6½	6½	6½
—	U Asbestos	275	275	—
100	U Corp 'B'	28	28	28
9000	U Obalski	68	66	67
—	U Towns El	16¼	16¼	—
—	Upper Ca	145	145	—
—	Val Mar	490	490	—
—	Vander H	100	100	—
—	Vanguard	6½	5	—
—	Virginia	3	3	—
—	Wabasso	15	15	—
—	Wesdon	4	4	—
—	Westburne	85	82	—
1500	West Heli	31	26	31
—	Westeel	$10½	10½	—
6000	Westville	3½	3½	3½
—	York Spec	5¼	5¼	—

SERVICES PUBLICS

		Achat	Vente
1963	Anglo Teleph 6	101	—
1966	Avalon Tel 3½	93½	—
1979	Bell Teleph 3¾	84	85
1984	Bell Teleph 5½	100	101
1978	Bell Teleph 6¼	105	106½
1976	Bowat Pow 3¾	93	—
1970	Brazil Trac 4¾	70	75
1983	BC Teleph 5¼	95	97
1972	Calg Power 3¼	85½	—
1968	Cdn Electric 4	91½	—
1962	Cdn Nat Gas 5¾	100	—
1977	Consum Gas 5¾	99½	—
1977	East Lt & P 4	69	90
1977	Gt Lt & Pwr 5¾	100	102
1974	Marit Electric 4	84	—
1974	Nfld Lt & P 4¾	99½	—
1979	Nfld Lt & P 5½	96½	—
1982	N On N Gas 5½	99½	—
1981	N Telephone 6	101	—
1977	Power Corp 3½	98½	99½
1977	Power Corp 6	101	96½
1985	Q Nat Gas 5¾	93	95
1977	Que Tel 5	97	101
1982	Steinberg 6	100	102
1977	Union Gas 5	95	97
1981	Union Gas 5¾	100	102

IMMEUBLES

1978	Brant Cr Real 5	94	—	
1968	Eaton's Real 3½	93	94	
1978	Eaton's Realty 5	94	96	
1983	Lob. Leased 5½	96½	100	

MUNICIPALITES

1973	Mtl, 3, 1er nov.	77½	79½
1981	Mtl 5½, 1er déc.	93	97
1982	T. Met. 5½, 15	98	100
1980	Ont. 5½, 2 juin	98	100
1980	Van 6, 15 juin	100	102

EMPRUNTS CONVERTIBLES

1966	Abitibi P & 4½	105½	107½
1971	Brazilian T. 4½	70	74
1973	Can Delhi 5½	96	98
1977	Cdn Utilities 5¾	127	128
1978	Gryhnd Lines 5½	185	—
1971	Home Oil 5¾	100	—
1976	Home Oil 6	123	127
1976	Inla Cement 4½	91	—
1977	Inland N Gs 5½	97	99
1976	Loblaw 4¾	119	—
1977	Pac Pete 5	108	111
1976	Simpson's 5	148	—
1979	Simpson's 5½	107	109
1982	Steinberg Prop 6	100	—
1988	T.C.P 5	136	139

GOUVERNEMENT DU CANADA

4	15 déc.	1963	99¾	100¼
3¼	1er sept.	1965	99¼	99¾
4½	15 déc.	1966	99½	100½
2¾	15 juin	1968	93	94
5½	1er juillet	1969	102½	103½
4¼	1er sept.	1972	95	96
3½	1er oct.	1973	102½	103½
3¼	1er juin	1976	83½	84½
4½	1er sept.	1983	92½	93½
3	Perpétuels		66	68
CNR 5½	15 déc.	1964	102	103
CNR 4½	1er av	1967	99	100
CNR 5¾	1er an.	1985	106	107
CNR 4	1er fév.	1981	86½	87½
CNR 5	1er août	1987	97½	98½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mu F	5½	1963	99	101
BC Electric	5¼	1988	94	95
BC Electric	3¾	1969	92½	93½
BC Electric	3¾	1967	93	95
BC Electric	5¾	1977	100	102
BC Po S	15 sept.	1982	92½	93½
Manit	5¾, 15 jan.	1981	100¾	101¾
NB	3½, 15 sept	1963	97	98
NB	5¼, 15 déc.	1986	95	96
Newfnd	6, 1er fv.	1981	99	101
N Sc	5¼, 1 sept.	1982	96½	97½
N Sc	3¼, 15 juin	1965	97	98
Ont.	3, 15 avril	1965	97	98
Ont Hy	5¼ nov.	1983	98½	99½
Ont Hyd,	4 mars	1966	98	99
Ont	5¼, 1 oct.	1963	98½	99½
Q.	5¼, 1er juin	1963	96	96
Que	3½, 1 juin	1980	98	99
Qué	6, 1er aout	1982	102½	103½
Q Hyd	3½, 1 mars	1975	84	86
Que	4¾, 15 jan	1977	92¾	93¾
Qué	5¾, 1 fév	1986	100½	101½
Quebec	6, 1 août	1972	102	103
Que	5¼, 15 juin	1968	99	99
Q Hyd	5¼ 1 nov	1985	98	99
Sask	5½, 10 mars	1982	98½	99½
Shaw	WP 4½	1972	89	90½
Shaw	WP 4½	1976	90	93
Shaw	WP 5½	1972	99½	100½

Déclins accentués des aciéries à Wall Street

MONTREAL — Vers l'approche de la clôture, la tendance générale du marché qui était en baisse, se raffermit quelque peu, grâce au meilleur comportement des titres bancaires.

Le cours des échanges était assez actif ; à 2 P.M., le volume des industrielles étaient de 94,800 et celui des mines et pétroles de 300,000 actions.

L'indice composé était en baisse de 0.2 à 125.9 ; celui du sous - groupe et papeteries, moins 0.6 à 115.7.

L'indice des banques s'accrut de 0.2 à 125.6 à la suite de l'annonce d'augmentation des dividendes des banques de Montréal et Royale, qui enregistrèrent des gains de ⅛ chacune.

Aluminium et Abitibi étaient en recul de ⅜ chacun, Bell Tel. et Dom. Steel de ¼ chacun.

Au secteur minier, Dumagami recula de 11 cents et Northern Ex. de 6 cents.

* * *

TORONTO — Au début de l'après-midi, au milieu d'une activité plutôt légère, Canada Steamship Lines, était le plus fort perdant, parmi les industrielles en baisse.

A 1 P.M., l'indice industriel était en baisse de 1.85 à 654.60. Tous les autres secteurs étaient également en baisse mais légèrement.

Affecté par la grève du syndicat desservant les grands lacs, Canada Steamship recula de 1½ à 56.

Les papeteries étaient plus faibles, Great Lakes Paper baisse de ½ et Abitibi de ¼.

Les aciéries, les distilleries et maisons de prêt et de finance fléchirent quelque peu.

Les banques étaient de mixtes à plus élevées.

Sur le marché minier, Chimo menait avec un gain de 7 cents $1.02 sur un volume de 89,000 actions.

* * *

NEW YORK — En dépit du recul des sidérurgiques qui entraînèrent le marché nettement en baisse, plusieurs titres de choix enregistrèrent quand même de très forts gains, à l'approche de la fermeture.

du parquet de la bourse

Une grande activité régnait. La réaction en baisse des principales sidérurgiques fut causé par l'émission des assignations de comparaitre de la part d'un jury fédéral.

Certains titres électroniques et de télévision enregistraient de très forts gains.

Xerox bondit de 19 points à un nouveau sommet.

Radio Corp. fit un gain de 2 points ainsi que Zenith, Homestake, Admiral et Fairchild Camera.

A midi, la moyenne des 60 valeurs, établie par l'Associated Press, était en baisse de 1.6 à 279.7.

Les cours à l'American Stock Exchange étaient mixtes.

* * *

LONDRES. — Le volume des transactions boursières en place de Londres a de nouveau été assez bon aujourd'hui. Les titres, en général, sont restés fermes.

La plupart des valeurs sûres tendaient à monter. Les titres cotés en dollars suivaient des cours irréguliers.

Chez les titres canadiens, Consolidated Paper et Imperial Oil ont monté d'un point. Noranda, Consolidated Mining et Hudson's Bay Oil and Gas ont également gagné du terrain. Algoma a fait l'objet de peu de transactions et a baissé de deux points. Trans-Canada Pipeline et Abitibi ont baissé.

Au nombre des titres en baisse figurent ICI, Turner et Newall, Glaxo et Courtaulds.

* * *

PARIS — La tendance générale du marché ne s'améliore pas. Les nouveaux tassements l'emportent très largement en nombre sur les points de résistance et le volume des affaires est revenu à un très modeste niveau.

Les opérations qui se déroulent ont un caractère grandement technique et se rapportent le plus souvent à la liquidation qui aura lieu demain. Celle-ci fera ressortir des différences négatives nombreuses par rapport aux derniers cours de compensation mais, grâce à la reprise qui s'est produite la semaine dernière, ces différences seront souvent modestes.

Quant à la réponse des primes qui a lieu ce jour, elle ne donne lieu qu'à des ordres épisodiques car bien rares sont les acheteurs conditionnels qui ont lieu de prendre un bénéfice. La tendance générale se ressent surtout du climat social et des arrêts de travail, décidés ou projetés qui partant du secteur pubblic gagne maintenant le secteur privé.

Dans le groupe étranger, les valeurs allemandes cèdent quelques points, mais des italiennes font encore fort bonne contenance, Olivetti gagne, entre autres, près d'un point. Un peu plus d'hésitation du côté des britanniques. A la suite du nouveau record atteint par l'indice des industrielles à Wall-Street, les transatlantiques sont fermement orientées, du Pont retenant notamment l'intérêt. Néerlandaises soutenues mais mines d'or en recul.

TORONTO

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abitibi	1125	$ 49¾	49½	49½
Abit pr	50	$ 25	25	25
Acklnd	200	410	410	410
Acklnd pr	z25	$ 24	24	24
Alta Dist	400	275	273	275
Alta Dis w	1100	85	80	84
Alta Gas	725	$ 28⅝	28½	28½
Alta Gas p	100	$108¾	108¾	108¾
Alta Gas w	200	805	790	805
Alg Cen	137	$ 24¾	24¾	24¾
Algoma	260	$ 57¾	57	57½
Alumini	12960	$ 29⅝	29	29¼
Alum 4¼	1005	$ 41	40⅝	40⅝
Alum 2 pr	110	$ 47½	47¼	47¼
Argus	500	$ 12	12	12
Art B pr	z5	$ 52½	52½	53½
Arg C P	600	$ 9⅜	9¼	9¼
Arg 250	z6	$ 52	52	52
Arg 260	75	$ 52½	52½	52½
Atlan 6 pr	25	$ 25½	25½	25½
Atl Sugar	z17	$ 19¼	19¼	19¼
Atl Sug A	z25	$ 23¼	23¼	23¼
Atl Sug	50	$101¼	101¾	101¾
Auto El	300	440	435	435
Bank Ment	457	$ 64

AVIS DE DECES

BAILLARGEON (Joseph Octave) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Joseph Octave Baillargeon, époux de Marguerite Cardinal, père de Claude. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, Chemin Côte-des-Neiges
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Léo) — A Granby, le 20 octobre 1963 à l'âge de 58 ans, est décédé M. Léo Barrette, époux de Marie-Ange Thibault, demeurant 642 Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Girardot & Ménard Ltée,
170 rue Dufferin,
pour se rendre à l'église St-Eugène-de-Granby où le service sera célébré à 9 hrs, libéra et Inhumation à St-Emile-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Corinne) — A Cité Lasalle, le 22 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Edmond Bélanger, née Corinne Côté, demeurant à 259, 3e Ave, Lasalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
7619 boul. Lasalle
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILY (Eugène) — A Montréal, le 20 octobre 1963 à l'âge de 63 ans est décédé Eugène Boily, ancien rebouteur, époux de Rose Tremblay, demeurant à 2212 Davidson. Il laisse une fille Florence et son gendre M. Bruno Lainesse. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Marie-Anna) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Marie-Anna Dozois, épouse de feu Jean-A. Boivin, mère du docteur Jean-Claude, de Mlle Geneviève, de Mme Julien Denbez (Colette), de Mme Robert Hudon (Louise). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
130 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES DU Dr J.-ROMEO GROULX

Le Dr J.-Roméo Groulx, dentiste bien connu de la Côte St-Paul, a été victime tôt dimanche matin, d'un accident de la route, près de Napierville. Il était âgé de 60 ans et 10 mois.

Né à l'Ile Perrot, le 27 décembre 1902, il était le fils de feu Amédée Groulx et Almanza St-Denis. Il avait fait ses études à Québec, mais il reçut son doctorat en chirurgie dentaire en avril 1925 de l'Université de Montréal.

Il s'est établi à la Côte St-Paul la même année et y est toujours demeuré. Il possédait l'un des bureaux les plus achalandés de Montréal. Travailleur acharné, connaissant sa profession à fond, il a donné, toute sa vie, une grande leçon de générosité jusqu'à l'oubli de soi. Philanthrope, on ne compte plus les oeuvres auxquelles il souscrivait. On sait cependant qu'il était l'un des grands bienfaiteurs de la Maison du Calvaire, des Franciscaines, à Châteauguay. Il avait également fondé le Foyer St-Bernard, à Lacolle, une maison pour les vieillards. Gouverneur à vie du Foyer St-Henri il était aussi membre du Conseil St-Henri des Chevaliers de Colomb, de la Caravane Eudes de l'Ordre de l'Alhambra, de l'Ouest commercial et professionnel, de la Chambre de commerce de Montréal, du Cercle Universitaire et d'une foule d'autres organisations, associations et sociétés.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Florence Soucisse, deux filles, Thérèse (Mme Jean Valois) et Françoise (Mme Maurice Robitaille), deux gendres, MM. Jean Valois et Maurice Robitaille, ses petits-enfants, Louise, Suzanne, Nicole, Jeanne et Françoise Valois et Michel, Suzanne et José Robitaille, ses soeurs Bérengère (Mme Phillipe Gagnon), Estelle (Mme Jean-Charle Joannette) et Marcelle (Mme Oswald O'Reilly), son beau-frère, M. Léopold Pigeon, ses belles-soeurs, Mmes Roger Desmarais, Joseph Soucisse et Mlle Mary-Alma Soucisse.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Urgel Bourgie Ltée, 1735, avenue de l'Eglise. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant, à l'église St-Paul. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Urgel Bourgie Ltée pour se rendre à l'église où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière de Dorval. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. ●

MLLE CLAIRE MAGNAN

Mlle Claire Magnan, secrétaire au bureau de l'organisation centrale de l'Union Nationale depuis sa fondation, fille de feu Joseph Magnan et de feu Christiana Grégoire, est décédée le 20 courant.

Lui survivent : ses frères et belles-soeurs, M. Benoit Magnan, MM. et Mmes Laurent et Auguste Magnan et Mme Vve Rosaire Magnan ; sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Angelo Catelli (Françoise) ; ses nièces, Mlle Andrée Magnan et Mme Raymond Lapierre (Micheline Magnan).

Les funérailles auront lieu jeudi matin, en l'église St-Barthélemy et l'inhumation au cimetière paroissial de St-Alexis de Montcalm ou un libéra sera chanté. ●

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
LA. 4-7531
3033 e. SHERBROOKE

BOURGON (Lorenzo) — A Beloeil-Station, le 21 octobre 1963, est décédé Lorenzo Bourgon, époux d'Alice St-Denis, demeurant à 118 Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers
231, boul. Laurier
pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière St-Télesphore, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Philippe) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédé Philippe Bourque, époux de Rose Paquin, demeurant à 5733 St-Urbain. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
25, rue Laurier est
à 8 hres pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Jean-sur-le-Lac, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRANCHAUD (Joseph) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 85 ans 10 mois, est décédé Joseph Branchaud, pensionnaire de la Commission de Transport de Montréal, division Mont-Royal, époux d'Albertine Guitard, demeurant à 4518 Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737, rue De Lorimier
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Edouard-Hervé) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 58 ans, 10 mois, est décédé Edouard-Hervé Brazeau, époux de Marguerite Brazeau, demeurant au 161 rue Caroline, Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.,
86 rue St-Charles, Longueuil,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Marie-Goretti, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Beauharnois, Qué., après un libera.

BRUNET (Béatrice) — A Montréal le 20 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Irénée Brunet, née Béatrice Fiset, demeurant à 9722, Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa Est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Diomède) — A St-Benoit, le 20 octobre 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Diomède Brunet, maire de la paroisse de St-Benoit, époux de Lucienne Taillefer. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Vendette,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Benoit, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATELLE (Donalda) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Donalda Telosse, épouse de feu F.-X. Chatelle, demeurant chez son gendre M. Raoul Lauzon, 3640 boul. Masson, ville St-François. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils
144 rue St-Louis, Terrebonne
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Bois-des-Filion, où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Donat) — A Lachine, le 20 octobre 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé Donat Charette, époux en 1ères noces de Marguerite Sauvageau, et en 2ièmes noces de Méléda Péloquin, demeurant au 130, 12e Ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourdeau Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Paul) — A Duvernay, le 21 octobre 1963, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Paul Chevalier, époux de Georgette Racine Simard, demeurant à 450 Croissant St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la
Chapelle de la paroisse
St-Maurice,
où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Urgel Bourgie Ltée.

CUSSON (Eva) — A Coteau-du-Lac, le 20 octobre 1963, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Eugène Cusson, née Eva Lachaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-E. Ménard & Fils
Coteau Landing
pour se rendre à l'église paroissiale Coteau-du-Lac, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Elphégina) — A Verchères, le 21 octobre 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Ferdinand Deslauriers, née Elphégina Palardy. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4 rue St-André à Verchères
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Honorius) — A St-Antoine-sur-Richelieu, le 20 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé Honorius Deslauriers, époux de Germaine Leclerc. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons de sa demeure
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Antoine-sur-Richelieu, où le service sera célébré à 10 hrs. S.V.P. pas de fleurs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Paul Demers.

DECES DE M. JEAN-BAPTISTE MALO

A Montréal, le 19 octobre dernier, est décédé Jean-Baptiste Malo, époux en premières noces de Célima Chartier et en secondes noces de Clara Chartier. Monsieur Malo laisse dans le deuil outre on épouse, ses fils et belles-filles :

M. et Mme René Malo, Me et Mme Jean Malo, M. et Mme Fernand Malo, Dr et Mme Gilles Malo.

Ses filles et gendres : l'architecte et Mme Emilien Bujold (Pauline), Dr et Mme Jacques Champagne (Jacqueline), Dr Muriel Malo, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée au salon Bonnier, Duclos et Bonnier, 3503 Papineau.

Le service sera chanté le 23 courant, mercredi à 9.00 heures en l'église St-Eusèbe-de-Verceil et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. ●

DECES DE MME FRANÇOIS-XAVIER PERRAULT

A l'hôpital Le Gardeur de Repentigny, le 20 octobre 1963, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve François-Xavier Perrault, née Florida Pelletier, demeurant à 667, rue St-Emile à Repentigny.

Mme Perrault laisse dans le deuil sa fille, Mlle Cécile Perrault, professeur de chant et de piano, ses fils, MM. François-Xavier, typographe ; Edmond, maître imprimeur ; Bernard, directeur adjoint du service des bâtiments et des terrains à l'Université de Montréal, Noël, chef de la comptabilité à la Fédération des Oeuvres de Charité can.-fran. et propriétaire de R. David Cie Enrg. ; Lucien, comptable ; aimé, assistant comptable ; Roland, étudiant ; ses brus, Mmes François-Xavier (Hélène Rousseau), Edmond (Annette Lahaie) Noël (Georgette Dumont), Lucien (Lucie Dubuc), Aimé (Monique Bouchard), ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée aux salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, 4848, rue Papineau, Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de 4848, rue Papineau, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 10 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges. ●

DESROCHERS (Juliette) — A Montréal, le 21 octobre 1963 à l'âge de 56 ans est décédée Juliette Léonard, épouse de Théobald Desrochers mère de Mme Claude Picard (Marthe), Mme Richard Manny (Micheline), de Jean et Michel, de Mme Jean-Guy Viger (Claudette), Mme Serge Bell (Nicole). Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ville St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Robertine) — A Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Joachim Dubois, née Robertine Racicot, autrefois de 2473 Châteauguay. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 Ouest rue Notre-Dame
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Rallement angle boul. St-Joseph et Rivard, à 8 h. 45.

FRENETTE (Philippe) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé Philippe Frenette, époux de Marie-Anne Gauthier. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
1922 boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FERVAC-LAROSE (Alfred) — A Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé Alfred Fervac-Larose, pharmacien, doyen honoraire de la Faculté des Pharmaciens de l'Université de Montréal et ancien président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, époux de feu Anna Contant, demeurant à 5270, rue Mentana, père de Roger, pharmacien, de Marielle et de Jacques, de la Commission scolaire de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Rallement angle boul. St-Joseph et Rivard, à 8 h. 45.

FAUBERT (Gustave) — A l'hôpital Notre-Dame de la Merci, le 19 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé Gustave Faubert, époux bien-aimé de feu Yvonns Montpetit et père de Laurette (Mme A. F. Aumais), Gustave, Polydore et Adalbert Faubert. Le convoi funèbre partira du salon mortuaire
Chas. Halpin,
4500 avenue Verdun,
mercredi à 8 hrs 30 a.m., pour l'église Notre-Dame des Sept Douleurs où le service sera célébré à 9 a.m. De là en automobile pour inhumation au cimetière de Beauharnois, Qué., après un libera.

FERVAC-LAROSE (Alfred) — A Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé Alfred Fervac-Larose, pharmacien, doyen honoraire de la Faculté des Pharmaciens de l'Université de Montréal et ancien président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, époux de feu Anna Contant, demeurant à 5270, rue Mentana, père de Roger, pharmacien, de Marielle et de Jacques, de la Commission scolaire de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Rallement angle boul. St-Joseph et Rivard, à 8 h. 45.

GAGNON (Emmanuel) accidentellement à Joliette, le 20 octobre 1963, à l'âge de 57 ans, est décédé Emmanuel Gagnon époux de Agnes Parent. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750 rue Amherst
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Henri) — A Montréal, le 22 octobre 1963, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Henri Gagnon, époux de Cécile Constantineau, demeurant à 3670 Bélair, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036, rue Bélair, entre Pie IX
et 21e Ave
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Barnadette-Soubirous où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Paul) — A Tracy, le 20 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Paul Gauthier, chef de police et de pompier de Tracy et de Ville St-Joseph de Sorel, autrefois de la Sûreté provinciale du Québec, époux en 1ères noces de Marie-Paule Charbonneau, et en 2èmes noces d'Alida Perras, père de Mme Lucien Cournoyer, (Tracy), de Tracy, et de Mme Guy Fafard (Jacqueline), de St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gilbert Mandeville
902 chemin St-Roch, à Tracy
à 10 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Sorel, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRILL! (Anna) — A Montréal-Nord, le 21 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Anna Lancia, épouse de Ferierando Grilli. Elle laisse dans le deuil Giuseppe son fils et Mme Nati sa bru et les petits-enfants Toseito, Durito, Anna-Maria, Mme Rosettia Palladino sa fille et sa petite-fille Lillina, Mme Maria Di Gregorio sa fille et M. Di Gregorio Trieste son gendre, Mlle Lina sa fille et M. Egio son fils. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
8880 boul. St-Michel
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pompéi, où le service sera célébré à 10 hrs et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRISE (Olivine) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Delphis Grisé, née Olivine Drolet, demeurant à 3478 Adam, appt 4. Les funérailles auront lieu, mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Très St-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (J.-Roméo) — Accidentellement, à Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 60 ans, est décédé le docteur J.-Roméo Groulx, époux de Florence Soucisse, demeurant à 1785, ave de l'Eglise, Côte-St-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735, ave de l'Eglise
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUAY (Oscar) — Subitement à Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 38 ans, est décédé Oscar Guay, fils de feu Willie Guay et d'Alice Boisvert, demeurant au 3587 boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Eugène, de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Charles-de-Bellechasse, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HALLE (Eva) — A Cité Lasalle, le 22 octobre 1963 à l'âge de 73 ans 1 mois, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Hallé, née Eva Dubé, demeurant à 318—3e Ave, Cité Lasalle. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARNOIS (Emilie) — A St-André-Avelin, le 20 octobre 1963, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Victor Harnois, née Emélie Sabourin, autrefois de Montréal, demeurant chez Mme Hervé Tessier, mère de Roland, Gérard, Orphilas, Rosario Hotte, tous de Montréal, Lucienne (Mme N. Labonté, de Montréal), Françoise (Mme Hervé Tessier, de St-André-Avelin) et Mlle Diane Hotte, de Montréal). Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Whissel & Gourd,
à St-André-Avelin,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Andr-Avelin, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAUMONT (Leslie) — Accidentellement, le 20 octobre 1963, à sa demeure, est décédée, Leslie Haumont, fille bien-aimée de Roland Haumont et de feu Sheilah Wood. La dépouille mortelle est exposée aux
Salons funéraires Clarke
5580, rue Sherbrooke ouest
Messe de requien à l'église St. Augustine of Canterbury, jeudi matin à 8 h. 30. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les journaux de Terre-Neuve sont priés de reproduire cet avis.

HAUMONT (Nicole) — Accidentellement, le 20 octobre 1963, à sa demeure, est décédée Nicole Haumont, fille bien-aimée de Roland Haumont et de feu Sheilah Wood. La dépouille mortelle est exposée aux
Salons funéraires Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest.
Messe de requiem à l'église St. Augustine of Canterbury, jeudi matin à 8 h. 30 du matin. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les journaux de Terre-Neuve voudront bien reproduire cet avis.

HAUMONT (Sheilah) — Accidentellement, le 20 octobre 1963 à sa demeure, est décédée Sheilah Wood, épouse bien-aimée de Roland Haumont. La dépouille mortelle est exposée aux
Salons funéraires Clarke,
5580, rue Sherbrooke ouest,
Messe de requiem à l'église St. Augustine of Canterbury, jeudi matin à 8 h. 30. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Les journaux de Terre-Neuve sont priés de reproduire cet avis.

HOUDE (Lucien) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé Lucien Houde époux de Aldora Laramée demeurant à 759 Marin. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 ouest, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORCE (Louis-Philippe) — A Ville Lemoyne, le 20 octobre 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé Louis-Philippe Laforce, commissaire de la Cour Supérieure, époux en 1ères noces de Léda Matteau et en 2èmes noces de Marguerite Clavet, demeurant au 211 René-Philippe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200 rue St-Louis,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Maxime, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLAIRE (J. B. Léon) — A Montréal, le 21 octobre 1963, à l'âge de 69 ans, 10 mois, est décédé J. B. Léon Leclaire, époux de Jeanne Prieur, représentant de Viau Biscuits Ltée, demeurant à 5403 Monkland, Notre-Dame-de-Grâce, père de Janine (Mme Louis-Philippe Lemay) de Granby, et de Madeleine (Mme Louis H. Gendron). Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et Avenue
Notre-Dame-de-Grâce
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Laurenda) — A Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Vital Leduc, née Laurenda Daoust, demeurant à 6051 Briand. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, boul. Monk
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEHOUX (Louis-Michel) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédé Louis-Michel Lehoux, époux de Thérèse Vézina, demeurant au 4469 Boyer. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERGNE (Joseph) — Subitement, à Cité LaSalle, le 19 octobre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé Joseph Lavergne, époux de Gabrielle Houle, demeurant à 7363, boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu mardi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
7619, boul. LaSalle
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNE (Joseph) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 86 ans, est décédé Joseph Lavigne, époux de feu Alexandrine Brunet, père de Joseph Jr Gabriel, Mme Lucien Charbonneau (Cécile). Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean - de - la - Croix où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Aristide) — A Montréal, le 19 octobre 1963, à l'âge de 61 ans, est décédé l'abbé Aristide Léonard, autrefois curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption et aumônier au Foyer-Rousselot, fils de feu Thomas Léonard et de feu Amanda Defov, frère de MM. Emile, Adélard, docteur Gérard et de Mme O. Fortin (Alma), Mme Lucien Savoie (Germaine). La dépouille mortelle est exposée au salon Rose de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu, jusqu'à mercredi soir 7 hrs 30, pour la translation des restes à l'église St-Denis à 8 hrs. Service jeudi à 10 hrs. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Magnus Poirier Inc.

LEVASQUE (Ann Wallace) — A sa résidence, le 21 octobre 1963, est décédée Ann Wallace Sevan, épouse bien-aimée de feu Adelstan Levasque, soeur de Ruby (Mme J. J. Griffin) et Jean (Mme A. Sherriff). Exposée chez
Jos C. Wray & Bro.
1234, de la Montagne
Funérailles mercredi à 3 h. p.m. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Autrefois de l'Office Central Catholique.

MAGNAN (Claire) — A Montréal, le 20 octobre 1963, à l'âge de 54 ans, est décédée Mlle Claire Magnan, 27 ans, secrétaire à l'organisation centrale de l'Union nationale, fille de feu Joseph Magnan et de Christiane Grégoire, demeurant au 7031 rue Cartier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Alexis-de-Montcalm, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAILHOT (Eva) — A St-Lambert, le 20 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Philippe Mailhot, née Eva Landry, demeurant à 1028 St-Georges. Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
63, ave Lorne, St-Lambert
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Georges de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Urgel-Jean-Baptiste) — A Montréal le 19 octobre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé Urgel-Jean-Baptiste Malo, époux de Clara Chartier, demeurant au 2266 Hood. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Rosilda) — A Montréal, le 20 octobre 1963 à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Albert Martel née Rosilda Guailloux demeurant à 511 Montcalm. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée
110 rue St-Georges
pour se rendre à l'église St-Edmond-de-St-Jean, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER (Marie-Rose) — A l'Hôpital St-Joseph des Convalescents, le 21 octobre 1963, à l'âge de 83 ans, est décédée Marie-Rose Rochon, épouse de feu Charles Meunier. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 est, rue Beaubien
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ville St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL (Sarah) — A St-Roch-de-l'Achigan, le 21 octobre 1963, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Valmore Martel, née Sarah Guilbault. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean-Denis Beauchamp
à St-Roch-de-l'Achigan
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10